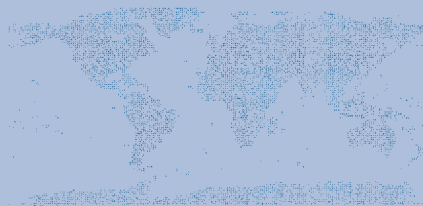




L'imagination en relations internationales



Fanny Hockers, Alexandre Piron et
Tanguy de Wilde d'Estmael (dir.)





Comment faire dialoguer relations internationales et imagination ? Les sciences sociales ont toujours été poreuses à la part d'imaginaire qui traverse les sociétés. Qu'il s'agisse des représentations collectives, des récits fondateurs ou des mythes politiques, l'imaginaire façonne le réel autant qu'il en émerge. Les relations internationales, au gré des événements internationaux, se nourrissent de cette construction imaginative perpétuelle, se renouvelant continuellement. Loin de voir une tension entre rigueur dans l'étude des enjeux mondiaux d'une part et fantaisie de l'esprit d'autre part, le présent ouvrage collectif entend interroger le champ des relations internationales par le prisme de cette ouverture d'esprit. L'ouvrage entend également contribuer à l'interrogation de la portée de l'imagination dans nos domaines, et fournir de nouveaux chemins de recherche.



Fanny Hockers est chercheuse et assistante d'enseignement en relations internationales à l'UCLouvain.

Alexandre Piron est chercheur et assistant d'enseignement au sein de l'Ecole de Sciences Politiques et Sociales à l'UCLouvain.

Tanguy de Wilde d'Estmael est professeur de relations internationales à l'UCLouvain et membre de l'Académie royale de Belgique.

ISBN 978-3-0343-6262-7



9 783034 362627

www.peterlang.com

L'imagination en Relations Internationales

Géopolitique et résolution des conflits / Geopolitics and Conflict Resolution

Tanguy de Wilde d'Estmael

Vol. 30

Fanny Hockers, Alexandre Piron
et Tanguy de Wilde d'Estmael (dir.)

L'imagination en Relations Internationales



PETER LANG

Bruxelles · Berlin · Chennai · Lausanne · New York · Oxford

Information bibliographique de la Deutsche Nationalbibliothek

La Deutsche Nationalbibliothek a répertorié cette publication dans la Deutsche Nationalbibliografie; les données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse <https://dnb.dnb.de>

Dépôt légal: D/2025/5678/63

Cet ouvrage a bénéficié, au sein de l'UCLouvain, du soutien de l'Institut de sciences politique Louvain-Europe (ISPOLE) et du Centre d'étude des crises et des conflits internationaux (CECRI). La Fondation Romain Yakemtchouk pour l'étude des relations internationales (FERI) a également apporté sa généreuse contribution pour la réalisation de ce livre.

Les directeurs et directrice de l'ouvrage souhaitent remercier toutes les contributrices et contributeurs au projet collectif pour l'originalité de leur proposition.

ISSN 1780-5848

ISBN 978-3-0343-6262-7 (Print)

ISBN 978-3-0343-6263-4 (ePDF)

ISBN 978-3-0343-6264-1 (ePUB)

DOI 10.3726/b23884

PETER LANG



Open Access : Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence internet CC-BY 4.0. Pour consulter une copie de cette licence, visitez le site <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>.

© Fanny Hockers, Alexandre Piron, Tanguy de Wilde d'Estmael et contributeurs/trices 2026
Publié par Peter Lang Editions Scientifiques Internationales - P.I.E., Bruxelles, Belgique

info@peterlang.com

Cette publication a fait l'objet d'une évaluation par les pairs.

www.peterlang.com

Contact concernant le Règlement relatif à la sécurité générale des produits (RSGP) :
gpsr@peterlang.com

Table des matières

Liste des figures et tableaux	ix
Préface	xi
Remerciements	xv
 Introduction : L'imagination en relations internationales	 1
<i>Fanny Hockers, Alexandre Piron & Tanguy de Wilde</i>	
 PREMIÈRE PARTIE	
Reconfigurations étatiques à travers l'imaginaire	
 CHAPITRE 1	
Imaginer le système international	9
<i>Tanguy de Wilde</i>	
 CHAPITRE 2	
L'aide humanitaire internationale entre principes et géopolitique : approche comparative des imaginaires chinois, américain et belge	25
<i>Alexandre Piron & Edouard Xia</i>	
 CHAPITRE 3	
Imaginer l'impensable : le paradoxe de Newcomb et la dissuasion nucléaire	59
<i>Michel Liegeois</i>	

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 4

Après-guerre : comment imaginer l'avenir ?	77
<i>Valérie Rosoux</i>	

CHAPITRE 5

Réexaminer l'absence présumée de culture stratégique en Belgique : Exploration de l'imaginaire et des représentations des décideurs	99
<i>Vincent Gabriel & Marion Jacques</i>	

CHAPITRE 6

L'imaginaire cybernétique : Les formes du système international à l'ère des réseaux	115
<i>Edouard Xia</i>	

DEUXIÈME PARTIE

Représentations, culture et imaginaires

CHAPITRE 7

L'usage du temps : imagination et créativité pour anticiper nos futurs	137
<i>Fanny Hockers, Dorothée Vandamme & Tanguy Struye de Swielande</i>	

CHAPITRE 8

Puisse le sort nous être favorable ? Apports et limites du concept de « crise de l'imaginaire » en relations internationales	155
<i>Flora Delgrange & Vincent Gabriel</i>	

CHAPITRE 9

Des démons en Amérique : une brève histoire des boucs émissaires de l'imaginaire complotiste américain	185
<i>Simon Desplanque</i>	

CHAPITRE 10

Des monstres et des hommes. La politique américaine vue par Stephen King	205
<i>Vincent Gabriel</i>	

CHAPITRE 11

Les diplomates-écrivains	233
<i>Raoul Delcorde</i>	

CHAPITRE 12

1947-1953 : les officiels américains face aux OVNI (ou comment créer, sans le vouloir, un imaginaire complotiste)	247
<i>Simon Desplanque</i>	

CHAPITRE 13

Les injures et les excuses dans les relations internationales : Caractéristiques, fonctions, symboles et finalités	265
<i>Archange Bissue Bi-Nze</i>	

Annexe	287
--------------	-----

Note sur les contributeurs et contributrices	291
--	-----

Figures et tableaux

Alexandre Piron & Edouard Xia

Fig. 1 :	Imaginaire historique de l'aide humanitaire international	28
Fig. 2 :	Évolution du funding gap mondial en milliards de \$ (2012-2023)	29
Fig. 3 :	Évolution du funding gap mondial en % des financements manquants (2007-2023)	29
Tableau 1 :	Liste des dix principaux donateurs mondiaux en 2024	31
Fig. 4 :	Imaginaire contemporain de la politique humanitaire des États-Unis	33
Fig. 5 :	Évolution de l'aide humanitaire chinoise (2000-2024)	35
Fig. 6 :	Proportion d'aide humanitaire dépensée par type de bénéficiaire	36
Fig. 7 :	Imaginaire contemporain de la politique humanitaire de la Chine	37
Fig. 8 :	Logo de l'aide étrangère chinoise depuis 2019	40
Fig. 9 :	Évolution de l'aide humanitaire belge en millions de \$ (1999-2023)	44
Fig. 10 :	Évolution du core funding et des fonds flexibles en millions de € (2012-2024)	44
Fig. 11 :	Évolution du core funding et des fonds flexibles, pris séparément, en % du budget total (2012-2024)	45
Fig. 12 :	Méthode de raisonnement pour déterminer l'impact de l'imaginaire étatique sur le système international	50

Fig. 13 : Schéma récapitulatif indiquant la relation entre
imaginaire et système dans le cas des États-Unis,
de la Chine et de la Belgique 53

Valérie Rosoux

Tableau 1 : Combinaisons temporelles 80

Schéma 1 : Négociateurs concentrés sur un présent
comprimé 81

Schéma 2 : Négociateurs concentrés sur un passé 83

Schéma 3 : Négociateurs concentrés sur le futur 84

Schéma 4 : Négociateurs concentrés sur le passé,
le présent et le futur 86

Edouard Xia

Fig. 1 : Schéma d'un transfert d'information menant
à une action politique 119

Fig. 2 : Réseau centralisé 122

Fig. 3 : Réseau décentralisé 122

Fig. 4 : Réseau distribué 122

Fig. 5 : Réseau hybride 126

Préface

Qu'est-ce qu'une nation ? A la différence d'un État, elle n'occupe pas un espace fixe ; c'est essentiellement le résultat 'd'une croyance collective, une communauté imaginée'. Ce commentaire initial donne le ton à ce curieux mais fascinant ouvrage collectif publié sous la direction du professeur Tanguy de Wilde, de Fanny Hockers et d'Alexandre Piron de l'UCLouvain.

Lorsqu'on aborde les relations internationales, il y a ce que le présent nous impose, mais le passé nous rappelle ce que l'imagination pouvait anticiper – songeons aux États Unis d'Europe de Victor Hugo, à l'affrontement Est-Ouest prédit par Tocqueville – et le futur sera ce que nous imaginons pouvoir se développer, que ce soit aspiration, utopie ... ou dystopie. On ne peut donc qu'aspirer à ce que la liberté, la démocratie, la liberté d'expression dont nous jouissons aujourd'hui nous permettent de façonner l'avenir dont rêve notre 'imaginaire social' – plutôt que l'avenir sombre décrit dans les films, les romans de science-fiction ou par les 'complotistes'.

Le défi relevé par l'ouvrage est de mettre en valeur le rôle de l'imaginaire dans les relations internationales à travers l'histoire – comment les États ou des individus ont-ils reconfiguré le système international en fonction de leur imaginaire ? (première partie) et d'examiner, dans cette perspective, un certain nombre de 'questions culturelles charriées par l'imagination de notre monde' (deuxième partie).

Après une introduction éclairant cette approche originale de la politique et des relations internationales, un premier chapitre évoque magistralement l'évolution du 'système' international depuis le concert des nations de 1815 jusqu'aux 'dystopies' du 21ème siècle, en passant par les échecs relatifs de la

SDN et des Nations Unies – avec le mythe (ou le rêve ?) de la sécurité collective qui les sous-tendait, et qui est un peu discrédité aujourd’hui ...

Vient ensuite une analyse de l’évolution, négative elle aussi, du domaine de ‘l’aide humanitaire’. À travers les exemples des États-Unis de la Chine et de la Belgique, le chapitre 2 décrit l’abandon progressif de l’approche désintéressée qui l’a fait naître et des principes de neutralité sur lesquels elle a été fondée.

Le chapitre 3 aborde de manière originale la dissuasion nucléaire, expliquant le traumatisme inévitable qui attend celui qui devra pousser sur le bouton ; à le lire, on comprend mieux à quel point le ‘paradoxe de Newcomb’ est terrifiant pour lui !

Les ‘processus de paix’ font l’objet du 4^{ème} chapitre : ils consistent à travailler à la fois ‘sur la mémoire et sur l’espoir’. L’auteure analyse particulièrement le traité de l’Élysée de 1963, modèle parfait, ni détaché du passé (les guerres), ni du futur (l’Europe unie) ; il s’agit en fait du modèle parfait du ‘présent dilaté’ – qu’elle distingue du ‘présent étrié’ (un simple échange de prisonniers), d’un présent ancré dans le passé (indemnisation des victimes par exemple) ou seulement projeté vers le futur (*tabula rasa* comme la paix en Irlande du Nord).

La faible ‘culture stratégique’ de la Belgique est bien expliquée au chapitre 5, par l’histoire et la géopolitique. Aujourd’hui toutefois, avec la menace russe, les mentalités sont en train d’évoluer rapidement, ‘une petite révolution’, estiment les auteurs. Certes, les Belges aiment le multilatéralisme et le pacifisme, mais ce n’est pas tout à fait un hasard si nous avons aujourd’hui le siège de l’OTAN et le plus grand nombre de diplomates au monde avec Washington ...

Le chapitre 6 analyse le système international sous la focale de ‘l’imaginaire cybernétique’, un cadre conceptuel permettant de comprendre (et peut-être anticiper) la façon dont les acteurs internationaux interagissent et adaptent leur comportement ‘pour maximiser leur intérêt propre et promouvoir la stabilité du système international’- ‘anarchique’ par nature. Selon l’imaginaire cybernétique, l’échange d’information est ici le vecteur permettant de réaliser cette adaptation.

Le chapitre qui introduit la deuxième partie, ‘l’usage du temps’ analyse le concept de ‘prospective’, un outil des think tanks mais aussi le fruit de ‘nos rêves sur les futurs possibles’ – et de la science-fiction ! L’imaginaire, issu notamment de la science-fiction, peut devenir un outil au service de

la ‘réflexion stratégique’ ; l’article décrit ainsi en détail l’utilisation de la science-fiction pour la réflexion stratégique de nos armées.

Le chapitre 8 nous plonge dans la ‘dystopie’ et ‘la crise de l’imaginaire’ perçue à travers la culture populaire et le cinéma américain. La majorité des films examinés, surtout ceux de science-fiction, présentent un futur pessimiste, mettant en scène ‘des sociétés totalitaires ou postapocalyptiques, asservies à la technologie et victimes d’un épuisement des ressources ou d’une dégradation extrême de l’environnement’. Quel effet cela aura-t-il sur notre vision imaginaire du futur ?

Plus dangereux encore, dans le chapitre 9, est ‘le complotisme’, c’est-à-dire la propension à voir derrière chaque évènement ‘la manifestation d’une volonté occulte et malveillante’. Les protagonistes de ces récits sont à la fois ‘omnipotents et démoniaques’ et animés d’une soif inextinguible de pouvoir. Avec comme toile de fond les évènements du 6 janvier 2021 à Washington, cette contribution raconte l’histoire des théories du complot aux États-Unis, en s’intéressant spécifiquement ‘aux boucs émissaires qu’elles ont façonnés’.

Stephen King, l’auteur célèbre, est un ‘anti Trump’ déclaré et, bien que ses romans mettent surtout en scène ‘des personnages ordinaires ayant à gérer des situations extraordinaires’, ils ne sont pas ‘politiques’. Pourtant, selon l’auteur du chapitre 10, rares sont ses romans faisant l’économie d’une référence à un politicien, un évènement, un débat de société. Et, ayant lu tous ses livres, il s’attache à analyser l’influence qu’ à travers eux il exerce sur l’imaginaire politique de ses (nombreux) lecteurs.

Les diplomates doivent tous, du fait de leur fonction, être des écrivains : les dépêches diplomatiques doivent être bien rédigées car il faut souvent faire preuve d’une intelligence créative ‘non seulement pour trouver des solutions à des problèmes insolubles, mais aussi pour les mettre en œuvre’. L’auteur du chapitre 11, lui-même diplomate, suit le parcours des écrivains diplomates les plus célèbres. Certains, comme Claudel ou Saint John Perse ont harmonieusement exercé les deux métiers ; d’autres, comme Paul Morand, Romain Gary ou même Pierre Jean Remy ont, semble-t-il, surtout utilisé la diplomatie comme moyen de subsistance et non comme source d’inspiration ...

Le chapitre 12 sur le ‘complotisme ufologique’ est intéressant parce qu’il analyse la manipulation des rêves et le contrôle de leur perception par le public. Il y a les ‘soucoupes’ volantes et aussi tout le domaine manipulateur des fake news et des ‘influenceurs’, qui s’annonçait, dès avant les social

networks ... On constate que les autorités responsables, tout en niant l'existence des OVNI, ont contribué souvent à l'accréditer ... et on en conclut que, face à ces phénomènes, ce qui est important c'est de contrôler 'la perception du public'.

Enfin, l'ouvrage se conclut avec 'les injures et les excuses' dans les relations internationales. Au niveau des injures, il cite l'enlèvement d'Hélène qui causa la guerre de Troie, le discours de Lumumba devant le roi Baudouin en 1960 et les actes 'stratégiques et volontaires' des États voyous ; parmi les excuses, quand 'l'offensant reconnaît qu'il a touché l'imaginaire de l'offensé', on retrouve notamment la dent du même Lumumba, renvoyée au Congo en grande pompe.

Des études assez variées donc, mais avec ce trait commun de la présence (ou de la manipulation) de l'imaginaire, qui 'façonne le réel autant qu'il en émerge', comme le note l'introduction de l'ouvrage. Et, si les différents sujets abordés peuvent alimenter le rêve et stimuler l'imagination, on notera que les contributions sont toutes d'une valeur scientifique solide et bien documentées.

Jean De Ruyt

Ambassadeur

Membre de l'Académie royale de Belgique

Remerciements

Cet ouvrage a bénéficié, au sein de l'UCLouvain, du soutien de l'Institut de sciences politiques Louvain-Europe (ISPOLE) et du Centre d'étude des crises et des conflits internationaux (CECRI). La Fondation Romain Yakemtchouk pour l'étude des relations internationales (FERI) a également apporté sa généreuse contribution pour la réalisation de ce livre.

Les directeurs et directrice de l'ouvrage souhaitent remercier toutes les contributrices et contributeurs au projet collectif pour l'originalité de leur proposition.

L'imagination en relations internationales

Fanny Hockers, Alexandre Piron & Tanguy de Wilde

Comment faire dialoguer relations internationales et imagination ? Les sciences sociales ont toujours été poreuses à la part d'imaginaire qui traverse les sociétés. Qu'il s'agisse des représentations collectives, des récits fondateurs ou des mythes politiques, l'imaginaire façonne le réel autant qu'il en émerge. Il importe dès lors d'éviter d'opposer l'imaginaire au rationnel et de le reconnaître comme une *puissance instituante* au sens de Cornelius Castoriadis (1986, p. 286).

Selon la tradition de pensée à laquelle il a largement contribué, l'ensemble du monde social ne peut se concevoir en dehors de l'imagination créatrice. Toute institution (dans l'acception la plus large du terme) repose sur une mise en forme partielle du réel. Toujours selon Castoriadis, l'imaginaire social est la capacité radicale de créer du nouveau, de faire émerger ce qui n'est pas simplement donné.

Dès la fin du XIX^e siècle, Ernest Renan envisageait ainsi la nation comme reposant sur une croyance collective, elle-même le produit d'un récit au moins partiellement recomposé. Un siècle plus tard, Benedict Anderson (1983) approfondit cette idée en approchant la nation comme une « communauté imaginée », rendue significative par une fabrique symbolique, culturelle, technologique. Imaginée, non parce qu'elle serait falsifiée, mais parce que toute solidarité à large échelle repose sur un travail de conception du commun dont la substance est socialement construite – une manière de souligner combien l'imaginaire peut précéder, voire fonder, le réel.

Cette perspective gagne aujourd'hui à être élargie à de nombreux objets d'observations et de savoirs. La scène internationale, oscillant entre lignes de forces durables et réalignements multiples, ne fait pas exception. Les relations internationales, au gré des événements internationaux, se nourrissent de cette construction imaginative perpétuelle, se renouvelant continuellement.

Loin de voir une tension entre rigueur dans l'étude des enjeux mondiaux d'une part et fantaisie de l'esprit d'autre part, le présent ouvrage collectif entend interroger le champ des relations internationales par le prisme de cette ouverture d'esprit. L'ouvrage entend également contribuer à l'interrogation de la portée de l'imagination dans nos domaines, et fournir de nouveaux chemins de recherche.

Dans cette perspective, les contributions ont été ordonnancées selon deux niveaux de lecture. La première partie s'attellera à étudier les reconfigurations étatiques à travers l'imaginaire : Comment les États imaginent leur place dans le système international ? Comment tentent-ils de reconfigurer ce dernier en fonction de leur imaginaire étatique ? Comment expliquer le comportement d'un État face à la dissuasion nucléaire ? L'imaginaire peut-il servir d'outil stratégique étatique pour faire face à de futures menaces ? La deuxième moitié des contributions traitera, elle, de questions culturelles charriées par l'imagination de notre monde : Que pouvons-nous apprendre socialement des imaginaires cinématographiques dystopiques ? En quoi les théories du complot sont-elles un objet d'étude rattaché à la notion d'imaginaire ? Quels imaginaires se cachent derrière les OVNI et quels impacts ont-ils sur la société ? Les injures et excuses modifient-elles les imaginaires des acteurs étatiques internationaux ? Ces questions sont ainsi décryptées dans la seconde partie de l'ouvrage.

Première partie : reconfigurations étatiques à travers l'imaginaire

La première partie s'ouvre avec le chapitre analysant la manière dont le système international contemporain a été pensé à la fois par des intellectuels et des leaders politiques. Imaginer la configuration mondiale, c'est, tour à tour, aspirer à la paix perpétuelle à la manière de Kant, craindre l'anarchie comme Hobbes, réfléchir à construire des mécanismes efficaces de sécurité collective comme Wilson ou Roosevelt. Tanguy de Wilde montre comment, depuis le XIX^e siècle, certains grands esprits ont pu prédire des évolutions contemporaines et comment certains dirigeants politiques se sont mus, avec des succès divers, en architectes d'une structure destinée à garantir l'harmonie internationale. Par la suite, les turbulences de la fin de la guerre froide et du début du XXI^e siècle ont également fait l'objet de conjectures et de prédictions internationales qui sont passées en revue. Celles-ci sont ensuite confrontées à des œuvres littéraires qui imaginent les conséquences ultimes d'évolutions contemporaines comme le terrorisme, le changement climatique ou l'intelligence artificielle. À travers la fiction, une mise en garde transparaît sans verser dans la dystopie cataclysmique.

Dans ce sillage, le second chapitre porte sur le système humanitaire international, les changements opérés en son sein et la manière dont les imaginaires

étatiques influencent ou réagissent à de tels changements. Alexandre Piron et Edouard Xia présentent ainsi l'imaginaire des États-Unis, de la Chine et de la Belgique, selon la représentation que ces États se font de leur environnement et de leur place sur la scène internationale. Ils concluent que le système humanitaire international connaît un changement de fond et une remise en cause des principes humanitaires, enclenchés par les acteurs historiques à la base de ce système ; ainsi que par des acteurs extérieurs tels que la Chine. L'imaginaire humaniste puriste, en proie à des tensions multiples, risque d'être modifié au profit de raisonnements sécuritaires et politiques.

Présentant les dilemmes de l'État à l'épreuve de la dissuasion nucléaire dans le paradoxe de Newcomb, Michel Liégeois décrit l'imagination comme la faculté de l'esprit d'évoquer, sous forme d'images mentales, des objets ou des faits connus, dans cette bifurcation cognitive qu'est ici l'arme atomique. Dans une approche historico-pédagogique, ce chapitre retrace les conséquences cognitives d'un événement nucléaire sur l'imaginaire collectif et étatique, interrogeant ensuite la scène internationale et nucléaire d'aujourd'hui.

Dans le quatrième chapitre, Valérie Rosoux se penche sur les processus de négociation et sur l'importance de considérer l'espoir et la continuité dans la conception des processus de paix : une double promesse à l'égard des générations passées et futures ne peut survenir sans un effort d'imagination partagée. Cette imagination prend place entre les communautés lors de la médiation, mais aussi entre générations. Valérie Rosoux identifie quatre temps de négociation : le présent ancré ; le présent étrié ; le présent projeté ; et pour finir, le présent dilaté. C'est ce dernier qui, selon l'autrice, devrait guider les processus de paix.

Pour la cinquième contribution, Marion Jacques et Vincent Gabriel interrogent l'imaginaire stratégique de la Belgique en mobilisant les représentations partagées par les citoyens et les élites politiques belges. À travers le cas emblématique de la politique de défense de l'État belge, les auteurs explorent les contours d'une culture stratégique nationale. Entre les questions de désintérêt allégué aux citoyens, ou le manque de culture stratégique nationale, la question d'une construction relevant de l'imaginaire collectif devient centrale.

Pour conclure cette première partie consacrée aux thématiques étatiques en lien avec l'imaginaire, le chapitre d'Édouard Xia analyse le système international sous la focale de l'imaginaire cybernétique. Empruntant à Waltz l'intuition d'une théorie nomologico-causale du système international, il propose

d'analyser les relations internationales contemporaines sous le prisme de l'échange d'informations.

Deuxième partie : représentations, culture et imaginaires

Dans le chapitre introduisant cette deuxième partie, Fanny Hockers, Dorothée Vandamme et Tanguy Struye démontrent l'importance de l'imagination en tant que moteur cognitif pour naviguer dans un monde marqué par l'incertitude et la complexité. Dans l'aide à la décision, la prospective est ainsi un outil puissant, qui peut se nourrir de l'imaginaire de la science-fiction pour élargir le champ des possibles.

Flora Delgrange et Vincent Gabriel mobilisent ensuite des imaginaires cinématographiques dystopiques, pouvant permettre de « changer nos relations au monde vivant et aller vers un monde soutenable et harmonieux ». Cette analyse cinématographique dystopique américaine entraîne une réflexion quant aux causes et conséquences d'une crise de l'imaginaire éventuelle.

Dans la prolongation du chapitre précédent, Simon Desplanque aborde les théories conspirationnistes américaines et leurs imaginaires. Il atteste de la pertinence d'un tel objet d'étude pour les sciences politiques, et son lien avec les imaginaires à l'œuvre. L'un des propres du mythe étant de charrier un ensemble de représentations partagées alimentant un imaginaire commun, son chapitre contribue à la compréhension des changements contemporains vécus par la société américaine depuis le XX^e siècle.

Vincent Gabriel, à son tour, représente la « sphère politique » dans l'œuvre du célèbre romancier Stephen King. Reposant sur une méthodologie inductive, basée sur la lecture de l'ensemble des romans de l'auteur, Vincent Gabriel y décrit les représentations du politique en mobilisant les débats sociétaux américains, la politique américaine et ses représentations partagées par King.

Pour sa part, Raoul Delcorde présente l'interconnexion entre le métier de diplomate et celui d'écrivain. Il démontre que l'imaginaire littéraire des diplomates se nourrit de la quintessence du pays dans lequel ils vivront un temps. L'imagination se mêle au goût de l'écriture pour « désamorcer le réel au moment où il va vous tomber dessus ». En s'aventurant dans l'écriture littéraire, la diplomatie se nourrit des représentations, opinions, créations et d'autres éléments intelligibles et non matériels.

Nous replongeant aux États-Unis, Simon Desplanque démontre comment l'attitude des autorités américaines vis-à-vis du phénomène OVNI a, pour partie, contribué à l'émergence des récits autour de cette thématique. Suspensions et complotismes ufologiques sont analysés en profondeur et fournissent une preuve supplémentaire du rôle de ciment du mythe, ce dernier servant de lien entre observations et explications (ir-)rationnelles.

Enfin, l'ouvrage se conclut sur la contribution d'Archange Bissue Bi-Nze. Celle-ci s'articule autour de l'analyse des injures et des excuses dans les relations internationales. Il interroge la manière dont elles peuvent influencer l'issue d'un conflit et le comportement des acteurs sur la scène internationale. Intégrant un cadre relatif à la psychologie politique internationale, il questionne la fonction symbolique de l'imaginaire portant sur les injures et les excuses, et la perception que l'acteur s'en fait au sein de rapports interétatiques.

Les auteurs et autrices de cet ouvrage entendent, au travers de ces pages, ouvrir leurs disciplines respectives à de nouveaux axes de recherche, en (re)considérant l'importance de l'imagination dans les sciences sociales.

Bibliographie

- Anderson, Benedict. « Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism », London/New-York : Verso, 1983.
- Castoriadis, Cornelius. « L'institution imaginaire de la société », Paris : Éditions du Seuil, 1986 [1975].

Reconfigurations étatiques à travers l'imaginaire

Imaginer le système international

Tanguy de Wilde

L'imagination dont il sera question dans cette contribution s'entend de la manière dont ont été imaginés des projets, des anticipations, des prévisions ou des hypothèses relatives à la configuration politique du monde, autrement dit la structure du système international. Il ne s'agit toutefois pas de retourner au XVI^e siècle, chez Michel de Nostredame, alias Nostradamus (1503-1566), pour voir s'il a vaticiné juste par rapport à certaines occurrences spectaculaires de la vie internationale. Le propos est plus restreint et considère d'abord de manière temporelle qu'un système international naît en 1815 avec le Concert européen qui, tout en s'appliquant au Vieux Continent, avait déjà des ramifications mondiales. Ensuite, ce ne sont pas les prophéties qui seront envisagées mais les pensées nourries d'observations qui ont entrevu avec prudence et argumentation, souvent aussi avec du conditionnel, l'avenir des relations internationales. On y opposera enfin certaines œuvres fictionnelles où l'imagination, là, est davantage débridée.

Imaginer le XX^e siècle

Depuis le Congrès de Vienne et l'avènement du Concert européen, les tentatives n'ont pas manqué pour prédire ou imaginer la configuration future du système international ou européen. Dès le XIX^e siècle, Victor Hugo (1802-1885) scande de manière lyrique un idéal : celui des États-Unis d'Europe au sein desquels les bulletins de vote pour un Sénat des peuples remplaceraient les boulets de canon que se sont trop longtemps échangés les États européens. Nous sommes en 1849 à l'ouverture du congrès de la paix à Paris ; Victor Hugo évoque de manière prémonitoire une intégration européenne où règne la concorde et un Parlement européen, qui ne sera élu au suffrage universel que cent trente ans plus tard, en 1979 : « Un jour viendra où les armes vous tomberont des mains, à vous aussi ! Un jour viendra où la guerre paraîtra aussi absurde et sera aussi impossible entre Paris et Londres, entre Pétersbourg et Berlin, entre Vienne et Turin, qu'elle serait impossible et qu'elle paraîtrait absurde aujourd'hui entre Rouen et Amiens, entre Boston et Philadelphie. (...) Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les

marchés s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux idées. Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes, par le suffrage universel des peuples, par le vénérable arbitrage d'un grand sénat souverain qui sera à l'Europe ce que le parlement est à l'Angleterre, ce que la diète est à l'Allemagne, ce que l'assemblée législative est à la France ! (...) »

Un exemple tout aussi frappant émerge chez Alexis de Tocqueville (1805-1859) qui, avec un siècle d'avance, prévoit l'essor des États-Unis et de la Russie, mus l'un par la liberté, l'autre par la servitude à une autorité centralisée (de Tocqueville, 1840). En 1840, à la fin du deuxième tome de son ouvrage majeur *De la démocratie en Amérique*, Tocqueville anticipe la guerre froide et la bipolarité : « Il y a aujourd'hui sur la terre deux grands peuples qui, partis de points différents, semblent s'avancer vers le même but : ces sont les Anglo-Américains et les Russes. Tous deux ont grandi dans l'obscurité ; et tandis que les regards des hommes étaient occupés ailleurs, ils se sont placés tout à coup au premier rang des nations, et le monde a appris presque en même temps leur naissance et leur grandeur. »

Et l'auteur de poursuivre en soulignant leur croissance au potentiel encore invisible : « (...) eux seuls marchent d'un pas aisé et rapide dans une carrière dont l'œil ne saurait encore apercevoir la borne ». La conclusion annonce un monde bipolaire : « (...) chacun d'eux semble appelé par un dessein secret de la Providence à tenir un jour dans ses mains les destinées de la moitié du monde » (de Tocqueville, 1840 et 2012, pp. 384-385).

Au début du XX^e siècle, Halford John Mackinder envisage aussi un potentiel affrontement entre la puissance continentale et la puissance maritime, la Russie, puis l'URSS, face au Royaume-Uni et aux États-Unis par la suite. Le point de départ de l'auteur est géopolitique, même s'il n'utilise pas ce terme. L'exploration du monde a quasiment pris fin et la période « colombienne » des grandes découvertes arrive à son terme. C'est donc dans un monde fini, où l'appropriation territoriale est complète, que Mackinder anticipe des affrontements et des manigances qui finiront par se produire : le pacte germano-soviétique, l'URSS prédatrice en Europe centrale et orientale à la fin de la Seconde guerre mondiale et la nécessité d'une alliance atlantique pour contrer Staline.

Ces prévisions diverses indiquent que la réflexion sur la politique internationale s'est souvent évertuée à analyser une situation présente pour en déceler des scénarios d'avenir, en particulier concernant la configuration

d'un système international évanescant mais sans qu'apparaissent clairement les contours d'un système nouveau. Si l'on a cité ci-avant des écrivains ou penseurs, il faut souligner que tous les trois avaient aussi une dimension politique : Victor Hugo, parlementaire sous la monarchie de Juillet et lors de l'avènement de la deuxième République française, voulait jouer un rôle pour empêcher l'irruption du Second empire en France mais dut finalement prendre le chemin de l'exil ; Tocqueville fut brièvement ministre des Affaires étrangères ; et Mackinder envoyé de la Couronne britannique en Russie bolchévique. Ces trois auteurs ont-ils imaginé le système européen ou international en fonction de leur engagement politique ? Victor Hugo est sans doute celui qui marie le plus sa vision pacifiste et démocratique militante avec sa projection d'une Union européenne telle qu'on la connaît aujourd'hui. Tocqueville et Mackinder sont davantage mus par une démarche analytique : Tocqueville confronte sa connaissance de la Russie avec une observation de terrain outre-Atlantique tandis que Mackinder est le premier penseur de la mondialisation. Son observation géohistorique des évolutions de la planète le persuade que l'affrontement entre puissances, qui auparavant pouvait s'exprimer sur un territoire aux espaces encore à découvrir, va se traduire en un combat dans un espace clos. Néanmoins, dans l'aspect plus normatif de ses œuvres, Mackinder demeure un enfant de l'ère victorienne et imagine un système pour perpétuer la puissance britannique.

Imaginer la paix

Au XX^e siècle, les dirigeants des nations victorieuses ont également voulu forger une configuration stable sinon définitive de l'ordre international après les deux guerres mondiales. Ils allaient au-delà de la prévision ou de la prédiction pour promouvoir une action qu'ils escomptaient porteuse. Ils avaient donc « imaginé » (au sens de « configurer du neuf ») un système mais ils n'avaient pas pu « imaginer » (au sens de « prédire l'évolution ») la manière dont il fonctionnerait. Ainsi de la Société des Nations (SDN), basée sur l'idéalisme wilsonien, érigeant presque en dogme le droit et la croyance en la supériorité des forces en faveur du *statu quo* pour garantir la paix. Lors de la conférence de San Francisco qui se réunit à la fin de la deuxième guerre mondiale pour poser les jalons d'une Organisation des Nations unies (ONU), l'objectif du président Roosevelt était de perpétuer la coalition qui s'était mise en place pour

vaincre les forces de l'Axe. La conférence établit alors un système plus réaliste que celui de la SDN afin de maintenir et, au besoin, de rétablir la paix et la sécurité internationales. L'ambition était d'instaurer une sécurité collective, garantie par cinq États puissants, membres permanents d'un organe chargé de la centralisation de la fonction de police internationale : le Conseil de sécurité.

Et la désillusion fut au rendez-vous : l'imagination organisationnelle a buté par deux fois sur une réalité trop conflictuelle. Dans le cas de la SDN, le système de sécurité collective relevait d'une utopie juridique que la pratique allait d'ailleurs très vite rendre patente : l'obligation contenue dans le Pacte ne parviendra pas à vaincre la réticence des États à appliquer d'office des mesures contre l'État fauteur de guerre lors des crises internationales survenues dans les années trente. Certes, les dysfonctionnements du système de la SDN étaient également imputables à d'autres facteurs, au premier rang desquels la non-participation des États-Unis à l'organisation, bien que ces derniers en aient été les inspirateurs, ainsi que, à partir des années trente, la vague de retraits et d'exclusions d'États membres, en particulier ceux à l'encontre desquels des sanctions avaient été ou auraient dû être décrétées (Japon, Allemagne, Italie, URSS). Le caractère universel de la SDN, amputé dès le départ, s'est ainsi réduit comme une peau de chagrin rendant dès lors inopérante toute tentative de sécurité collective.

Quant à l'ONU, qui tentait de pallier les carences de la SDN, la conjoncture qui l'a fait naître a trop rapidement changé pour la rendre opérationnelle. À l'origine, en effet, on pouvait considérer de manière positive l'idée de membres permanents du Conseil de sécurité munis d'un droit de veto pour la prise de décision. On imaginait que la coalition des cinq vainqueurs du conflit mondial allait continuer à s'entendre pour gérer les suites de la guerre grâce aux moyens militaires et financiers particulièrement importants des États en question. On leur accorde donc un droit de veto en partant de l'idée que leur engagement commun doit être sans réticence en cas de problème. Et à ce moment-là, peu de décideurs prévoient la guerre froide, ni le fait que ces vetos seront utilisés de manière systématique afin de bloquer les interventions de l'ONU. Comble du paradoxe : quand la bipolarité tend à s'effacer au début de la décennie 1990, et que le Conseil de sécurité décide graduellement des mesures plus importantes pour mettre fin à l'agression du Koweït par l'Iraq, d'aucuns évoqueront un « nouvel ordre international ». Or, absolument rien de neuf n'est instauré ; simplement la structure imaginée en 1945 devient capable

de rencontrer un des objectifs pour lesquels elle a été créée : rétablir la paix, le cas échéant en autorisant la force pour y parvenir. Il ne s'agit nullement d'un nouvel ordre mondial ; c'était l'ancien ordre qui cesse d'être paralysé.

Très rapidement un deuxième paradoxe va toutefois surgir : alors que le système onusien a été pensé pour des conflits interétatiques classiques, la décennie nonante inaugure un autre type de conflits, qui deviendra majoritaire : des conflits intraétatiques. Ceux-ci ont souvent des implications internationales, mais sont *a priori* des conflits internes dont le Conseil de sécurité ne doit pas se soucier en priorité, malgré leur impact désastreux pour les populations civiles prises dans la nasse de luttes sanglantes. Une évolution va cependant se dessiner pour élargir la notion de « paix et sécurité internationales » qui est du ressort de l'ONU. L'Assemblée générale de l'ONU fera preuve d'imagination pour faire émerger le concept de « responsabilité de protéger » (*responsibility to protect*, en abrégé R2P), mettant la pression sur les États pour les inciter à ne pas négliger le sort de leur population. À défaut, une responsabilité « subsidiaire » de la communauté internationale à travers le Conseil de sécurité pourrait mener à l'action. Les cas mentionnés sont les plus extrêmes et donc relativement limités : génocides, crimes de guerre, nettoyages ethniques et crimes contre l'humanité. La résolution de l'Assemblée générale de l'ONU de 2005 (A/RES/59/314) relative à cette responsabilité indique bien le chemin parcouru, prudent et balisé : réaffirmation de la souveraineté des États et de leurs responsabilités, mais indication de critères d'intervention éventuelle, au cas par cas, dans le cadre inchangé de la Charte de l'ONU. Le seul cas qui fera l'objet d'une intervention du Conseil de sécurité au nom de la R2P fut néanmoins aussi celui qui l'a peut-être enterré pour longtemps. En effet, si les « rivières de sang » promises par le Colonel Kadhafi et ses séides à leurs opposants en Lybie en 2011 ont incité le Conseil de sécurité à autoriser une intervention pour protéger des populations civiles en péril, l'opération armée internationale qui s'ensuivit a donné l'impression, à tort ou à raison, qu'elle avait pour but un changement de régime au-delà d'une protection à assurer.

Imaginer la mondialisation (mal)heureuse

La fin de la guerre froide et de la bipolarité à la suite de la chute du mur de Berlin et de l'effondrement de l'URSS ouvre une période indéterminée qui va stimuler l'imagination à propos de l'avenir. Si l'on devait résumer

les oracles de l'après-guerre froide, quelques expressions s'imposeraient : la « fin », le « choc » et le « retour ». La fin d'une époque, voire de l'histoire et les conséquences de la disparition de cette guerre qui ne disait pas son nom ; le choc ou le chaos générant l'incertitude et l'hypothèse d'un affrontement, d'un autre ordre ; le retour ou la revanche à savoir le retour du refoulé par le combat idéologique, tout ce que cet affrontement avait anesthésié, notamment la géopolitique (Kaplan, 2014).

La chute du mur de Berlin, du communisme en Europe centrale et orientale et de l'Union soviétique elle-même signifiait-elle au tournant 1989-1991 la victoire du monde libre ? L'attractivité du modèle occidental ne faisait pas de doute, mais assistait-on à la « fin de l'histoire » comme se plaisait à le penser Francis Fukuyama avant même la chute du mur ? (Fukuyama, 1989 et 1992). Présentée d'abord comme une interrogation, la fin de l'histoire s'entend non pas comme la fin des événements mais comme le stade ultime de la pensée politique, échouée dans les principes de la démocratie libérale après la longue parenthèse concurrente marxiste. Fukuyama, dont l'idée est émise initialement en avril 1989, imagine que la démocratie et l'économie de marché deviendront l'horizon indépassable du progrès humain. Cet optimisme de la propagation à l'échelle du globe des valeurs démocratiques et libérales des révolutions française et américaine, que l'auteur nuancera plus tard (Fukuyama et Bourgeois, 2022), ne résista pas aux événements. Certes l'Est et l'Ouest dès 1990 rédigeront l'épithaphe de la guerre froide dans le cadre de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe, à travers la Charte de Paris pour une nouvelle Europe, publiée le 21 novembre 1990. Il s'agit d'un très beau texte, assez lyrique, qui entend inaugurer en Europe une nouvelle ère de démocratie, de paix et d'unité. La Charte de Paris exprime une euphorie passagère, mais elle apparaîtra très vite dépassée dès lors qu'en 1991 des troubles puis des conflits éclatent dans le Caucase et dans les Balkans. Les conflits dans l'espace ex-soviétique vont d'abord être violents, puis gelés (cessez-le-feu sans solution politique au conflit). Et l'implosion yougoslave est d'une nature encore plus directement dramatique. Tout ceci indique ce que dira le président Mitterrand à la fin de son deuxième mandat présidentiel : le nationalisme, qui resurgit du formol dans lequel le communisme pensait l'avoir endormi, c'est la guerre.

Il importe donc de réfléchir à une autre hypothèse : le rideau de fer politique n'est-il pas remplacé par un rideau de velours, celui de la culture et

des lignes de fractures civilisationnelles ? Loin d'être éradiqués, les conflits qui opposaient jadis princes, rois, peuples, nations, idéologies, pourraient prendre la forme d'un retour de la compétition géopolitique ou d'un choc des civilisations (Huntington, 1993). La persistance des conflits dans l'espace ex-soviétique jusqu'au conflit majeur opposant à partir de 2022 la Russie à l'Ukraine souligne la constance d'une appétence territoriale dans le chef d'une puissance. Quant à l'hypothèse du choc des civilisations, elle sera partiellement confirmée par l'avènement du terrorisme djihadiste à grande échelle, à partir de 2001, même si elle n'est pas à même d'expliquer tout type de conflit international. La violence aveugle des attentats terroristes et les revendications nihilistes de leurs auteurs laissent parfois le « monde libre ». Du côté américain, l'espoir existait au sortir de la guerre froide de voir la démocratie qui avait essaimé en Amérique latine et partiellement en Asie s'étendre encore. Antony Lake, le Conseiller à la sécurité nationale du président Clinton évoquait la théorie de l'« enlargement ». Il fallait « élargir » l'espace mondial de liberté, de démocratie et d'économie de marché. C'était en quelque sorte du « Fukuyama appliqué ». Bien des désillusions plus tard, le président Biden en appellera à une alliance des démocraties face aux périls neufs générés par les États autoritaires. Le monde libre post-guerre froide a du mal à se positionner sur la scène interétatique, même s'il demeure attractif pour les populations : quel migrant, par exemple, est attiré par l'Arabie saoudite, la Russie ou la Chine ? Fukuyama n'a donc pas tout à fait tort. La démocratie, en particulier les libertés individuelles qu'elle postule, est l'horizon de l'épanouissement humain. Mais il n'avait pas imaginé les démocraties dites illibérales, où la démocratie se limite à un processus électoral, sans grande attention pour un État de droit. De même, Fukuyama était-il visionnaire en prédisant que l'économie de marché serait la base d'une mondialisation des échanges ? Les composantes de l'ex-URSS et la Chine communiste s'y sont largement converties même si c'est avec leurs particularités : l'économie planifiée a souvent fait place à un capitalisme d'État. Mais un implicite ne s'est pas réalisé : l'idée que l'économie de marché qui développe une classe moyenne est un ferment pour ouvrir l'espace politique à la démocratie. Ce qui a été vrai à Taiwan ou en Corée du Sud ne s'est pas généralisé ailleurs.

En bref, la fin de la guerre froide est bien la fin de la bipolarité. Mais ce n'est ni la fin des conflits, ni l'avènement d'un monde multipolaire harmonieux. C'est pour une part la revanche de la géographie sur l'idéologie.

Les conflits ne sont plus contenus par l'idéologie des deux Grands. Ils répondent à des logiques locales ou régionales, à des problèmes de frontières, d'ethnies mal situées, de minorités mal protégées. Mais il n'y a pas non plus d'affrontement généralisé en raison d'un choc des civilisations, entendues au sens de regroupements les plus larges au sein duquel un individu peut se situer. Certes, la globalisation et la communication planétaire quasi-instantanée produisent un choc culturel : on ne pense pas de la même façon à Ryad, Bamako, Pékin, Buenos Aires, Wellington ou Vilnius. Et on ne réagit pas de manière identique à un événement ou un incident en ces différents lieux. L'indignation d'un côté n'aura que l'indifférence en écho ailleurs, qu'il s'agisse d'une caricature, d'un conflit, d'une question éthique ou d'un rite sacré. Il y a donc indéniablement un choc culturel puisque les valeurs individuelles ou collectives ne sont pas vécues de la même manière partout. Mais ce choc culturel, naturel au bout du compte vu la diversité du monde, n'est pas *a priori* susceptible de se transformer en scénario géopolitique d'affrontement global. Cette diversité culturelle indique par ailleurs que les tentatives de modeler le système international dans le chef d'hommes d'État, fussent-ils animés des meilleures intentions, buteront souvent sur la disparité des valeurs. Et ceci rend malaisée la formation d'un consensus international pour véritablement imaginer une configuration idoine de la planète.

Utopies et dystopies internationales au XXI^e siècle

C'est à la littérature qu'on doit d'avoir imaginé des scénarios liés à des phénomènes nouveaux apparus au XXI^e siècle et dont on ne perçoit pas encore toutes les conséquences. Dans la foulée de ce qu'Eric Blair, George Orwell de son nom de plume, imaginait dans *1984*, ces ouvrages sont souvent des dystopies. Mais avant d'y venir et alors que le recul le permet, il est intéressant de se pencher sur l'auteur britannique pour illustrer sa préscience des évolutions du monde à venir. Généralement, on reconnaît à Orwell le mérite d'avoir mis en garde contre tous les totalitarismes et la déshumanisation qu'ils produisent, à la fois par la surveillance de masse et l'appauvrissement de la pensée et du langage, formatés pour servir le pouvoir. Sur un point, Orwell avait vu juste. Quand il dit de manière énigmatique « la guerre, c'est la paix », il signifie par-là que les trois nouvelles puissances qu'il imagine sont en guerre permanente. Néanmoins, comme celles-ci possèdent toutes

l'arme nucléaire, cet état de guerre est le garant d'un affrontement de basse intensité où aucun des protagonistes ne peut l'emporter. Le maintien du conflit arrange les pouvoirs totalitaires puisqu'il leur permet de maintenir une tension sur leur population en se présentant comme une puissance certes totalitaire mais aussi protectrice. Eric Blair imagine en 1948 que les États-Unis vont absorber l'empire britannique pour former Oceania, que l'URSS s'appropriera toute l'Europe et deviendra Eurasia et que les autres membres du système international se coaliseront pour former Eastasia. Maintenir la guerre dans ce monde tripolaire, c'est donc la paix, à l'instar de ce que fut la guerre froide : une sorte de paix précaire, simple absence de guerre réelle. Mais pour le reste, la prémonition de l'auteur est surtout sociétale. Il imagine une surveillance omniprésente par les télécrans et annonce ainsi ce que sera la servitude volontaire de bien des humains au siècle suivant, rivés narcissiquement sur leurs écrans où ils prolongent leur vie, étalent leur image et livrent leurs données sans en percevoir les conséquences. De même, la volonté de Big Brother de maîtriser le passé pour le faire correspondre au présent, en réécrivant l'histoire, n'est pas sans rappeler une certaine tendance « présentocentrique » contemporaine qui entend lire, voire juger ou réécrire, les événements et les œuvres du passé à l'aune de la sensibilité du présent, sans mettre en exergue un contexte historique, par nature évolutif.

En rédigeant *2084*, Boualem Sansal, l'auteur franco-algérien, se réfère directement à Orwell (Sansal, 2015). Ce dernier était familier du monde communiste et apte à dénoncer métaphoriquement le stalinisme et avec lui tous les totalitarismes. Sansal est de culture musulmane ; partant, il peut décrypter avec minutie l'islam politique. Il peut ainsi habilement dénoncer les dérives islamistes et avec elles toute forme de théocratie politique. Son livre est à la fois un décalque de *1984* et un ouvrage à clef qui ne cite jamais l'islam mais évoque une mouvance politique s'appuyant sur le religieux, à l'instar d'Orwell n'indiquant jamais qui était Big Brother. Sansal transporte le lecteur en Abistan, empire théocratique totalitaire aux contours indéfinis. La religion exclusive est l'Abisme qui honore le dieu unique Yölah et son délégué, Abi. On y retrouve des éléments essentiels d'Oceania de Orwell : une langue appauvrie, l'Abilang, imaginée pour mieux contrôler la pensée, à l'instar de la Novlangue de *1984* ; une volonté d'effacer de la mémoire collective toute trace précédant le régime autoritaire actuel et une réécriture de l'histoire en conformité avec le présent. Sansal met en garde contre les complaisances à

l'égard de régimes extrémistes d'inspiration islamique, qu'il s'agisse de l'Iran, de l'Afghanistan ou de l'entrisme de la mouvance des Frères musulmans un peu partout en Europe.

Un autre auteur, Percy Kemp, s'était aussi aventuré dans la période post-11 septembre 2001 pour tenter de donner de l'intelligibilité au monde confronté à cet hyperterrorisme venu du Proche-Orient. Ce romancier et essayiste, pétri de culture britannique et emplí d'atavismes levantins, est bien placé pour imaginer les conséquences internationales de ce basculement post-guerre froide. À cheval sur l'Orient et l'Occident, Percy Kemp franchit avec aisance la Méditerranée pour promener sa plume de Londres à Beyrouth, de Paris au Caire sans perdre le charme de l'authenticité, tout en écrivant directement en français. Il est dans l'ensemble moins dystopique qu'hypothétique. Deux ouvrages (*Le système Boone* et *Le muezzin de Kit Kat*) valent le détour (Kemp, 2002 et 2004). Ils épousent les contours neufs de leur époque, celle du monde post-11 septembre 2001. Dans cette nouvelle conjoncture, Beyrouth en 2002 s'apparente à Vienne en 1946 : un lieu de croisement des influences, un nid d'espions, qui se reconnaissent sous des couvertures diverses, une foire aux renseignements. L'évolution a de quoi contrarier l'agent Harry Boone qui avait cru trouver en Beyrouth l'endroit idéal pour cultiver son dilettantisme. Soudainement, cette section des services secrets britanniques dont personne ne saisissait l'utilité (Blanchiment, Transferts illégaux de technologie et Terrorisme) devient le centre de l'attention des autorités londoniennes. Et Kemp d'imaginer qu'après le 11 septembre 2001, les services secrets traditionnels doivent faire face à un nouveau venu, l'Appareil, l'agence de renseignement de l'islamisme radical, une nébuleuse nommée, par analogie avec la période des méfaits de l'internationale communiste, Islamtern ou Islamintern, « cette structure fluide aux tentacules rhizomatiques qui semblait échapper à tout effort de rationalisation » (Kemp, 2002, p. 43). Les idées simples de l'affrontement bipolaire ne sont toutefois plus guère adaptées à cet Orient compliqué. Il n'y a pas un front d'opposition bien identifié mais une myriade de confrontations obscures. Une défection ne doit plus s'entendre comme un refuge dans le monde libre puisque par nature la mondialisation donne des ailes. Un agent double peut se tripler en homme d'affaires. Les différences idéologiques s'effacent, les enjeux géopolitiques séculaires redeviennent saillants, le religieux est un cadre théorique instrumentalisé, la quête de pouvoir demeure, l'équilibre de la terreur fait place au

terrorisme asymétrique. Dans cette conjoncture neuve, les deux blocs de la Guerre froide s'entendent pour lutter contre l'islamisme radical. On perçoit néanmoins la rémanence d'une rivalité sur d'autres terrains. La parade au terrorisme divise par ailleurs les États du Vieux Continent : certains s'accommodent de la menace en négociant secrètement avec les groupes infiltrés pour qu'ils commettent leurs funestes forfaits ailleurs, d'autres sont intransigeants dans leur quête de sécurité. Cette configuration singulière ne permet donc pas de conclure à une confrontation Nord-Sud ou Islam-Occident succédant à l'affrontement Est-Ouest. Ce serait trop simple. Pour l'illustrer, Percy Kemp utilise ici la figure légendaire de Penthésilée, d'après une pièce de Heinrich von Kleist. Penthésilée est à la tête de redoutables Amazones qui s'immiscent soudainement dans la guerre de Troie. Face à ces tierces, Grecs et Troyens restent un moment suspendu : dans quel camp vont-elles se ranger ? Sur ces entrefaites, les Amazones pourfendent les uns et les autres sans état d'âme, brisant ainsi le manichéisme des Grecs et des Troyens. D'où l'idée de ne pas circonscrire l'analyse de la nouvelle donne internationale à une opposition binaire, de se garder de toute explication « monocausale ». Le monde bipolaire a vécu, et le monde circulaire prend la relève, suggère l'auteur (Kemp, 2002, p. 2002), en entraînant le lecteur dans une intrigue qui ne se dénouera que par la prise en compte de cette complexité nouvelle des relations internationales.

Dans *Le Muezzin de Kit Kat*, le théâtre de l'action s'est déplacé en Égypte, après l'intervention américaine en Irak en 2003. L'époque se caractérise aussi par un enlisement du conflit israélo-arabe qui tissera la trame imaginaire d'un singulier scénario. Percy Kemp entend à nouveau bousculer les rigidités cognitives, peu propices à l'analyse nuancée de la vie internationale. Il place au centre du récit un muezzin pacifiste à l'extraordinaire voix de falsetto, un poète du sacré. Ses appels quotidiens à la prière du haut du minaret de la mosquée Kit Kat du Caire sont des instants presque magiques. Soudain, le vacarme cairote s'atténue jusqu'à disparaître dans le quartier : la population attend, silencieuse et recueillie, que ce « calligraphe du son » (Kemp, 2004, p. 51) entame son épure. L'homme préconise la non-violence dans un esprit irénique qui tranche avec le fondamentalisme islamique ; il devient une sorte de Gandhi des miséreux du Nil. Les services d'ordre du Raïs ne s'inquiètent pas trop d'entendre ce Bilal à la voix enchanteresse appeler au boycott de certains produits occidentaux de consommation, car ils savent que ceux à qui il prêche n'ont de toute façon pas les moyens de se les offrir.

Mais quand le modeste muezzin lancera un appel à une marche des sociétés civiles vers Jérusalem pour réconcilier tous les monothéistes, les autorités établies, suivies par les acteurs internationaux, se mobiliseront tous azimuts pour encadrer ou contrer le projet. L'écho que l'appel pacifique rencontre dans le monde arabo-musulman perturbe et inquiète symptomatiquement. Bilal dérange les extrémistes arabes qui ne jurent que par la force. Il gêne les régimes autoritaires de la région soucieux d'éviter toute mobilisation des masses qu'ils ne contrôlèrent pas. Et les ulémas en place redoutent la concurrence de ce petit muezzin des pauvres. Bien évidemment le projet de « croisade » des indigents sur Jérusalem ne laissera pas d'inquiéter Israël, les États-Unis et les chancelleries occidentales. Les uns craignent une catastrophe humanitaire au vu de l'ampleur des foules qui se rassemblent à divers endroits, les autres appréhendent le chaos politique qui pourrait en résulter. Tous aspirent à l'échec de l'entreprise inédite, malgré l'espoir qu'elle génère un peu partout. À travers cette fiction, l'auteur offre en contraste deux visions du Proche-Orient. La première est mortifère : la violence y perpétue un *statu quo* stérile qui nourrit les extrémismes. La seconde contient l'espoir de voir le berceau des monothéismes retrouver sa capacité à porter un message de concorde des diversités.

Percy Kemp a l'imagination prolifique en matière de terrorisme tous azimuts ayant des conséquences sur l'ensemble de la planète (Kemp, 2010, 2016 et 2023). Dans ses ouvrages suivants (*Noon Moon*, *Le grand jeu* et *les Cinq sœurs*), il commencera par dessiner le portrait d'un terroriste musulman issu de l'ex-URSS désireux de renverser, littéralement, l'ordre du monde en provoquant une catastrophe écologique. Le résultat sera l'inverse du réchauffement climatique : ce sera un grand refroidissement de l'hémisphère Nord provoquant chaos, pénuries, conflits, dislocation d'États et déplaçant le centre de gravité du pouvoir mondial dans l'hémisphère Sud. Ce qui est intéressant dans l'imagination de Percy Kemp, c'est qu'elle extrapole des menaces bien réelles. L'auteur évoque, certes à front renversé, les conséquences géopolitiques potentiellement belligères du réchauffement climatique : des territoires deviennent inhospitaliers voir inhabitables ce qui entraîne des migrations souvent conflictuelles. Des États victimes du climat implorent : les parties qui ne souffrent pas du changement climatique font sécession. La compétition pour les ressources de base soudainement raréfiées ensauvage des contrées entières : les humains reviennent à l'âge de la chasse-cueillette et les mauvaises

moissons provoquent des famines. L'état de nature est un état de guerre larvée. Et c'est depuis l'Australie que les services secrets des États jadis puissants tentent de donner un semblant d'ordre à ce chaos international.

Enfin, son livre le plus récent ramène à l'époque de la pandémie de Covid-19 et imagine au moment des confinements une « Grande Déconnexion », une gigantesque panne d'internet causée par des terroristes frugaux, prêcheurs du présentiel, désireux de pointer la dépendance aux réseaux sociaux, au commerce électronique, à l'intelligence artificielle et aux contacts virtuels dans lesquels les êtres humains se sont enlisés au grand bénéfice des GAFAM. La privation soudaine des échanges digitaux, jointe aux prescrits des confinements, provoque des émeutes partout dans le monde, symbolisées par de multiples autodafés d'ordinateurs et de téléphones mobiles, réduits à leurs fonctions de base sans réseaux disponibles. Et les États ne s'en sortiront qu'en négociant aussi bien avec les nouveaux terroristes qu'avec les géants de la Big Tech, pointés avec prémonition comme de nouveaux acteurs essentiels des relations internationales.

*

Pour conclure, arrivé au quart du XXI^e siècle, comment peut-on raisonnablement imaginer l'évolution d'un système international dont les fondations datent de 1945 mais qui a connu quatre-vingts années de turbulences ? Quatre acteurs au moins méritent l'attention. La Chine semble attendre 2049 pour réaliser le rêve chinois : assurer la connectivité de l'Eurasie par les anciennes routes de la soie, devenir la première puissance mondiale et s'accommoder d'un système international ni intrusif, ni messianique, mais faisant la part belle à la coexistence pacifique. Les États-Unis doivent tourner la page du second mandat de Trump marqué à la fois par l'isolationnisme et le « tout-transactionnel » sur la scène internationale. Peut-être alors retrouveront-ils la volonté de revenir à des règles propices à une harmonie internationale. Comment la Russie sortira-t-elle de la guerre en Ukraine ? Plusieurs scénarios sont envisageables, depuis celui d'une hostilité persistante à l'égard de ses voisins européens jusqu'à la recomposition d'une architecture européenne de sécurité au bénéfice de l'ensemble du Continent. Quant à l'UE, si elle demeure la seule à prôner le respect de la légalité internationale et à combattre la loi du plus fort, elle le fera d'autant mieux en osant le langage de la puissance et en se présentant comme un acteur géopolitique qui, selon les termes de la présidente de la Commission, pourrait être amené « à engager

des négociations difficiles, même avec des partenaires de longue date ». Elle devra peut-être aussi, selon Ursula von der Leyen, « collaborer avec des pays qui ne partagent pas les mêmes valeurs que nous, mais avec lesquels nous avons des intérêts communs. Car le principe de base de la diplomatie édicté par ce nouveau monde est de ne pas perdre de vue l'objectif à atteindre. Il implique de trouver un terrain d'entente avec ses partenaires pour en tirer un intérêt mutuel, et également d'accepter que, dans certains cas, il faudra convenir de ne pas être d'accord ».

Enfin, pour terminer avec une référence littéraire populaire, celle de la saga fantasy du *Trône de fer* (*Game of Thrones*) de George R. R. Martin, imaginons que le système international, avec les luttes qui s'y déroulent selon une géopolitique redevenue hypercompétitive, prendra un jour conscience de la vanité de ces affrontements face au péril bien plus grand nécessitant une alliance de toutes les forces : la lutte contre le changement climatique. Celle-ci est finalement semblable à la lutte contre les marcheurs blancs investissant le Royaume des Sept couronnes pour l'anéantir, en faisant fi des luttes entre factions pour la possession du Trône de fer. Il ne faut en effet pas beaucoup d'imagination pour percevoir que le changement climatique menace indifféremment tous les protagonistes de la planète ainsi que leurs descendants.

Bibliographie

de Tocqueville, Alexis. « De la Démocratie en Amérique », 1840, *édition de l'Institut Coppet*, accessible en pdf en ligne, Paris, 2012.

Fukuyama, Francis. « La fin de l'histoire ? », *Commentaire*, n° 47, automne 1989 : 457-469.

Fukuyama, Francis. « La Fin de l'histoire et le dernier homme », *traduit de l'anglais (États-Unis) par D.-A. Canal*, Paris : Flammarion, 1992.

Fukuyama, Francis et Bourgois, Pierre. « Entretien sur “la fin de l'histoire”, trente ans après », *Commentaire*, n° 17, automne 2022 : 506-512.

Gerbet, Pierre, Mouton, Marie-Renée, Ghebali Victor-Yves. « Le rêve d'un ordre mondial de la SDN à l'ONU », Paris : Imprimerie Nationale Éditions, 1996.

Huntington, Samuel. « The Clash of Civilizations? », *Foreign Affairs*, Summer 1993 : 22-49.

Huntington, Samuel. « Le choc des civilisations », Paris : Odile Jacob, 1996.

- Kaplan, Robert D. « La revanche de la géographie », Paris : *Éditions du Toucan*, 2014.
- Kemp, Percy. « Le système Boone », Paris : Albin Michel, 2002.
- Kemp, Percy. « Le muezzin de Kit Kat Paris », Albin Michel, 2004.
- Kemp, Percy. « Noon Moon », Paris : Seuil, 2010. Réédité dans Points Thriller sous le titre « Le mercredi des cendres », 2011.
- Kemp, Percy. « Le grand jeu », Paris : Seuil, 2016.
- Kemp, Percy. « Les cinq sœurs », Paris : Seuil, 2023.
- Mackinder, Halford John. « The Geographical Pivot of History », *Conférence de 1904*, publiée dans le *Geographical Journal*, et traduction disponible sur le site de l'Institut de Stratégie Comparée : <http://www.stratisc.org/>
- Mackinder, Halford John. « The Round World and the Winning of the Peace », *article paru dans Foreign Affairs en juillet 1943*, traduction disponible sur le site de l'Institut de Stratégie Comparée : <http://www.stratisc.org/>
- Padover, Saul. « Wilson's Ideals, Washington », *American Council on Public Affairs*, 1942.
- Sansal, Boualem. « 2084 ». *La fin du monde*, Paris : Gallimard, 2015.

L'aide humanitaire internationale entre principes et géopolitique : approche comparative des imaginaires chinois, américain et belge

Alexandre Piron & Edouard Xia

Introduction

Depuis la fin du XIX^e siècle, quatre principes humanistes et libéraux président à l'aide humanitaire internationale. *Indépendance, impartialité, neutralité et humanité* sont les principes moraux supposés guider les prises de décisions visant à fournir une aide humanitaire solidaire, uniquement basée sur les besoins de terrain. Au début du XXI^e siècle, et surtout depuis l'année 2025, ces principes apparaissent toutefois contestés par deux dynamiques distinctes et contraires : (1) de l'extérieur par des acteurs qui ne reconnaissent pas la priorité donnée à ces principes ; (2) de l'intérieur par des acteurs qui y sont pourtant traditionnellement attachés.

L'on constate dès lors que l'imaginaire historiquement dominant tend à être progressivement remis en cause par de nouveaux imaginaires. Ceux-ci sont guidés par des raisonnements aux fondements de plus en plus politiques, stratégiques, idéologiques ou sécuritaires. Cette évolution n'est certes pas propre à ce domaine. Elle est aussi observable plus globalement, là où le système international libéral est remis en cause par divers acteurs. La notion d'imaginaire dont il est question ici est la représentation qu'un État se fait de son environnement et de sa place en son sein.

Dans le but d'offrir une profondeur d'analyse à cette tension traversant les systèmes international et humanitaire, voici les questions qui baliseront la réflexion au cœur de ce chapitre. Quels sont les imaginaires qui guident la prise de décision des acteurs humanitaires internationaux ? Plus précisément, quel est l'imaginaire sur lequel se base traditionnellement l'aide humanitaire ? Celui-ci aurait-il changé à mesure que se redéfinit le système international ? Ou, au contraire, le système humanitaire international est-il modifié par l'imaginaire des acteurs ?

Pour répondre à ces questions, ce chapitre adoptera une approche internationaliste et comparative, basée sur l'étude des cas états-unien, chinois et belge. Le choix de ces trois États s'explique par la variation dans leurs approches historiques de l'aide humanitaire ainsi que dans leurs ADN de politique étrangère. Ils feront refléter les conséquences à terme sur la politique d'aide humanitaire et ses bénéficiaires sur le terrain. Les données qui fondent l'analyse ont d'une part été collectées en exhumant les budgets nationaux et des financements internationaux (douze des quatorze figures sont inédites). Les données ont d'autre part été créées grâce à une série de six entretiens réalisés auprès d'acteurs de l'aide humanitaire, du secteur gouvernemental (Belgique) ou non (ONG, *think tank*).

La première section, plus historique, posera les bases du courant dit « humaniste » et ses évolutions jusqu'à aujourd'hui. La deuxième section introduira ensuite le premier cas d'étude, les États-Unis, acteur historiquement proche des principes humanitaires mais qui, récemment et particulièrement brutalement depuis la deuxième investiture de Trump, les conteste au profit d'autres raisonnements. La troisième section introduira quant à elle la Chine comme acteur contestant de l'extérieur cet imaginaire traditionnel et qui pourrait tendre à prendre la place que les États-Unis ont décidé de délaisser sur la scène internationale. La quatrième section présentera le troisième et dernier cas d'étude, la Belgique comme acteur oscillant entre idéalisme et *sur-réalisme*. Peu de littérature traite de l'action humanitaire de la Belgique, ce chapitre entend donc fortement y contribuer. Enfin, à l'issue de cette analyse comparative, le chapitre aboutira sur une discussion plus philosophique et plus large concernant les corrélations que l'on peut tirer entre aide humanitaire, politique étrangère, imaginaire et système international.

I. L'aide humanitaire internationale telle qu'imaginée historiquement

Les premières traces de « *l'humanitaire* » remontent à Dioscoride d'Anazarba, un médecin pharmacologue du premier siècle de l'ère chrétienne. Il est considéré comme le premier à avoir offert une médecine *dite* humanitaire sur le champ de bataille. Depuis, et jusqu'au XIX^e siècle, l'humanitaire fut

caractérisé par un courant religieux et intellectuel où l'aide aux plus démunis, la protection des populations civiles et le secours aux victimes d'épidémies ou de catastrophes naturelles guidaient les actions. Le principe éthique fondamental avancé était celui de la *charité* (Ryfman, 2016 ; Manset et al., 2017, p. 87). L'élan humanitaire de cette époque fut alors catégorisé comme « *puriste* » (Manset et al., 2017, p. 87).

A. Le courant humaniste ou humanitaire puriste

Le courant humaniste, également appelé « *humanitarisme classique* », débute donc à la fin du XIX^e siècle. Témoin des horreurs de la guerre, Henry Dunant plaida l'institution d'un cadre juridique international visant à réguler la protection des victimes de conflits armés. La convention de Genève de 1864 fournira un (léger) premier cadre (Hilhorst, 2018, p. 3). Cette convention fut la pierre fondatrice d'une construction successive qui mènera à une structure qualifiée de « *droit international humanitaire* ».

Par la suite et tout au long du XX^e siècle, l'aide humanitaire internationale s'est peu à peu développée, en réponse aux deux guerres mondiales. Des institutions telles que le Programme Alimentaire Mondial ou encore le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés virent en effet le jour dans l'objectif de diminuer la souffrance face aux crises humaines et climatiques. Aux côtés de ces organisations internationales (OI), des acteurs de la société civile prirent aussi part à cette réponse humanitaire en se constituant sous la forme d'organisations non-gouvernementales (ONG). Celles-ci contribuèrent davantage à ce que le paradigme dominant repose sur les quatre principes de base, entérinés par deux résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies de 1946 et 1958 (46/182 et 58/114).

En substance, le *principe d'humanité* signifie qu'une solution doit être trouvée aux souffrances humaines partout où elles se manifestent, en prêtant une attention particulière aux populations les plus vulnérables. Le *principe de neutralité* indique que l'aide humanitaire ne doit favoriser aucun camp lors de conflits armés. Le *principe d'impartialité* implique que l'aide humanitaire doit être octroyée sur la seule base des besoins, sans aucune discrimination. Enfin, le *principe d'indépendance* renvoie au fait que les objectifs humanitaires doivent être détachés d'objectifs économiques ou militaires.

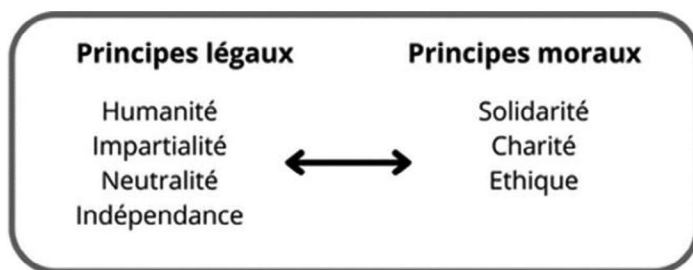


Fig. 1 : Imaginaire historique de l'aide humanitaire international¹.

Il est important de noter que l'éthique des droits humains et l'humanitarisme sont intimement liés aux normes et valeurs de l'ordre international libéral. Celui-ci comprend les droits humains, l'interdépendance économique et la démocratie au sens large. Cet ordre libéral global est composé d'une constellation de règles, de principes et d'institutions incluant un réseau de traités internationaux (*i. e.* Banque mondiale, Fonds Monétaire International) (Omelicheva et Carter, 2024, p. 36).

Aujourd'hui, l'aide humanitaire est un secteur complexe qui fait face à une crise organisationnelle (Piron, 2022, p. 5). Les conflits sont d'une violence inédite et pérenne envers les civils et les acteurs humanitaires de terrain. Ils se couplent en outre avec un nombre grandissant de catastrophes et désastres climatiques (Ryfman, 2016). Or, parallèlement à cette augmentation des crises et de leur importance, les fonds disponibles n'augmentent que discrètement, voir décroissent pour certains acteurs (Mattei, 2014 ; Manset et al., 2017 ; Frennesson et al., 2022). On parle alors de *funding gap*.

¹ Les principes moraux ont été sélectionnés sur la base des travaux de Manset et al., « Repenser le modèle humanitaire : de l'efficience à la résilience », 2017.

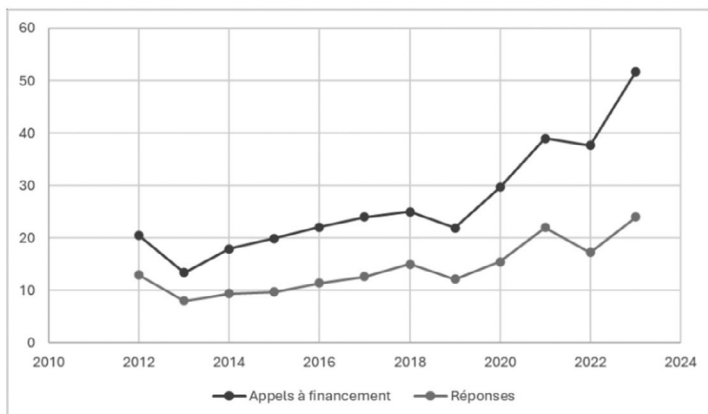


Fig. 2 : Évolution du funding gap mondial en milliards de \$ (2012-2023)².

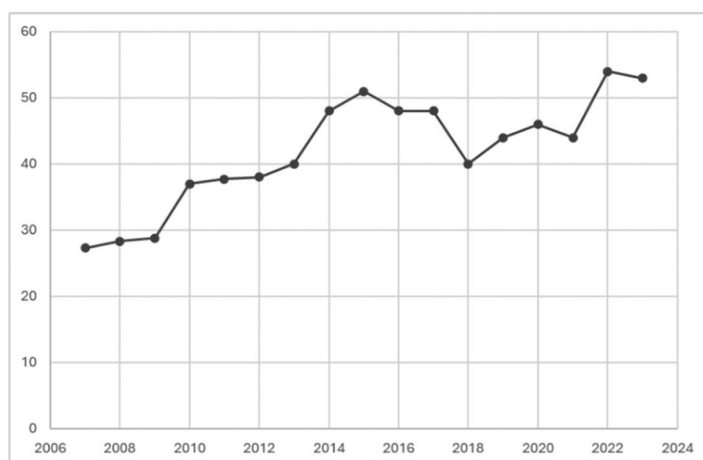


Fig. 3 : Évolution du funding gap mondial en % des financements manquants (2007-2023)³.

² Graphe réalisé sur la base des éléments statistiques recensés par les Overview of Global Humanitarian Response Reports d'OCHA (<https://reliefweb.int/topics/global-humanitarian-overview>).

³ *Ibid.*

B. Les principes humanitaires comme unique moteur décisionnel ?

Depuis les années 1990, le secteur humanitaire international fait également face à une crise principielle où les acteurs, étatiques et non-étatiques, remettent en question les quatre principes fondamentaux (Mattei, 2014, p. 22). En effet, pour certains, le paradigme humaniste ou « *humanitaire puriste* » tend à être contesté par de « *l'humanitaire d'État* », caractérisé par une instrumentalisation politique de l'aide (Manset et al., 2017, p. 86). L'aide devient une extension, un outil pour agir de manière géostratégique (Piron, 2022, p. 16). Les caractéristiques de cet humanitaire d'État sont la stratégie, l'ingérence, l'efficacité et l'efficacité de l'aide ; des balises bien éloignées des principes éthiques et moraux du paradigme humaniste et libéral (Manset et al., 2017, p. 86 ; Piron, 2025).

Cette divergence de l'imaginaire dominant libéral sera analysée ci-après à la lumière des trois cas d'étude. Mais l'analyse comparative ne saurait être comprise sans l'éclairage d'un événement politique majeur. La crise du Covid-19 a exacerbé et fait apparaître au grand jour la remise en cause des principes humanitaires, contestés au profit d'un raisonnement stratégique et politique. La situation a en effet démontré que, face à une crise sanitaire mondiale, des acteurs humanitaires ont privilégié une approche géostratégique plutôt que de respecter les principes internationalement reconnus (Omelicheva et Carter, 2024, p. 16). Cette crise, certes disruptive considérant son envergure, peut en fait être considérée comme le point d'orgue d'une évolution de trente années, avec comme conséquence une mise à l'écart de la solidarité globale et humaine. L'imaginaire de neutralité, impartialité et indépendance est apparu ébranlé face à une crise impactant directement les donateurs internationaux, et non plus uniquement des États tiers. Les deux prochaines sections démontreront l'étendue de l'évolution de cet imaginaire : une modification de l'intérieur par les États-Unis, pays historiquement attaché au paradigme dominant ; une contestation de l'extérieur par la Chine. Une troisième section mettra en évidence le parcours d'un État membre européen faisant face à ces turbulences internationales : la Belgique.

II. Les États-Unis : la modification de l'imaginaire libéral et humaniste par l'intérieur

Il est difficile pour un académique d'écrire sur les évolutions récentes des États-Unis, particulièrement depuis le retour de Trump à la Maison-Blanche en 2025. C'est pour cette raison que cette section restera prudente dans son

analyse et se focalisera sur les principales évolutions ante-Trump II, tout en considérant cet épisode et ses conséquences sur l’imaginaire américain et international dans la conclusion.

Les États-Unis sont un des plus anciens États donateurs, les premières traces remontant à la création même de la République américaine (Irwin, 2018, p. 44). Avant le début du deuxième mandat de Trump et le quasi-démantèlement de USAID, les États-Unis étaient le plus grand donateur, intervenant dans plusieurs régions du globe. En 2024, ils représentaient à eux seuls plus de 40% du financement mondial, loin devant la Commission européenne, classée deuxième avec 9%.

Tableau 1 : Liste des dix principaux donateurs mondiaux en 2024⁴.

Donateurs (ordre décroissant)	Financements (US\$)	% du financement mondial
1. États-Unis	\$9.627.984.723	39,9%
2. Commission européenne	\$2.165.127.082	9,0%
3. Allemagne	\$1.287.523.990	5,3%
4. Royaume-Uni	\$1.219.365.350	5,1%
5. Suède	\$1.205.125.398	5,0%
6. Japon	\$1.095.095.498	4,5%
7. Arabie Saoudite	\$940.989.344	3,9%
8. Suisse	\$561.151.152	2,3%
9. France	\$547.901.848	2,3%
10. Pays-Bas	\$530.651.935	2,2%

Historiquement, les États-Unis ont adopté une approche et une logique universelles de leur aide humanitaire, embrassant les principes de neutralité et d’impartialité. Ces derniers ont d’ailleurs très tôt été inscrits dans la législation nationale afin d’assurer que l’aide humanitaire ne serait jamais dictée par des intérêts et impératifs de politique étrangère (Kevlihan et al., 2014 ; Omelicheva et Carter, 2024, p. 110). Ce raisonnement a encore prévalu les premières décennies du XXI^e siècle avec sa réaffirmation systématique lors des présidences Bush et Obama. Les États-Unis se sont ainsi longtemps érigés comme le principal moteur de l’imaginaire humaniste et libéral. Cette logique tendait néanmoins à être remise en cause par les

⁴ Figure fondée sur les chiffres recensés par OCHA et le Financial Tracking System.

États-Unis eux-mêmes, passant vers une logique plus géoéconomique et géostratégique.

Ce changement de paradigme apparaît dès le début des années 1990, avec la période post-Guerre froide. Les premières incursions géopolitiques et géoéconomiques dans l'aide humanitaire américaine apparurent en effet dans les missions conjointes entre militaires et acteurs humanitaires, notamment dans les pays de l'espace post-soviétique (*Ibid.*, p. 114). Les impératifs moraux et éthiques (imaginaire libéral) n'eurent ainsi pas toujours la priorité sur le terrain. Cette situation fut entérinée par plusieurs réformes administratives (1993 et 2001) qui contribuèrent à détériorer la relative indépendance de la politique d'aide humanitaire américaine. La situation révèle un changement institutionnel résultant d'une modification de l'imaginaire basé sur une vision nouvelle des intérêts états-uniens.

À cette époque, ce dernier s'est en effet rapproché de l'imaginaire et des impératifs de la politique d'aide au développement que sont la promotion de la démocratie, d'une approche néo-libérale et des intérêts nationaux américains (*Ibid.*). En d'autres termes, la politique d'aide humanitaire américaine s'est peu à peu « *développementalisée* »⁵ ; elle a élargi son champ d'action en adoptant des tâches plus politiques et à plus long terme. Cette *developmentalisation* compromet les principes de neutralité, d'impartialité et même d'indépendance, car elle implique souvent une collaboration plus étroite avec les gouvernements (Dany, 2015, p. 6).

Ce passage de l'aide humanitaire vers des logiques plus politiques et néo-libérales s'est présenté lors des deux présidences américaines précédentes. Tant la présidence républicaine de Trump I pour des raisons néo-libérales que la présidence démocrate de Biden suivant un raisonnement idéologique ont utilisé les politiques d'aides au développement et humanitaire à d'autres fins. Ce fut notamment le cas des politiques régionales et bilatérales en Afrique, Eurasie et Amérique latine dans le but de contrecarrer la présence grandissante de la Chine, perçue comme menaçant les intérêts nationaux américains (Omelicheva et Carter, 2024, p. 118).

⁵ Terme issu du concept de « *developmentalisation* » de Charlotte Dany (2015).

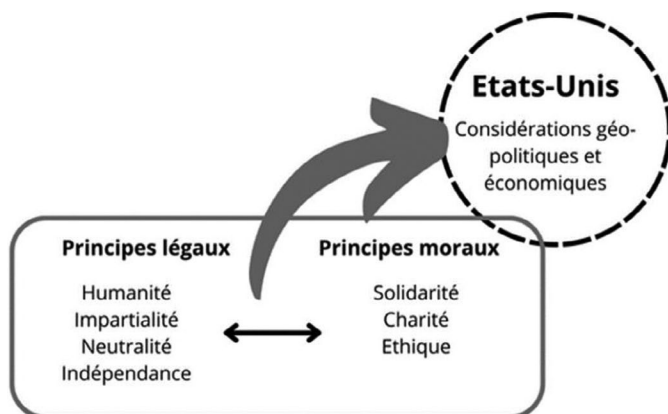


Fig. 4 : Imaginaire contemporain de la politique humanitaire des États-Unis.

Ce nouvel imaginaire de la politique humanitaire des États-Unis, à savoir une distanciation progressive du respect des quatre principes légaux vers des considérations plus politiques, s'est particulièrement illustré avec la crise sanitaire mondiale du Covid-19. C'est en effet lors de cette crise mondiale que la solidarité américaine, historiquement attachée aux principes légaux et moraux, fut le plus grandement mise sous pression.

Il serait erroné d'avancer que les États-Unis ont uniquement privilégié des pays alliés ou géographiquement proches de leurs frontières. Le gouvernement américain a en effet largement distribué des moyens matériels et financiers aux pays dans le besoin, allant de l'Italie au Yémen, jusqu'au Cambodge (*Ibid.*, p. 123). Le gouvernement américain a d'ailleurs travaillé étroitement avec des acteurs et agences humanitaires pour répondre aux besoins liés à la pandémie. Néanmoins, par manque de moyens et d'une solution globale pour une distribution effective respectant les principes d'impartialité et d'humanité, le gouvernement américain a favorisé une approche comparable à celle de son aide au développement. Le gouvernement a de fait privilégié, en termes d'importance dans les moyens transmis, des pays avec un score démocratique plus élevé. Il a aussi apporté en priorité une forte aide humanitaire aux pays considérés comme alliés historiques ainsi que les pays exprimant une proximité avec la politique étrangère américaine (*Ibid.*, p. 130)⁶.

⁶ Cette proximité a été calculée et analysée par Omelicheva & Carter selon les votes historiques à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Nous pouvons donc constater que la politique d'aide humanitaire américaine, ainsi que son imaginaire historique libéral et puriste, tend à être mise sous pression par d'autres intérêts ou considérations. Les intérêts géostratégiques contestent ainsi les principes moraux et éthiques. Le changement de paradigme opéré peut être expliqué par deux courants : l'un interne et l'autre externe. Le premier, causé par un rapprochement de l'aide humanitaire et l'aide au développement, est illustré par des réformes administratives. Le deuxième courant, externe, émerge de l'arrivée d'acteurs rivalisant avec les États-Unis. Les interventions chinoises en Afrique, Eurasie ou Amérique latine s'accroissent et modifient l'équilibre. Le gouvernement américain semble alors instrumentaliser son aide, en ce compris humanitaire, afin de rivaliser avec cet acteur étatique et protéger ses intérêts nationaux. Il est néanmoins opportun de se demander si les récents événements aux États-Unis avec le quasi-démantèlement de USAID par Trump ne constituent pas une pierre supplémentaire et plus haute à cette évolution, dépassant de loin les conséquences du Covid-19 sur le système humanitaire. Seul le temps fournira les réponses mais il est d'ores et déjà clair que les décisions récentes du gouvernement américain, privilégiant le « *America first* » risquent de laisser des traces importantes et potentiellement indélébiles sur l'imaginaire américain et celui du système international plus généralement.

III. La Chine : la contestation de l'imaginaire libéral et humaniste par l'extérieur

Pour des raisons historiques, politiques et idéologiques, la Chine qualifie l'ensemble de ses donations « *d'aide étrangère* » (对外援助 [Duìwài yuánzhù]), mêlant ainsi aide humanitaire et aide au développement sous le même libellé. Selon les autorités chinoises, l'appellation agréée de « *donateur-bénéficiaire* » symboliserait une relation hiérarchique et inégale, dominée par le système international libéral sous l'égide des Nations Unies et des États-Unis. Elle serait représentative des dynamiques post-coloniales où les gouvernements capitalistes ont tiré profit des pays en voie de développement (*Ibid.*, p. 42). Suivant ce raisonnement, le gouvernement chinois se positionne alors plutôt comme *fournisseur* dans un partenariat *Sud-Sud*.

La confusion opérée par le vocable *d'aide étrangère* rend difficile la quantification et l'identification de l'aide humanitaire chinoise. Une difficulté exacerbée par l'opacité et l'absence de communication des autorités chinoises au « *Financial Tracking Service* » (FTS), le système de traçage des dépenses annuelles des

Nations Unies. La Chine n'est en effet pas membre du Development Assistance Committee (DAC). Il est nonobstant possible d'analyser l'aide humanitaire chinoise à la lumière des principes et intérêts propres à l'imaginaire de son gouvernement. Il est également possible de retracer la rapide évolution des montants et destinations des fonds chinois des vingt dernières années grâce aux études existantes, en complément des quelques statistiques relevées par le FTS.

Durant la période 2000-2009, le montant moyen annuel de la contribution chinoise en matière d'aide humanitaire s'élevait aux alentours de 9,48 millions de dollars américains. Les dix années qui suivirent, le montant moyen s'est élevé à 43,8 millions, soit près de cinq fois plus (*Ibid.*). Cette croissance indique d'une part que les aides étrangères chinoises sont concomitantes à l'augmentation du PIB chinois (Murphy, 2022, p. 172). La variation peut d'autre part être expliquée par la survenance d'événements internationaux. Comme l'illustre la figure 6, la Chine choisit en effet d'intervenir ponctuellement et de manière significative selon des crises bien identifiées. C'est le cas du tsunami asiatique (2004-2005), de la sécheresse dans la corne de l'Afrique (2010-2011), de la pandémie d'Ebola en Afrique (2014), et de la crise Covid-19 (2020). Le pic de financement identifié en 2017 ne semble toutefois pas répondre à une crise. Une lecture politique pourrait suggérer un lien avec l'arrivée au pouvoir du Président Trump et avec la volonté de profiter du repli américain pour promouvoir une position chinoise plus assertive dans le système international. Une hypothèse qui semble se préciser en 2025 suite au retrait de USAID.

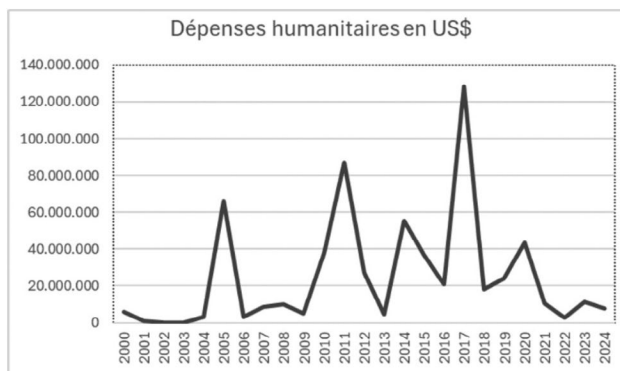


Fig. 5 : Évolution de l'aide humanitaire chinoise (2000-2024)⁷.

⁷ Graphé basé sur les chiffres du FTS.

A. Déterminants de la politique humanitaire chinoise

La place centrale qu'occupe le gouvernement constitue la principale caractéristique de la politique humanitaire chinoise. En effet, cet humanitarisme stato-centré passe avant tout par une approche de gouvernement à gouvernement, priorisant les relations bilatérales entre les autorités chinoises et les pays tiers. Une des grandes conséquences de cette approche est, comme le suggère la figure 7, l'absence des acteurs de la société civile, notamment les ONG.

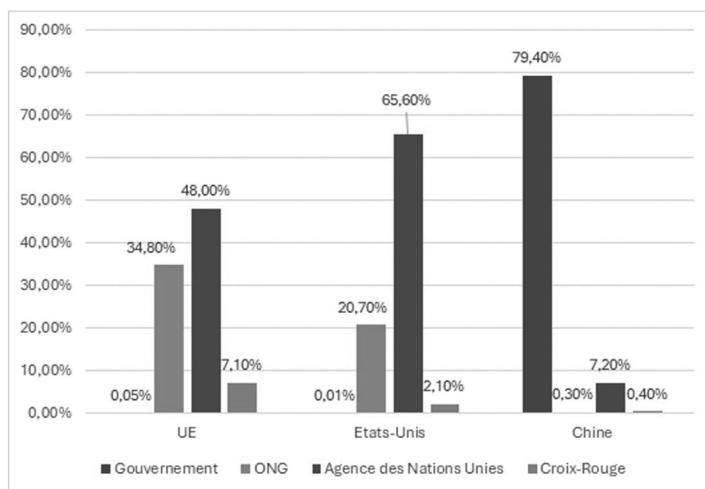


Fig. 6 : Proportion d'aide humanitaire dépensée par type de bénéficiaire⁸.

Très succinctement, l'origine de cette approche stato-centrée peut être retracée dans la longue civilisation chinoise. L'imaginaire chinois de la gestion de crise s'ancre sur les récits du troisième millénaire *a.c.n* mentionnant d'importantes et dévastatrices inondations qui ravagèrent le territoire. L'intervention d'une figure centrale, Yu le Grand (大禹 [Dà yǔ]), s'avéra nécessaire pour mitiger la crise (Yang et al., 2005). Cet imaginaire d'un pôle central dans la gestion des crises fut ensuite renforcé dans les traditions confucéenne et taoïste. Selon leurs prescrits, le gouvernement doit placer le peuple et sa protection avant

⁸ Reproduit à partir du travail de Zhang (2023).

toute chose. Et, selon cet imaginaire, ce n'est qu'en unifiant le peuple derrière un gouvernement central que la réponse peut être efficace (Omelicheva et Carter, 2024, p. 49-50 ; Teitt, 2013, p. 3).

Enfin, les mouvements socialiste et communiste du siècle dernier entérinèrent cette idée du gouvernement comme seul acteur moral légitime offrant protection aux peuples. C'est en fait l'action dans le domaine humanitaire qui *légitime moralement l'existence du gouvernement*. Les individus y sont les sujets politiques de l'autorité centrale, une idée de l'ordonnancement social en contradiction directe avec l'imaginaire de l'ordre libéral qui, lui, place les individus comme une *finalité morale* devant être protégés (*Ibid.*). La philosophie politique chinoise attribue en fait au gouvernement dans son ensemble les conséquences d'une éventuelle défaillance dans sa mission de protection du peuple qu'il gouverne, tandis que la philosophie politique occidentale se concentre sur la figure individuelle, dissociant la légitimité du chef de l'État de celle de son gouvernement.

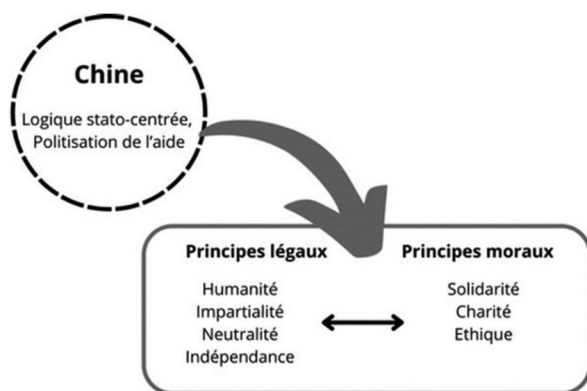


Fig. 7 : Imaginaire contemporain de la politique humanitaire de la Chine.

Cette approche stato-centrée va à l'encontre de ce que le système international humanitaire prône : c'est-à-dire l'importance des acteurs de la société civile, tels que les ONG. En effet, ces dernières sont centrales dans la réponse aux crises humanitaires, garantissant l'acheminement de l'aide aux populations. Elles sont souvent les derniers acteurs humanitaires à avoir accès au terrain lorsque les acteurs politiques sont repoussés par les belligérants. Finalement,

les ONG garantissent une relative neutralité et impartialité dans la distribution de l'aide là où les gouvernements étatiques tendent à mettre en avant leurs intérêts géostratégiques (Irrera, 2018).

B. Win-win oriented ou purement humaniste ?

Une question demeure dans l'analyse qui nous occupe : la Chine perçoit-elle son aide humanitaire comme un instrument au service de sa politique étrangère ? Ou bien son imaginaire humaniste concurrençant celui de l'ordre libéral ne viserait-il pas la même finalité, usant simplement d'autres moyens ? En d'autres termes, la Chine est-elle à l'image de sa politique de développement, *win-win oriented*, ou serait-elle au service de l'humain comme le suggèrent les discours officiels ?

S'il est évident qu'elle priorise la collaboration et le financement bilatéral, promouvant ainsi le rôle central des gouvernements, la Chine apparaît également favorable aux principes de non-ingérence et de souveraineté étatique. Les autorités chinoises prônent l'efficacité par des interventions bilatérales rapides sur le terrain, positionnant ainsi le pays dans le débat du *funding gap* qui agite le monde de l'aide humanitaire internationale. Cette efficacité n'est néanmoins pas toujours garantie. L'aide peut, par exemple, ne jamais atteindre la population ciblée lorsqu'un gouvernement bénéficiaire ne veut ou ne peut pas la distribuer. Cet écueil est renforcé lorsque les gouvernements bénéficiaires sont atteints par divers niveaux de corruption. La dépendance excessive de la Chine à l'égard de l'approche de gouvernement à gouvernement accentue en outre le problème de la répartition des ressources. De même, *l'absence de participation d'ONG* peut également nuire à la qualité de l'aide fournie.

Ce tableau d'une efficacité incertaine doit cependant être nuancé par de récentes études sur l'impact positif des aides étrangères chinoises dans leur ensemble. Quoique la distinction entre aide humanitaire et aide au développement reste floue, ces études soulignent en effet les vertus de l'approche *win-win* dans la croissance des pays bénéficiaires (Wolf et al., 2013, p. 24 ; Dreher et al., 2017). Notons par ailleurs que l'imaginaire chinois en matière d'aide humanitaire ne peut être dissocié de celui de l'aide au développement. Il existe en fait une claire interdépendance entre ces deux instruments, suggérant une politisation importante de l'aide humanitaire chinoise. L'aide étrangère est ainsi intimement liée à l'évolution de la politique domestique.

La Chine a en effet développé son programme dès 1949, devenant donateur net alors même que la République populaire naissante recevait elle-même des aides au développement (Murphy, 2022, p. 172). Durant la Guerre froide, les motivations géopolitiques de soutien aux causes anti-impérialistes et de quête de reconnaissance internationale sont au cœur de l'élaboration des aides étrangères (Wenting, 2024). Les réformes économiques du Président Deng Xiaoping réduisirent ensuite la portée de la politique maoïste révolutionnaire insufflée dans l'aide étrangère (Strange, 2024, p. 8-12). L'après-Guerre froide marque enfin un tournant vers les intérêts économiques, avec une emphase notable sur la sécurité de l'approvisionnement des ressources et la construction d'infrastructures à l'étranger (*Ibid.*).

Depuis 2018 et la création de la *China International Development Cooperation Agency* (CIDCA), l'aide étrangère semble largement dépendante de considérations de politique étrangère. Chen (2024, p. 102-138) relève même une stratégie d'opposition aux objectifs étrangers dans le domaine du commerce extérieur. Le principal objectif de CIDCA consiste à « *renforcer l'efficacité de l'aide en tant qu'instrument clé de politique étrangère, améliorer sa planification stratégique et sa coordination globale, centraliser sa gestion, réformer ses modalités d'octroi et mieux servir la diplomatie globale de la Chine ainsi que la construction de la BRI* » (Wang, 2018)⁹. Nous sommes dans ce qui a de plus central à l'humanaire d'État développé par Manset et al. (2017) : l'aide étant un instrument de la politique, un outil géostratégique.

Surtout, l'aide étrangère semble-t-elle dorénavant faire partie intégrante de l'imaginaire chinois d'un ordre mondial profitable à tous. Pékin ne se présente-t-il pas comme le « Champion du Sud Global » ? Comme le montre la figure 9, la Chine a en effet été jusqu'à créer un nouveau logo « *pour mieux démontrer le concept d'aide étrangère du pays, faire connaître l'efficacité de son travail et promouvoir la construction d'une communauté de destin pour l'humanité* » (CIDCA, 2024). Cette quête d'intérêt mutuel¹⁰ apparaît dès lors comme un principe du processus de décision du financement de l'aide humanitaire.

⁹ Traduction libre du quotidien 人民网 reprenant un passage de la quatrième séance plénière de la première session de la 13^e Assemblée populaire nationale.

¹⁰ Il s'agit de l'imaginaire d'une communauté de destin pour l'humanité (人类命运共同体 [Rénlèi mìngyùn gòngtóngtǐ]) initiée par le Président Hu Jintao en 2012.



Fig. 8 : Logo de l'aide étrangère chinoise depuis 2019.

La relation avec les pays partenaires de la *Belt and Road Initiative (BRI)* en est l'illustration (Lynch et al., 2020). En effet, lors de la crise Covid-19, l'aide humanitaire chinoise fut principalement envoyée aux signataires de l'accord de partenariat avec la Chine dans le cadre de la BRI (Gong, 2021 ; Omelicheva et Carter, 2024). Cette initiative, appelée *Health Silk Road*, trouve son explication dans la quête de situations *win-win* : si le pays bénéficiaire se développe, la Chine y gagnera dans le futur. La Chine se présentant elle-même comme un pays en voie de développement, l'aide fournie doit pouvoir entraîner un bénéfice réciproque (Rudyak, 2019).

La Chine tend ainsi à investir plus fréquemment et de manière significative lorsqu'elle perçoit une opportunité de développement économique, politique ou militaire chez un partenaire gouvernemental (Chen, 2021 ; Omelicheva et Carter, 2024, p. 5). L'aide comme outil géostratégique chinois est parallèlement fondée sur une mécanique d'attribution de récompenses à ceux qui soutiennent la politique étrangère chinoise. Ce fut notamment le cas avec les pays soutenant (ou du moins ne critiquant pas) le principe du *One China* (Hanson, 2008 ; Omelicheva et Carter, 2024, p. 74). À l'inverse, Omelicheva et Carter relèvent que les pays critiquant la gestion du Covid-19 ou la question ouïghoure recevraient une fraction moins grande de l'aide humanitaire chinoise. D'autres ne recevront aucune aide.

L'imaginaire chinois de l'aide humanitaire, intrinsèquement lié à l'imaginaire de l'aide au développement et plus largement à celui d'un ordre mondial sinocentré, se fonde donc sur une approche *win-win* d'un développement global. Conformément à son imaginaire traditionnel, la Chine

semble également se positionner comme l'acteur moral à qui incombe la protection du peuple. L'aide humanitaire apparaît en définitive à la croisée d'une politique étrangère révisionniste et d'impératifs humanistes que l'on ne pourrait dès lors ni qualifier de *puriste* ni d'*humanitaire d'État*. L'imaginaire chinois indique surtout une contestation de l'imaginaire libéral dominant le système onusien de l'aide humanitaire internationale, promu par le rival systémique états-unien, au profit de son intérêt national et sa politique étrangère. Avec le retrait américain pressenti de la scène internationale et humanitaire, la Chine pourrait être tentée de prendre la place vacante, ce qui aurait comme conséquence un affaiblissement de l'approche principielle.

IV. La Belgique : entre idéalisme et (sur)réalisme

Quelle approche de l'aide humanitaire internationale la Belgique adopte-t-elle ? Pays au cœur de l'Union européenne, durablement multilatérale, la Belgique épouse-t-elle les changements de fond à l'œuvre dans le système international ? Se destine-t-elle, comme la Chine, à contester l'imaginaire libéral et humaniste de l'extérieur ? Ou, au contraire, adopte-elle, comme les États-Unis, une vision consistant à modifier l'imaginaire de l'intérieur ? En d'autres termes, l'approche humanitaire belge est-elle cohérente vis-à-vis de sa politique étrangère ou marque-t-elle une adaptation, voire une rupture, concomitante aux turbulences contemporaines ?

A. L'approche humanitaire belge est principielle

La première base légale régissant ce qui était encore appelé « *l'aide d'urgence* » belge date de 1995. Puisque l'on traite d'imaginaire, il est intéressant de noter que le libellé de l'Arrêté royal du 6 avril 1995 relatif à l'octroi de l'aide d'urgence en faveur des pays en voie de développement ne fait alors nullement mention de *principe* ou de *devoir moral*. Tout au plus, le rapport au Roi dans lequel est exposée la *ratio legis* se contente-t-il de définir l'aide d'urgence comme une assistance « *de l'immédiat* » pour laquelle « *le caractère humanitaire des secours est primordial* » (De Rycke, 1995, p. 25440). L'Arrêté royal du 19 novembre 1996 n'en dira pas plus, se limitant à abroger ou modifier quelques éléments techniques.

Plus de deux décennies plus tard, la Belgique suivit la tendance, notamment européenne, et marque une évolution dans son Arrêté royal du 19 avril 2014 relatif à l'aide humanitaire : désormais, le pays respectera une approche « *fondée sur des principes* ». Dans son rapport au Roi, le Ministre de la coopération au développement de l'époque, Jean-Pascal Labille, amplifie la posture en indiquant que l'aide humanitaire « *relève d'un impératif moral* » (Labille, 2014, p. 36541), et d'inscrire dans la stratégie nationale de 2014 qu'il est « *l'expression fondamentale de la valeur universelle qu'est la solidarité entre les peuples* » (SPF Affaires étrangères, 2014, p. 11). Cette stratégie entérine ainsi l'approche principale basée sur le droit humanitaire, les principes et bonnes pratiques du *Good Humanitarian Donorship* de 2003 et le *Consensus européen* de 2007 (*Ibid.*, p. 3).

Depuis lors, la Belgique respecte trois impératifs lorsqu'il s'agit de déterminer son champ d'action humanitaire : (1) les gouvernements nationaux et les pouvoirs locaux sont les premiers responsables de l'aide humanitaire (*Primary responsibility of States*), (2) les financements se font sur la base des besoins et du degré de vulnérabilité des populations touchées (*Needs-based*) et (3) l'action ne peut causer davantage de dégâts et de souffrances (*First do no harm*). Ces impératifs résultent de l'observation des quatre principes humanitaires (humanité, impartialité, neutralité et indépendance)¹¹, principes que la Belgique choisit de respecter dans leur ensemble, dépassant de ce fait le cadre européen qui, lui, remisa progressivement le principe d'indépendance aux termes de l'article 214, § 2 du Traité de fonctionnement de l'UE (Van Elsuwege et al., 2016). En 2020, la Belgique se fait même le champion du DIH et de l'approche principale lors de son sixième mandat de membre non-permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, puis en présidant le Comité exécutif de UNHCR (Xia, 2024b, p. 93).

B. L'approche humanitaire belge est principalement multilatérale

L'aide humanitaire belge est à l'image du reste de sa politique étrangère : elle s'inscrit dans le soutien aux institutions multilatérales pour et au sein de l'UE. L'approche du pays est ainsi principalement articulée autour du système

¹¹ Art. 29 de la Loi du 19 mars 2013 relative à la Coopération au Développement.

européen et onusien de l'aide humanitaire, coordonnée par la DG ECHO (Commission européenne) et OCHA (Nations unies), et mise en œuvre par une foule d'agences et ONG internationales. La majeure partie du budget est en conséquence alloué d'une part à du *core funding* et d'autre part à des *fonds flexibles*.

Le *core funding* (financement aux ressources générales) est une contribution aux organisations humanitaires internationales, destinée aux besoins de base *unearmarked* (non affectés) des organisations concernées. Ils garantissent la finançabilité à long terme et le fonctionnement des organisations. Les *fonds flexibles* sont quant à eux des fonds humanitaires internationaux dont la gestion commune (*pooled funds*) est placée sous le contrôle d'une ou plusieurs organisations internationales et qui sont destinés à permettre un financement commun. La Belgique soutient deux types de fonds flexibles : les fonds mondiaux dont les contributions ne sont pas déjà affectées à une situation particulière, et les fonds pays, gérés par OCHA, dont les contributions se font au niveau d'un pays donné.

Le soutien belge aux institutions multilatérales est le résultat d'une contrainte de capacités. En 2024, avant la prise de fonction du nouveau gouvernement et la disparition du Ministre de tutelle de la DGD¹², ce sont treize personnes qui composent l'équipe humanitaire aux Affaires étrangères. Un nombre qui ne permet pas de suivre les besoins dans le monde ou d'évaluer chaque pan de l'aide qu'apporterait directement la Belgique si elle ne mutualisait pas son financement. Les *peer review* du DAC alertent d'ailleurs depuis 2010 quant aux risques résultant du fossé créé entre l'augmentation des budgets humanitaires belges et les ressources humaines déployées (OCDE, 2010, p. 22).

En substance, les budgets belges ont grandement augmenté ces vingt-cinq dernières années, comme en atteste la figure 10. Cette évolution suit en fait l'accroissement du *funding gap*, indiquant par là le souci de porter une part du fardeau mondial.

Le budget belge illustré dans les figures 11 et 12 montre bien la nette volonté de soutenir le système onusien. Le pays figure régulièrement dans le top 20 des États donateurs depuis 2014, approchant à lui seul 1% des contributions mondiales (Belgian Presidency, 2024, p. 5). La souscription à une approche

¹² Bureau en charge des politiques d'aide au développement et humanitaire.

multilatérale de l'aide humanitaire s'est d'ailleurs récemment observée dans le vif et rapide soutien à UNRWA, sous les feux des retombées du 7 octobre 2023.

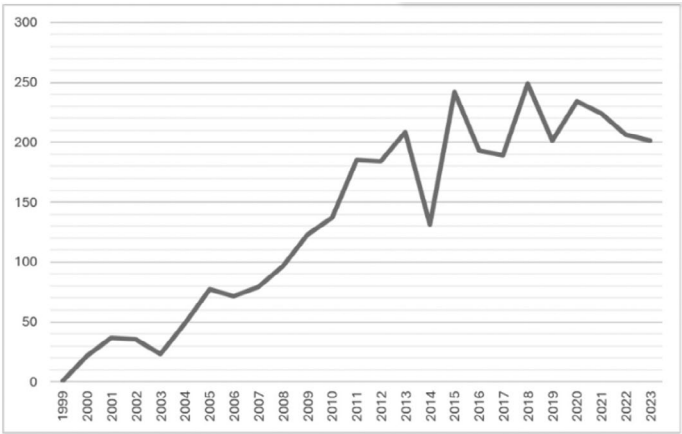


Fig. 9 : Évolution de l'aide humanitaire belge en millions de \$ (1999-2023)¹³.

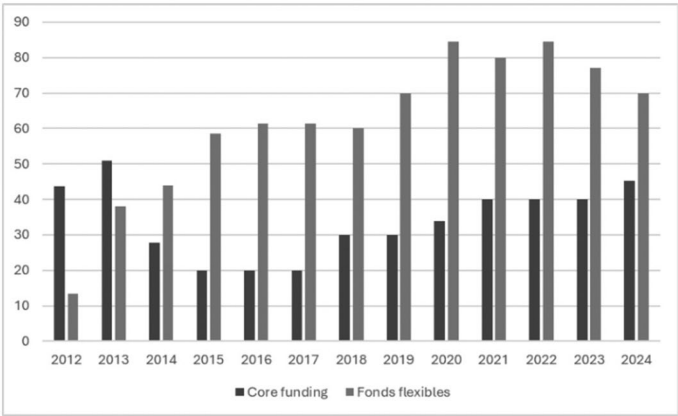


Fig. 10 : Évolution du core funding et des fonds flexibles en millions de € (2012-2024)¹⁴.

¹³ Graphe réalisé sur la base des éléments statistiques recensés par le Financial Tracking Service d'OCHA.

¹⁴ *Ibid.*

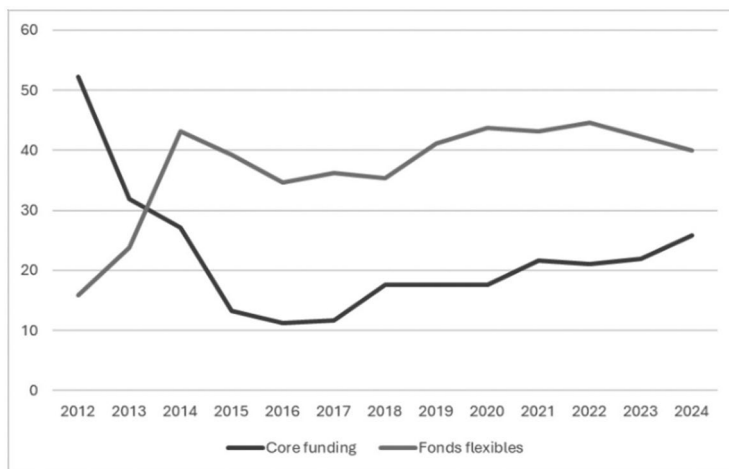


Fig. 11 : Évolution du core funding et des fonds flexibles, pris séparément, en % du budget total (2012-2024)¹⁵.

C. L'aide humanitaire belge montre-t-elle des signes de politisation ?

L'État belge, quoi qu'adoptant une approche principielle, n'est pas un acteur neutre. Son rôle est en effet intrinsèquement politique : il traduit en action la vision du monde de la société qu'il représente. L'aide humanitaire belge montre alors plusieurs signes de politisation.

Du point de vue de son approche multilatérale, les financements *unearmarked* de la Belgique poursuivent un net objectif de politique étrangère. Il n'est ici pas nécessairement question d'une quête d'influence ou de multiplication de puissance toute réaliste, mais bien de participer au processus de décision des affaires globales. Ainsi, faire du *core funding* permet d'accéder aux *boards* des agences onusiennes, une posture assumée aux Affaires étrangères pour s'assurer que les terrains jugés prioritaires ne soient pas oubliés¹⁶. Les priorités politiques belges font généralement l'objet des financements dits *earmarked* qui résultent d'un degré d'autonomie et d'intérêt plus élevé. La Belgique montre alors certains accents stratégiques, ciblés, et n'est plus simplement

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Entretien anonyme avec un membre de la Coopération au développement belge, Bruxelles, janvier 2024.

suiveuse des analyses des grands bailleurs de fonds comme OCHA, USAID ou la DG ECHO¹⁷.

Les priorités politiques sont d'abord géographiques. Profitant de son expertise de terrain, produit de l'histoire, la Belgique concentre son action sur la région des Grands Lacs, la région du Sahel et les Territoires palestiniens occupés. Mais si l'on pourrait croire à une claire politisation de l'aide humanitaire, surtout en ce qui concerne la RDC, la réalité semble être plus nuancée. Les programmes et projets belges sont des réponses à des crises oubliées ou clairement sous-financées, comme la situation au Kivu. En priorisant ces terrains aux affinités historiques, la Belgique prendrait ainsi sa part du *burden-sharing* global¹⁸.

Dans le cas belge, la perception de politisation survient toutefois plus fortement lorsque le pays choisit de porter son action dans des crises liées à l'actualité, comme ce fut le cas en Afghanistan, en Éthiopie, au Yémen, en Syrie, en Ukraine ou au Liban. La nature même de ces crises (lutte contre le terrorisme, déplacement de personnes, opérations militaires de grande envergure) place alors l'aide sous le feu des projecteurs.

Au-delà de leurs spécificités géographiques, les priorités politiques sont ensuite thématiques. Ce sont l'aide alimentaire et la relance de l'agriculture, la protection couplée à une attention spéciale aux besoins des enfants, la santé de base, sexuelle et reproductive, la logistique humanitaire coordonnée, la préparation aux catastrophes, et l'intégration transversale des questions de genre. Ces thèmes ne semblent pas sujets à la politisation et constituent la principale cible des financements directs. Au niveau diplomatique, l'approche multilatérale semble en fait ne conférer que peu de poids dans les relations que la Belgique entretient avec ses homologues. Les gouvernements locaux perçoivent en effet moins facilement l'origine d'une aide lorsqu'elle provient d'un fonds international que lorsqu'elle se transmet directement de représentant national à représentant national. Un narratif que les postes diplomatiques belges tentent bien de construire, sans franc succès jusqu'à présent¹⁹.

En définitive, l'aide humanitaire belge de ces trente dernières années montre quelques indices de connotation politique. Ceux-ci résultent bien

¹⁷ Entretien anonyme avec un membre de la cellule belge d'une ONG humanitaire internationale, Bruxelles, octobre 2024.

¹⁸ Entretien anonyme avec des praticiens belges de l'aide humanitaire, Bruxelles, octobre 2024.

¹⁹ *Ibid.*

souvent de la priorisation due à des contraintes de ressources et de capacités. Néanmoins, la connotation politique de l'aide humanitaire belge n'engendre pas pour autant sa claire politisation, et encore moins *a fortiori* sa géopolitisation. Il semble que l'imaginaire belge, fortement ancré dans la solidarité principielle, demeure malgré les récents ajustements. Ceci pourrait cependant changer avec l'approche du nouveau gouvernement Arizona. En effet, le nouvel accord promeut une approche 3D omniprésente (coopération au développement, diplomatie et défense), établissant une position utilitaire sur l'aide humanitaire. Le gouvernement fusionne également les politiques de développement et des affaires étrangères, laissant la compétence de coopération (dans laquelle s'inscrit l'aide humanitaire) sans représentant de haut niveau. Enfin, d'importantes réductions du budget global de la DGD, allant jusqu'à 25%, ont été annoncées²⁰. Dans l'ensemble, la nouvelle coalition semble vouloir rééquilibrer la balance en faveur de la promotion de la sécurité et des intérêts nationaux plutôt qu'en faveur de la coopération au développement et de l'aide humanitaire en temps de crise. Il est encore trop tôt, tout comme avec les États-Unis, de se prononcer dans ce sens, mais la Belgique semble suivre la tendance impulsée par l'UE plutôt que de renouer avec l'humanitaire puriste. Effectivement, le nombre réduit de l'équipe humanitaire ne pourrait probablement pas s'opposer à un revirement politique amené par la vision contradictoire d'un nouveau ministre²¹.

D. La Belgique, acteur du *statu quo*

L'aide humanitaire est remise en question au fur et à mesure que les crises se complexifient. L'accroissement du *funding gap* soulève les critiques sur la légitimité et la relative efficacité du système onusien de financement. Dans cette dynamique, la Belgique émerge comme un acteur du *statu quo*, une posture défensive qui n'est pas sans rappeler les fondamentaux de sa politique étrangère. Loyale partisane du système en place, la Belgique le défend tour à tour par conviction (approche principielle), par nécessité (fonds mondiaux et flexibles) et par manque de ressources et contraintes de capacité.

Dans cette lecture, les indices de politisation relevés n'indiqueraient rien somme toute de plus qu'une entreprise de priorisation, sinon forcée du moins

²⁰ Accord Fédéral 2025-2029, 21 janvier 2025, p. 197.

²¹ Entretien anonyme avec un membre de la cellule belge d'une ONG humanitaire internationale, Bruxelles, octobre 2024.

routinière, d'une expertise politique des terrains sous-financés ou oubliés. Les accents propres seraient alors une manière de différencier efficacement l'aide humanitaire belge du cadre multilatéral (*Consensus européen et Grand Humanitarian Donorship*) dans lequel elle s'inscrit.

Constituant en 2022 7,5% de l'aide publique au développement et 15% du budget de la Coopération au développement²², l'aide humanitaire belge répondrait alors à un imaginaire libéral, oscillant entre idéalisme moral et (sur)réalisme : le pays semble en effet approfondir son ancrage multilatéral, à contre-courant des dynamiques mondiale et *a fortiori* européenne, en accord avec une vision (sur)réaliste des considérants de sa politique étrangère. Une vision qui finira inévitablement par se heurter aux changements à l'œuvre dans le cadre européen, mais également international, dans lequel s'insère la Belgique²³. Des premiers signes de cette tension peuvent être observés dans le nouvel accord gouvernemental de 2025.

V. Imaginaires et système(s)

Déduire des corrélations entre objets d'étude est hasardeux, d'autant plus lorsque l'on traite de notions abstraites comme l'imaginaire des États. Une manière de réduire la part d'approximation consiste à pouvoir observer concrètement l'objet d'étude. Il est alors question d'échelle. À cet égard, l'étude du cas belge offre à l'analyste un regard « à taille humaine » bienvenu.

Considérant que l'imaginaire d'un État – *c'est-à-dire la représentation qu'il se fait de son environnement et de sa place en son sein – apparaît dans sa politique étrangère – c'est-à-dire son action sur et dans cet environnement* – nous pourrions alors identifier les bases fondamentales de son imaginaire en analysant sa politique étrangère. Nous fondant sur les liens identifiés entre intérêts, imaginaires et institutions nationales (Palier et Surel, 2005), nous pourrions ensuite tirer d'éventuelles conclusions quant à l'impact de l'aide humanitaire sur l'imaginaire étatique en observant le degré de variation par rapport à l'ADN

²² Chiffres calculés sur la base des données extraites de SPF Affaires étrangères, 2023b.

²³ Entretien anonyme avec un ancien directeur de la Commission européenne en charge des opérations et politiques d'aide humanitaire, Bruxelles, novembre 2024. L'article 214, § 1 du TFUE indique en effet clairement que « les actions de l'Union dans le domaine de l'aide humanitaire sont menées dans le cadre des principes et objectifs de l'action extérieure de l'Union », une position entérinée par la Commission géopolitique de von der Leyen.

national de politique étrangère. Nous pourrions enfin identifier d'éventuels effets modulateurs entre l'imaginaire et le système international en observant l'écart entre politique étrangère et tendance systémique de l'aide humanitaire internationale.

Nous le concédons volontiers, ce syllogisme en cascade part du présupposé qu'un imaginaire national peut influencer sur le système international. Un tel impact pourrait tout à fait être fortuit, et serait sans doute amplifié par la puissance étatique. Mais si *cum hoc sed non propter hoc*, l'exercice a le mérite de faire émerger, quoi que maladroitement, la question de savoir si l'évolution contemporaine de l'aide humanitaire participe d'un mouvement de fond concomitant aux dynamiques du XXI^e siècle ou si, au contraire, les États ajustent leur philosophie humanitaire à leur environnement mondialisé. Sans doute la réponse se situe-t-elle entre les deux, et surtout dépend-t-elle des États.

Pareille entreprise est certes plus aisée avec un cas d'étude comme la Belgique, en comparaison de grandes puissances comme les États-Unis ou la Chine. Le modèle développé pour le cas belge leur sera tout de même prêté à titre expérimental. Voici la méthode de raisonnement que nous proposons de tenir, travaillant d'abord par hypothèses génériques pour ensuite y confronter les dynamiques propres aux trois cas d'étude de notre analyse.

- I. Si la *politique étrangère* d'un État s'inscrit dans la mouvance dominante animant le *système international*, et que le système international montre des *signes de changement*, alors l'imaginaire de l'État n'impacte pas le système international.
- II. Si la *politique étrangère* d'un État s'inscrit dans la mouvance dominante animant le *système international*, et que le système international ne montre *pas de signes de changement*, alors l'imaginaire pourrait impacter le système international en le maintenant tel quel.
- III. Si la *politique étrangère* d'un État ne s'inscrit pas dans la mouvance dominante animant le *système international*, et que le système international montre des *signes de changement coïncidant avec cette politique étrangère*, alors l'imaginaire pourrait impacter le système international.
- IV. Si la *politique étrangère* d'un État ne s'inscrit pas dans la mouvance dominante animant le *système international*, mais que le système international ne montre *pas de signes de changement coïncidant avec cette politique étrangère*, alors l'imaginaire n'impacte pas le système international.
- V. Si la *politique étrangère* d'un État ne s'inscrit pas dans la mouvance dominante animant le *système international*, et que le système international montre des *signes de changement mais sans coïncider avec cette politique étrangère*, alors l'imaginaire n'impacte pas le système international.

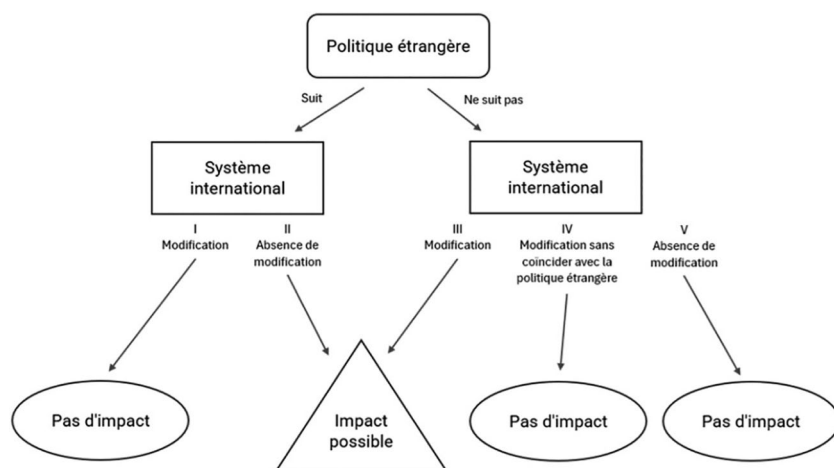


Fig. 12 : Méthode de raisonnement pour déterminer l'impact de l'imaginaire étatique sur le système international.

Reste alors à déterminer les conséquences sur la politique étrangère dans les cas où le système international montre des signes de changement pour déterminer l'impact du système international sur l'imaginaire étatique.

- VI. Si le système international montre des signes de changement, mais que la politique étrangère ne s'y adapte pas, alors le système international n'impacte pas l'imaginaire étatique.
- VII. Si le système international montre des signes de changement, et que la politique étrangère s'y adapte, alors le système international impacte l'imaginaire étatique.

S'agissant des cas d'étude, les conclusions suivantes ont été largement partagées, à l'occasion d'un entretien, par un ancien directeur de la Commission européenne qui fut notamment en charge des opérations et politiques d'aide humanitaire²⁴.

Concernant les États-Unis, l'imaginaire humaniste fut profondément ancré autour des principes de neutralité, indépendance, impartialité et humanité.

²⁴ Entretien anonyme avec un ancien directeur de la Commission européenne, Bruxelles, novembre 2024.

Les autorités américaines considèrent l'individu comme un agent moral primordial dont il faut assurer la protection des crises et souffrances. Architecte historique de l'ordre libéral international, les États-Unis tendent aujourd'hui à plutôt favoriser une approche stratégique, liant l'aide humanitaire à d'autres considérants de politique étrangère : sécurité, migration, prospérité. La période post-Guerre froide a ainsi vu son lot de réformes, politisant l'aide humanitaire américaine à mesure qu'elle fut liée à l'aide au développement.

Cette politisation pour des enjeux sécuritaires et stratégiques provient d'une double réaction. Elle est d'abord interne aux États-Unis avec des leaders politiques qui tendent à prioriser les intérêts du pays plutôt que l'international (Bush, Trump mais également Biden pendant la crise Covid). Elle est ensuite externe avec l'arrivée de nouveaux acteurs étatiques contestant le système libéral historique (Chine, Russie, Arabie Saoudite, Inde). Cette analyse semble indiquer une situation similaire aux hypothèses III et VII. La question à se poser est alors la suivante : est-ce le changement du système libéral historique contesté qui a d'abord impacté la politique étrangère américaine, et donc son imaginaire humanitaire ? ; ou bien est-ce le changement d'imaginaire américain, initié par une priorisation des intérêts stratégiques et sécuritaires, aux dépens des principes humanitaires, qui a initié le changement de système humanitaire international ? Considérant la variété d'acteurs humanitaires internationaux (allant des OI jusqu'aux ONG), et ce malgré le poids des États-Unis dans le système, nous penchons plutôt vers la première hypothèse, à savoir l'adaptation des États-Unis au système international contesté. Il se pourrait néanmoins que les récentes décisions de Trump II supplantent cette adaptation et accélèrent un changement systémique initié depuis quelques temps.

Concernant la Chine, nous avons souligné que son « *aide étrangère* », trouve son inspiration dans une mythologie et un imaginaire historiquement stato-centrés. La philosophie politique chinoise dans laquelle s'ancre l'aide humanitaire semble découler de cette approche, comme l'indiquent le financement bilatéral majoritairement à destination de gouvernements, le peu de collaboration avec la société civile, et l'absence de considération quant à la nature démocratique ou autoritaire du partenaire. La politique d'aide humanitaire chinoise est en outre intimement liée à l'aide au développement et mime ses principes.

Il est donc intéressant de se pencher sur le contexte de plus en plus favorable à l'imaginaire humanitaire chinois. À l'aube d'une contestation

grandissante de l'ordre historique libéral et du désengagement américain, l'engagement grandissant de la Chine dans la fourniture de l'aide humanitaire et de l'aide au développement soulève les craintes des donateurs historiques. L'imaginaire chinois pourrait en effet fondamentalement modifier l'architecture de l'aide mondiale selon une vision sino-centrée du monde (Omelicheva et Carter, 2024). Ceci aurait tendance à refléter le cas de figure souligné par les hypothèses III et VI : la Chine, et son imaginaire humanitaire, n'ont, *a priori*, pas fondamentalement modifié le système humanitaire international. Il semblerait, plutôt, que cette dernière profite d'un contexte favorable à son imaginaire historique, là où les gouvernements mondiaux tendent à peu à peu prôner le protectionnisme, le souverainisme et la méfiance envers le multilatéralisme. Ce retrait met à risque l'approche principielle au profit d'autres raisonnements géostratégiques.

Concernant la Belgique, nous avons souligné que l'aide humanitaire suit en grande partie l'ADN de politique étrangère, notamment dans son approche multilatérale et sa priorisation stratégique. Cette politique étrangère montre une grande continuité depuis la Seconde guerre mondiale, certainement depuis trente ans alors que le système international a entrepris une profonde mutation à l'aune de la mondialisation (Xia, 2024a). La Belgique répond alors aux hypothèses I et VI. Ceci pose question. Si le lecteur ne sera pas surpris de lire que l'imaginaire humanitaire belge n'a pas d'impact sur le système international, la réciproque soulèvera les interrogations. Le système international n'aurait-il pas d'impact sur l'imaginaire humanitaire belge ?

Certes, une stratégie étatique peut être un navire difficile à manœuvrer et le temps nous dira si la Belgique virera de bord dans les années à venir. Sommes-nous alors en présence d'un certain surréalisme teinté d'idéalisme ? Ou la Belgique choisit-elle de persévérer dans un imaginaire qui ne reflète plus tout à fait le pouls mondial dans une approche défensive d'un paradigme collant mieux à la fois à ses intérêts et à sa manière de faire ? Sans doute la réponse se situe-t-elle encore une fois entre les deux. Un premier signe d'une possible transformation administrative trouve son illustration dans les programmes de certains partis politiques néerlandophones ainsi que dans les discussions internes du côté wallon, où la création d'un

ministère unique des affaires étrangères et de solidarité internationale est mise en avant²⁵. La crainte du secteur est la perte de reconnaissance belge de la spécificité de l'aide humanitaire et ses principes. Cette crainte semble se confirmer avec la nouvelle note gouvernementale de l'Arizona. Le secteur semble rester en suspens et observateur des modifications de l'aide humanitaire belge.

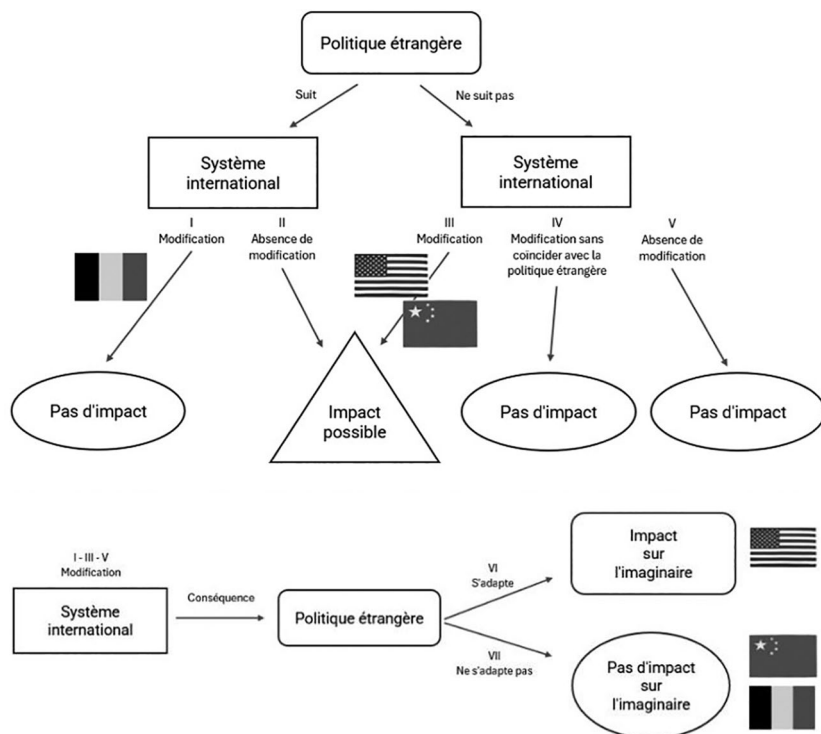


Fig. 13 : Schéma récapitulatif indiquant la relation entre imaginaire et système dans le cas des États-Unis, de la Chine et de la Belgique.

²⁵ Entretien anonyme avec un travailleur humanitaire, novembre 2024.

VI. Conclusion

À bien des égards, l'analyse au cœur de ce chapitre a démontré les liens existants entre intérêts, imaginaires et institutions nationales. L'intérêt national américain fondé sur des logiques géoéconomiques et géostratégiques a en effet abouti à une remise en cause des principes éthiques et moraux, culminant dans les réformes de 1993 et 2001. De même, la Chine a su accorder sa vision d'un humanitarisme stato-centré à l'agenda géopolitique d'une communauté de destin pour l'humanité qui résulta en la création de CIDCA en 2018. Enfin, la Belgique poursuit son intérêt national d'approfondissement du multilatéralisme onusien, en cohérence avec l'imaginaire de sa politique étrangère, mais à contre-courant des évolutions contemporaines.

En 2024, l'impact des crises sur les imaginaires nationaux transparait à divers degrés sur le système de l'aide humanitaire internationale. Si les États-Unis semblent vouloir modifier le système de l'intérieur et la Chine le contester de l'extérieur, la Belgique, imperturbable, navigue quant à elle dans l'œil du cyclone. Les prochaines années révéleront les conséquences de ces dynamiques contraires. Sans doute pouvons-nous d'ores et déjà relever les critiques envers la tendance à la géopolitisation de l'aide au développement, un chemin que semble également emprunter l'aide humanitaire. Se fondant sur des entretiens menés auprès de représentants de 141 pays à revenu faible et intermédiaire, Blair, Custer et Roessler concluent que *« les tentatives apparentes des donateurs du DAC de rendre leurs régimes d'aide plus semblables à ceux de la Chine face à la concurrence de Pékin pourraient constituer une erreur stratégique qui affaiblira plutôt que renforcera la demande des élites des pays bénéficiaires »* (Blair et al., 2024).

Bibliographie

- Belgian Presidency. « Addressing the Global Humanitarian Funding Gap », *European Humanitarian Forum*, Brussels, 18-19 March 2024, 6 p.
- Benlahsen, Thierry-Mehdi et Rodier, Edouard. « Inviting Non-DAC Perspectives to the Funding Gap Discussion. The Need for a Paradigm Shift », *Egmont Policy Brief*, n° 334, 2024 : 1-6.
- Blair, Robert. A., Custer, Samantha et Roessler, Philip. « Elites, the aid curse, and Chinese development finance: A conjoint survey experiment on elites' aid preferences in 141 low- and middle-income countries », *American Journal of Political Science*, 2024 : 1-22.

- CIDCA, 关于启用新版中国政府对外援助标识的公告 [en ligne], http://www.cidca.gov.cn/2019-11/25/c_1210368483.htm (21 novembre 2024).
- Chen, Stella. « Community of Common Destiny for Mankind », *China Media Report*, 2021.
- Dany, Charlotte. « Politicization of Humanitarian Aid in the European Union », *European Foreign Affairs Review*, vol. 20, n° 3, 2015 : 419-438.
- De Rycke, E. « Rapport au Roi du 6 avril 1995 », *M.B.*, 6 septembre 1995 : 25440.
- Delgado, Daniel Lemus et Vergara, José J.B. « Geopolitics, Real and Imagined Spaces: China and Foreign Policy in the Context of East Asia. », *International Journal of China Studies*, vol. 8, n° 3, 2017 : 397-421.
- Dreher, Axel, Fuchs, Andreas, Parks, Bradley et Tierney, Michael J. « Aid, China, and Growth: Evidence from a New Global Development Finance Dataset », *AidData Working Paper*, n° 46, 2017 : 61 p.
- Entretien anonyme avec des praticiens belges de l'aide humanitaire, Bruxelles, octobre 2024.
- Entretien anonyme avec la représentante d'une ONG belge partenaire de la Coopération au développement, Bruxelles, novembre 2024.
- Entretien anonyme avec un ancien directeur de la Commission européenne, Bruxelles, novembre 2024.
- Entretien anonyme avec un diplomate belge, Bruxelles, février 2024.
- Entretien anonyme avec un membre de la Coopération au développement belge, Bruxelles, janvier 2024.
- Frennesson, Lina, Kembro, Joakim, De Vries, Harwin, Jahre, Marianne et Van Wassenhove, Luk. « International Humanitarian Organizations' perspectives on localization efforts », *International Journal of Disaster Risk Reduction*, vol. 83, n° 3, 2022.
- FTS, *Belgium, Government of 2001* [en ligne], <https://fts.unocha.org/donors/2927/summary/2001> (10 octobre 2024).
- Gong, Lina. « The Belt and Road Initiative: Vehicle for China's Humanitarian Action? », *Policy Report*, NTUS, 2021 : 13 p.
- Hilhorst, Dorothea. « Classical humanitarianism and resilience humanitarianism: making sense of two brands of humanitarian action », *Journal of International Humanitarian Action*, 2018.
- Irrera, Daniela. « EU Emergency Response Policies and NGOs. Trends and Innovations », *Palgrave Macmillan*, 2018.
- Irwin, Julia F. « The Origins of U.S. Foreign Disaster Assistance », *The American Historian*, 2018.

- Kevlihan, Rob, Derouen, Karl Jr. et Biglaisier, Glen. « Is US Humanitarian Aid Based Primarily on Need or Self-Interest? », *International Studies Quarterly*, vol. 58, n° 4, 2014 : 839-854.
- Labille, Jean-Pascal. « Rapport au Roi du 19 avril 2014 », *M.B.*, 7 mai 2014 : 36541.
- Loi du 19 mars 2013 relative à la Coopération au Développement, *M.B.*, 12 avril 2013 : 22563.
- Lynch, Leah, Andersen, Sharon et Zhu, Tianyu. « China's Foreign Aid: A Primer for Recipient Countries, Donors, and Aid Providers », *CGD Note*, 2020 : 1-16.
- Manset, David, Hikkerova, Lubica et Sahut, Jean-Michel. « Repenser le modèle humanitaire : De l'efficacité à la résilience », *Review Gestion & Management public*, vol. 5, n° 4, 2017 : 85-108.
- Mattei, Jean-François. « L'Humanitaire à l'épreuve de l'éthique », Paris : Les Liens qui Libèrent, 2014 : 192 p.
- Murphy, Dawn. « China's Rise in the Global South: The Middle East, Africa, and Beijing's Alternative World Order », *Redwood city, Stanford University Press*, 2022 : 408 p.
- OCDE, « Coopération pour le développement. Rapport 2010 », Paris : Éditions OCDE, 2010 : 302 p.
- OECD, « OECD Development Co-operation Peer Reviews: Belgium 2020 », Paris : OECD Publishing, 2020 : 109 p.
- Omelicheva, Mariya et Carter, Brittnee. « Covid-19 "Humanitarianism", Geopolitical Logics of Chinese, American, and Russian Assistance », Leiden : Brill/Nijhoff, 2024 : 227 p.
- Palier, Bruno et Surel, Yves. « Les trois I et l'analyse de l'État en action », *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 1, 2005 : 7-32.
- Piron, Alexandre. « The EU's humanitarian aid policy in the post-Lisbon context: an analysis of the decision-making process towards the Palestinian and Ukrainian crises 2010-2021. », *Bruges Political Research Papers*, No 90, 2022.
- Piron, Alexandre. « Strategically ethical? The shift in the governance of the EU's humanitarian aid policy. », dans *The Law and Governance of the EU Public Ethical System, An Institutional Perspective of Public Integrity in the European Union*, sous la dir. de Alemanno Alberto, Palgrave MacMillan, 2025.
- Ryfman, Philippe. « Une histoire de l'humanitaire », Paris : La Découverte, 2016 : 128 p.
- SERVICE DE L'ÉVALUATION SPÉCIALE. « Évaluation de la stratégie belge pour l'aide humanitaire », Bruxelles, 2022 : 12 p.

- SPECIAL EVALUATION OFFICE. « Evaluation of the Belgian strategy for humanitarian aid. How does Belgium meet the needs of people affected by humanitarian crises? », Brussels, 2022 : 59 p.
- SPF AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE EXTÉRIEUR ET COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT. « La stratégie belge pour l'aide humanitaire », Bruxelles, 2014 : 23 p.
- SPF AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE EXTÉRIEUR ET COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT. « Réponse des acteurs », Bruxelles, 2023a : 14 p.
- SPF AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE EXTÉRIEUR ET COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT. « B-FAST » [en ligne], <https://diplomatie.belgium.be/fr/b-fast> (10 octobre 2024).
- SPF AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE EXTÉRIEUR ET COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT. « Cijfer van december 2023: 2,52 miljard euro officiële ontwikkelingshulp in 2022 », *Uitgelicht*, 13 décembre 2023b.
- SPF AFFAIRES ÉTRANGÈRES, « Le gouvernement approuve la nouvelle vision stratégique pour B-FAST », *Communiqué de presse du 5 avril 2024*.
- Teitt, Sarah. « Atrocity or Calamity? », *Cultures of Humanitarianism: Perspectives from the Asia-Pacific Project*, 2013.
- Wang, Yi. 组建国家国际发展合作署 [en ligne], <http://lianghui.people.com.cn/2018npc/n1/2018/0313/c418468-29865075.html> (21 novembre 2024).
- Wenting, Meng. « Developmental Peace. Theorizing China's Approach to International Peacebuilding », Stuttgart : Ibidem Press, 2024 : 188 p.
- Wolf, Charles Jr., Wang, Xiao et Warner, Eric. « China's Foreign Aid and Government-Sponsored Investment Activities Scale, Content, Destinations, and Implications », *Santa Monica, Rand*, 2013 : 69 p.
- Xia, Edouard. « Belgium's Multilateral Policymaking put to the Test of the 21st Century », *Egmont Policy Brief*, 2024a, n° 365 : 8 p.
- Xia, Edouard. « La Belgique au Conseil de sécurité des Nations Unies en 2019-2020 », Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires de Louvain, 2024b : 130 p.
- Yang, Lihui., An, Deming et Turner, Jessica. A. « Handbook of Chinese Mythology », Oxford : Oxford University Press, 2008 : 312 p.
- Zhang, Chao. « Fixing China's humanitarian aid architecture: what are the lessons from the European Union and the United States? », *Third World Quarterly*, vol. 44, n° 6, 2023 : 1345-1362.

Imaginer l'impensable : le paradoxe de Newcomb et la dissuasion nucléaire

Michel Liegeois

Pour presque tout le monde, ce qu'il faut faire est parfaitement clair et évident. La difficulté est que les participants semblent être divisés presque également sur le problème, un grand nombre pensant que la moitié opposée est tout simplement stupide.

ROBERT NOZICK

L'arme nucléaire et la logique dissuasive

Quelques heures avant l'aurore, un pilote de l'U.S. Navy survole la ville d'Albuquerque, au Nouveau-Mexique, lors d'un vol de routine jusque-là sans histoire. Lorsque son cockpit est soudainement illuminé, l'officier saisit immédiatement que quelque chose ne va pas. Certes le soleil ne devrait pas tarder à se lever mais le processus d'aube est supposé être graduel et non instantané. Mais surtout, le soleil se lève à l'Est. Or, son compas est formel : cette lueur soudaine provient du Sud. Il alerte donc le contrôle aérien dont la réponse laconique – « Don't fly South » – le plonge dans une perplexité plus grande encore¹. Nous sommes au matin du 16 juillet 1945. Il ne le sait pas encore mais ce pilote vient d'apercevoir l'éclair lumineux provoqué par une explosion d'une puissance équivalente à près de 20 kilotonnes de TNT. Il faudra attendre le 12 août 1945, après les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, pour que le gouvernement rende publique l'explication du phénomène mystérieux observé le 16 juillet. La lumière intense observée ce matin-là avait été provoquée par le test « Trinity » réalisé à Alamogordo : l'explosion de la première bombe atomique fabriquée par l'Homme.

Les trois explosions atomiques de l'été 1945 font entrer l'humanité dans l'ère nucléaire. Il s'agit d'abord d'une bifurcation scientifique, technologique et militaire majeure. Depuis lors, les armes nucléaires n'ont pas cessé d'être

¹ "Trinity: World's First Nuclear Test", sur <https://www.afnwc.af.mil/About-Us/History/Trinity-Nuclear-Test/>

présentes avec un pic d'accumulation au plus fort de la guerre froide qui a vu les arsenaux des deux superpuissances culminer à plusieurs dizaines de milliers d'ogives nucléaires².

Si l'on entend le vocable « imaginer » dans le sens premier de la « faculté de l'esprit d'évoquer, sous forme d'images mentales, des objets ou des faits connus par une perception, une expérience antérieure »³, les êtres humains ont ainsi la possibilité d'imaginer l'effet de l'usage de l'arme atomique depuis ce moment très précis. Il s'agit d'une seconde bifurcation, de nature cognitive cette fois. Huit décennies plus tard, il est frappant de constater que, sur le plan des relations internationales, la seconde bifurcation a entraîné des conséquences bien plus importantes que la première. En effet, la bombe qui a détruit Nagasaki demeure à ce jour la dernière arme atomique à avoir été utilisée contre un objectif réel.

D'un côté, le formidable potentiel de destruction des armes nucléaires accumulées est ainsi demeuré latent. On cherche vainement, dans l'histoire humaine, d'autres exemples d'investissements matériels d'une telle magnitude qui n'aient pas fait l'objet de la moindre utilisation. D'un autre côté, la capacité à imaginer les conséquences de l'usage de cet arsenal, ou même d'une modeste fraction de celui-ci, a inspiré suffisamment de crainte pour dissuader quiconque de s'y risquer. C'est ainsi que les expressions « destruction mutuelle assurée » ou « équilibre de la terreur » rendent compte de l'équilibre dissuasif qui régit la géopolitique mondiale de la Guerre froide. « Imaginer » doit ici être entendu dans son sens second, à savoir la « fonction par laquelle l'esprit voit, se représente, sous une forme sensible, concrète, des êtres, des choses, des situations dont il n'a pas eu une expérience directe »⁴. Comme le notent Sparks, Brincat et Airstrope (2022), « *The imagination is a core function of the human mind and its extraordinary remit—from reconstructing the past to envisioning the future—lies at the heart of what it means to be human.* » Car si l'esprit humain sait, depuis Hiroshima, ce que produit l'explosion d'une bombe d'une puissance d'une dizaine de kilotonnes, seule son imagination lui permet de

² 31 000 pour les États-Unis à la fin des années 1970. 40 000 pour l'URSS à la fin des années 1980.

³ Dictionnaire Larousse.

⁴ Dictionnaire Larousse.

se représenter ce que provoquerait un échange nucléaire massif mettant en œuvre une puissance explosive totale de l'ordre de vingt milles mégatonnes⁵.

Après la Guerre froide, les États-Unis et la Russie ont engagé un processus de désarmement rapide et massif. Au travers d'une succession de traités bilatéraux dits « START », pour « Strategic Arms Reduction Talks », Washington et Moscou réduiront ainsi leurs arsenaux nucléaires respectifs d'un facteur vingt puisque le nombre total d'ogives détenues par chacune d'elles passera de plus de 30 000 à 1 550⁶. Jamais dans l'histoire il n'a été renoncé spontanément à une telle puissance militaire. Pourtant, en dehors du cercle restreint des experts en désarmement nucléaire, ce phénomène passe largement inaperçu. Il n'est donc certainement pas la cause d'un autre phénomène d'ampleur : la disparition de la peur.

Durant la Guerre froide, la combinaison de la tension géopolitique et de la course aux armements nucléaires génère un phénomène psychologique nouveau, l'anxiété nucléaire. Si l'on ne dispose pas de larges études longitudinales de l'évolution de ce syndrome phobique, les études ponctuelles⁷ tendent à montrer que ce syndrome culmine lorsque la combinaison de la course aux armements et de la tension bipolaire accroît la probabilité perçue d'une guerre nucléaire entre les deux superpuissances, en particulier lors de la crise de Cuba (1962) et durant la crise des Euromissiles (1977-1987). Sans surprise, la fin de la Guerre froide induit une diminution importante de l'anxiété nucléaire. En Europe, d'autres peurs prennent le relais : les anxiétés générées par le terrorisme, les nouvelles réalités de flux migratoires générés par les conflits de basse intensité, le terrorisme et, plus récemment, la solastalgie dite aussi éco-anxiété. Simultanément, les militants favorables à l'interdiction de l'arme nucléaire gagnent en audience et voient leur agenda abolitionniste passer du statut de contre-culture utopique à celui d'agenda politique alternatif à la course aux armements et à la logique dissuasive. Ces progrès débouchent sur l'adoption, le 7 juillet 2017 du Traité

⁵ Approximation basée sur le nombre maximal d'ogives nucléaires détenues par les États-Unis et l'URSS (70 000 au total) et sur la base d'une puissance moyenne de 300 kilotonnes par ogive.

⁶ Nombre maximal d'ogives nucléaires opérationnelles autorisées par le traité New START entré en vigueur en 2011.

⁷ Voir notamment Goldenring et Doctor, 1986.

d'interdiction des armes nucléaires⁸ et, la même année, à l'octroi du Prix Nobel de la Paix à la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN). Le comité Nobel n'en restera pas là puisqu'en 2024, il décerna son prix au groupe Nihon Hidankyo, organisation qui milite également pour l'abolition des armes nucléaires et qui a pour particularité d'avoir été fondée dès 1956 par des groupes de survivants des explosions d'Hiroshima et Nagasaki.

À contre-courant de ces avancées dans les champs culturel et diplomatique, le discours politique réintègre, pour la première fois depuis la fin de la Guerre froide, la menace explicite de l'usage du feu nucléaire. Le 2 janvier 2018, à l'occasion de son discours de vœux de Nouvel an, le leader nord-coréen Kim Jong Un déclare que « le bouton nucléaire est sur son bureau en permanence » en guise d'avertissement explicite aux États-Unis. Avertissement auquel le Président américain, Donald Trump, répondra dès le lendemain par un Tweet célèbre : « *Will someone from his depleted and food starved regime please inform him that I too have a Nuclear Button, but it is a much bigger & more powerful one than his, and my Button works!* ». Cet échange ne constitue qu'un avant-goût de ce qui attend la scène internationale quatre années plus tard.

La tentative russe d'envahir l'Ukraine qui débute le 24 février 2022 et ne devait durer que quelques jours se transforme en une guerre de longue durée. Au cœur du rapport de forces qui oppose Kiev à Moscou au cours des mois qui suivent, se joue une dynamique d'internationalisation rampante du conflit. Sur le champ de bataille, les deux belligérants se neutralisent et s'installent malgré eux dans une guerre pauvre en mouvements mais intense en attrition. Dans ces conditions, l'issue du conflit se joue moins sur le terrain que dans la capacité de Kiev et Moscou à s'assurer de soutiens extérieurs susceptibles de les aider à régénérer des forces, dont l'usure n'est pas soutenable à long terme s'ils ne peuvent compter que sur leurs moyens propres. C'est dans ce contexte que Vladimir Poutine choisit de recourir à la

⁸ Sa ratification par un 50^e État en octobre 2020 entraîne son entrée en vigueur le 22 janvier 2021. Sa valeur est d'ordre symbolique car il ne s'applique qu'aux seuls États signataires parmi lesquelles ne figurent aucun de ceux détenant des armes nucléaires.

rhétorique nucléaire⁹ dans l'espoir de dissuader les soutiens de l'Ukraine de s'engager trop avant dans la fourniture à Kiev de systèmes d'armes susceptibles de modifier le rapport des forces sur le terrain. Il s'agit ici d'une évolution beaucoup plus préoccupante et anxiogène que ne l'avait été l'échange entre Trump et Kim quatre ans plus tôt. Premièrement parce qu'ici la menace de l'usage de l'arme nucléaire intervient dans le contexte d'un conflit armé en cours. Deuxièmement, et surtout, parce que ce qu'évoque Vladimir Poutine ne relève pas de l'usage classique de l'arme nucléaire, à savoir un outil de dissuasion destiné à assurer la sécurité existentielle d'un État. Ce dont le leader russe menace les Européens, c'est d'utiliser des frappes nucléaires à titre de punition pour avoir aidé un ennemi de la Russie en lui fournissant des armes. Et pour convaincre les éventuels sceptiques, Vladimir Poutine a commandité une révision de la doctrine nucléaire russe. Rendue publique le 27 septembre 2024, cette nouvelle version allonge la liste des scénarios dans lesquels Moscou est susceptible de recourir à l'arme nucléaire. L'un des scénarios en question semble avoir été rédigé sur mesure pour couvrir les développements possibles de la guerre en Ukraine puisqu'il envisage le recours à l'arme nucléaire en « réponse à une attaque conventionnelle transfrontalière majeure impliquant des avions, des missiles ou des drones. Une puissance nucléaire rivale qui soutiendrait un pays attaquant la Russie serait considérée comme partie prenante à cette attaque. »

L'intention primaire de Moscou est claire : dissuader les alliés de l'Ukraine d'intensifier leur soutien à cette dernière. L'instrument de cette intention est la peur du nucléaire, ainsi réactivée en Europe après plusieurs décennies de somnolence. Voici donc l'imaginaire européen instrumentalisé : « êtes-vous prêts à mourir pour l'Ukraine ? », nous demande Vladimir Poutine. En forçant les Européens à envisager le pire, il met leurs dirigeants sous pression : « Jusqu'où l'électeur acceptera-t-il de nous suivre dans notre soutien à l'Ukraine ? Quel niveau de risque est-il prêt à accepter ? », se demandent les responsables politiques. Mais la menace est-elle crédible ? Est-il bien rationnel

⁹ Notamment : Déclaration du porte-parole du Kremlin, Dimitri Peskov, à CNN le 23 mars 2022. Discours de V. Poutine à l'occasion du Sommet de Saint-Petersbourg, le 16 juin 2023 : « Les États-membres de l'OTAN s'exposent à un grave danger s'ils s'impliquent davantage dans le conflit (...) Nous avons plus d'armes nucléaires qu'eux (...) ». Allocution de V. Poutine le 28 novembre 2024 lors d'une visite au Kazakhstan.

d'anticiper un recours par Moscou à l'arme nucléaire ? Et si raison garder consistait plutôt à observer qu'il est de toute évidence rationnel pour Poutine de tout faire pour nous convaincre qu'il serait prêt à poser un tel acte en nous faisant perdre de vue à quel point ce serait irrationnel de le faire réellement, à l'aune même de ses propres intérêts ?

Cette question bien connue de la théorie des jeux depuis les travaux de John Harsanyi (1968) est celle des croyances d'ordres supérieurs. Dans un jeu à deux joueurs (A et B), la croyance d'ordre 1 est ce que A croit devoir faire, la croyance d'ordre 2 est ce que B croit que A pense devoir faire, la croyance d'ordre 3 est ce que A pense que B pense que lui-même va devoir faire, et ainsi de suite. Ces croyances ont évidemment un rôle dans les choix stratégiques posés par chacun des joueurs.

La relation dissuasive qui se réinstalle graduellement au cœur des équilibres internationaux ne se joue donc pas au seul niveau primaire de la détermination du dissuadeur – Poutine pourrait-il réellement déclencher le feu nucléaire ? – et de la vulnérabilité du dissuadé – les Européens vont-ils modérer leur soutien à Kiev par crainte d'une attaque nucléaire ? –. Elle dépend également de la perception par le dissuadé de la détermination du dissuadeur – est-il crédible à ses yeux ? ; de la perception par le dissuadeur de sa propre crédibilité aux yeux du dissuadé et ainsi de suite. La relation dissuasive emporte ainsi une mise en abîme intersubjective de croyances d'ordres supérieurs, chacun des protagonistes s'interrogeant sur les convictions qui animent son adversaire et guettant, souvent en vain, les indices qui révéleraient une stratégie de bluff ou, à l'inverse, une détermination inébranlable à mettre en œuvre le feu nucléaire pour punir le franchissement de la ligne rouge qui a été tracée.

S'il est particulièrement difficile de mesurer la résolution du dissuadeur à mettre effectivement en œuvre la menace qu'il brandit, c'est en partie en raison du décalage temporel qui existe entre le moment où la stratégie dissuasive est exprimée – la composante déclaratoire de la dissuasion – et le moment où, sa stratégie ayant échoué, le dissuadeur est confronté au dilemme suivant : mettre sa menace à exécution alors même qu'à ce moment précis elle n'est plus en mesure de rétablir le *statu quo ante* (les missiles ennemis sont en routes, le territoire est attaqué, l'allié est envahi, ...) ou ne rien faire et dévoiler ainsi que la stratégie dissuasive relevait de la simple forfanterie. En termes simples, il semble que la dissuasion requiert du dissuadeur qu'il se conforme strictement à une intention initialement proclamée avec le plus

haut degré de détermination tout en sachant que – et c’est ici que se niche le paradoxe qui nous intéresse – si les conditions de l’exécution de cette intention venaient à se réaliser vraiment, l’intention en question perdrait tout son sens et la détermination professée jusque-là avec tant d’énergie tiendrait à cet instant de la plus idiote des obstinations.

Il se trouve que ce paradoxe a été modélisé dès 1969 sous la dénomination de paradoxe de Newcomb¹⁰ par le philosophe américain Robert Nozick (1969) et demeure encore à ce jour l’un des plus fascinants problèmes de philosophie de la décision.

Le paradoxe de Newcomb

La littérature comporte plusieurs variantes dans la présentation du paradoxe. Nous nous contenterons ici de la version originelle présentée par Nozick. Nous l’avons mise au goût du jour en faisant intervenir une intelligence artificielle aux capacités à peine améliorées eu égard à leurs performances actuelles mais qui auraient relevé de la science-fiction à l’époque où Nozick a imaginé son modèle.

Supposons donc une intelligence artificielle apte à prédire avec un très haut niveau de fiabilité le comportement d’une personne dans une situation donnée¹¹. Par facilité pour la suite, appelons la machine *Oracle* et la personne *le Sujet*.

Deux boîtes, l’une de couleur noire et l’autre de couleur blanche, sont présentées au *Sujet*. Ce dernier doit alors décider d’ouvrir soit la seule boîte noire soit les deux boîtes, la noire et la blanche. Dans tous les cas, le *Sujet* pourra conserver le contenu des boîtes qu’il a ouvertes. Le *Sujet* est informé au préalable du fait que la boîte noire contient toujours 100 EUR. Le contenu de la boîte

¹⁰ Tire son nom de William Newcomb, du Laboratoire national Lawrence Livermore de l’Université de Californie à qui l’on attribue la formulation originelle du problème sans qu’aucune publication n’atteste de cette paternité intellectuelle.

¹¹ À la fin des années 1960, Robert Nozick est contraint de demander à ses lecteurs d’imaginer qu’une telle technologie existe car, à l’époque, elle relève de la science-fiction. Aujourd’hui, les performances combinées de l’intelligence artificielle et des algorithmes qui analysent nos comportements sur la toile, permettent de considérer que l’on dispose effectivement des performances requises pour réaliser le jeu tel qu’imaginé par Nozick il y a plus d’un demi-siècle.

blanche dépend quant à lui de la prédiction d'Oracle. Si Oracle prédit que le Sujet ouvrira les deux boîtes, la boîte blanche sera vide. Si, à l'inverse, Oracle prédit que le Sujet n'ouvrira que la boîte noire, alors la boîte blanche contiendra 100 000 EUR. Il est important de noter que cette expérience de pensée ne fait intervenir aucun phénomène surnaturel. Le contenu des boîtes est fixé une fois pour toutes en fonction de la prédiction. Au moment de poser son choix, le Sujet a donc sous les yeux deux boîtes : l'une, de couleur noire, contient de façon certaine 100 EUR. L'autre, de couleur blanche, soit ne contient rien soit contient 100 000 EUR en fonction de la prédiction d'Oracle. Le contenu de la boîte blanche est donc indépendant de la décision que va prendre le Sujet de l'ouvrir ou pas. De façon plus précise, on peut dire ici que le contenu de la boîte blanche est causalement indépendant de la décision du Sujet en ce sens que ladite décision n'aura aucune conséquence sur le contenu de la boîte blanche. Mais cette indépendance causale ne doit pas faire perdre de vue la corrélation évidente entre la décision du Sujet et le contenu de la boîte. En effet, la définition même du problème de Newcomb instaure la prédiction d'Oracle comme une variable intermédiaire, laquelle exerce une influence causale directe sur le contenu de la boîte blanche tout en étant, par définition, indexée sur la prédiction de la décision du Sujet avec un très haut niveau de fiabilité¹².

Jusqu'ici tout va bien. Le problème ne semble guère différent de nombreuses autres modélisations propres à la théorie des jeux. Pourtant, lorsque, dans le cadre d'une étude scientifique, l'on soumet un certain nombre de Sujet à cette expérience de pensée, il se produit alors un phénomène étrange que décrit Robert Nozick (1969, p. 117) avec une pointe d'amusement devant ce résultat improbable :

Pour presque tout le monde, ce qu'il faut faire est parfaitement clair et évident. La difficulté est que les participants semblent être divisés presque également sur le problème, un grand nombre pensant que la moitié opposée est tout simplement stupide.

¹² La version du problème de Newcomb sous la forme des deux boîtes est adaptée à la théorie des jeux car les gains résultant des différentes stratégies peuvent être calculés et donc comparés entre eux. Pour le lecteur qui éprouverait des difficultés à saisir sa logique particulière, nous recommandons la version imaginée par Thibaut Giraud, docteur en philosophie, créateur de la chaîne YouTube <<https://www.youtube.com/c/MonsieurPhi>>, reconnue comme média éducatif par le Ministère français de la culture. Cette version, à base d'une fiole de poison et d'une valise de récompense, sert de base à trois vidéos complètes consacrées au paradoxe de Newcomb.

En effet, on peut observer que deux raisonnements distincts, apparemment logiques conduisent à des résultats contradictoires. La première stratégie consiste simplement à appliquer la stratégie dominante. En théorie des jeux, entre deux stratégies A et B, la stratégie dominante est celle qui permet d'obtenir un résultat supérieur à l'autre dans tous les cas de figure. En l'espèce, il est aisé de conclure que, quelle que soit la prédiction d'Oracle, le Sujet a toujours intérêt à ouvrir les deux boîtes¹³. Dans tous les cas, décider d'ouvrir les deux boîtes rapporte toujours 100 € de plus. Ouvrir les deux boîtes est donc bien la stratégie dominante et c'est fort de cet argument que la moitié des participants, les « Two-boxer » adoptent ce comportement sans comprendre que d'autres puissent opérer un autre choix.

La seconde moitié des participants soumis au problème s'appuient sur une approche probabiliste liée à la performance d'Oracle. On l'a dit, cette dernière est extrêmement élevée et ne se trompe presque jamais¹⁴. Sur la base de cette probabilité d'erreur négligeable, il est donc possible de simplifier le problème en éliminant les cas où la prédiction d'Oracle est fausse¹⁵. Ne restent donc que deux possibilités au sein du sous-ensemble des situations où la prédiction d'Oracle est correcte : ouvrir les deux boîtes et gagner 100 € ou n'ouvrir que la seule boîte blanche et gagner 100 000 €. Ouvrir la seule boîte blanche est ainsi le meilleur choix car Oracle ne se trompe jamais¹⁶. Comment imaginer poser un autre choix, se demandent ainsi les « One-boxer » ?

¹³ Si Oracle a prédit que le Sujet n'ouvrira qu'une boîte, alors prendre les deux boîtes rapporte 100 100 €, alors que n'ouvrir que la boîte blanche ne rapporte que 100 000 €. Si la prédiction a été que le joueur ouvrira les deux boîtes, alors prendre les deux boîtes rapporte 100 €, tandis qu'ouvrir la seule boîte blanche rapporte 0 €.

¹⁴ Aux lecteurs les plus sceptiques au sujet des performances d'Oracle, il sera indiqué que l'ensemble des raisonnements décrits dans le présent article demeurent valides pour autant qu'Oracle soit, ne serait-ce que marginalement, plus performant que le hasard.

¹⁵ Le Sujet ouvre la seule boîte blanche alors qu'Oracle a prévu qu'il ouvrirait les deux : gain 0 EUR. Le Sujet ouvre les deux boîtes alors qu'Oracle a prévu qu'il n'ouvrirait que la boîte blanche : gain 100 100 EUR.

¹⁶ À nouveau, l'omniscience d'Oracle n'est pas requise. On peut généraliser le résultat en assignant une probabilité d'erreur aux prédictions d'Oracle et en calculant l'espérance mathématique du gain (le gain moyen du Sujet en cas de jeu répété) pour chacune des stratégies. Pour une différence des gains d'un facteur mille en l'espèce, il suffit alors que la capacité d'Oracle soit supérieure au hasard d'un millième pour que le Sujet ait intérêt à n'ouvrir que la seule boîte blanche.

À ce stade, on ne saurait trop conseiller au lecteur de prendre une pause¹⁷ pour bien se représenter le problème en gardant à l'esprit que celui-ci a été disséqué depuis plus d'un demi-siècle par les plus éminents spécialistes, de la théorie des jeux, de la philosophie de la décision. L'enjeu n'est donc nullement ici d'identifier une faille quelconque dans le raisonnement, il est plutôt d'accepter une forme de lâcher-prise intellectuel pour s'immerger pleinement dans le contexte du problème au lieu de le tenir à distance. Il faut réellement s'imaginer face aux deux boîtes et se demander ce que l'on ferait réellement et non ce qu'il conviendrait de faire en théorie ou en principe. Seule cette expérience de pensée permet de se confronter pleinement à l'essence du paradoxe de Newcomb.

Si le lecteur a observé la recommandation du paragraphe qui précède, il revient d'un voyage imaginaire au cours duquel il s'est trouvé dans la situation peu courante de « vouloir vouloir » ; et de se trouver assez désespéré de constater que la volonté semble pouvoir s'imposer à bien des choses mais qu'elle semble impuissante à se contrôler elle-même. En effet, pour espérer gagner 100 000 EUR, il n'y a pas d'autres choix que de convaincre Oracle que l'on n'ouvrira que la boîte blanche : c'est ce qu'il faut vouloir. Il faut le vouloir d'une façon suffisamment sincère et déterminée pour qu'Oracle, qui ne se trompe pas, le prédise. Une fois cela posé, le lecteur s'est alors imaginé devant les deux boîtes dont le contenu a été déterminé de façon irréversible par Oracle. À ce moment, le lecteur espère évidemment avoir convaincu Oracle qu'il n'ouvrirait que la seule boîte blanche et que celle-ci contient dès lors 100 000 EUR. Mais, à ce moment précis qu'il faut vraiment imaginer de façon concrète et non sur un plan théorique, il lui apparaît surtout que son choix est sans conséquence sur le contenu des boîtes, déjà déterminé, et qu'il n'y a donc aucune raison de ne pas ouvrir les deux boîtes ; s'assurant ainsi un gain minimal de 100 EUR et un gain maximal de 100 100 EUR. Au moment même où cette évidence s'impose à lui et qu'il s'apprête à ouvrir les deux boîtes, le lecteur se souvient qu'Oracle ne se trompe pas. Le lecteur réalise avec effroi que le raisonnement précis qu'il est occupé à tenir a été anticipé par Oracle, lequel, en conséquence, n'a rien placé dans la boîte blanche. En d'autres termes, le lecteur devenu Sujet se voit pris au piège de

¹⁷ Ce conseil est donné à ses lecteurs par Robert Nozick lui-même (Nozick, 1969, p. 117).

sa propre rationalité. La stratégie choisie avant la prédiction (ouvrir la seule boîte blanche) n'a plus de sens une fois la prédiction réalisée. Avant la prédiction, le Sujet a bien toutes les raisons de vouloir n'ouvrir que la seule boîte blanche mais, une fois la prédiction réalisée et le contenu des boîtes fixé, le Sujet aura beau savoir qu'avant celle-ci il était rationnel de vouloir s'en tenir à l'ouverture de la boîte blanche, cela ne lui permettra pas d'inhiber une réévaluation de sa stratégie devant l'évidence factuelle qu'il n'y a à présent plus de raison de vouloir s'y tenir.

La véritable nature du paradoxe de Newcomb est bien là : l'apparente impossibilité de persévérer dans une stratégie initiale au cours d'un jeu où la réévaluation rationnelle de ladite stratégie conduit en toute logique à son abandon.

Application à la dissuasion nucléaire

Vous êtes le Président du pays A, puissance nucléaire. Vous avez pour adversaire le pays B, également puissance nucléaire. Votre doctrine est simple et claire : vous punirez d'une frappe nucléaire tout État qui utiliserait des armes nucléaires contre votre territoire. Cette doctrine est parfaitement connue des dirigeants de l'État B.

À trois heures du matin, votre assistant vous réveille et vous annonce : « B a lancé tous ses missiles vers nous. Nous n'avons que quelques minutes pour répondre. Nos projections font état de 95% de pertes ». L'assistant vous tend ensuite le pupitre portable pour introduire les codes donnant l'ordre de riposte. Dans cette situation, quelle est la bonne chose à faire ?

Un premier raisonnement consiste à s'abstenir de donner l'ordre sur la base du constat que le tir de vos missiles ne peut plus vous sauver. Ces engins ne peuvent que tuer les dirigeants qui viennent de vous condamner à mort ; eux et des millions d'innocents de surcroît. Cette attitude repose sur une rationalité équivalente à celle du Sujet de l'expérience de Newcomb qui ne voit aucune raison de ne pas ouvrir les deux boîtes puisque le contenu ne peut plus en être changé. Cependant, appliquer le type de logique qui conduit à ouvrir les deux boîtes – c'est-à-dire, ici, qui renonce à riposter à une attaque nucléaire – signifie que vous appartenez à la catégorie de Sujets dont le raisonnement sera aisément prédit par Oracle et que vous êtes le type de dirigeant dont le discours dissuasif risque de manquer de crédibilité par excès de rationalité.

Dans la dissuasion nucléaire comme dans le paradoxe de Newcomb, être rationnel à chaque instant conduit à un résultat sous-optimal : le gain est moindre, la dissuasion échoue.

Le paradoxe de Newcomb modélise donc bien la dissuasion nucléaire en ceci que le dissuadeur se trouve confronté à une difficulté identique à celle du Sujet dans l'expérience des deux boîtes. Sa capacité dissuasive repose en effet sur sa faculté de convaincre le dissuadé qu'il n'hésitera pas à le punir d'une frappe nucléaire s'il pose l'acte dont on cherche à le dissuader. Toutefois, si le dissuadé passe outre cette injonction, le dissuadeur ne pourra que constater l'irrationalité de l'usage de l'arme nucléaire – à cet instant précis et concret – alors même qu'auparavant il était parfaitement rationnel de le vouloir.

Dans le cas classique d'un système dissuasif à deux acteurs tel que celui que le monde a connu pendant la Guerre froide, le principe de « destruction mutuelle assurée » garantissait l'équilibre dissuasif. Chacune des deux superpuissances disposait des moyens – ogives et vecteurs – de frapper l'adversaire en retour en cas d'attaque de sa part. Cette riposte, dénommée « seconde frappe » dans le vocabulaire de la dissuasion nucléaire, constitue donc l'élément central de l'équilibre dissuasif. Elle doit être garantie de sorte que l'adversaire ne nourrisse aucun doute sur son sort en cas d'attaque de sa part. Au cours de la Guerre froide, la certitude et l'efficacité de la seconde frappe ont été à l'origine de la plupart des avancées technologiques : missiles à ogives multiples, sous-marins nucléaires lance-engins. C'est aussi cette nécessité de garantir l'efficacité de la seconde frappe qui pousse, en 1972, les États-Unis et l'URSS à conclure le traité ABM (Anti-Ballistic Missile). Washington et Moscou ont en effet pleinement intégré que seule leur vulnérabilité respective à la riposte de l'adversaire permettait le maintien de l'équilibre dissuasif. Pas question donc d'autoriser le déploiement de systèmes qui permettraient de s'en protéger.

C'est encore cette logique qui conduit les États-Unis à abandonner la doctrine des représailles massives pour celle de la riposte graduée. Depuis le survol par Spoutnik 1 en octobre 1957 et la crise de Cuba en 1961, le territoire américain n'est plus un sanctuaire. Il est dorénavant vulnérable aux frappes nucléaires soviétiques. Cette situation nouvelle impose la révision de la doctrine des représailles massives. Cette dernière qui menaçait l'URSS d'une frappe massive en cas d'attaque contre les États-Unis ou contre

l'un de ses alliés, n'est dorénavant plus crédible. Qui peut croire en effet que le locataire de la Maison Blanche, informé d'une invasion de Berlin Ouest par les chars de l'armée rouge, ordonnerait sans hésiter une frappe nucléaire contre Moscou sachant qu'une telle frappe serait sans effet sur la présence de l'Armée rouge dans la capitale ouest-allemande et, surtout, qu'elle déclencherait immédiatement une riposte nucléaire soviétique contre le territoire américain ? Sacrifier Washington et Chicago pour venger Berlin Ouest semblera aussi irrationnel au Président américain qu'il paraît idiot au Sujet de l'expérience de Newcomb de renoncer à ouvrir la seconde boîte. En adoptant la doctrine McNamara en 1962, les États-Unis entendent résoudre ce problème de crédibilité dissuasive en élargissant l'éventail des options – réponse conventionnelle, missiles de courte et moyenne portées, etc. – à disposition du Chef de l'État en cas d'agression contre l'un de ses alliés ; retardant ainsi autant que possible le moment redouté de la mise en gage du territoire américain.

Un autre binôme remarquable est celui formé par l'Inde et le Pakistan. Depuis leur indépendance, les deux pays s'opposent sur bien des aspects, notamment le Cachemire, et se sont livrés plusieurs guerres (1947, 1965, 1971) qui ont causé plusieurs centaines de milliers de morts. Bien que les motifs de dissension n'aient pas disparu et que le conflit sur le Cachemire demeure irrésolu, les deux États n'ont plus connu de confrontation militaire à grande échelle depuis qu'ils ont accédé tous deux au rang de puissance nucléaire respectivement en 1974 pour l'Inde et en 1998 pour le Pakistan. Il est largement admis (Drouhaud, 2006) que cette concomitance n'est pas fortuite et qu'il existe un lien de causalité entre la fin des hostilités armées entre les deux pays et leur accession successive au statut de puissance nucléaire.

Et voici que semble se dessiner un second paradoxe. Comment expliquer que la dissuasion nucléaire semble si bien fonctionner dans le monde réel ? Rappelons en effet que, selon le paradoxe de Newcomb, la rationalité qui sous-tend la dissuasion est profondément instable. En effet, en transposant les résultats des expériences réalisées par Robert Nozick, l'on pourrait être conduit à estimer que dans un cas sur deux, un dirigeant ne mettrait pas la menace de riposte nucléaire à exécution. C'est tout à fait insuffisant pour assurer la crédibilité d'une stratégie de dissuasion.

Une partie de l'explication de cet apparent paradoxe réside dans le fait que les puissances nucléaires ont pris cet élément en compte. Le processus

de mise en œuvre d'un tir nucléaire présente en effet des spécificités qui le distingue nettement de la mise en œuvre d'opérations militaires classiques. Si les détails procéduraux et technologiques sont évidemment secrets, on en connaît les principes généraux. Le premier de ces principes est que l'ordre de tir provient de la plus haute autorité de l'État. Le second est le principe de sûreté : tout est conçu pour minimiser le risque de tir accidentel qui résulterait d'une défaillance technique ou humaine. Les systèmes de transmissions de l'ordre sont donc cryptés et sécurisés et la mise en œuvre finale répond à un système de double clé. Le troisième principe est celui qui nous intéresse ici : le principe d'irréversibilité. Une fois l'ordre donné par le Chef de l'État, plus rien – à l'exception d'un contrordre explicite émanant de ce dernier – ne peut interrompre la chaîne d'événements qui aboutira au tir. Ce cas de figure se distingue de tous les autres types d'opérations militaires dans le cadre desquels l'ordre de mission est constamment réévalué au cours de sa mise en œuvre. Un pilote de chasseur-bombardier a ainsi autorité pour décider, jusqu'à la dernière seconde, s'il procède à la destruction de l'objectif qui lui a été assigné en fonction des éléments recueillis en temps réels qui pourraient, par exemple, lui faire craindre la présence de civils à proximité de l'objectif. À l'inverse, les différents maillons de la chaîne qui relie la décision d'emploi de l'arme nucléaire par l'autorité politique compétente à la mise à feu effective du système d'arme n'ont aucune marge d'appréciation sur le bien-fondé de ladite décision. Leur rôle se borne à vérifier l'authenticité de l'ordre reçu et à l'exécuter sans délai. Cette particularité est nécessaire pour garantir la crédibilité de la riposte. Pour les raisons développées ci-avant, il s'agit bien ici d'immuniser de toute interférence extérieure une procédure au sein de laquelle l'inclination naturelle de l'esprit humain à réévaluer sa stratégie à chaque instant a été totalement inhibée. La particularité du fonctionnement de la hiérarchie militaire le permet dès lors qu'un ordre formel émanant d'un supérieur hiérarchique ne donne pas lieu à discussion.

Cette dimension de la dissuasion nucléaire a été portée à l'écran en 1995, sous la direction du réalisateur Tony Scott, dans un film intitulé « *Crimson Tide* »¹⁸. Si l'on excepte quelques éléments complémentaires nécessaires à

¹⁸ Titre français : « *USS Alabama* ».

l'intrigue, le scénario de ce long métrage repose fondamentalement sur le paradoxe de Newcomb. Chacun des deux principaux protagonistes incarnant les deux raisonnements possibles au moment crucial du choix. Ronald Hunter (Denzel Washington), commandant en second du sous-marin nucléaire lance-engins, réévalue la situation et estime que l'ordre de tir ne doit pas être exécuté. Il faut ouvrir les deux boîtes. Le Capitaine Franklin Ramsey (Gene Hackman), Commandant du sous-mersible, n'a quant à lui aucun doute, il faut lancer les missiles. Il a totalement intériorisé son rôle qu'il a décrit ainsi à ses officiers dès le début du film :

I have a check-list, a target and a button to push. All I have to know is how to push it when they tell me to do so.

La dramaturgie du film est entièrement construite autour de l'opposition entre, d'une part, la logique de Ramsey qui estime que sa fonction consiste à garantir l'exécution fiable d'un ordre dont la rationalité ne doit pas être évaluée, condition essentielle de la crédibilité de la dissuasion et, d'autre part, la logique de Hunter qui pense que la pertinence de l'ordre et ses conséquences prévisibles doivent faire l'objet d'une évaluation dans le contexte spécifique du moment précis où la question de son exécution se pose. Quoiqu'il arrive, Ramsey n'ouvrira qu'une seule boîte parce que c'est la mission qui lui a été confiée. Hunter pense quant à lui que les responsabilités confiées à des officiers supérieurs placés dans leur situation leur imposent d'évaluer la situation au vu des éléments dont ils ont connaissance ce qui, dans la plupart des cas, conduira à ouvrir les deux boîtes.

Si les circonstances particulières envisagées dans le scénario de *Crimson Tide* donnent finalement raison à Hunter et tort à Ramsey, il n'en demeure pas moins que sur le plan des principes, seule l'attitude de Ramsey est de nature à garantir la crédibilité de la dissuasion. Au-delà de la fiabilité technologique et de la crédibilité du décideur, l'irréversibilité de la chaîne de décision et la certitude qu'aucune réévaluation de la rationalité du tir n'interviendra font donc partie intégrante d'une stratégie de dissuasion efficace.

C'est peu dire que le visionnage de ce film laisse le spectateur dans un certain inconfort : ainsi deux personnes placées dans une situation identique et empruntant des voies diamétralement opposées pourraient avoir raison toutes les deux ?

Conclusion

La dissuasion nucléaire n'est pas seulement une stratégie terrifiante. C'est aussi une stratégie mystérieuse dont le caractère paradoxal est souvent méconnu. Comme elle suscite des prises de position souvent passionnelles et dogmatiques, le dialogue ouvert, nuancé et informé est rarement de mise entre abolitionnistes et partisans de la dissuasion. Ces dernières années, les mouvements en faveur de l'abolition des armes nucléaires ont porté le débat sur le terrain juridique (droit international humanitaire) et moral. Ce sont ces arguments qui fondent le traité d'interdiction entré en vigueur en 2021. Ce dernier vise une interdiction globale et explicite des armes nucléaires, en interdisant non seulement l'usage mais aussi la menace d'usage, la fabrication, le stockage, l'acquisition, la possession, le stationnement, la transmission et la mise à l'essai d'armes nucléaires, ainsi que le soutien à de telles activités. Bref, le TIAN rend illégale la stratégie de dissuasion nucléaire.

Il est intéressant de constater qu'un pays comme la Suisse, neutre, non-nucléaire et ne dépendant pas de l'assurance nucléaire d'une puissance tierce pour sa propre sécurité, a décidé après mûre réflexion¹⁹ qu'elle n'adhérerait pas au TIAN. Le Conseil fédéral juge « faible l'impact du TIAN, celui-ci n'étant pas reconnu par les détenteurs de l'arme nucléaire, ni par la quasi-totalité des pays occidentaux et européens »²⁰. Pour l'exécutif suisse, « un monde sans armes nucléaires ne pourra toutefois émerger qu'en *coopération* avec les États dotés de l'arme nucléaire, et non *en opposition* avec ceux-ci »²¹. Le Conseil estime dès lors que « le Traité de non-prolifération constitue la pierre angulaire du contrôle de l'armement nucléaire et de l'architecture mondiale de sécurité »²².

Depuis le 5 avril 2009, l'aspiration à un monde débarrassé des armes nucléaires ne relève plus de l'utopie. Ce jour-là, le discours historique prononcé à Prague par Barack Obama fait entrer cet horizon, certes éloigné, dans le champ des possibles. En attendant sa concrétisation, la lutte contre la prolifération, la poursuite des processus de désarmement et la compréhension fine

¹⁹ Voir notamment : Confédération suisse, Département des Affaires étrangères, « Mise à jour du rapport du groupe de travail sur l'analyse du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires », 31 janvier 2024.

²⁰ Département fédéral des Affaires étrangères, communiqué de presse, 27 mars 2024.

²¹ *Idem.*

²² *Idem.*

des mécanismes dissuasifs qui préviennent l'usage des armes nucléaires existantes constitueront, pour longtemps encore, les composantes inévitables et nécessaires de la protection internationale contre l'usage de l'arme nucléaire.

Bibliographie

- Drouhaud, Pascal. « Inde-Pakistan : les vertus de la dissuasion nucléaire », *Revue internationale et stratégique*, N° 63(3), 2006 : 43-56.
- Goldenring, John. M. et Doctor, Ron. « Teen-Age Worry About Nuclear War: North American and European Questionnaire Studies », *International Journal of Mental Health*, 15(1-3), 1986 : 72-92.
- Harsanyi, John. « Games with Incomplete Information Played by 'Bayesian' Players, Part III. The Basic Probability Distribution of the Game », *Management Science*, Vol. 14, Issue 7, March 1968 : 383-511.
- Nozick, Robert. « Newcomb's problem and two principles of choice », in *Essays in Honor of Carl G. Hempel*, 1969.
- Sparks, Caitlin, Brincat, Shannon et Aistrope, Tim. « The Imagination and International Relations », *International Studies Quarterly*, 66, 2022.

Après-guerre : comment imaginer l'avenir ?

Valérie Rosoux¹

Introduction

Le verbe « imaginer » se conjugue volontiers au présent. Il renvoie pourtant souvent à des phénomènes passés (« j'imagine ce qui fut ») ou futurs (« j'imagine ce qui sera »). À cet égard, le présent est glissant. D'un côté ou de l'autre. Il glisse sans cesse en imaginant hier et demain. Le conditionnel peut bien sûr s'inviter, mais lui aussi suggère des réalités plongées dans le passé (« j'imagine ce qui aurait pu être ») ou projetées dans le futur (« j'imagine ce qui pourrait être »). Ce double ressort de l'imagination joue un rôle décisif au lendemain de toute guerre, que les conflits armés ravagent des États ennemis ou des communautés au sein d'un seul et même État. Partout, les populations, comme les dirigeants, font le choix d'imaginer ce qui fut, ce qui sera, ce qui aurait pu être ou ce qui pourrait être. Ce choix détermine dans une certaine mesure les trajectoires qui seront suivies à long terme sur le plan officiel et au sein de la société civile. D'où l'importance de s'interroger sur les mécanismes qui permettent de travailler à la fois sur la mémoire et sur l'espoir.

Cette perspective se révèle particulièrement cruciale au vu du « système de désordre mondial » dans lequel nous vivons (Zartman, 2019 ; McKeil, 2022 ; Thompson, 2022 ; Zartman et Vukovic, 2023). Les cycles de violence se succèdent en effet comme s'ils étaient irréversibles. Que ce soit en Ukraine, dans le Haut-Karabakh ou à Gaza, au Soudan, en République démocratique du Congo ou en Iran, tous signent l'échec des initiatives de résolution de conflit. En une génération, la méfiance s'est accrue, l'empathie a disparu, et chaque évènement renforce la liste des traumatismes historiques et des griefs passés. Face à ce constat, les acteurs engagés dans les initiatives en faveur de la paix semblent impuissants, sinon désillusionnés (Cho et Landau, 2023 ; Lindroth et Sinevaara-Niskanen, 2019). L'indifférence et l'inaction sont toutefois de

¹ Ce chapitre est une version entièrement remaniée de l'article « Peace Processes as a Double Promise: The Risk of linking memory and hope in times of distrust », *International Negotiation*, 30(2), 2025 : 354-374.

sombres tentations, *a fortiori* si les temps et les continents sont fragmentés (Rosoux, 2022). Que faire, dès lors ?

Ce chapitre suggère de prendre au sérieux les processus de négociation, mais en adoptant une posture emplie d'humilité. Les guerres internationales et intercommunautaires transforment tous les territoires en forêts sèches en feu. Elles déchaînent des flammes dans toutes les directions. À ce stade, la question n'est plus de savoir comment médiateurs et négociateurs pourraient éteindre ces incendies tels des *deus ex machina*, mais comment ils peuvent tenter d'apprivoiser les flammes (Drezner et Narlikar, 2022). C'est dans cette perspective que ce chapitre explore les temporalités des processus de paix, non pas sous l'angle de la maturité des conflits (ripeness theory) ou de leur durée (Zartman et Kremenjuk, 2005 ; MacGinty, 2022), mais sous l'angle de la responsabilité assumée par les parties à la table des négociations. Celles-ci se sentent-elles redevables aux générations passées, présentes et/ou futures ? Ces parties se concentrent-elles sur les urgences du présent (déjà bien exigeant) ou peuvent-elles envisager les processus de paix comme des occasions de formuler une double promesse à l'égard des générations passées et futures ? L'hypothèse qui guide l'ensemble de cette étude est la suivante : la conception des processus de paix comme double promesse ne peut survenir sans un constant effort d'imagination.

Le chapitre est divisé en deux parties. La première se concentre sur le texte des accords de paix. Elle présente une typologie fondée sur quatre scénarios temporels. Chacun de ces scénarios révèle une forme particulière de loyauté envers les générations passées, présentes et/ou futures. L'objectif de cette section n'est pas de proposer une gradation normative entre scénarios. Toutes les formes de loyauté ont du sens. Plutôt que de proposer un modèle prescriptif, cette analyse illustre différentes postures et interroge leurs limites. La seconde partie met en évidence l'importance du contexte des accords de paix. Au-delà des références explicites aux générations passées, présentes ou futures dans le texte même des accords, il importe d'observer les conséquences potentielles de ces accords sur le long terme. Pour ce faire, l'article se concentre sur une étude de cas emblématique : le Traité de l'Élysée de 1963 entre la France et l'Allemagne. La singularité de cet accord réside dans le fait qu'il résulte à la fois d'un travail de mémoire (tourné vers les générations passées) et d'un projet résolument innovant (orienté vers les générations futures). Sachant que les architectes du rapprochement franco-allemand ont lancé leur initiative il y

a plus de soixante ans, il convient de se demander si ce processus demeure une source d'inspiration pour les médiateurs et négociateurs engagés dans les processus de paix actuels, ou s'il a perdu toute pertinence.

I. Le texte : quatre formes de loyauté post-conflit

Plusieurs auteurs ont établi une distinction entre processus de négociation orientés vers le passé (comment traiter les torts commis ?) et ceux tournés vers l'avenir (comment aller de l'avant ?) (Zartman et Kremenjuk, 2005 ; Meister, 2011, p. 253 ; Llewellyn et Philpot, 2014, p. 6). Cette distinction est cependant souvent mise en question par les victimes de violences passées. Selon elles, les politiques de réparation ne peuvent être réduites à la première catégorie car les mesures prônées dans un tel cadre sont également tournées vers l'avenir.

Le mandat de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) mise en place au Canada (2008-2015) illustre cet argument. Conçue pour faire face à l'héritage des pensionnats autochtones, la Commission s'est efforcée de (re)construire la relation entre Canadiens autochtones et non autochtones. Comme l'indique la première phrase du mandat de la CVR : « On observe un nouveau et puissant désir de tourner la page sur les événements passés, afin qu'il nous soit possible de bâtir un avenir plus solide et plus sain » (Mandat de la Commission de vérité et réconciliation, 2007, p. 1). Le même commentaire peut être formulé à propos de la Juridiction spéciale pour la paix (Jurisdicción Especial para la Paz) mise en place en Colombie. Le préambule de l'Accord final négocié en 2016 stipule « l'idée selon laquelle la communauté politique n'est pas simplement une union entre acteurs de la génération présente mais aussi un lien entre les générations à travers le temps » (Accord final, 2016, p. 153). Comme dans le cas canadien, les notions de passé et d'avenir ne sont pas strictement séparées, puisque « une période dans le temps influence inévitablement les suivantes » (*Ibid.*). Cette perspective remet en cause la nécessité de hiérarchiser les processus tournés vers le passé ou vers l'avenir, les deux dimensions étant considérées comme étroitement liées et également pertinentes.

Ce chapitre va donc au-delà de cette catégorisation binaire et dissèque les dimensions temporelles de la responsabilité post-conflit en quatre scénarios. Chacun d'eux appréhende de manière spécifique la façon dont les négociateurs et médiateurs perçoivent le présent et imaginent le passé comme l'avenir.

Ces cadres temporels (présent, passé, futur) sont inextricablement liés. Ils renvoient à ce que les psychologues appellent le « voyage mental collectif dans le temps » (mental time travel), défini comme la capacité à représenter mentalement le passé et l’avenir d’un groupe (Merck et al., 2016 ; Szpunar et Szpunar, 2016 ; Topcu et Hirst, 2022). Historiens et philosophes insistent également sur l’importance des différentes manières d’articuler le passé, le présent et le futur (Arendt, 1958 ; Ricœur, 1985 ; Koselleck, 1997 et 2004 ; Hartog, 2015).

Quatre scénarios distincts peuvent être mis en exergue. Le premier correspond à un « présent étriqué », concentré de manière exclusive sur les enjeux immédiats du conflit. Les parties agissent en quelque sorte *hic et nunc*, comme si elles étaient relativement détachées du passé et de l’avenir. Le deuxième scénario caractérise un présent « ancré dans le passé ». Les parties se penchent, dans ce cas, sur les griefs historiques et les revendications de réparation qui y sont liées. À l’inverse, un troisième scénario conduit à une forme de *tabula rasa*. Plutôt que d’aborder les revendications liées aux violences passées, les parties négocient en priorité les questions à venir. Le dernier scénario combine travail de mémoire et projection vers l’avenir. Cette combinaison peut sembler paradoxale à première vue. Les psychologues cognitifs ont pourtant montré qu’au niveau individuel, se remémorer le passé et songer au futur activent des structures cérébrales similaires (Addis et al., 2007 ; D’Argembeau et al., 2008 ; Topcu et Hirst, 2022). Ce lien étroit entre mémoire collective et pensée collective du futur est confirmé par plusieurs études récentes (Michaelian et Sutton, 2019 ; Yamashiro et al., 2022 ; Kashima et al., 2025).

Tableau 1 : Combinaisons temporelles

	Références à l’avenir	Absence de références à l’avenir
Références au passé	<i>Présent dilaté</i>	<i>Présent ancré</i>
Absence de références au passé	<i>Présent projeté</i>	<i>Présent étriqué</i>

I. *Hic et nunc* : un présent étriqué

Dans la plupart des processus de paix, les belligérants se concentrent sur des questions techniques et très précises, sans faire référence au passé ou à l'avenir. Ainsi, les médiateurs impliqués dans les négociations entre Kyiv et Moscou, ou entre le gouvernement israélien et les représentants du Hamas, se penchent en général sur des sujets tels que l'échange de prisonniers de guerre, les cessez-le-feu temporaires ou les corridors humanitaires. Ces négociations sont menées de manière pragmatique. En mai 2024, pour ne prendre qu'un exemple, les représentants officiels ukrainiens et russes ont annoncé leur premier échange de prisonniers de guerre en près de quatre mois, avec la libération de 150 personnes grâce à la médiation des Émirats arabes unis.

Dans de telles circonstances, les références explicites à hier ou à demain n'ont guère de sens. Les parties sont engagées dans un jeu stratégique qui n'implique ni travail de mémoire, ni projection vers l'avenir. Elles représentent les générations présentes et conçoivent la négociation comme un jeu à somme nulle au vu de l'intensité du conflit. Ce processus fondamentalement compétitif (distributif) ne favorise pas la transformation des relations entre ennemis, celle-ci n'étant de toute façon pas à l'ordre du jour. Chaque partie cherche à maximiser ses gains. Le présent est étriqué, comprimé à force de se resserrer sur les seules préoccupations du moment.

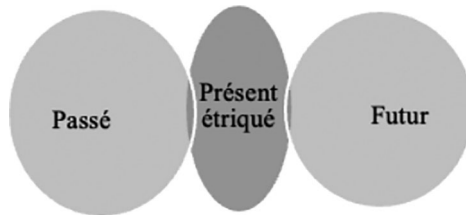


Schéma 1 : Négociateurs concentrés sur un présent comprimé.

II. Réparation : un présent ancré dans le passé

Dans le premier scénario, les questions liées au passé sont loin d'être prioritaires. Elles sont comme figées et peuvent le rester pendant des années, voire des décennies. Elles pèsent néanmoins indéniablement sur les processus de négociation et de rapprochement. Lorsque le poids du passé devient trop lourd, les

parties sont sommées de ne plus faire « comme si ». L'exemple des réparations allemandes à l'égard des Juifs après la Seconde guerre mondiale est révélateur à cet égard. Au-delà de sa dimension morale, le traité de réparation de 1952 entre Israël et l'Allemagne de l'Ouest révèle une dimension stratégique majeure pour la République fédérale d'Allemagne : sa réhabilitation sur la scène internationale. Le retour dans la « famille des nations » exigeait une reconnaissance sans équivoque des crimes commis au nom du peuple allemand et un engagement concret en matière de réparation. L'irréversibilité des atrocités de masse rend toute tentative de compensation intégrale des souffrances des victimes impossible. Cependant, l'accord a permis des paiements aux victimes juives présentes dans la diaspora et le nouvel État d'Israël. La somme que l'Allemagne accepte alors de verser n'est pas fixée selon des critères moraux. Elle est le résultat d'un processus de négociation basé sur une combinaison de critères politiques et juridiques (Colonomos et Armstrong, 2006).

De même, en 2000, les États-Unis et l'Allemagne concluent un accord pour faciliter l'indemnisation des personnes victimes des programmes nazis de travail forcé. Cet accord établit un fond volontaire financé par des industries allemandes et le gouvernement allemand. Sur le plan formel, le processus de négociation conduit à la création d'une Fondation appelée « Mémoire, Responsabilité et Avenir » avec l'intention explicite de maintenir vivante la mémoire des injustices infligées aux victimes « pour les générations à venir » (Préambule de l'accord publié dans de Greiff, 2006, p. 966). Le but de l'accord est toutefois de traiter l'injustice passée infligée aux travailleurs forcés « par la déportation, l'internement, l'exploitation, qui dans certains cas allait jusqu'à la destruction par le travail » (*Ibid.*). Les responsabilités sont clairement établies : le Bundestag allemand reconnaît « la responsabilité politique et morale envers les victimes du national-socialisme » (*Ibid.*). De même, les entreprises allemandes associées à l'initiative reconnaissent leur « responsabilité historique ». L'un des principaux objectifs des représentants officiels allemands et des entreprises est de mettre un terme aux litiges liés à la Shoah. Il s'agit, en d'autres termes, de tourner la page (Authers, 2006).

Dans un tel scénario, les textes des accords mentionnent souvent la volonté de réparer et de restaurer la dignité de ceux qui ont été affectés par les violences du passé (De Greiff, 2006).



Schéma 2 : Négociateurs concentrés sur un passé.

III. *Tabula rasa* : un présent projeté dans le futur

Chercheurs et praticiens dépeignent souvent le risque de « tyrannie du passé sur l'imagination » (Jervis, 1976, p. 217). Certains recommandent donc aux parties de ne pas se demander de manière stérile « qui avait raison ou tort dans le passé », mais de s'accorder sur « ce qu'elles peuvent envisager ensemble pour le futur » (Zartman et Kremenyuk, 2005, p. 291). Dans une telle perspective, l'objectif du processus de paix n'est pas de s'appesantir sur les réalités historiques, mais d'imaginer les conditions politiques d'une paix durable.

En Irlande du Nord, le sénateur George Mitchell, principal artisan de l'Accord du Vendredi saint, partageait cette conviction. Pour lui, les parties ne pouvaient s'accrocher aux mythes du passé, mais devaient affronter la réalité du futur, ce qui, reconnaît-il, « exige de la force, du courage et une vision » (Mitchell, 2023). L'accord signé en 1998 par les gouvernements britannique et irlandais ainsi que par quatre partis politiques (l'Alliance Party, l'Ulster Unionist Party, le Social Democratic and Labour Party et le Sinn Féin) a aboli les contrôles frontaliers entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande, facilité le désarmement, et créé une nouvelle structure de gouvernance (power sharing). Certains aspects de l'Accord du Vendredi saint sont incontestablement liés aux « Troubles » qui ont duré environ 30 ans, comme par exemple la question des prisonniers de chaque côté, mais il ne s'agissait pas d'une approche globale consacrée à l'héritage des violences passées. Ainsi, la question des disparus ou du jugement des criminels n'étaient pas à l'ordre du jour. Lorsque la notion de justice est mentionnée dans l'accord, elle ne se réfère pas aux événements passés, mais au système de justice pénale à mettre en place.

La méfiance entre les parties persiste malgré la signature de l'accord. Cependant, le choix de se tourner résolument vers l'avenir a contribué à une forte réduction de la violence. L'espoir mis en avant à la fin de ce processus tumultueux a été résumé dans le poème « Plus jamais », inscrit au centre d'une fresque murale de Jim Wilson, travailleur communautaire impliqué dans les initiatives de réconciliation : « Plus jamais se réveiller chaque heure, à espérer que nos enfants rentrent chez eux. Plus jamais de personnes mutilées ou blessées, qui ont souffert seules. Plus jamais ces minutes pour quitter un bâtiment ; plus jamais la peur des voitures garées. Plus jamais à regarder par-dessus notre épaule ; plus jamais de tueries dans nos bars. Plus jamais de haine chez nos enfants ». Cette imagination d'un avenir meilleur pour les générations futures a sans aucun doute contribué à sortir de l'impasse.

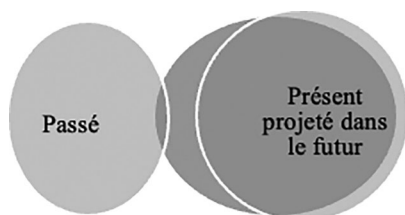


Schéma 3 : Négociateurs concentrés sur le futur.

IV. Double promesse : un présent dilaté

À plus ou moins long terme, le choix de ne pas se laisser submerger par le passé peut conduire à une fuite en avant quelque peu naïve au vu du passif historique qui pèse de part et d'autre de la table des négociations. À un moment ou un autre, les demandes de justice et de réparation troublent inévitablement le dialogue amorcé au sujet d'un avenir commun. Ces revendications peuvent certes être reportées, pour de bonnes ou de mauvaises raisons, mais elles ne disparaissent jamais complètement. Comment, dans de telles conditions, combiner travail de mémoire, vision à long terme et objectifs immédiats ?

Cette question implique une dilatation du présent, qui n'est plus détaché ni du passé ni du futur. En termes de loyauté, les parties cherchent à ne pas considérer exclusivement les vivants, mais aussi les disparus et les générations futures. C'est cette loyauté que l'on peut qualifier de multiple (multidirectionnel) qui fut choisie par les dirigeants français et allemands lorsqu'ils décidèrent

de se réconcilier. Cette posture, pour ambitieuse qu'elle soit, n'est nullement concevable sans un effort d'imagination « tous azimuts ».

En janvier 1963, le président français Charles de Gaulle et le chancelier allemand Konrad Adenauer signent le Traité de l'Élysée. Ce Traité d'amitié est souvent présenté comme une charnière ayant transformé des ennemis héréditaires en partenaires (Gardner-Feldman, 2002). Bien qu'il ne constitue pas le moment fondateur de la réconciliation franco-allemande, il a assurément cristallisé le rapprochement et continue de structurer les liens entre Paris et Berlin. Malgré les frictions régulières entre les gouvernements, les engagements pris en 1963 n'ont jamais été abandonnés (Rosoux, 2019). Le Traité de l'Élysée a établi un lien audacieux entre consultations officielles régulières et interactions au niveau des sociétés civiles.

Les mécanismes institutionnels mis en place par le Traité ont créé une structure de dialogue permanent à travers des réunions biennuelles des chefs d'État, des consultations entre ministres, ainsi que des conseils conjoints dans tous les domaines. L'intention initiale était d'imaginer une autre forme d'interactions en suscitant un dialogue régulier pour faire émerger petit à petit des terrains d'entente. L'objectif était donc de promouvoir une compréhension mutuelle entre représentants officiels, mais aussi d'influencer les nouvelles générations de fonctionnaires français et allemands. Les négociations ont également abouti à la création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), chargé de dynamiser les échanges de jeunes, les conférences et l'enseignement réciproque des langues. À ce jour, l'OFAJ a permis à près de dix millions de jeunes français et allemands de se rencontrer dans le cadre de 380 000 programmes. Plus de 60 ans plus tard, les consultations officielles se poursuivent et près de 75% des populations française et allemande vivent dans des villes jumelées.

Quels sont les principaux facteurs qui expliquent une telle transformation des relations ? À première vue, le texte du Traité de l'Élysée est principalement tourné vers l'avenir. Son objectif explicite est de créer des institutions solides et durables. Pourtant, le texte évoque bien trois temporalités : le passé (« Convaincus que la réconciliation entre les peuples allemand et français, mettant fin à une rivalité séculaire, constitue un évènement historique transformant profondément les relations entre les deux peuples »), le présent (« Conscients de la solidarité qui unit les deux peuples tant du point de vue de leur sécurité que de leur développement économique et culturel ») et

l'avenir (« Notant notamment que les jeunes ont pris conscience de cette solidarité et sont appelés à jouer un rôle décisif dans la consolidation de l'amitié franco-allemande » ; « Reconnaissant qu'un rapprochement accru entre les deux pays est une étape essentielle sur la voie d'une Europe unie, objectif des deux peuples »).

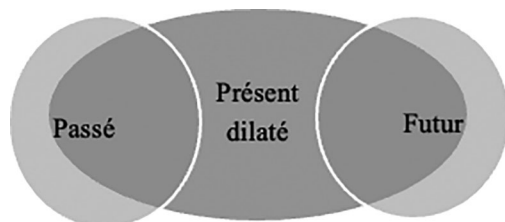


Schéma 4 : Négociateurs concentrés sur le passé, le présent et le futur.

II. Le contexte : imaginer passé et avenir

Le rapprochement franco-allemand est souvent considéré comme un cas d'école. Il ne peut pour autant être considéré comme un modèle du genre dans toutes les circonstances. Pendant des siècles, l'avenir des relations franco-allemandes était réduit à une répétition inéluctable – et presque mécanique – des épisodes violents qui avaient déchiré les « ennemis héréditaires ». De même, le passé était exclusivement interprété à travers le prisme de cette rivalité. Tous les événements mis en avant dans les récits nationaux respectifs confirmaient la sauvagerie et la cruauté de l'autre. Dès le XVIII^e siècle, la plupart des Français et Allemands considèrent que les deux peuples sont « ontologiquement incompatibles » (Jeismann, 1997, pp. 326-327). L'ennemi fait donc partie intégrante de l'identité nationale dans les deux pays. Après la Première Guerre mondiale, l'ennemi ne représente plus seulement un reflet négatif des qualités que chaque nation s'attribue à elle-même. Il est aussi défini sous des traits ethniques et anthropologiques, l'autre étant présenté comme un « barbare » – non civilisé sur le plan physique, intellectuel et moral. Ces représentations sont si tenaces qu'elles entraînent une « inertie mnésique » (Hirst, 2022) menant à un antagonisme pensé comme irréversible et perpétuel. Après la Seconde guerre mondiale, nombre d'acteurs français et allemands décident pourtant d'échapper à cette malédiction ancestrale et osent imaginer un avenir sans conflit.

Ce tournant décisif (Druckman, 2001) résulte-t-il d'une capacité à assumer une double responsabilité (à l'égard des crimes passés et des aspirations futures) ou de considérations pragmatiques ? En d'autres termes, les accords de paix durables résultent-ils uniquement de leaders visionnaires et imaginatifs, ou bien de variables contextuelles spécifiques ? La réponse à cette question est essentielle pour savoir si le cadre de la « double promesse » (articulant travail de mémoire et travail d'espoir) peut être utile en toutes circonstances.

I. Une défaite incontestable et un ennemi commun

Sur le plan contextuel, de nombreux éléments ont favorisé un rapprochement durable : la défaite incontestable de l'Allemagne, l'existence d'un ennemi commun (l'URSS), le soutien massif des États-Unis, de nombreux intérêts communs dans tous les domaines (stratégique, économique, politique, culturel), diverses problématiques internes indiquant un déclin de puissance (par exemple, la guerre d'Algérie et la vague des décolonisations), ainsi qu'un leadership cohérent (avec la succession de couples franco-allemands impliqués dans le maintien d'un rapprochement solide, tels que de Gaulle-Adenauer, Giscard d'Estaing-Schmidt, Mitterrand-Kohl, Chirac-Schröder et Macron-Merkel). Tous ces éléments expliquent la profondeur de la réconciliation franco-allemande depuis les années 1960.

Ces variables contextuelles ont permis à des acteurs visionnaires de percevoir les dangers d'un scénario de représailles trop familier, ainsi que les bénéfices potentiels d'un rapprochement encore inexploré. Les premiers à comprendre qu'un rapprochement était vital ne furent pas des représentants officiels. Avant que la réconciliation politique ne se cristallise dans le Traité de l'Élysée, des organisations non gouvernementales dans les deux pays ouvrirent des espaces où victimes et bourreaux peuvent exprimer leur douleur collective et aller de l'avant. Ces rencontres sont, pour la plupart, soutenues par des associations religieuses (Ackermann, 1994). Elles s'inscrivent elles-mêmes dans la lignée d'une approche initiée par une petite minorité de pionniers. Cette pluralité d'acteurs convaincus de la nécessité de coopérer fut déterminante. Elle indique que des niches de citoyens français et allemands situés au niveau macro (scène officielle), méso (organisations) et micro (résistants, survivants, historiens, journalistes, syndicalistes, etc.) ont cru, très vite, en la possibilité d'une transformation des relations franco-allemandes. Cette vision peut sembler évidente aujourd'hui, mais elle constituait à l'époque une véritable

rupture. Le ressentiment et la haine se transmettaient efficacement d'une génération à l'autre dans la plupart des familles des deux côtés du Rhin.

Ce sont donc bien les circonstances nationales et internationales après la Seconde guerre mondiale qui expliquent pourquoi les deux pays ont désormais besoin l'un de l'autre. Le processus de construction européenne permet petit à petit aux Français et aux Allemands de renoncer au cycle de violence qui a détruit tant de familles de part et d'autre. Ce nouvel horizon (way out) (Zartman et Berman, 1982) modifie complètement la manière dont les représentants officiels décrivent le passé conflictuel. Plutôt que de susciter un appel à la vengeance, le passé est devenu le fondement de l'appel au « plus jamais ça ». C'est donc ce contexte spécifique qui provoque un changement complet de mentalité – et non l'inverse.

II. Imaginer un avenir alternatif

Au lendemain de crimes de masse (et dans le cas franco-allemand, ces crimes se sont répétés au fil du temps), le poids du passé est si lourd qu'il ne peut être abordé de manière commune et constructive que si toutes les parties présentes à la table des négociations peuvent envisager un avenir commun directement utile au regard de leurs objectifs respectifs. À ce sujet, le cas franco-allemand est emblématique. L'un des aspects frappants du rapprochement réside dans le fait que les autorités et les populations de part et d'autre du Rhin décident progressivement de travailler à la fois sur leurs mémoires respectives, mais aussi et surtout sur leur espoir, conçu comme étant désormais partagé. L'idée de « travail d'espoir », comme condition même d'un « travail de mémoire » est défendue par le philosophe allemand Ernst Bloch. Dans son ouvrage *Le Principe Espérance*, il explique que l'on peut apprendre à espérer (Bloch, 1959). Selon lui, l'espérance est comme un muscle qui doit être entraîné. Si l'on considère la situation particulière des négociateurs et médiateurs impliqués dans les processus de paix, ce muscle est essentiel pour imaginer d'autres trajectoires potentielles que celle d'une répétition des conflits (Pruitt et Olczak, 1995 ; Kelman, 1996 ; Pruitt, 1997 ; Kubicek, 1997 ; Zartman et Kremenjuk, 2005 ; Schiff, 2018 ; Zartman et Vukovic, 2023 ; Ricœur, cité par Taylor et al., 2024).

Dans le cas franco-allemand, un double effort d'imagination (vision d'un futur différent et réinterprétation du passé) a conduit à un élargissement de la loyauté des acteurs. Plutôt que de s'en tenir aux générations actuelles, les

anciens belligérants ont cessé d'alimenter l'escalade de la violence, au nom des générations passées et à venir. Persuadés que leur coopération était la seule manière de maintenir un certain leadership en Europe, ils ont systématiquement encouragé leurs populations respectives à dépasser les émotions et représentations liées au passé conflictuel. Comme l'explique Bloch, l'espoir repose soit sur l'expérience, soit sur la croyance que des futurs alternatifs existent (Olick, 1999). Dans le cas franco-allemand, la démarche reposait sur une croyance que l'on peut résumer en deux mots : « Noch nicht » (« pas encore »). Les représentants officiels français et allemands ont pris ce potentiel au sérieux et se sont engagés en fonction de cette nouvelle « conscience du lendemain » (Bloch, 1959).

III. Imaginer une autre lecture du passé

Le travail de mémoire mené par la France et l'Allemagne (et dans leur sillage par nombre d'anciens belligérants européens) après la Seconde guerre mondiale ne relève en aucun cas du révisionnisme. Les crimes passés sont irréversibles. Nul ne peut défaire ce qui a été fait. Pourtant, le sens donné au passé n'est jamais fixé une fois pour toutes (Ricœur, 2000). Les récits mis en avant à Bonn, puis à Berlin, ainsi qu'à Paris, n'ont pas dissimulé le passé brutal et tragique, mais ont progressivement proposé une nouvelle interprétation de ce passé. Plutôt que de considérer les batailles qui ont défigurée l'Europe (invasions napoléoniennes, guerre franco-prussienne, Première et Seconde guerres mondiales) comme des symboles de la cruauté de l'autre, l'accent est désormais mis sur l'expérience du martyr collectif. La reconnaissance de la responsabilité historique envers les victimes des violences passées constitue également un aspect fondamental de cette nouvelle posture. La distinction entre Allemands et nazis a été systématiquement soulignée des deux côtés du Rhin. Cette distinction n'a toutefois pas empêché les autorités ouest-allemandes d'assumer la responsabilité de crimes qu'elles n'avaient pas personnellement commis, au nom de la continuité de l'État. L'attitude de l'ancien chancelier Willy Brandt à Varsovie, en décembre 1970, est exemplaire à ce sujet. Sa gémissement devant le mémorial du ghetto de Varsovie est totalement inattendue. Ancien résistant, il ne portait aucune culpabilité personnelle pour les crimes du Troisième Reich. En tant que chancelier, il assume sa responsabilité historique sans la moindre ambiguïté (Atran et Axelrod, 2008).

C'est en ce sens qu'en septembre 1962, le président de la République fédérale d'Allemagne, Heinrich Lübke, accueille Charles de Gaulle en soulignant la nécessité absolue d'affronter le passé : « Le passé est pour nous une leçon, un rappel, un avertissement, et il nous impose des obligations inéluctables » (Rosoux, 2001). Dans le même esprit, son successeur Walter Scheel commémore le 30^e anniversaire du 8 mai 1945 en reconnaissant qu'Hitler avait transformé l'Allemagne en une gigantesque machine de guerre, dont chacun était un rouage, ajoutant que la violence était palpable, mais que « nous avons fermé les yeux et bouché nos oreilles » (*Ibid.*). Dix ans plus tard, le président Richard von Weizsäcker rend hommage à toutes les victimes de la guerre et appelle ses compatriotes – « coupables ou non, jeunes ou vieux » – à « affronter ce qui s'est passé » et à « assumer les conséquences » (*Ibid.*). En tant qu'ancien soldat de la Seconde guerre mondiale, Helmut Schmidt reconnaît que « la catastrophe survenue dans notre histoire a laissé une empreinte durable sur le peuple allemand : la nécessité de respecter la dignité humaine » (*Ibid.*). Quant à Helmut Kohl, il insiste à plusieurs reprises sur l'impératif de ne pas oublier « l'inhumanité systématique de la dictature nazie » (*Ibid.*). Le message porté par Angela Merkel est identique. Prenant la parole à Auschwitz le 6 décembre 2019, la chancelière explique : « Se souvenir des crimes, nommer leurs auteurs et rendre aux victimes un hommage digne, c'est une responsabilité qui ne s'arrête jamais. Ce n'est pas négociable. Et c'est inséparable de notre pays. Être conscient de cette responsabilité est une part de notre identité nationale ». Et d'ajouter : « Je ressens une honte profonde face aux crimes barbares commis ici par des Allemands ».

Le travail de mémoire est également mené par les représentants français. En 1962, Charles de Gaulle qualifie l'Allemagne de « grand peuple » et admet que les Français ont eux aussi nui à la population allemande « dans certaines circonstances ». À Munich, devant la Feldherrnhalle, il rend hommage aux morts des guerres de 1870 et de 1914-1918. Depuis lors, tous les présidents français ont intégré les victimes allemandes dans les commémorations. La reconnaissance des souffrances et des injustices passées commises des deux côtés n'est pas un simple exercice rhétorique. Elle est significative et souvent cruciale pour les survivants, les familles des victimes et la société dans son ensemble. À cet égard, l'existence d'un manuel d'histoire commun des deux côtés du Rhin est le résultat de 80 années de négociations entre historiens français et allemands. Cet aboutissement est décisif pour les jeunes

générations, bien qu'il ne permette pas d'unifier pour autant les mémoires vécues et transmises au sein des familles. Malgré la convergence de tous les discours officiels vers un récit qui puisse être acceptable par tous, le poids des souvenirs vécus et transmis est tel que l'on ne peut imaginer une et une seule mémoire partagée et commune. Après des atrocités de masse, une telle évolution serait le signe d'une société totalitaire. Partout, la mémoire respire et résiste aux injonctions venues d'en haut ou de l'extérieur.

Le cas franco-allemand rappelle qu'après une guerre, le travail de mémoire ne repose pas sur une forme de culpabilité collective mais sur l'assomption d'une responsabilité historique. Le but est d'ouvrir progressivement les yeux sur les promesses non tenues du passé, c'est-à-dire les promesses faites aux victimes et jamais respectées, afin d'imaginer comment ces promesses auraient pu être tenues et comment le groupe aurait pu agir. Pour Bloch, ces promesses non tenues sont comme des flèches qui n'ont pas encore atteint leur cible, et dont la trajectoire peut encore être modifiée (Bloch, 1959).

Le cas franco-allemand ne constitue pourtant pas un modèle qui puisse être automatiquement transposable à d'autres contextes. La défaite morale et militaire de l'Allemagne ainsi que l'émergence d'un nouvel ennemi commun expliquent en grande partie pourquoi le processus de réconciliation a pu se produire à tous les niveaux de la société. Néanmoins, une leçon de ce cas pourrait être particulièrement utile à l'heure actuelle. La réconciliation franco-allemande, qui n'est nullement irréversible, a nécessité bien plus qu'un leadership imaginatif. Elle continue de reposer sur la reconnaissance, par chaque partie, d'un ensemble d'intérêts communs. Plusieurs générations de dirigeants ont préservé le travail amorcé par les signataires du Traité de l'Élysée.

Sur le plan de la théorie politique, il est tentant de mettre en exergue une approche maximaliste fondée sur la complémentarité du travail de mémoire et du « travail d'espoir ». Toutefois, le cas franco-allemand démontre que de nombreux éléments contextuels sont nécessaires pour que cette double démarche soit adoptée. L'analyse comparée montre que la peur et l'espoir jouent des rôles opposés dans les contextes de guerre (Jarymowicz et Bar-Tal, 2006 ; Cohen-Chen, 2014, p. 15). La première entraîne une forme de gel cognitif, tandis que le second favorise la flexibilité mentale. La peur lie le présent au conflit passé et place l'avenir sous l'emprise exclusive de cet antagonisme viscéral. Néanmoins, la peur est logique et probablement inévitable au lendemain de

crimes de masse. Quant à l'espoir, il est fondamentalement ambivalent. Il n'est en soi ni positif ni négatif. Il peut certes consolider une attitude de résilience, voire de paix (Halperin, 2023). Il peut toutefois se révéler trompeur ou même contre-productif (Leshem, 2024). En période de détresse et de guerre, comment des tiers pourraient-ils naïvement encourager les parties opprimées à garder espoir ? L'espoir ne se décrète pas, surtout lorsque les parties au conflit sont dévastées par la violence. Il ne peut faire l'objet d'aucun impératif.

Conclusion

Les guerres qui ravagent Gaza, l'Ukraine et le Soudan, ainsi que les crimes de masse qui déciment la République démocratique du Congo et bien d'autres régions expliquent combien notre époque est marquée par le ressentiment et la défiance. Partout, négociateurs et médiateurs agissent sous une pression immense, disposant de peu de temps, d'un repos insuffisant et d'informations incomplètes. Dans de telles circonstances, il n'est pas surprenant que tous peinent à étendre la perspective au-delà d'un « présent étrié ».

Réfléchir de manière théorique à la possibilité d'une double promesse faite aux générations passées et futures est intellectuellement stimulant. Cette perspective aide à comprendre comment d'anciens ennemis peuvent progressivement transformer leurs relations. Elle ne devient toutefois pertinente que si l'ensemble des parties en présence prend conscience d'une impasse et reconnaît la futilité d'une nouvelle escalade de la violence (Zartman, 2015 ; Zartman et Vukovic, 2023, p. 78). Toutefois, ce cadre reste détaché des dures réalités de nombreux conflits contemporains. À l'heure actuelle, elle ne figure tout simplement pas à l'ordre du jour.

L'exploration des temporalités dans les processus de paix doit commencer par une analyse rigoureuse des variables contextuelles propres à chaque étude de cas. Une telle évaluation est essentielle pour déterminer où et quand les dirigeants peuvent progressivement imaginer d'autres lectures du passé et de l'avenir. L'état du monde invite cependant avant tout à la patience, à la réflexivité et l'humilité. Dans leur ouvrage *Rethinking Conflict Resolution and Management*, Zartman et Vukovic invitent les praticiens et les théoriciens engagés dans la résolution des conflits à « repenser » le domaine avec ambition (to rethink big) (2023, p. 179). N'est-il pas tout aussi urgent de « repenser » avec humilité (to rethink humble) ?

Cette réflexion débuta par une déclinaison du verbe « imaginer » au passé, au futur et au conditionnel. Il importe peut-être aussi de réfléchir à la portée de ce verbe quand il se conjugue au présent. À ce sujet, deux cas de figure paraissent particulièrement utiles. Le premier concerne l'ailleurs (« j'imagine comment c'est ailleurs »). Le second concerne l'autre (« j'imagine comment tu es »). Dans les deux cas, la pensée suscitée par cet exercice d'imagination suggère un déplacement. Il ne s'agit plus de réfléchir seulement à soi ou à son groupe, que ce soit au passé, au futur ou au conditionnel. Il impose un mouvement vers un autre possible. L'ensemble de cette réflexion invite en somme à explorer cet autre, en osant s'aventurer ailleurs que dans la violence (et, au lendemain de crimes de masse, ce lieu n'est ni l'harmonie, ni même la collaboration) et favoriser une forme de détachement à l'égard de l'autre (toujours haï, mais pouvant petit à petit se détacher de l'horizon).

Bibliographie

- Ackermann, Alice. « Reconciliation as a Peace-Building Process in Post-War Europe: The Franco-German case », *Peace and Change*, 19(3), 1994 : 229-250.
- Addis Donna, R., Wong Alana, T. et Schacter Daniel, L. « Remembering the past and imagining the future: Common and distinct neural substrates during event construction and elaboration. » *Neuropsychologia*, 45, 2007 : 1363-1377.
- Arendt, Hannah. « The Human Condition. » Chicago : University of Chicago Press, 1958.
- Atran, Scott et Axelrod, Robert. « Reframing Sacred Values. » *Negotiation Journal*, 24, 2008 : 221-246.
- Authers, John. « Making good again: German compensation for forced and slave laborers. » dans P. de Greiff, *The Handbook of reparations*. Oxford : Oxford University Press, 2006 : 420-448.
- Bloch, Ernst. « The Principle of Hope. » Cambridge, Mass. : MIT Press, 1959.
- Bresco de Luna, Ignacio. « The end into the beginning: Prolepsis and the reconstruction of the collective past. » *Culture & Psychology*, 23(2), 2017 : 280-294.
- Cho, Jacqui et Landau, Dana. « In Search of the Golden Formula: Trends in Peace Mediation Research and Practice ». *Civil Wars*, 25(2-3), 2023 : 317-340.

- Cohen-Chen, Smadar, Halperin, Eran, Porat, Roni, Bar-Tal, Daniel. « The Differential Effects of Hope and Fear on Information Processing in Intractable Conflict ». *Journal of Social and Political Psychology*, 2(1), 2014 : 11-30.
- Colonosmos, Ariel et Armstrong, Andrea. « German reparations to the Jews after World War II: a turning point in the history of reparations. » dans P. de Greiff, *The Handbook of reparations*. Oxford : Oxford University Press, 2006 : 390-419.
- Cordonnier, Aline, Rosoux, Valérie, Gijs, Anne-Sophie, Luminet et Olivier. A, « Collective memory: an hourglass between the collective and the individual », *Memory, Mind and Media*, 1, 2022 : 1-16.
- D'Argembeau Arnaud, Raffard Stéphane et Van der Linden Martial. « Remembering the past and imagining the future in schizophrenia. » *Journal of Abnormal Psychology*, 117(1), 2008 : 247-251.
- de Greiff, Pablo. « The Handbook of reparations. » Oxford : Oxford University Press, 2006.
- Drezner, Daniel et Narlikar, Amrita. « International relations: the 'how not to' guide, » *International Affairs*, 98(5), 2022 : 1499-1513.
- Druckman, Daniel. « Turning points in international negotiation: A comparative analysis. » *Journal of Conflict Resolution*, 45, 2001 : 519-544.
- Final agreement to end the armed conflict and build a stable and lasting peace in Colombia (2016), <https://peaceaccords.nd.edu/wp-content/uploads/2020/02/Colombian-Peace-Agreement-English-Translation.pdf>.
- Gardner-Feldman, Lily. « The Principle and Practice of 'Reconciliation' in German Foreign Policy. Relations with France, Israel, Poland and Czech Republic », *International Affairs*, 75(2), 2002 : 333-356.
- Halperin, Live. « The meaning of hope for Israeli peace activists: consolidation of collective identity, antidote to despair and spiritual resource », *Emotions and Society*, 5(2), 2023 : 220-235.
- Hartog, François. « Regimes of Historicity. Presentism and Experiences of Time. » New York : Columbia University Press, 2015.
- Jarymowicz Maria et Bar-Tal, Daniel. « The dominance of fear over hope in the life of individuals and collectives ». *European Journal of Social Psychology*, 36(3), 2006 : 367-392.
- Jeismann, Michael. « La patrie de l'ennemi. La notion d'ennemi national et la représentation de la nation en Allemagne et en France de 1792 à 1918. » Paris : CNRS éditions, 1997.
- Jervis, Robert. « Perceptions and Misperceptions in International Politics. » *Princeton*, 1976.

- Kashima, Yoshihisa, Bain, Paul. G., Fernando, Julian W. et Truong, Ann. « Collective future thinking in Cultural Dynamics. » *European Review of Social Psychology*, 2025 : 1-45.
- Kelman, Herbert. « Negotiation as Interactive Problem Solving ». *International Negotiation*, 1, 1996 : 99-123.
- Koselleck, Reinhart. « L'expérience de l'histoire. » Paris : Gallimard, 1997.
- Koselleck, Reinhart. « Futures Past: On the Semantics of Historical Time. » New York : Columbia University Press, 2004.
- Kubicek, Paul. « Ethnic Conflict and Three-Level Games: Turks, Kurds, and Foreign Actors ». *International Negotiation*, 2, 1997 : 79-101.
- Leshem, Oded. A. « Hope amidst Conflict. Philosophical and psychological explorations. » Oxford : Oxford University Press, 2024.
- Lindroth, Marjo et Sinevaara-Niskanen, Heidi. « Politics of hope ». *Globalizations*, 16(5), 2019 : 644-648.
- Llewellyn, Jennifer et Philpott, Daniel. « Restorative Justice, Reconciliation, and Peacebuilding. » Oxford : Oxford University Press, 2014.
- MacGinty, Roger. « Temporality and contextualisation in Peace and Conflict Studies: The forgotten value of war memoirs and personal diaries ». *Cooperation and Conflict*, 57(2), 2022 : 191-209.
- McKeil, Aaron. « Global Disorder: A Blind Spot or Distinct Concept of the International Society Approach? ». *Global Studies Quarterly*, 2(14), 2022.
- Meister, Robert. « After Evil: A Politics of Human Rights. » New York : Columbia University Press, 2011.
- Michaelian, Kourken et Sutton, John. « Collective mental time travel: remembering the past and imagining the future together ». *Synthese*, 196(12), 2019 : 4933-4960.
- Mitchell, G. « Speech on the occasion of the 25th anniversary of the Good Friday Agreement », *Queens University, Belfast* (April 17), 2023.
- Merck, Clinton, Topcu, Meynume N., et Hirst, William. « Collective mental time travel: creating a shared future through our shared past ». *Memory Studies*, 9, 3, 2016 : 284-294.
- Olick, Jeffrey. K. « Collective memory: The two cultures ». *Sociological Theory*, 17(3), 1999 : 333-348.
- Pruitt, Dean et Olczak, Paul. « Beyond Hope: Approaches to Resolving Seemingly Intractable Conflict », dans B.B. Bunker, J.Z. Rubin et al., *Conflict, Cooperation and Justice: Essays Inspired by the work of Morton Deutsch*. San Francisco, CA : Jossey-Bass, 1995.
- Pruitt, Dean. « Ripeness Theory and the Oslo Talks ». *International Negotiation*, 2, 1997 : 237-250.

- Ricœur, Paul. « Temps et Récit », *III*, Paris : Seuil, 1995.
- Ricœur, Paul. « La mémoire, l'histoire, l'oubli. » Paris : Seuil, 2000.
- Rosoux Valérie. « Franco-German and Franco-Algerian reconciliations: success and failure », dans W. Zartman (ed.). *Closure—how negotiations end*. Cambridge : Cambridge University Press, 2019.
- Rosoux, Valérie. « Les usages de la mémoire dans les relations internationales. » Brussels : Bruylant, 2001.
- Rosoux, Valérie. « How not to mediate conflict? » *International Affairs*, 98(5), 2022 : 1717-1735.
- Schiff, Amira. « The Kerry Peace Initiative in the Israeli-Palestinian Conflict: When Hope and Good Intentions Are Not Enough ». *International Negotiation*, 23, 2018 : 8-41.
- Szpunar, Piotr M. et Szpunar, Karl K. « Collective future thought: concept, function, and implications for collective memory studies ». *Memory Studies*, 9(4), 2016 : 376-389.
- Taylor, George H., Sweeney, Robert D., Amalric, Jean-Luc et Crosby, Patrick F. « Lectures on Imagination. Paul Ricœur. » Chicago : Chicago University Press, 2024.
- Thompson, Helen. « Disorder: Hard Times in the 21st Century. » Oxford : Oxford University Press, 2022.
- Truth and Reconciliation Commission of Canada, [https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/eng/1450124405592/1529106060525—mandate for the Truth and Reconciliation Commission https://www.residentialschoolsettlement.ca/schedule_n.pdf](https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/eng/1450124405592/1529106060525—mandate%20for%20the%20Truth%20and%20Reconciliation%20Commission%20https://www.residentialschoolsettlement.ca/schedule_n.pdf)
- Topcu, Meynume et Hirst, William. « Collective mental time travel: Current research and future directions ». *Progress in Brain Research*, 274(1), 2022 : 71-97.
- Winter, Jay. « Commemorating catastrophe: 100 years on ». *War & Society*, 36(4), 2017 : 239-255.
- Yamashiro, Jeremy K., Van Engen, Abram et Roediger, Henry L. « American origins: political and religious divides in US collective memory ». *Memory Studies*, 15(1), 2019 : 84-101.
- Zartman, I. William et Berman, Maureen R. « The Practical Negotiator. » New Haven - London : Yale University Press, 1982.
- Zartman, I. William et Kremenyuk, Victor. « Peace versus Justice. Negotiating Forward-and Backward-Looking Outcomes. » Lanham, MD : Rowman & Littlefield, 2005.

Zartman, I. William. « Preventing deadly conflict. » Cambridge : Polity, 2015.

Zartman, I. William. « Fragmented Conflict: Handling the Current World Disorder ». *Global Policy*, 10, 2019 : 6-13.

Zartman I. William. et Vukovic, Siniša. « Rethinking Conflict Resolution and Management. » Cheltenham : Edward Elgar Publishing, 2023.

Réexaminer l'absence présumée de culture stratégique en Belgique : Exploration de l'imaginaire et des représentations des décideurs

Vincent Gabriel & Marion Jacques

En juin 2024, la Belgique consacrait 1,3% de son PIB à ses dépenses militaires (OTAN, 2024a), une proportion qui n'avait plus été atteinte depuis le début des années 2000. Bien qu'elle demeure l'un des membres de l'Alliance déboursant proportionnellement le moins dans sa défense, cette hausse budgétaire témoigne d'une volonté politique de réinvestissement initiée en 2017, venant infléchir une trajectoire budgétaire entamée avant même la fin de la guerre froide. En effet, dès 1981, une succession de plans de restructuration réduisent progressivement les effectifs et les budgets dédiés à la Défense belge (Dumoulin, Manigart et Struys, 2003). Une tendance déclinante qui mène le budget alloué à la Défense au seuil historiquement bas de 0,9% du PIB au milieu des années 2010 (OTAN, 2017).

Or, les conséquences de ces réductions budgétaires seraient déjà perceptibles aujourd'hui. Selon Mattelaer, le niveau d'impréparation de la Défense belge et ses nombreux déficits en matière de personnel, d'équipement et de formation compromettraient la capacité de l'armée à assurer pleinement ses missions (Mattelaer, 2021). Ces désinvestissements affecteraient également sa capacité de soutien à la société civile en période de crise, comme ce fut le cas lors de la pandémie de Covid-19 ou des inondations de l'été 2021. Ce sous-investissement chronique nuirait également à la crédibilité de la Belgique auprès de ses alliés, au risque de l'isoler au sein de l'OTAN (Haesebrouck, 2021 ; Mattelaer, 2022).

La loi de programmation militaire de 2017 (LPM 2017-2030), votée sous le gouvernement de centre-droit Michel I (2014-2018)¹ espère rectifier cette situation. Elle sera actualisée en 2023 sur la base du Plan STAR (Sécurité, Technologie, Ambition et Résilience). Ce document, publié en 2022 par le

¹ Rassemblant les libéraux (MR et Open Vld), les nationalistes flamands (NV-A) et les chrétiens-démocrates flamands (CD&V).

ministère de la Défense sous le gouvernement De Croo (2020-2024)², propose un aperçu des investissements en capacité et des efforts de recrutements prévus à l'horizon 2030. De surcroît, la Loi de Programmation Militaire 2023-2030 préconise l'injection de 11 milliards d'euros avec l'objectif de porter le budget de la Défense à 1,5% du PIB en 2030 (Plan STAR, 2022, p. 55). Enfin, le gouvernement De Wever, formé en début d'année 2025³, annonçait dès sa formation sa volonté de poursuivre l'effort de réinvestissement à travers une nouvelle Loi de Programmation militaire (La déclaration du formateur, 2025, p. 185). Lors du sommet de l'OTAN de juin 2025, vu l'évolution de la conjoncture internationale, le Premier ministre a confirmé un engagement immédiat à consacrer 2% du PIB à la défense, la discussion au sein des États membres de l'organisation allant déjà bien au-delà pour évoquer des investissements entre 3,5% et 5% du PIB.

Les décisions prises au cours de la dernière décennie reflètent une transformation significative de la politique de défense du pays. Les investissements actés par la Loi de programmation militaire (LPM) de 2017, puis par celle de 2023, ont inversé la tendance à la baisse observée au cours des trois décennies précédentes. Cette dynamique témoigne d'un large consensus politique autour de la volonté de réinvestir dans la Défense, transcendant les clivages partisans et les coalitions. Il s'agit à l'échelle de la Belgique d'une petite révolution, tant du point de vue du matériel acquis que de l'ampleur des investissements.

La littérature offre de nombreuses pistes pour expliquer et comprendre l'abandon de cette posture de désinvestissement pour une politique axée sur le refinancement et l'extension des capacités de l'armée belge. Parmi elles se trouve l'étude des imaginaires, réintroduite dans l'étude des questions géopolitiques et de sécurité par Yves Lacoste et l'école française de géopolitique à travers la prise en compte des représentations géopolitiques. Définie comme « une construction, un ensemble d'idées plus ou moins logiques et cohérentes », une représentation « décrit, exprime une partie de la réalité, de façon floue

² Rassemblant les deux partis socialistes (PS et Vooruit), libéraux (MR et Open Vld) et écologistes (Ecolo et Groen), ainsi que les chrétiens-démocrates flamands (CD&V).

³ Rassemblant les chrétiens-démocrates flamands (CD&V), les centristes francophones (Les Engagés), les nationalistes (NV-A) et socialistes flamands (Vooruit), ainsi que les libéraux francophones (MR).

ou précise, déformée ou exacte ». (Lacoste, 1995, p. 1278). Parmi les outils à la disposition du chercheur désireux d'investiguer les représentations des décideurs, le concept de culture stratégique apparaît comme particulièrement utile pour expliquer la continuité et les évolutions dans la prise de décision en matière de défense.

Toutefois, une telle approche se heurte aux analyses souvent relayées dans la sphère médiatique et la littérature scientifique belges. Celles-ci font en effet généralement le constat d'une culture stratégique belge faible, voire inexistante. Dumoulin affirmait par exemple en 2015 « *il n'y a pas en Belgique, (...) de véritable culture militaire partagée et encore moins de culture stratégique* » (Dumoulin, 2015, p. 84). Il réitérait ses propos en 2022, affirmant que la Belgique est un pays « *qui n'a ni esprit de défense ni culture stratégique* » (Le Soir, 2022). On citera également la thèse de Lasoen, qui qualifie la culture stratégique belge de « sous-développée » (« *underdeveloped* ») (Lasoen, 2023, p. 2). À l'époque de la formulation du Plan STAR, le comité d'experts chargé de formuler des recommandations à la ministre de la Défense belge affirmait quant à lui qu'il était nécessaire que la Belgique développe « *une culture stratégique plus proactive et anticipative* » (Ministère de la Défense, 2021, p. 8).

La présente contribution entend interroger cette assertion qui nous paraît en effet peu conciliable avec la définition scientifique du concept de culture stratégique. Pour ce faire, le propos commencera précisément par définir cette notion, pour ensuite proposer un aperçu de ce qu'amène la littérature au sujet du cas belge. Enfin, partant de cette littérature et de la définition proposée de la culture stratégique, nous proposerons une réponse à la question : existe-t-il une culture stratégique belge, et si oui, quelles en sont les caractéristiques ou l'imaginaire constitutif ?

I. Le concept de culture stratégique

L'étude de l'importance des dimensions culturelles et morales dans les affaires stratégiques n'est guère neuve : on se plaît généralement à en situer les racines chez Thucydide ou Sun Tzu. La paternité du concept de culture stratégique est quant à elle généralement attribuée au travail séminal de Jack Snyder sur les doctrines états-unienne et soviétique vis-à-vis de l'arme atomique. Snyder y définit la culture stratégique comme « *The sum total of ideas, conditioned emotional responses, and patterns of habitual behavior that members of a national*

strategic community have acquired through instruction or imitation and share with each other with regard to [national security] strategy » (Snyder, 1977, p. 8). C'était là l'acte de naissance d'un courant qui se diversifiera progressivement en plusieurs écoles, aussi appelées « générations » (Biehl, Giegerich et Jonas, 2013). La percée du constructivisme et des travaux d'Alexander Wendt ou Valérie Hudson redynamiseront encore la recherche sur les liens entre culture et stratégie.

Pour autant, il n'existe pas aujourd'hui de définition consensuelle de la culture stratégique. Les différentes acceptions de ce concept partent en revanche toutes du postulat que les décideurs politiques nationaux partagent un ensemble de représentations du monde, de la guerre, de la stratégie et de la sécurité⁴. Ces perceptions leur permettent de lire la politique internationale, de la comprendre, de l'ordonner, mais aussi d'en évaluer les risques et d'en identifier les partenaires ou ennemis éventuels. Dans cette contribution, nous nous référons à la définition proposée par Heiko Biehl, Bastian Giegerich et Alexandra Jonas, qui conçoivent la culture stratégique comme « *a number of shared beliefs, norms and ideas within a given society that generate specific expectations about the respective community's preferences and actions in security and defence policy* » (Biehl, Giegerich et Jonas, 2013, p. 12).

Faire l'étude d'une culture stratégique est utile à au moins trois niveaux. D'un point de vue analytique d'abord : en prédisposant les dirigeants à privilégier certaines options au détriment d'autres, la culture stratégique influencerait les décisions de politique étrangère et de défense (Duffield, 1999 ; Johnston, 1995 ; Kartchner, 2024). Politiquement ensuite : être conscient des caractéristiques de notre propre culture stratégique permettrait d'éviter certains écueils ou décisions biaisées. Comment penser « *outside the box* » sans être conscient des limites de sa cognition ? Par exemple, Kartchner lit

⁴ Par exemple pour Keith Krause, la culture stratégique « se réfère aux traditions d'une nation, à ses valeurs, attitudes, modèles de comportement, habitudes, symboles, réalisations et formes particulières d'adaptation à l'environnement ainsi que de résolution des problèmes au regard de la menace ou de l'usage de la force » (cité dans de Giuli, 2009, p. 123). Pour Mark Galeotti, « la meilleure façon de définir la culture stratégique d'un pays est de considérer ses hypothèses fondamentales sur la stratégie, la concurrence, ce qui constitue pour lui une menace et le moment où il estime que la guerre est la meilleure réponse » (Galeotti, 2020). Plus largement, sur l'histoire et l'évolution du terme, on lira Wasinski, 2015.

dans des catastrophes telles que le 11 septembre, Tchernobyl ou Fukushima autant de manifestations de l'influence des perceptions et de l'univers mental des dirigeants concernés, qui empêchèrent toute anticipation de ces événements (Kartchner, 2024). Diplomatiquement enfin, comprendre la grille de lecture du monde d'un acteur international contribuerait à une meilleure appréhension de ses réactions et de ses comportements (Alrich, 2017 ; Lantis et Baylis, 2019).

L'essentiel ici est d'entendre la culture stratégique comme une méthode (Stone, Twomey et Lavoy, 2005 ; Hugh, 2024). Questionner la culture stratégique d'un État revient ainsi à s'affranchir de l'approche réaliste des relations internationales pour plutôt questionner l'importance des imaginaires dans le fait militaire. En effet, partant du principe que la culture stratégique d'un acteur influencera sa perception des faits, l'approche s'ancre plutôt dans une conception constructiviste de la politique étrangère et des États, compris comme des ensembles dirigés par des individus soumis à la subjectivité (Skak, 2016).

La méthode la plus couramment employée pour observer la culture stratégique d'un État est d'en étudier les trois piliers. Le premier concerne sa géographie (1) : comme l'écrivait déjà Nicholas Spykman, la position, la configuration et la dimension d'un État conditionnent nécessairement sa politique étrangère (Spykman, 1938a-b). Mais cette géographie est toujours étroitement liée à l'histoire (2) du territoire national, la singularité des expériences passées influençant également les choix en politique étrangère. Nous pouvons par exemple formuler l'hypothèse selon laquelle les divergences dans les politiques étrangères du Canada et de la Russie, malgré une force économique identique (environ 2 milliards de dollars en 2023⁵) et un territoire vaste (17 et 10 millions de km²), trouvent leur origine dans des traditions historiques distinctes. L'essentiel n'est toutefois pas tant l'histoire telle qu'écrite par les historiens, mais plutôt la mémoire collective, les mythes⁶ et les narratifs historiques qui animent l'élite dirigeante et à l'aune desquels celle-ci interprète le passé national (Heuser, 2024). Enfin, l'influence du

⁵ « Russia GDP » dans Trading Economics, disponible en ligne : <https://tradingeconomics.com/russia/gdp> (consulté le 4 décembre 2024).

⁶ Entendu ici comme une représentation « unfounded or false » (Lantis, 2006, p. 18)

contexte politique national (3) – aussi appelé « culture politique »⁷ – sur les décideurs est cruciale à décoder (Lantis et Baylis, 2019 ; Lantis, 2006). Ces trois facteurs, tout comme la culture stratégique qu'ils forment, ne sont pas considérés comme immuables (Adamsky, 2020 ; Snyder, 1977), mais peuvent évoluer très lentement – ou brusquement du fait d'événements dramatiques, tels qu'une guerre ou une catastrophe de grande ampleur (Eitelhuber, 2009).

Enfin, comme l'écrit Andrew Foxall, « *[t]o focus only on these three components of a country's strategic culture—geography, history, and political culture may seem like a deliberate oversimplification that masks enormous complexity, in part because it is* » (Foxall, 2021, p. 2). Mais il n'empêche que ces éléments demeurent des facteurs d'influence importants : il ne s'agit ici nullement de nier l'agentivité des décideurs politiques, ni de les prétendre absolument irrationnels, mais plutôt d'observer si et comment cette culture influence leurs décisions, en évitant tout déterminisme.

II. Une tentative d'application à la Belgique

De nombreux auteurs se sont intéressés aux politiques étrangères, de sécurité et de défense de la Belgique (Coolsaet, Dujardin et Roosens, 2014 ; Joly et Haesebrouck, 2021 ; de Wilde d'Estmael et Desplanque, 2021). Ces travaux mettent généralement en lumière les invariants de la diplomatie belge, sans toutefois mobiliser directement le concept de « culture stratégique ». En effet, contrairement à des États tels que la Russie⁸ ou les États-Unis⁹, les auteurs qui étudient spécifiquement la culture stratégique belge sont rares. C'est ainsi le cas de Biscop (2013) ou Lasoen (2023). Wiltenburg et Gootzen offrent, eux,

⁷ Concept « *deliberately vague* » (Formisano, 2001, p. 394), il peut se définir comme les « *political codes, rules, recipes, and assumptions which impose a rough order on conceptions of the political environment. Specifically, political culture encompasses assumptions about the orderliness of the political universe, the nature of causality, principal goals in political life, the relative value of risk-acceptant versus risk-averse strategies, who belongs to the political community, what types of events, actions, and institutions are political, and the trustworthiness of other political actor* » (Johnston, 1995, p. 45).

⁸ Lire par exemple Minic, 2023 ou Skak, 2024. S'orienter vers la bibliographie pour davantage de ressources.

⁹ Lire par exemple Adamsky, 2008 ou Johnson, 2024. S'orienter vers la bibliographie pour davantage de ressources.

une description de la culture stratégique belge qui correspond à la fois aux représentations qui en sont généralement faites dans la littérature, ainsi qu'aux constantes de la politique étrangère et de défense belge :

Belgium's current strategic culture is characterised by its strong orientation towards collective security, multilateralism, and European integration. Historically, it promoted a policy of neutrality and pacifism; with the exception of the Franco-Belgian Military Accord, until it joined NATO in 1949. Belgium recognised the importance of security co-operation, because "it is the only way of maintaining militarily relevant capabilities in a cost-effective manner." It therefore presents itself as a "small but reliable" partner, but has no ambition, nor capacity to become a key player in world politics (Wiltenburg et Gootzen, 2024, p. 5).

Cette absence de volonté et de capacités de la Belgique à se positionner comme acteur clé dans la politique mondiale semble constituer la caractéristique fondamentale de sa culture stratégique. Il nous paraît en revanche inexact de postuler, voire d'affirmer l'absence de culture stratégique en Belgique. Selon nous, il conviendrait plutôt de l'interpréter comme une *décision* de ne pas mener de réflexion stratégique. Affinons ce constat en mobilisant les trois piliers de la culture stratégique précédemment décrits pour les appliquer au cas belge.

La géographie

La géographie est présentée comme un déterminant important de la politique étrangère belge par sa supposée petite taille et par sa localisation. Biscop la décrit comme « *Sandwiched between the French and German powers* » (Biscop, 2013, p. 31) soulignant ainsi son emplacement au carrefour des grandes puissances européennes de l'époque. Combinées, ces caractéristiques auraient historiquement conféré à la Belgique le rôle d'espace clé, de « champ de bataille » des conflits européens (Joly et Haesebrouck, 2021), alors même que le Royaume serait, lui, dépourvu d'une culture militaire propre (Biscop, 2013). Dit autrement, la Belgique ne serait qu'un décor sur lequel s'affronte des acteurs bien plus puissants qu'elle.

L'histoire

En effet, la littérature met généralement en exergue deux grands moments du passé de la Belgique qui continueraient d'influencer ses orientations stratégiques. Le premier concerne l'indépendance de la Belgique, rendue possible par le Concert des Nations moyennant la neutralisation du jeune Royaume.

Cette orientation originelle vers la neutralité aurait ainsi façonné l'image chez les élites politiques – belges comme étrangères – d'un pays ontologiquement soumis à la volonté des plus puissants. Breuning suggère que l'absence de passé héroïque conduit à la croyance en Belgique que le destin de l'État a été et sera toujours soumis à des forces échappant au contrôle des décideurs (Breuning, 1997).

Le second moment est le corollaire logique du premier : les deux invasions allemandes de la première moitié du XX^e siècle ont démontré l'inanité d'une politique de stricte neutralité. Elles sont donc au cœur de la réorientation de la politique étrangère belge, se détournant de la neutralité au profit d'une politique d'intégration et d'alliances (Biscop, 2013).

La culture politique nationale

Enfin, la littérature identifie plusieurs caractéristiques récurrentes de la culture politique belge, certaines présentées comme découlant des piliers historiques et géographiques précédemment étudiés. Tout d'abord, par la complexité de sa gouvernance et la diversité de ses coalitions, la Belgique se distinguerait par une préférence affirmée pour le consensus (Joly et Haesebrouck, 2021). Puisant généralement dans le souvenir des batailles qui se sont déroulées sur son territoire et au détriment de sa population et de son économie, la politique étrangère belge accorde également une priorité absolue à la diplomatie, au dialogue, au compromis, et à la primauté du droit international (Biscop, 2013 ; Joly et Haesebrouck, 2021). Plus largement, la politique de sécurité et de défense belge se veut éthique, orientée vers la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales (Rosoux, 2002). En outre, la Belgique se positionne fréquemment comme une ardente promotrice de la coopération et du multilatéralisme en matière de politique de défense (Biscop, 2013). Enfin, la culture politique belge se distingue par un pacifisme structurel et consensuel, voire une aversion pour le risque, et ce en particulier au sein de la gauche politique (de Wilde d'Estmael et Desplanque, 2021).

Cet élément, couplé à la volonté de n'utiliser des moyens coercitifs qu'en dernier recours (de Wilde d'Estmael et Desplanque, 2021) pourrait se heurter au profond engagement belge en faveur du multilatéralisme. Cette tension constitue même, selon Biscop, « *the dilemma that is most defining for Belgian strategic culture (...), between its historically determined pacifism and its principled support for collective security, remains difficult to resolve* » (Biscop, 2013, p. 41).

Le débat politique autour de l'armement des drones MQ9 Skyguardian qui devraient être livrés en 2025 à la Belgique, illustre cet affrontement entre considérations éthiques et l'impératif de rencontrer les exigences des alliés¹⁰. Les réticences de la Belgique à investir de manière substantielle dans sa défense, couplées à son attachement au multilatéralisme, représentent un paradoxe significatif. Une situation qui pourrait amener les alliés de la Belgique à considérer cette dernière comme un passager clandestin au sein des alliances de sécurité collective (Haesebrouck, 2021), alors même que le pays aspire à se positionner comme un partenaire fiable tant au sein de l'UE que de l'OTAN (Biscop, 2013).

Ces trois facteurs concourent selon nous à la constitution d'une culture stratégique singulière, dont le premier trait serait le sentiment d'une protection inhérente à sa situation géographique et à ses alliances : entourée de pays alliés plus puissants et donc englobée dans leur zone d'intérêt (Dumoulin et Restaigne, 2007), la Belgique jouit d'une situation sécuritaire plus confortable que la plupart des membres de l'OTAN et de l'UE (Dumoulin et Moyse, 2011). Le Royaume n'envisage ainsi jamais son environnement stratégique sans l'aide des voisins ou en dehors du cadre multinational, réduisant dès lors la nécessité d'investir dans des capacités militaires étendues ou une politique de défense autonome (Dumoulin et Moyse, 2011). Ce qui autrefois plaçait la Belgique au cœur des conflits européens procure désormais à ses dirigeants le sentiment d'une sécurité optimale, permettant un désengagement progressif de ses forces armées. En d'autres termes, les décideurs politiques considèrent que la Belgique n'a aucun intérêt à nourrir une vision stratégique singulière. Son passé et sa géographie démontreraient que la survie du royaume ne dépend pas réellement de lui, mais surtout du concours de ses voisins.

Le second élément caractéristique de cette culture stratégique est le désintérêt structurel de sa classe politique et de son opinion publique pour les questions et politiques de sécurité et de défense. Ainsi, selon Biscop, « *except for debates about operations, budgets, and base closures, the level of political attention for security and defense policy is traditionally low, resulting in the near absence of debate about key reforms* » (Biscop, 2013, p. 36). Ce désintérêt, copieusement souligné dans la littérature (Biscop, 2013 ; Coolsaet, 2002 ;

¹⁰ Voir par exemple Clevers, 2024.

De Neve et al., 2003 ; Desplanque et de Wilde, 2021 ; Dumoulin et Moyse, 2011 ; Dumoulin, Manigart et Struys, 2003 ; Jakubowski, 2007 ; Henrotin, 2015 ; Lasoen, 2022 ; Sauer, 2015) serait, selon Sauer, le résultat de trois facteurs : la tendance des Belges à percevoir leur pays comme un petit pays dépourvu d'influence sur les questions de sécurité, un pacifisme structurel hérité des conflits passés et enfin, le manque de volonté politique et de soutien public à des investissements dans l'armée en l'absence de menace imminente (Sauer, 2015, p. 48).

Forts de ces différents constats, il nous paraît donc erroné de postuler l'absence d'une culture stratégique belge. Au contraire, les représentations de la géographie et de l'histoire belges de même que la culture politique de ses décideurs concourent à une conception selon laquelle il serait vain de s'intéresser aux questions de défense ou stratégiques en Belgique. Autrement dit, il ne s'agit donc pas tant d'une *absence* de culture stratégique, que d'une culture stratégique induisant un *désintérêt politique conscient et volontaire*.

III. Un désintérêt politique conscient et volontaire ?

La présente contribution entendait modestement pallier ce qui nous paraît une sous-exploitation du concept de culture stratégique vis-à-vis du cas belge, et ce faisant, contribuer à l'exploration de l'imaginaire qui prédomine au sein d'une communauté de sécurité. Pourtant, la littérature existante fournit une base solide pour l'étude des représentations de l'histoire, de la géographie et de la culture politique des décideurs belges vis-à-vis des questions stratégiques. Ressort ainsi le constat de l'existence d'un ensemble de prismes au travers desquels sont lues les questions liées à la perception de la menace et à l'usage de la force dans le pays. Il existerait ainsi une culture stratégique propre à la Belgique, qui expliquerait une certaine frilosité à s'emparer des enjeux stratégiques et de défense, conduisant à l'adoption d'une posture résignée, du type « à quoi bon ? », nourrie par un sentiment d'inanité.

Ce désintérêt des décideurs belges se trouve au cœur d'une critique régulièrement formulée dans les sphères médiatique et scientifique belges à l'encontre de la politique de défense du pays. Cet argumentaire fustige une carence de vision stratégique, un désintérêt structurel pour les enjeux de défense, un manque d'ambition ainsi qu'une absence de considérations vis-à-vis des

conséquences à long terme dont souffriraient certaines décisions politiques prises depuis la fin de la guerre froide¹¹.

Ainsi, attribuer ce désintérêt à une *absence* ou à un sous-développement de la culture stratégique serait erroné ou à tout le moins, témoignerait d'une utilisation tronquée du concept. Il semble en effet que lorsqu'associée à des adjectifs tels que « sous-développée », ou « absente », la culture stratégique est alors employée dans une acception du concept différente de la définition retenue dans cette analyse. Dès lors, plutôt que de pointer une « absence de culture stratégique » potentiellement porteuse d'une confusion sémantique, il apparaît plus pertinent d'évoquer une « culture de la sécurité » déficiente ou encore une absence de « vision stratégique » cohérente.

Reste que la présente recherche se veut une application basée sur la littérature scientifique et gagnerait certainement à être approfondie par une démarche plus empirique, interrogeant les dirigeants sur leurs représentations de l'histoire et de la géographie belges. En outre, à notre connaissance, aucune étude approfondie n'a été à ce jour menée sur l'intérêt ou le désintérêt des décideurs, mais aussi des citoyens belges, pour les questions de défense. Le désintérêt allégué est-il véritable, ou bien s'agit-il d'une construction relevant de l'imaginaire collectif ? La question reste ouverte. À titre d'illustration, les sondages menés régulièrement par la Division diplomatie publique de l'OTAN, visant à recueillir l'opinion de citoyens et citoyennes sur une série d'indicateurs (OTAN, 2024b), tels que le soutien envers les dépenses de défense ou l'adhésion aux principes fondamentaux de l'Alliance, ne révèlent pas un désintérêt ou une méconnaissance particulière des citoyens belges concernant les questions de défense. Ainsi, dans l'édition de 2024, la proportion de participants belges répondant « Je ne sais pas » face à des questions liées à la défense – par exemple, sur l'importance de l'OTAN pour la sécurité du pays ou sur l'effet dissuasif de l'Alliance – se situe dans la moyenne des alliés, sans singulariser la Belgique (OTAN, 2024c). Une telle analyse mériterait d'être approfondie, car elle nuance ce discours fréquent sur le désintérêt belge. Par sa prégnance et sa récurrence, ce dernier pourrait interdire toute conception contraire et, devenant prophétie autoréalisatrice, figerait ainsi les représentations concernant la culture stratégique belge. De même, la

¹¹ Voir par exemple, Haas et Verstraete, 2024 ; Henrotin, 2015, Mattelaer, 2014 ; Struys, 2022.

littérature gagnerait également à questionner frontalement et empiriquement cette assomption maintes fois répétée d'un désintérêt de la classe politique belge pour les questions de défense et de sécurité. Par exemple, l'adoption de la Loi de programmation militaire en 2017 ne peut-elle pas témoigner d'une inflexion dans la culture stratégique belge résultant de l'annexion de la Crimée par la Russie trois ans plus tôt ? Et que dire de la conscientisation issue de l'agression de l'Ukraine par la Russie à partir de 2022 ?

Bien plus qu'apporter des réponses définitives, cette contribution se veut plutôt une invitation à la recherche et à la poursuite de l'exploration de l'imaginaire des décideurs politiques belges, mais également des citoyens et citoyennes. À cet égard, le concept de « culture stratégique » nous paraît être un outil stimulant, encore peu usité dans le cas belge et qui gagnerait à être approfondi à l'aune de nouvelles recherches.

Bibliographie

- Adamsky, Dima. « American Strategic Culture and the US Revolution in Military Affairs. », Oslo : Norwegian Institute for Defence Studies, 2008.
- . « Discontinuity in Russian Strategic Culture? A Case Study of Mission Command Practice. » *George C. Marshall European Center for Security Studies*, 2020. Consulté le 15 novembre 2024. https://www.marshallcenter.org/sites/default/files/files/2020-03/SecurityInsights_49.pdf.
- Aldrich, Richard. « Strategic Culture as a Constraint: Intelligence Analysis, Memory and Organizational Learning in the Social Sciences and History. » *Intelligence and National Security*, 32, no 5, 2017 : 625-635.
- Biehl, Heiko, Bastian Giegerich et Alexandra Jonas. « Introduction », dans *Strategic Cultures in Europe: Security and Defence Policies Across the Continent*, Wiesbaden : Springer VS, 2013 : 7-18.
- Biscop, Sven. « Belgium », dans *Strategic Cultures in Europe*, sous la dir. de Heiko Biehl, Bastian Giegerich et Alexandra Jonas, Wiesbaden : Springer VS, 2013.
- Breuning, Marijke. « Culture, History, Role: Belgian and Dutch Axioms and Foreign Assistance Policy », dans *Culture & Foreign Policy*, sous la dir. de Valerie M. Hudson, Boulder (CO) : L. Rienner Publishers, 1997.
- Clevers, Antoine. « La coalition Arizona devrait bien armer les drones SkyGuardian, mais hésite encore à recourir aux armes autonomes. » *La Libre*, 6 décembre 2024.

- Coolsaet, Rik. « La politique extérieure de la Belgique : au cœur de l'Europe, le poids d'une petite puissance. », Bruxelles : De Boeck, 2002.
- Coolsaet, Rik, Vincent Dujardin et Claude Roosens. « Les Affaires étrangères au service de l'État belge : de 1830 à nos jours. », Bruxelles : Mardaga, 2014.
- de Giuli, Jean-Marc. « Des cultures stratégiques. » *Inflexions*, 11, no 2, 2009 : 123-136.
- de Neve, Alain, André Dumoulin et Raphaël Mathieu. « Les partis et la politique de défense. » *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 13, no 1798, 2003 : 1-38.
- de Vogelaere, Jean-Philippe. « Défilé du 21 juillet : "Cela sent bon la marque de fabrique des socialistes d'une armée qui vient en aide à la nation". » *Le Soir*, 21 juillet 2022.
- de Wilde d'Estmael, Tanguy et Simon Desplanque. « L'État fédéral en Belgique et les évolutions de la conduite de la politique étrangère », dans *La politique étrangère – À l'épreuve de la fragmentation*, sous la dir. de Tanguy de Wilde d'Estmael, Valérie Rosoux et Tanguy Struye de Swielande, Bruxelles : Peter Lang, 2021 : 515-535.
- Duffield, John S. « World Power Forsaken: Political Culture, International Institutions and German Security Policy After Unification. », Stanford (CA) : Stanford University Press, 1999.
- Dumoulin, André. « La Défense belge dans le futur. » *Revue Défense Nationale*, 4, no 779, 2015 : 84-89.
- Dumoulin, André, Philippe Manigart et Wally Struys (dir.). « La Belgique et la politique européenne de sécurité et de défense : une approche politique, sociologique et économique. », Bruxelles : Bruylant, 2003.
- Dumoulin, André et Vincent Moyse. « Le processus décisionnel belge en matière d'opérations civilo-militaires », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, nos 2086-2087, 2011 : 5-64.
- Dumoulin, André et Delphine Resteigne. « Le militaire belge en opérations : aspects politiques et sociologiques », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1960, 2007 : 5-48.
- Eitelhuber, Norbert. « The Russian Bear: Russian Strategic Culture and What It Implies for the West », *Connections: The Quarterly Journal*, vol. 9, n° 1, 2009 : 1-28.
- Formisano, Ronald P. « The Concept of Political Culture », *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 31, n° 3, 2001 : 393-426.

- Galeotti, Mark. « La culture stratégique russe », *Areion*24, 6 octobre 2020.
En ligne : <https://www.areion24.news/2020/10/06/la-culture-strategique-russe/> (consulté le 1^{er} mars 2022).
- Haas, Michelle et Wannes Verstraete. « No Time to Waste in Rebuilding the Belgian Armed Force. », Bruxelles : Royal Institute of International Relations, 2024.
- Haesebrouck, Tim. « Belgium: The Reliable Free Rider. » *International Politics*, 58, 2021 : 37-48.
- Henrotin, Joseph. « L'agonie des forces armées belges. » *Défense et Sécurité Internationale*, 112, 2015 : 62-71.
- Heuser, Beatrice. « The Conceptual Heritage of Strategic Culture and Collective Mentality », dans *Routledge Handbook of Strategic Culture*, sous la dir. de Kerry M. Kartchner, Briana D. Bowen, et Jeanne L. Johnson, New York : Routledge, 2024 : 17-30.
- Hugh, Brigitte. « Growth and Refinement across the Field of Strategic Culture. From First Generation to Fourth », dans *Routledge Handbook of Strategic Culture*, sous la dir. de Kerry M. Kartchner, Briana D. Bowen, et Jeanne L. Johnson, New York : Routledge, 2024 : 31-46.
- Jakubowski, Sébastien. « Une politique de défense résolument internationaliste : le cas de la Belgique. » *Le Champs de Mars*, 1, no 18, 2007 : 23-42.
- Joly, Jeroen K. et Tim Haesebrouck. « Belgian Foreign Policy: In Foro Interno, Inferno? » dans *Foreign Policy Change in Europe Since 1991*, sous la dir. de Jeroen K. Joly et Tim Haesebrouck, Cham : Palgrave Macmillan, 2021 : 21-47.
- Johnson, Jeannie. « American Strategic Culture in the Era of Great Power Competition », dans *Routledge Handbook of Strategic Culture*, sous la dir. de Kerry M. Kartchner, Briana D. Bowen, et Jeanne L. Johnson, New York : Routledge, 2024 : 149-163.
- Johnston, Alastair Iain. « Thinking about Strategic Culture. » *International Security*, 19, no 4, 1995 : 32-64.
- Kartchner, Kerry M. « Defining and Scoping Strategic Culture. Promises, Challenges, and Conundrums », dans *Routledge Handbook of Strategic Culture*, sous la dir. de Kerry M. Kartchner, Briana D. Bowen, et Jeanne L. Johnson, New York : Routledge, 2024 : 3-16.
- Krause, Keith. « Culture and Security. Multilateralism, Arms Control and Security Building. », Londres : Frank Cass, 1999.
- Lacoste, Yves. « Dictionnaire de géopolitique. », Paris : Flammarion, 1995.

- Lantis, Jeffrey S. et Darryl Howlett. « Strategic Culture », dans *Strategy in the Contemporary World*, 6^e éd., sous la dir. de John Baylis, James J. Wirtz et Colin S. Gray, Oxford : Oxford University Press, 2019 : 89-105.
- Lantis, Jeffrey S. « Strategic Culture: From Clausewitz to Constructivism. », Fort Belvoir : Defense Threat Reduction Agency, 2006.
- Lasoen, Kenneth. « Intelligence and Security in the Netherlands and Belgium: A Historical Comparison. » *Dutch Crossing*, 46, no 2, 2022 : 133-152.
- Lasoen, Kenneth. « Belgian Strategic Culture: A Historical Perspective on Intelligence and Security in Belgium. », *Thèse de doctorat, Faculteit Sociale Wetenschappen, Departement Internationale Politiek*, Universiteit Antwerpen, 2023.
- Mattelaer, Alexander. « Strategic Insurance: The Future of the Belgian Armed Forces. », *Issue 2014/04*. Bruxelles : Institute for European Studies, Vrije Universiteit Brussel, 2014.
- . « Readiness as a Mission: Implications for Belgian Defence. », Bruxelles : Egmont—Royal Institute for International Relations, 2021.
- . « Free Rider No More? Belgium and the NATO Madrid Summit. », Bruxelles : Egmont—Royal Institute for International Relations, 2022.
- Minic, Dimitri. « Pensée et culture stratégiques russes. Du contournement de la lutte armée à la guerre en Ukraine. », Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2023.
- Ministère de la Défense. « Mise à jour de la vision stratégique 2030 : Recommandations. », Bruxelles : La Défense, 2021.
- . « Plan STAR. », Bruxelles : La Défense, 2022.
- OTAN. « Communiqué de Presse : Les dépenses de défense des pays de l'OTAN (2010-2017). », *PR/CP(2017)111*. Bruxelles : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, 2017.
- . « Defence Expenditure of NATO Countries (2014-2024). », Bruxelles : Division diplomatie publique de l'OTAN, 2024a.
- . « Enquêtes et sondages d'opinion de l'OTAN. » Consulté le 9 décembre 2024. https://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_207244.htm.
- . « Enquête OTAN préalable au sommet 2024. », Bruxelles : Division diplomatie publique de l'OTAN, 2024c.
- Rosoux, Valérie. « La “diplomatie morale” de la Belgique à l'épreuve. » *Critique internationale*, 2, 2002 : 25-32.

- Sauer, Tom. « Deep Cooperation by Belgian Defence: Absorbing the Impact of Declining Defence Budgets on National Capabilities. » *Defence Studies*, 15, no 1, 2015 : 46-62.
- Skak, Mette. « Russian Strategic Culture: The Role of Today's Chekisty. » *Contemporary Politics*, 22, no 3, 2016 : 324-341.
- . « Russian Strategic Culture: A Critical Survey of the Literature », dans *Routledge Handbook of Strategic Culture*, sous la dir. de Kerry M. Kartchner, Briana D. Bowen, et Jeanne L. Johnson, New York : Routledge, 2024 : 164-178.
- Snyder, Jack. « The Soviet Strategic Culture: Implications for Limited Nuclear Operations. », Santa Monica : RAND Corporation, 1977. <https://www.rand.org/pubs/reports/R2154.html> (consulté le 13 février 2024).
- Spykman, Nicholas J. « Geography and Foreign Policy, I. » *The American Political Science Review*, 32, no 1, 1938a : 28-50.
- . « Geography and Foreign Policy, II. » *The American Political Science Review*, 32, no 2, 1938b : 213-236.
- Stone, Elizabeth, Christopher, Twomey et Peter, Lavoy. « Comparative Strategic Cultures Workshop—Phase I. », Fort Belvoir : Defense Threat Reduction Agency, 2005.
- Struys, Wally. « La Défense, un danger pour nos politiques sociales et environnementales ? » *Le Soir*, 15 mai 2022.
- Wasinski, Christophe. « La notion de culture stratégique dans les études stratégiques », dans *Guerre et stratégie. Approches, concepts*, sous la dir. de Stéphane Taillat, Joseph Henrotin et Olivier Schmitt, Paris : Presses Universitaires de France, 2015 : 131-147.
- Wiltburg, Ivor et Vibeke Gootzen. « Military Adaptation to Combat Mentoring: Belgium's Operational Mentoring and Liaison Team Experience. » *Defence & Security Analysis*, 40, no 1, 2024 : 1-19. <https://doi.org/10.1080/14751798.2024.2288717>.
- « Russia GDP », *Trading Economics*. <https://tradingeconomics.com/russia/gdp> (consulté le 4 décembre 2024).

L'imaginaire cybernétique : Les formes du système international à l'ère des réseaux

Edouard Xia

I. Introduction

Dans son ouvrage séminal *Theory of International Politics*, Kenneth Waltz développe une théorie nomologico-causale des relations internationales. Selon son analyse du contexte des années de guerre froide, le comportement des États peut être expliqué par les propriétés du système international (Waltz, 1979, p. 96). Fondateur de la tradition néo-réaliste, Waltz indique que ce qui définit la structure du système international est, d'une part, son principe ordonnateur, et, d'autre part, la distribution des capacités entre les principales unités qui le composent (Waltz, 2008, pp. 67-82). Fort de ce constat, l'auteur déduit de sa théorie une capacité de prédiction politique (Waltz, 1979, p. 183).

Si la fin rapide de la guerre froide démentit en substance la prédiction de Waltz, l'intérêt de sa démarche subsiste quarante-cinq ans plus tard. Poursuivant sur ces fondations, les développements au cœur du présent chapitre visent à analyser la relation contemporaine entre l'anarchie (principe ordonnateur de Waltz) et la configuration des rapports de force en termes de pôles de puissance (distribution des capacités). Pour ce faire, nous empruntons à Thomas Hobbes l'utilisation d'un imaginaire (Hobbes, 2000, pp. 281-289). Mais, alors que Hobbes développa son état de nature pour fonder la légitimité de l'autorité politique sur le contrat social, nous explorons ici la pertinence d'une autre métaphore pour décrire l'évolution de la structure du système international telle que proposée par Waltz : l'imaginaire cybernétique. L'imaginaire cybernétique développé dans ce chapitre puise principalement dans les travaux de Norbert Wiener (1952), Stephen Bryen (1971) et Karl Deutsch (1996). L'on y conçoit l'univers comme un ensemble de systèmes interconnectés, qu'ils soient vivants ou machines, et dont les interactions sont régulées par le flux constant d'informations qu'ils échangent. Cette régulation se fonde sur un mécanisme de rétroaction (*feedback*) et est de ce fait automatique. En ce sens, l'imaginaire cybernétique transposé à l'étude des relations entre nations postule un système international dépourvu d'autorité hiérarchique capable d'imprimer seule une direction dans le réseau d'acteurs

qui le composent. Notre réflexion se distancie toutefois des premiers penseurs de la cybernétique en ce qu'elle nuance cette vision d'un ordonnancement purement rationnel. La diplomatie et les relations internationales sont en effet (encore) une affaire entre humains.

Au cœur du système international en pleine mutation, nous pouvons observer des dynamiques concurrentes entre unipolarité défunte, bipolarité idéologique et (uni)multipolarité opportuniste. Une quatrième voie, incertaine, semble émerger : l'apolarité. L'essor des technologies de l'information et de la communication, la mondialisation économique et politique mènent en fait le système à une phase d'hybridation entre décentralisation et distribution des relations internationales. L'imaginaire cybernétique développé dans ce chapitre se propose alors comme cadre analytique novateur de ce phénomène. Les réflexions subséquentes visent à ajouter aux frontières conceptuelles des théories des relations internationales.

Notre hypothèse est la suivante : dans l'imaginaire cybernétique, l'anarchie, principe ordonnateur du système international, tend à être régulée par une dynamique autre que celle de l'équilibre des puissances. Dans l'environnement réticulaire où les interactions s'organisent en réseau, l'échange d'information fait la part belle à une foule d'acteurs non étatiques qui concurrencent le pré jadis carré des États nations. Souverains *de jure*, les États peinent *de facto* à imprimer une direction aux relations mondialisées. La structure en réseau du système international aplanit en fait la hiérarchisation par la *puissance classique*. Elle en altère la nature et crée une nouvelle topologie sur la base d'une *puissance désormais mondialisée*.

Sur ces fondations conceptuelles, nous nous évertuons tout d'abord à expliciter le lien entre anarchie internationale et échange d'information à l'aune de la pensée cybernétique. La réflexion porte ensuite sur la structure en réseau du système international et son impact sur la hiérarchisation des États. L'étude se conclut sur une discussion de la nature de la puissance et de la polarité qui caractérisent les relations internationales contemporaines.

II. L'échange d'information comme processus autorégulateur du système international

Père de la cybernétique, Norbert Wiener écrivait ceci en 1950 de sa vision du monde moderne : « *La société ne peut être comprise que par une étude des messages*

et des dispositifs de communication qu'elle contient. Dans le développement futur de ces messages et de ces dispositifs, les messages entre l'homme et la machine, entre les machines et l'homme, et entre la machine et la machine sont appelés à jouer un rôle sans cesse croissant » (Wiener, 2014, p. 48).

L'hypothèse cybernétique consiste à indiquer que tout système a pour objectif naturel de s'adapter à l'incertitude *via* des mécanismes de rétroaction pour maintenir sa stabilité et son fonctionnement (Triclot, 2008). Les théoriciens de ce champ d'étude identifient l'Homme et la machine comme faisant partie d'un même environnement, appelé système, en ce qu'ils interagissent entre eux par un échange d'information (Hui, 2013). C'est cet échange d'information qui permet à l'acteur de déterminer l'action à poser pour s'adapter à l'évolution de son environnement et ainsi réaffirmer son contrôle sur celui-ci.

Adapté aux relations internationales, l'imaginaire cybernétique postule que le système international et les acteurs qui le composent constituent des systèmes interconnectés qui échangent de l'information, réagissent aux perturbations et ajustent leurs actions pour maintenir la stabilité globale¹. L'imaginaire cybernétique offre en fait une vision de l'état de nature hobbesien ordonné par une dynamique autre que celle de l'équilibre des puissances. Selon l'hypothèse cybernétique, le partage d'information constituerait en effet l'élément capable de lutter contre la mesure de l'incertitude ou du désordre de tout système : l'entropie. Traduite dans la discipline des relations internationales, l'entropie cybernétique s'apparente au principe ordonnateur du système international : l'anarchie².

Ainsi, chaque système interconnecté lutte contre l'entropie pour maintenir sa stabilité interne. En termes politiques, cela revient à dire que chaque État au sein

¹ Certains auteurs se sont déjà essayés à transposer l'imaginaire cybernétique construit par les mathématiciens et physiciens au champ de la science politique. L'intérêt de la démarche réside dans la croyance en la capacité à déterminer la manière dont sont prises les décisions au sein d'un système complexe. Produits de la guerre froide, ces analyses postulent que le système international devient politique et dépasse le statut de simple environnement précisément car il est capable de mener à des prises de décision collectives malgré l'opposition latente. Deutsch (1966) ; Bryen (1971).

² À l'instar de la tradition réaliste, l'anarchie telle que reprise ici suppose un environnement dépourvu d'autorité supérieure et commune. Rappelons qu'au sein de la discipline des relations internationales, mis à part les poststructuralistes, les principaux courants reconnaissent le présupposé qu'est l'état d'anarchie dans lequel évolue l'environnement international. C'est la conception qu'ils se font de la notion qui les différencie.

du système international s'adapte à l'environnement anarchique pour maximiser son intérêt propre³. Selon l'imaginaire cybernétique, l'échange d'information est ici le vecteur permettant de réaliser cette adaptation. Arrêtons-nous un instant sur la notion même d'information qui, selon la théorie cybernétique, compte trois aspects (Stiegler, 2018). Premièrement, l'information joue le rôle de mémoire qui catalogue les expériences passées sur la base desquelles seront prises les décisions futures. Deuxièmement, l'information peut être déclencheur d'une action. Troisièmement, l'information peut prendre la forme d'un message, celui qui communique une connaissance ou une instruction.

La triple nature de la notion d'information détermine la capacité des systèmes interconnectés à s'adapter. La mémoire permet l'apprentissage. L'action permet la régulation. Le message fait connaître l'intention. Les moyens de captation et de traduction s'avèrent alors fondamentaux. Relayé par les connexions entre systèmes, l'échange d'information peut prendre les formes les plus diverses. Il ne s'agit donc pas uniquement de déclarations officielles. Les liens économiques, les traités, les alliances sécuritaires, les flux financiers ou de personnes constituent autant d'échanges d'information dans un monde globalisé.

Voici schématiquement comment un transfert d'information menant à une action politique régulant le système international peut avoir lieu. Voyons à travers un exemple comment un État, en l'occurrence la Belgique, capte de l'information sur son environnement propre : l'UE entend inclure un embargo sur les diamants d'origine russe dans son douzième paquet de mesures restrictives à l'encontre de la Russie. Cette initiative porte atteinte aux intérêts nationaux belges étant donné le rôle prépondérant joué par Anvers dans le commerce diamantaire international (incertitude). Loyal à l'effort européen pour réduire le financement russe à son effort de guerre, et conscient de l'importance de ménager son image internationale (mémoire), le pays décide d'inclure le G7 dans le processus de décision (message). Poser un embargo au niveau européen s'avérerait en effet inefficace si aucun mécanisme global de traçage des diamants n'était conçu en parallèle. Une fois un tel système agréé au niveau du G7 (message), la Belgique soutient pleinement la lettre du douzième paquet de sanctions (action régulatoire). Le Royaume

³ Concentrons-nous à ce stade sur le comportement des États. L'inclusion des acteurs non-étatiques se fera au stade d'une discussion plus large sur les conséquences de l'altération de la nature de la puissance.

tiendra compte des conséquences des résultats générés dans ses futures actions (boucle de rétroaction).

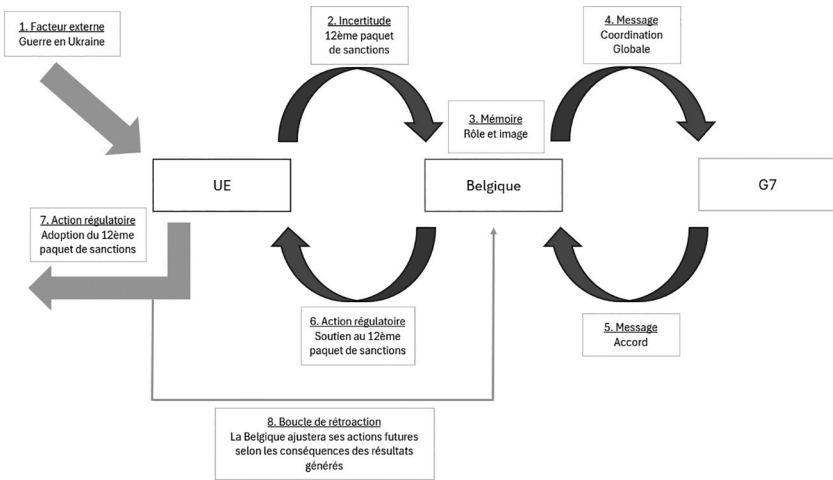


Fig. 1 : Schéma d'un transfert d'information menant à une action politique.

Dans cet exemple, notons l'importance de la rétroaction (*feedback*), élément central de la régulation des systèmes cybernétiques (Deutsch, 1966, p. 89). Il s'agit du processus par lequel un système ajuste ses actions en réponse aux résultats qu'il génère. La rétroaction peut être négative (l'information envoyée conduit à la stabilité grâce à une diminution de l'écart par rapport à l'objectif cible) ou positive (l'information envoyée conduit à l'instabilité à cause d'une amplification de l'écart). La rétroaction se fait par cycle (boucle) : (1) un système effectue une action, (2) le résultat de cette action est mesuré, (3) le résultat est comparé à l'objectif cible, (4) une nouvelle action est posée pour corriger l'écart.

Au sein du système international fondé sur un échange d'information et des actions collectives, ce sont alors les boucles de rétroaction constantes entre les acteurs qui régulent l'instabilité de l'environnement anarchique. L'on peut de surcroît parler d'autorégulation en ce qu'aucun élément supérieur commun n'imprime de décision.

Dans un système mondialisé aux acteurs interdépendants, l'échange d'information constitue en définitive un facteur structurant de l'anarchie du système international. L'évolution des technologies de l'information et de la

communication rend effectivement improbable la perte de structures systémiques fondées sur un échange d'information *homéostatique*⁴. Les auteurs les plus optimistes postulent même que la révolution cybernétique irait à l'encontre de la dynamique dissociative du système international (Galtung, 1967, p. 306). L'on notera toutefois une certaine réserve face à tant d'enthousiasme.

La théorie cybernétique prétend en effet ordonner tout système grâce à un échange d'information. Or la notion même d'information doit être soumise à débat. Dans sa triple acception de mémoire, action et message, l'information cybernétique est en fait souvent associée à une simple donnée. Le système opérerait alors son autorégulation vers un retour à l'équilibre sur la base d'un calcul mathématique (calcul statistique ou de coût – bénéfice). L'information ne pourrait cependant être limitée à cette unique facette favorisée au XXI^e siècle par le traitement du *big data* (Cattaruzza, 2019). L'information considérée dans une acception formelle (donnée, *data*) est par essence morte car il ne s'agit que d'un message visant à pousser une action.

En revanche, une information signifiante comprise comme un *processus de socialisation* est, elle, vivante⁵. Par le sens intrinsèque qu'elle porte et la réflexion commune qu'elle peut susciter, cette information signifiante peut être génératrice d'action collective sur des thèmes partagés⁶. Le transfert d'information signifiante joue un rôle fondamental dans l'établissement d'une *culture commune*⁷. Certes, l'échange d'informations formelles est à la base d'une prise de décision au sein d'un système : il fluidifie un calcul d'utilité vecteur d'une rationalité scientifique quantitative. Mais il entraîne au sein des réseaux acéphales un risque d'aplanissement des échanges humains où l'information transmise devient interchangeable car sa nature de donnée lui retire toute hiérarchie habituellement due à la signification qu'elle porte (Deleuze et

⁴ Edgar Morin définit l'homéostasie comme « *la conjonction des processus par lesquels un système résiste au courant général de corruption et de dégénérescence. Elle désigne l'ensemble des rétroactions correctrices et régulatrices par lequel la dégradation déclenche la production et la réorganisation* ». Morin, 1977, pp. 182-223.

⁵ La socialisation « *se présente comme un processus par lequel les membres d'une collectivité acceptent et intériorisent les normes et les valeurs, les contraintes et les rôles de cette collectivité* ». Braud (2020) ; Durkheim (1968).

⁶ Prenons l'exemple de crises globales comme le réchauffement climatique, les pandémies ou l'effondrement des marchés financiers qui affectent sans discrimination les États.

⁷ La culture commune dont il est ici question consiste en un ensemble de coutumes acceptées par les États-nations. Modelski (1962) ; Verba et Knorr (2019).

Guattari, 1980). Or ce modèle réticulaire est propre aux réseaux modernes qui entraînent un déracinement de la capacité de création commune⁸.

En un certain sens, l'ennemi de l'information signifiante est représenté par les technologies de l'information. Dans le système politique international, l'utopie d'une harmonie des relations internationales par le simple calcul d'utilité renvoyant à la fiction d'une agrégation des intérêts privés pour former un intérêt commun se dresse contre l'émergence d'un gouvernement global du monde mondialisé (Supiot, 2020). Ainsi, le postulat cybernétique consistant à assurer la direction et le contrôle du système international grâce à l'information doit être nuancé. En tirer un contrôle semble certes adéquat mais établir une direction commune apparaît compromis. Le système a alors besoin de ses capteurs sophistiqués, les diplomates, pour s'autoréguler et caractériser l'information en lui maintenant son sens qu'elle risque de perdre à travers les échanges successifs.

Autrefois centrée principalement sur la collecte, la fonction diplomatique semble désormais évoluer pour se consacrer davantage à la caractérisation de l'information. Les diplomates, ambassadeurs des nœuds au sein d'un système, légitiment la prise de décision sur la base de données en conférant un sens à l'information qu'ils échangent dans le réseau informationnel⁹. Leur entreprise contribue à créer un contexte partagé propice à l'émergence d'une intelligence collective et d'un alignement mondial. Leur dynamique associative lutte avec la tendance dissociative de l'échange d'informations formelles isolant les sous-systèmes les uns des autres.

III. Structure en réseau et hiérarchisation

Au sein d'un système cybernétique, les interactions entre les acteurs prennent la forme d'un réseau. Un réseau est un ensemble de nœuds interconnectés par des liens ou des connexions qui permettent l'échange d'information. Il peut prendre différentes formes selon les époques et la capacité des acteurs à communiquer entre eux. En matière de relations internationales, trois archétypes peuvent être détaillés : la centralisation, la décentralisation et la distribution (Baran, 1964).

⁸ Sur le déracinement : Veil (1943).

⁹ La fonction diplomatique n'est donc pas obsolète à l'ère du numérique, au contraire.

Premier archétype, la *centralisation* caractérise un système unipolaire au sein duquel un nœud central strictement hiérarchique est connecté à tous les autres nœuds. Il constitue l'autorité principale, celle à même de transférer l'information à tous les autres acteurs, celle qui détient une capacité de direction.

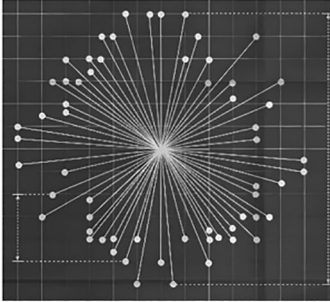


Fig. 2 : Réseau centralisé.

Deuxième archétype, la *décentralisation* caractérise un système multipolaire au sein duquel le contrôle, la gestion, et les décisions sont répartis entre plusieurs nœuds indépendants. Ceux-ci peuvent se constituer sous la forme de sous-centres (*hubs*), créant une hiérarchie partielle. Ces autorités possèdent une certaine autonomie et peuvent communiquer directement avec d'autres nœuds périphériques.

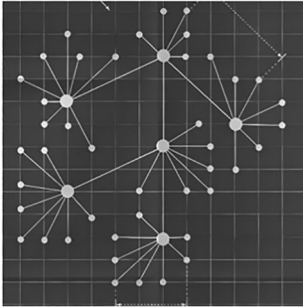


Fig. 3 : Réseau décentralisé.

Troisième archétype, la *distribution* caractérise un système apolaire au sein duquel chaque nœud est autonome et possède un contrôle égal, sans hiérarchie ni centre de décision. Les nœuds collaborent directement entre eux.

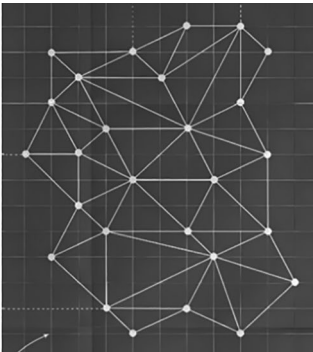


Fig. 4 : Réseau distribué.

Ces trois archétypes sont le fruit d'une lente évolution de la coopération internationale à l'aune des phases successives de mondialisation. Le passage d'un état à l'autre du système international fait alors apparaître différentes structures se superposant dans les interstices laissés par les phases d'hybridation.

L'évolution des relations internationales semble en fait montrer une tentative continue de la part des États de centraliser le système. Rien d'étonnant à cela si l'on considère, suivant la tradition réaliste des relations internationales, que l'anarchie est une donnée constante objective correspondant à un état de guerre entre États. Hobbes, Rousseau, Bodin, ou encore Lowes Dickinson et Aron fondent cette conception sur l'absence d'autorité supérieure centrale, qui détient le monopole de la violence légitime, et qui est capable de réguler le comportement égoïste des États souverains indépendants. Ces derniers tendent alors à maximiser leur puissance afin d'assurer le contrôle sur leur environnement et donc leur sécurité au sens large.

Les exemples d'une telle centralisation abondent depuis les Temps Modernes. Ainsi, au XIX^e siècle, les puissances du Concert européen forment un nœud central capable d'imprimer une direction aux autres États-nations, nœuds périphériques. De même, après la première guerre mondiale, la Société des Nations tenta de recentraliser des relations interétatiques désormais coutumières des grandes administrations internationales. L'échec de cette institutionnalisation fut consommé lorsque se manifesta le désir d'autonomie des États membres, craignant une diminution de leurs compétences nationales vers des organismes internationaux trop puissants (Hoffman, 1960). Enfin, la création de l'ONU à travers son Conseil de sécurité marque un exemple plus contemporain d'une tentative supplémentaire de centralisation à travers l'édification d'un directoire fondé sur la puissance. La réactivation du Conseil après la chute de l'URSS va dans le même sens, luttant contre la décentralisation des agences onusiennes qui, dans l'intervalle, ont agrandi l'escarcelle de leurs compétences.

Ces tentatives de (re)centralisation peuvent être perçues comme un réflexe de puissance dans la lutte contre une dynamique décentralisatrice issue des révolutions techniques. Ainsi, l'essor de la révolution industrielle des XVIII^e et XIX^e siècles lança la première phase de mondialisation, accélérant l'ouverture au monde lancée par les grandes découvertes des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles (Bayly, 2004). En résulta la création d'une myriade

d'administrations techniques destinées à faciliter les rapports entre États désormais interconnectés. Ces organismes s'émancipèrent au fil des décennies, gagnant peu à peu en compétences, influence et prépondérance. La forme la plus aboutie de cette décentralisation se reflète sans doute dans la masse d'organisations internationales qui composent la galaxie onusienne contemporaine. Déterminant leurs propres agendas et leur propre fonctionnement, ces organisations centralisent à leur tour les liens entre acteurs, devenant les sous-centres du système international.

La phase contemporaine de la mondialisation, accélérée par la révolution informatique puis numérique, a approfondi la dynamique décentralisatrice. Elle mène le système vers une structure distribuée. Les technologies de l'information et de la communication ont connecté les humains comme jamais auparavant, modifiant le rapport au temps et à l'espace. Ce faisant, la révolution cybernétique a aplani les relations sociales et internationales, remettant en cause une hiérarchisation essentiellement fondée sur la puissance. Nous réfutons dès lors ici la primauté ontologique de Waltz selon laquelle l'anarchie est exclusive de toute dimension hiérarchique. Nous suivons en ce sens les analyses en économie politique internationale de Robert Gilpin (1971)¹⁰. L'anarchie ne postule en effet pas l'absence de relations inégales entre États certes *de jure* indépendants, mais *de facto* tributaires de ressources diverses. En outre, l'autorégulation du principe ordonnateur anarchique n'entraîne pas non plus l'absence de hiérarchisation puisque les dynamiques de puissance subsistent. Au contraire, c'est ce processus de hiérarchisation constante des acteurs plongés dans le système anarchique qui caractérise leur comportement, c'est-à-dire leur politique étrangère lorsqu'il s'agit d'États.

Depuis la fin du XX^e siècle, l'imaginaire cybernétique s'est donc progressivement substitué à l'imaginaire industriel, tout comme celui-ci a autrefois remplacé le paradigme du fonctionnement des sociétés agraires. Durant la révolution industrielle, des doctrines comme le taylorisme ont illustré le caractère hiérarchisé des sociétés. Dans cet imaginaire, chaque ouvrier

¹⁰ La libéralisation des marchés et la mondialisation financière sont d'ailleurs des dynamiques fondamentales du système international contemporain.

constituait un rouage que le maître horloger activait dans une direction commune. La place de la *Loi*, qualifiée de divine par son caractère transcendantal, donnait alors un sens commun extérieur à la machinerie humaine. Cette *hétéronomie* disparut en grande partie dans l'univers cybernétique de la gouvernance où il est attendu de chaque acteur qu'il se meuve au sein d'un réseau informationnel, motivé par la maximisation de son intérêt autonome¹¹.

Dans ce paradigme, la gouvernance remplace le lien de subordination des individus au gouvernement, porteur d'hétéronomie, par une exigence de programmation¹². Cette programmation est rendue possible par l'élément fondamental du fonctionnement d'un système : la capacité de rétroaction¹³. L'hétéronomie industrielle perdue serait, selon cette vision cybernétique, compensée par une *isonomie* des relations sociales et internationales¹⁴. « *La machine à gouverner n'est alors plus conçue sur le modèle de l'horloge, mais sur celui de l'ordinateur. Machine acéphale où le pouvoir n'est plus localisable et où la régulation remplace la réglementation et la gouvernance le gouvernement* » (Supiot, 2020, p. 79).

Soulignons-le, la tendance à la distribution née de l'intégration globale des technologies numériques dans l'économie, la société et la culture est bien cela : une tendance. Si l'aplanissement des relations sociales est une réalité, le principe de l'anarchie internationale fondée sur le caractère souverain des États demeure bon an mal an. Le système international contemporain marque alors une hybridation entre décentralisation et distribution.

¹¹ Sur la maximisation de l'intérêt autonome : Sen (1995).

¹² Il s'agit de la différence entre action accomplie et action prévue de Norbert Wiener.

¹³ Sur la notion de *feedback* : Rosenblueth et al., 1943, p. 18.

¹⁴ Le concept d'isonomie renvoie au concept de liberté face à la loi : chaque citoyen athénien avait le même droit d'exercer une activité politique. Cette isonomie ne concerne donc pas une égalité face à la loi ou le fait que la loi soit la même pour tous. Arendt, 2014, p. 201. Nous considérons ce concept d'isonomie particulièrement intéressant précisément en ce que liberté et égalité sont distinguées. Les logiques de l'information liées à l'inféodation des systèmes établis en réseaux produisent cette même dialectique : chaque nœud est libre de prétendre à l'accès à l'information mais l'information reçue n'est pas égale et n'est pas traitée de manière équivalente.

Ce réseau est marqué par une phase d'hybridation entre décentralisation, recentralisation et distribution. En son sein, le nœud central conserve un lien direct avec les différents sous-centres (décentralisation). Il tente également de maintenir un lien direct avec les nœuds périphériques inféodés aux sous-centres (recentralisation). Ces nœuds périphériques tendent, eux, à se lier les uns aux autres (distribution).

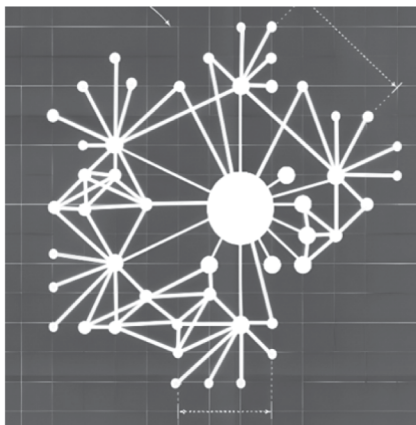


Fig. 5 : Réseau hybride

La figure 5 montre une représentation du système international contemporain où l'ONU prend le rôle de nœud central. Son Conseil de sécurité, se fondant sur des logiques de puissance, essaye d'assurer un ordre mondial centralisé au sein d'un système décentralisé par la prolifération d'organisations sectorielles aux acteurs polycentriques, et détentrices de la personnalité juridique internationale. Dans le même temps, les acteurs transnationaux périphériques tendent à se lier directement selon leurs intérêts propres, développant ainsi une distribution des connexions (Boltansky et Chiapello, 2011, p. 181)¹⁵.

En définitive, l'autorégulation de l'anarchie internationale par l'échange d'information entre acteurs interconnectés a pour conséquence une tendance à la structuration du système en réseau distribué. La grammaire de cet environnement altère alors la distribution des capacités entre les principales unités qui le composent, modifiant ainsi le comportement des États, à savoir leur quête de puissance.

¹⁵ La multiplication de ces connexions se fait sous la forme de « *projets* » courts et répétables, les itérations étant encouragées pour réactiver les connexions précédentes et éviter d'être reléguées à la périphérie du réseau.

IV. La complexification des voies de la puissance

La hiérarchisation des acteurs internationaux résulte traditionnellement du statut de leur puissance. Répartie dans le système international, la puissance émerge en pôles qui déterminent la nature du système, celui-ci pouvant schématiquement être unipolaire, bipolaire ou (uni)multipolaire (Gilpin, 1981, p. 29). Dans le réseau distribué de l'imaginaire cybernétique apparaît en fait une quatrième voie observable dans les relations internationales contemporaines : *l'apolarité*.

Si l'on considère le principe anarchique comme étant la norme du système international sur laquelle se fonde le comportement des États, et que la hiérarchisation résulte du comportement adopté face à cette norme, alors le facteur déterminant la hiérarchisation dépend de la structure du système. Ainsi, la puissance des États ne constitue plus le seul élément déterminant d'une part le statut des acteurs et d'autre part leur action. Ou, plus justement, la nature de cette puissance évolue.

Dans le système centralisé et décentralisé en état de guerre constante, la hiérarchisation des États se fait selon un principe hétéronome : la puissance classique. Ce type de puissance fait référence à l'usage d'éléments militaires, économiques (Strange, 1996) et socio-culturels (Finnemore, 2009) dans la poursuite d'un statut, d'une influence ou d'un contrôle du système international. La hiérarchisation induit alors la polarité des relations érigées selon la puissance (Mearsheimer, 2001).

En revanche, dans le système distribué, la hiérarchisation se fait selon un principe isonomial. Si l'anarchie (entropie) qui ordonne le système est effectivement autorégulée par l'échange d'information et les boucles de rétroaction, les États sont alors supposés bénéficier d'un partage effectif du pouvoir de direction basé sur un libre accès au flux d'échange d'information. Au sein du système distribué se développe ainsi parallèlement un nouveau type de puissance : la puissance mondialisée. Celle-ci met en scène la capacité des États à « *s'insérer dans la mondialisation de manière optimale, c'est-à-dire en retirant le maximum d'avantages individuels tout en créant un ordre global collectivement profitable* » (Badie, 2021, p. 226).

Approfondissant ce concept emprunté à Bertrand Badie, indiquons que la puissance mondialisée se distingue de la puissance classique dans son caractère fédérateur plutôt que compétitif et dissociatif. En effet, un État qui souhaite maximiser son influence emploie une stratégie axée sur le relai de l'information par lequel il multiplie les connexions qui lui permettront

de s'intégrer au centre du réseau international. Dans le système hybride, la puissance mondialisée peut ainsi devenir l'axe de la politique étrangère des États affublés du statut de petite ou moyenne puissance classique.

L'hybridation du système contemporain se marque également dans l'hybridation des natures de la puissance. Puissance classique et puissance mondialisée coexistent, tout comme *hard* et *soft power* forment ensemble le *smart power* de Joseph Nye. Ainsi, le statut d'un État peut tour à tour ressortir de la première ou de la seconde catégorie selon l'action qu'il portera dans le système. De même, la polarité dépend du type de puissance mobilisée par les acteurs. Le système décentralisé de l'après-guerre froide bipolaire marque une forte multipolarité résultant du partage de la puissance classique entre États et organisations multilatérales. Le système distribué marque quant à lui plutôt une répartition apolaire de la puissance mondialisée entre les multiples acteurs étatiques et non étatiques.

L'apolarité du système international contemporain se fonde sur la constatation d'une hiérarchisation à tendance isonomiale. Soulignons tout de même que, dans le système international contemporain oscillant entre centralisation, décentralisation et distribution, l'on constate que le libre accès à l'information et le partage effectif du pouvoir pourraient constituer un vœu pieux¹⁶. L'analyse ne verse cependant pas dans un courant idéaliste des relations internationales puisque l'on considère le stade d'évolution actuelle du système bel et bien comme une phase pouvant mener à une distribution pleine et entière¹⁷. Celle-ci, probablement fondée sur une substance de l'État conciliant la forme de la méta-souveraineté et le principe fondateur anarchique, pourrait certes ne pas advenir.

La répartition apolaire s'observe pourtant déjà partiellement dans les relations internationales contemporaines. Aucune grande puissance ou alliance de puissances classiques ne peut de fait aujourd'hui résoudre l'ensemble des crises auxquelles le monde est confronté. Ce monde apolaire (zéro-polaire

¹⁶ Les phénomènes de désinformation, malinformation et mésinformation en attestent.

¹⁷ Peut-être cette constatation offre-t-elle un nouvel éclairage à l'analyse du politologue diplomate Francis Fukuyama (2009), lequel postula que l'effondrement du communisme et la fin de la guerre froide marquent une étape finale – *la fin de l'Histoire* – dans l'évolution idéologique de l'humanité. La distribution pleine et entière du système pourrait approcher ce que Fukuyama voyait dans le phénomène d'universalisation.

selon Laurent Fabius) se caractérise donc par l'absence de *leadership* géopolitique et économique résultant en une politique mondiale non coordonnée (Boniface, 2015). Face à cela, les crises se multiplient et durent. Les récents développements indiquent en fait que le monde serait tout à la fois bipolaire, multipolaire et apolaire (Tocci, 2023), à l'instar des archétypes réticulaires.

D'abord, une bipolarité s'observe sur le terrain idéologique. Les régimes promouvant la démocratie sont aujourd'hui passés à leur protection face à un monde *illibéral* dont la Russie se fait le champion. Cette structure bipolaire s'est notamment observée dans la rivalité sino-américaine animant la gestion de la pandémie de Covid-19 (Guéhenno, 2021, pp. 175-202). Lequel des deux régimes serait le mieux équipé pour gérer une crise globale ? En définitive, des efforts conjoints et une solution multilatérale s'avèrent nécessaires. La crise révélera surtout des dynamiques contraires entre d'une part une interdépendance et une connectivité toujours plus approfondies, et d'autre part un repli et une démondialisation visant à se protéger et raccourcir la chaîne d'approvisionnement.

La tendance bipolaire s'observe également à l'aune de la guerre en Ukraine. La relation transatlantique et les consultations au sein du G77 s'opposent à une Russie de plus en plus économiquement vassalisée par la Chine. Mais la guerre en Ukraine souligne en même temps un élan multipolaire. Le nombre et l'appétit de moyennes puissances refusant de s'aligner sur la Russie ou sur l'Occident s'accroissent. Plus révélatrice encore est leur manière d'exploiter les opportunités tous azimuts. L'Inde, l'Afrique du Sud, le Brésil ou la Turquie jouent en effet des interstices laissés entre les deux camps antagonistes. Il en va de même de la politique gazière qatarie, de l'expansion de la puissance économique émiratie en Afrique ou du déploiement du *soft power* saoudien.

À côté de cette bipolarité idéologique et de cette multipolarité opportuniste, un univers apolaire se dessine dans l'action d'une foule d'États plus attentifs aux conséquences globales des crises qu'à leur impact régional. L'importante vague d'abstention au vote de la résolution de l'Assemblée Générale de l'ONU à l'encontre de la Russie le montre bien. La grande majorité des États se concentre en fait sur son environnement direct et ne semble que peu liée par une idéologie commune supérieure, à la différence de la période de guerre froide. L'apolarité est en outre renforcée par la dilution des groupements. De la multipolarité engendrée par la constitution du G20 et des BRIC, le système international a vu grandir le G77 et les BRICS

étendus. Les concepts flous opposant maladroitement *Occident collectif* et *Sud global* ajoutent à la dilution.

Cette fragmentation du système international dans lequel la domination morale et sécuritaire échappe à tous ne semble ordonnable que par le consensus et la consultation, truchement d'un échange d'information¹⁸. Les acteurs fluctuent alors entre compétition et coopération *ad hoc*, reconfigurant les liens au gré des circonstances. Plus généralement, l'on observe des reliquats et des réflexes de la puissance classique dans le champ de la puissance mondialisée. Considérant l'échange d'information comme le facteur régulateur de l'anarchie internationale, les puissances classiques qui s'érigent en sous-centre du réseau hybride tendent à tirer profit de cette position névralgique. L'on assiste alors à une géopolitisation de l'interdépendance et du cyberspace, à l'instar de la militarisation de ressources critiques telles les céréales ou le gaz récemment.

Plusieurs auteurs ont analysé la façon dont la connectivité génère le conflit. Deux textes concentrent l'attention en raison des stratégies de politique étrangère qu'ils étudient. Celles-ci résultent de l'architecture même du réseau virtuel d'échange d'information, de la même manière qu'une puissance pourrait agir sur des infrastructures physiques telles que des communications routières ou maritimes. Ainsi, Farrell et Newman notent l'émergence d'un *effet panoptique* par lequel des acteurs profitent de leur position pour observer l'activité d'éventuels adversaires et obtenir l'information transitant par le sous-centre qu'ils contrôlent (Farrell et Newman, 2019, p. 55). Partant d'une logique similaire, Mark Leonard traite du contrôle de l'accès aux sous-centres du système (*gatekeeping* et *effet du point d'étranglement*) (Leonard, 2021, p. 140). Ce sont les exemples de l'exclusion de l'Iran et de la Russie du réseau bancaire SWIFT, ou encore l'élargissement et les accords d'association européens. Trois pôles de connectivité (et non de puissance) pourraient ainsi être identifiés : les États-Unis, la Chine et l'UE (*Ibid.*, pp. 143-168). À cela s'ajouterait un nouveau quart-monde constitué des États évoluant en marge de ces trois sphères.

¹⁸ La situation entre Israël et le Hamas au Moyen-Orient depuis le 7 octobre 2023 l'illustre bien.

V. Une conclusion toute provisoire

Le système international marque une phase d'évolution complexe où s'entrecroisent succédané du contrôle étatique et agilité des acteurs transnationaux. À la croisée entre bipolarité idéologique (mondes libéral et illibéral), multipolarité hybride (puissance et connectivité), et apolarité par l'échange autorégulateur d'information, la nature des relations internationales contemporaines se révèle être le terreau de défis et d'opportunités pour les acteurs qui sauront jouer à la fois de la puissance classique et de la puissance mondialisée.

L'imaginaire cybernétique constitue dès lors un cadre conceptuel intéressant pour comprendre (et peut-être anticiper) la façon dont les acteurs internationaux interagissent et adaptent leur comportement pour maximiser leur intérêt propre et promouvoir la stabilité du système international anarchique.

L'analyse du système international contemporain au travers de l'imaginaire cybernétique s'inscrit *in fine* dans la tradition globaliste des relations internationales. Poursuivant la pensée kantienne, la tendance à la distribution pourrait en effet progressivement mener à l'avènement d'une société mondiale, ou d'une communauté internationale (Kant, 2009). Une fois les crises actuelles décantées, apparaîtra alors peut-être un chemin propice au projet cosmopolite prompt à concilier États nations et acteurs transnationaux au sein du même environnement stabilisé.

Bibliographie

- Arendt, Hannah. « Qu'est-ce que la politique ? », Paris : Seuil, 2014 : 306 p.
- Badie, Bertrand. « Les puissances mondialisées. Repenser la sécurité internationale », Paris : Odile Jacob, 2021 : 288 p.
- Baran, Paul. « On Distributed Communications Networks », *IEEE Transactions on Communications Systems*, vol. 12, n° 1, 1964 : 1-9.
- Battistella, Dario, Cornut, Jérémie et Baranets, Elie. « Théories des relations internationales – 6^e édition », Paris : Presses de Sciences Po, 2019 : 800 p.
- Bayly, Christopher A. « The Birth of the Modern World 1780-1914 », Oxford : Blackwell Publishing, 2004 : 540 p.
- Boltansky, Luc., Chiapello, Eve. « Le nouvel esprit du capitalisme », Paris : Gallimard, 2011 : 980 p.
- Boniface, Pascal. « La France, le monde », *La Revue Internationale et Stratégique*, n° 100, 2015 : 155 p.

- Braud, Philippe. « Sociologie politique », Paris : LGDJ, 2020, 824 p ;
- Durkheim, Emile, « Éducation et sociologie », *PUF*, 1968 : 144 p.
- Bryen, Stephen D. « The Application of Cybernetic Analysis to the Study of International Politics », La Haye : Martinus Nijhoff, 1971 : 135 p.
- Cattaruzza, Amael. « Géopolitique des données numériques. Pouvoir et conflits à l'heure du Big Data », Paris : Le Cavalier Bleu, 2019 : 174 p.
- Deleuze, Gilles et Guattari, Félix. « Capitalisme et schizophrénie 2. Mille plateaux », Paris : Éditions de Minuit, 1980 : 645 p.
- Deutsch, Karl W. « The Nerves of Government: Models of Political Communication and Control », New York: The Free Press, 1966 : 316 p.
- Durkheim, Emile, « Éducation et sociologie », *PUF*, 1968 : 144 p.
- Farrell, Henry et Newman, Abraham L., « Weaponized Interdependence: How Global Economic Networks Shape State Coercion », *International Security*, vol. 44, n° 1, 2019 : 42-79.
- Finnemore, Martha. « Legitimacy, Hypocrisy, and the Social Structure of Unipolarity: Why Being a Unipole Isn't All It's Cracked Up to Be », *World Politics*, vol. 61, n° 1, 2009 : 58-85.
- Fukuyama, Francis. « La Fin de l'histoire et le dernier homme (1992) », Paris : Flammarion, 2009 : 452 p.
- Galtung, Johan. « On the Future of the International System », *Journal of Peace Research*, vol. 4, n° 4, 1967 : 305-333.
- Gilpin, Robert. « The Politics of Transnational Relations », in Keohane, Robert, et Nye, Joseph, « Transnational Relations and World Politics », *International Organizations*, vol. 25, n° 3, 1971 : 398-419.
- Gilpin, Robert. « War and Change in World Politics », Princeton : Princeton University Press, 1981 : 288 p.
- Guehenno, Jean-Marie. « Le premier XXI^e siècle. De la globalisation à l'émiettement du monde », Paris : Flammarion, 2021 : 359 p.
- Hobbes, Thomas. « Léviathan (1651) », Paris: Gallimard, 2000 : 1027 p.
- Hoffman, Stanley. « À la recherche d'un nouvel ordre international », *Esprit* (1940-), vol. 3, n° 282, 1960 : 478-494.
- Hui, Yuk. « Simondon et la question de l'information », *Essai du Centre for Digital Cultures*, 2013 : 19 p.
- Kant, Emmanuel. « Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique », Paris : Folio, 2009 : 128 p.
- Leonard, Mark. « The Age of Unpeace. How Connectivity Causes Conflicts », London : Penguin Books, 2021 : 223 p.
- Mearsheimer, John. « The Tragedy of Great Power Politics », New York : Norton, 2001 : 448 p.

- Modelske, George. « Comparative International Systems », *World Politics*, vol. 14, n° 4, 1962 : 662-674.
- Morin, Edgar. « La méthode. Tome 1. La nature de la nature », Paris : Seuil, 1977 : 416 p.
- Rosenblueth, Arturo, Wiener, Norbert et Bigelow, Julian, « Behavior, Purpose, Teleology », *Philosophy of Science*, vol. 10, n° 1, 1943 : 18-24.
- Sen, Amartya. « Inequality Re-Examined », Cambridge : Harvard University Press, 1995 : 224 p.
- Stiegler, Bernard. « La technique et le temps », Paris : Fayard : 970 p.
- Strange, Susan. « The Retreat of the State. The Diffusion of Power in the World Economy », Cambridge : Cambridge University Press, 1996 : 228 p.
- Supiot, Alain. « La gouvernance par les nombres », Paris : Éditions Pluriel, 2020 : 608 p.
- Tocci, Nathalie. « Bipolar, Multipolar, and Nonpolar All at Once: Our World at the Time of the Russia-Ukraine War », *IAI Commentaries*, vol. 23, n° 42, 2023 : 1-4.
- Triclot, Mathieu. « Le moment cybernétique : la constitution de la notion d'information », Paris : Champ Vallon, 2008 : 422 p.
- Veil, Simone, « L'enracinement, prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain », Paris : Gallimard, 1943 : 384 p.
- Verba, Sidney et Knorr, Klaus E. « International System: Theoretical Essays », Princeton : Princeton University Press, 2019 : 248 p.
- Waltz, Kenneth. « Realism and International Politics », Londres : Routledge, 2008 : 376 p.
- Waltz, Kenneth. « Theory of International Politics », New York : McGraw-Hill, 1979 : 111 p.
- Wiener, Norbert. « Cybernétique et société. L'usage humain des êtres humains », Paris : Éditions du Seuil, 2014 : 224 p.

Représentations, culture et imaginaires

L'usage du temps : imagination et créativité pour anticiper nos futurs

Fanny Hockers, Dorothée Vandamme & Tanguy Struye de Swielande

L'imagination est un moteur cognitif fondamental, notamment dans les pratiques de prospective. Dans un monde marqué par l'incertitude et la complexité, anticiper les ruptures et transformations futures nécessite de dépasser la simple extrapolation des tendances présentes. La production d'imaginaire, *via* les constructions mentales, fictives, exploratoires, fournit alors des voies multiples pour interroger notre monde. Selon Cornelius Castoriadis (1975), l'imaginaire social est la capacité radicale de créer du nouveau, de faire émerger ce qui n'est pas simplement donné. Cette fonction créatrice, essentielle à la prospective, permet d'étendre le champ des futurs alternatifs qui ne se limitent pas à la reproduction du connu.

Ce chapitre propose d'explorer comment l'imaginaire, et en particulier les récits de science-fiction, nourrissent les méthodes de prospective. La science-fiction (et ses différents sous-champs) permet de penser des trajectoires de l'avenir en rupture par rapport aux tendances actuelles, mais aussi de faire circuler les résultats grâce à la forme imaginative et attrayante que peut revêtir la narration d'une histoire fictive.

En tant que discipline d'aide à la décision née après la Seconde guerre mondiale, la prospective (ou *foresight*) repose sur l'idée que plusieurs futurs sont possibles, et qu'il est impératif de penser l'inattendu et de l'anticiper, pour éclairer la décision présente. Après un bref rappel historique de l'évolution de la prospective en France et aux États-Unis, nous montrerons comment la science-fiction constitue un réservoir privilégié d'outils narratifs et conceptuels pour penser les discontinuités du futur. L'objectif est ainsi de démontrer que l'imagination est centrale dans les études prospectives, et que les constructions fictives issues de la science-fiction ouvrent des espaces cognitifs (Rumpala, 2024) soutenant pleinement ces méthodes prospectives et la pluralité des trajectoires futures imaginables.

Sans créativité, il serait impossible d'imaginer des discontinuités réelles pour générer des futurs alternatifs radicalement différents. [L]a prospective serait donc réduite à une simple version qualitative de la prévision, [...] perdant son véritable potentiel d'ouvrir des visions radicalement imaginatives (Corazza, 2024, p. 138).

La prospective (*foresight*) et la prévision (*forecast*) se retrouvent¹ sous la coupe des *futures studies*, la science des futurs possibles. Les *futures studies* présentent un cadre tant empirique que théorique et se divisent, selon Corazza (2024), en trois échelons. Le premier échelon, le « forecast », est décrit comme une extrapolation du présent vers du court ou moyen terme², et essentiellement caractérisé par des recherches et données quantitatives. Le « foresight », deuxième échelon, regroupe un ensemble de techniques et méthodes pour penser la multitude des futurs possibles, plausibles, probables et préférables à long terme *via* un large éventail de méthodes, principalement qualitatives. Le troisième échelon décrit par Poli (2010), est, de manière plus globale, l'anticipation, « c'est-à-dire un processus de prise de décision dans le présent qui exploite les résultats de la prospective et de la prévision afin de conduire ou d'orienter des actions et des stratégies. L'anticipation est donc l'élément pragmatique qui fait le lien entre la théorie et la pratique, la prédiction et l'action, dans les études prospectives ». Pour anticiper et engranger une réflexion sur le long terme de la part des décideurs, les techniques de prospective sont un moyen d'analyser de façon efficace et complexe les futurs désirés parmi les futurs possibles pour, ainsi, orienter les décisions d'une organisation (État, armée, société, entreprises, ...).

La prévision mise à part, les études sur le futur mettent ainsi en évidence l'implication importante de l'imagination dans ces processus de réflexion, et l'importance de la créativité pour tenir compte des futurs complexes et multiples dans ces démarches.

La prospective en tant que discipline date de l'immédiat après-Seconde guerre mondiale, durant une période qui fut propice à une nouvelle réflexion sur l'avenir du monde en Occident. Elle se développe principalement aux États-Unis et en France. La discipline est issue, aux États-Unis, de la création de la Rand Corporation en 1948 (initialement « Project Rand ») par l'U.S. Air Force. C'est ce *think-tank*, la Rand, qui développa également l'usage de techniques de prospective bien connues des sciences sociales comme la

¹ Reposant sur des postulats épistémologiques différents.

² Selon l'auteur, il est difficile de produire, dans le domaine de la prévision, des « *accurate predictions in a time frame exceeding three to five years* ». L'échelle temporelle est donc relativement courte en termes d'anticipation.

méthode Delphi³ ou la méthode des scénarios, sur laquelle nous reviendrons (Andersson, 2021, p. 665). Les futurologues comme Herman Kahn, Olaf Helmer (actifs dès les années 1950-1960) puis Daniel Bell et Jim Dator jouent notamment un rôle clé dans la structuration de ce nouveau champ aux États-Unis. Parallèlement, en France, la prospective s'organise au début des années 1950 sous l'impulsion des penseurs Bertrand de Jouvenel et Gaston Berger. C'est d'ailleurs ce dernier qui est à l'origine du vocable « prospective » en traduction du terme *foresight*, qu'il décrit comme étant avant tout une attitude, un état d'esprit. La prospective est présentée par ces derniers comme la capacité à faire dialoguer présent et futur pour construire un avenir désirable (Cabanes et al., 2023). Comme le notent Coates, Durance et Godet (2010, p. 1423), les États-Unis mettent davantage l'accent sur une prospective scientifique et technologique, basée majoritairement sur des données chiffrées, tandis que la France fonde la prospective sur la pensée critique et les sciences sociales. Tant les courants français qu'américains s'accordent toutefois dès les années 1950-1960 sur la dimension du « long terme » associée à la pensée prospective, et sur la volonté de formuler des outils d'aide à la décision valorisant une certaine expertise étatique (Andersson et Prat, 2015, pp. 9-10).

La discipline prospectiviste, bien que développée à l'origine dans le monde des *think-tanks*, évolue alors vers une logique opérationnelle au sein de certains États. En France, elle s'articule dès 1958 autour du Centre International de Prospective (le CIP) de Gaston Berger, puis est portée au niveau gouvernemental (le « Groupe 1985 ») par « un groupe d'intellectuels et de hauts fonctionnaires », toujours dans un but d'aide à la décision (Andersson et Prat, 2015, p. 11). À la même époque se forme également le « comité international » Futuribles, qui est fondé par Bertrand de Jouvenel et au départ financé par la fondation Ford. Il a pour but de « pallier le manque de réflexions rigoureuses sur le futur, à la fois au sein et en dehors des gouvernements » (Futuribles, s.d.). Aux États-Unis également, on observe dans les techniques de prospective un « mode de gestion efficace à une administration étatique en pleine croissance » et de plus en plus sujette aux ruptures et changements (Andersson et Prat, 2015, p. 13). Le long terme est devenu un élément central des groupes

³ Outil de construction de consensus mobilisant divers experts de façon anonyme autour de scénarios itératifs, dans le but faire de réagir chaque expert aux réponses de leurs pairs et de recueillir les avis sur les scénarios proposés.

de réflexion prospectivistes, et la période des années 1970 se caractérise alors par l'intérêt porté aux problèmes à cette échelle, selon l'analyse d'Andersson et Prat. Dès ces moments, « une expertise intellectuelle extérieure à l'appareil bureaucratique est mobilisée pour produire des récits symboliques sur les “faisceaux des lignes d'avenir” chargés de préparer le changement » (Andersson et Prat, 2015, p. 13). La recherche universitaire est alors associée aux « productions d'images d'avenir » de la Division du Futur post-Mai 1968, et des écrivains, philosophes, sociologues, entre autres experts, se joignent à l'écriture des scénarios composant les rapports successifs du « Groupe 1985 » (Futuribles, 1964). La prospective entre également dans d'autres processus décisionnels, au sein d'entreprises et de l'armée.

La prospective permet alors de rendre collectivement conscients « de ce qui peut arriver » (Peco Yeste, 2024, p. 6). Les méthodes de prospective varient fortement (Godet, 2007, p. 2). Puisque la prospective consiste à étudier les futurs possibles dans des domaines multiples, elle compose nécessairement avec les informations manquantes et les nombreuses inconnues. Cependant, ces réflexions sur les futurs possibles ne sont pas mises en œuvre dans le vide, mais elles découlent de tendances émergentes, de signaux faibles⁴, de ruptures, d'inerties ... qui composent le processus prospectiviste. La méthode de prospective la plus utilisée (principalement dans le monde des affaires, la politique et la défense) est celle des scénarios, mentionnée *supra*. Les scénarios de prospective ont pour but d'aider les usagers à « structurer leur savoir-faire, leurs connaissances et leur créativité en évolutions logiques et utiles des futurs possibles. [...] L'impact de ces futurs alternatifs sur leurs choix stratégiques actuels et futurs peut être examiné de manière systématique et structurée » (Gosselin et Tindemans, 2016, p. 18). Ces scénarios ont pour but de produire des images et des récits qualitatifs qui, à terme, peuvent orienter la décision et mettre la lumière sur les impensés, les risques, et les orientations possibles. Les scénarios « sont des descriptions vivantes de futurs plausibles » (Lesourne et al., 1996, p. 23). L'imaginaire est fondamental, et nécessite d'être fortement

⁴ La détermination des signaux faibles est complexe, mais elle le sera encore plus à l'avenir en raison de l'augmentation des sources à l'ère de l'information et du danger de saturation qui en découle. Il est en outre important de pouvoir distinguer les signaux du bruit, sachant que l'adversaire fera probablement beaucoup de bruit pour dissimuler tout signal potentiel (Henroin, 2014, p. 132).

encouragé dans ce processus prospectif. Durant l'élaboration des scénarios, les usagers sont ainsi incités à déployer leur créativité, à se réapproprier un imaginaire exploratoire, qui peut aussi se nourrir de l'offre abondante des romans, films et jeux de notre époque (De Blic, 2022, p. 85). Ceci sera développé *infra*, mais c'est ici que la science-fiction peut alors jouer un rôle majeur : la mobilisation d'intellectuels non-prospectivistes, la création de symboliques et d'histoires agissent sur l'élaboration riche et hors-cadre des scénarios, l'imagination étant un des fondements de la prospective.

Via leur élaboration, l'objectif des scénarios est de « réduire une grande quantité d'incertitudes à une poignée d'orientations alternatives plausibles qui, ensemble, contiennent les dimensions d'incertitude les plus pertinentes » (Lindgren et Bandhold, 2009, p. 23). La création d'histoires basées sur ces scénarios permet ensuite de cartographier le terrain futur grâce à une analyse systématique des principaux facteurs de changement contextuel (McKiernan, 2008, p. 1391). Ainsi, le but du scénario n'est pas de mettre en lumière des développements qui surgiront, mais d'imaginer et de créer des visions de changements convaincantes pour orienter l'action (King et Le Galès, 2017). Dans l'état d'esprit de la prospective, et de façon plus large encore, l'imagination « est une composante vitale pour le bon fonctionnement de la démocratie⁵. Elle seule est à même de faire advenir des alternatives concrètes en pensant hors du cadre » (De Blic, 2022, p. 83).

La prospective permet en conséquence de stimuler la créativité des parties prenantes. Comme le notait Albert Einstein (1929), « l'imagination est plus importante que la connaissance. En effet, la connaissance se limite à tout ce que nous savons et comprenons, tandis que l'imagination englobe le monde entier, et tout ce qu'il y aura jamais à savoir et à comprendre ». L'imagination sert à dépasser nos aprioris, nos zones de confort et suppositions, à penser « out of the box », à prendre des risques et à trouver des alternatives, et ainsi éviter de tomber dans le piège du « on a toujours fait comme ça ». Reconnecter l'imagination aux institutions et aux organisations permet alors de sortir des chemins tracés et d'anticiper au mieux, *via* notamment « le monde de la culture, de la littérature et des idées » (De Blic, 2022, p. 85).

⁵ Voir à ce propos la large littérature mettant en lien l'imaginaire social, collectif et la démocratie.

C'est la raison pour laquelle la science-fiction nourrit la prospective : « par son recours à l'imagination, sa volonté de se projeter dans des futurs de long terme et d'anticiper des transformations qui pourraient affecter nos sociétés en profondeur, la prospective partage, à l'évidence, un certain nombre de traits communs avec la science-fiction » (Calay et al., 2022). La science-fiction est donc un atout, car elle incite au développement d'une pensée créative et peut ainsi former une importante source d'inspiration pour la prospective stratégique.

Puisque la prospective demande à la fois de « voir au-delà de l'inimaginable » et de « penser hors des sentiers habituels », elle a intégré la science-fiction, et a fait son entrée comme base d'inspiration en France dans un programme de la Défense. Le programme « Red Team Défense » du ministère des Armées met ainsi en place, depuis 2019, une collaboration annuelle avec une équipe issue du monde civil, composée de scénaristes, d'auteurs et de dessinateurs de science-fiction. Cette équipe est chargée « d'imaginer – avec une liberté totale – les pires scénarios pouvant menacer la France et ses intérêts à l'horizon 2030-2060 » (Colas, 2024, p. 78).

Ce projet associe imagination, science-fiction et prospective dans le but de bousculer les logiques en vigueur et les schémas établis dans les domaines de la sécurité nationale et de la défense, de provoquer des questionnements. Il permet également « d'identifier de nouveaux centres de gravité en offrant à la fois d'éclairer la vision de long terme de décideurs de haut niveau, mais aussi de stimuler la réflexion d'acteurs à la manœuvre du changement au cœur des organisations » (Colas, 2024, p. 78). En réponse à ces impensés élaborés par la *Red Team* pluridisciplinaire, une équipe *Blue Team* regroupe des représentants des forces armées, des analystes, des ingénieurs chargés de se pencher sur les réponses à apporter du côté de la Défense. Elle est soutenue par une *Purple Team* représentant de son côté un groupe d'experts académiques de divers domaines chargé de fournir les données et informations rendant les scénarios inventés les plus crédibles et pertinents possibles (Futuribles, 2021). L'intérêt du programme porte donc précisément sur l'appréhension des défis futurs et des conflictualités « d'un genre nouveau »⁶. En décrivant la volonté d'intégrer la science-fiction aux

⁶ Colas cite par exemple l'économiste Klaus Schwab et sa « quatrième révolution industrielle » qui présente la rencontre actuelle des mondes biologique, physique et numérique ou encore les « toxines numériques », les nanotechnologies, l'hypervélocité, les systèmes autonomes.

scénarios initiés à partir de 2019 par la *Red Team*, le Commandant Jean-Baptiste Colas, coordinateur du projet, explique que la science-fiction s'affranchit de toute donnée semblant immuable, et qu'elle permet donc « de se projeter hors des barrières habituelles, qui empêchent de concevoir certaines technologies ou certaines opérations militaires ». La seconde raison qu'il avance dans la description du projet *Red Team* est qu'elle « produit des imaginaires extrêmement puissants et immersifs, capables de transporter d'autant mieux les gens que des récits moins fantastiques » (Denis-Cédric, 2022, pp. 123-131). Ces récits empruntés ou créés à l'aide de la science-fiction permettent alors d'envisager la prospective comme « inventant des avenir pour anticiper dans le présent » de manière créative et porteuse d'idées multiples.

L'armée française n'est d'ailleurs pas la seule à s'être tournée vers des auteurs de science-fiction ces dernières années. Aux États-Unis, des militaires écrivent par exemple des nouvelles de science-fiction pour anticiper les guerres futures. L'un de ces récits est *Invisible Force: Information Warfare and the Future of Conflict*, produit par l'Institut cybernétique de l'armée à West Point et le laboratoire de prévision des menaces de Arizona State University (Liptak, 2020). Du côté suisse, le livre *Soldat du futur* en est un autre exemple. Développée dans le programme de recherche prospective « Deftech », l'idée était ici d'imaginer des concepts et des néologismes décrivant l'avenir des champs de bataille, pour adapter le soldat à de multiples formes de combats futurs (Michaud, 2023). Les auteurs de science-fiction n'étant pas « inféodés aux manières classiques de réfléchir » (Chiva, 2021), ils peuvent enrichir les réflexions de prospective en rupture des processus classiques de réflexion. La science-fiction permet en outre de créer une narration, un récit, et peut « donner de la profondeur dans le temps à un événement invisible ou à faible impact aujourd'hui » (Grzesiak, 2024) et c'est là un élément central. Elle crée un récit qui s'ancre dans les tendances actuelles, ou qui renvoie à des éléments et symboles de notre quotidien, et c'est là sa puissance narrative, prônée par la prospective. Enfin, elle peut également, comme dans le cas du programme *Red Team*, constituer un vecteur de communication des résultats prospectifs, en ancrant « visuellement ou narrativement les scénarios », ou en facilitant « leur diffusion au-delà du cercle de participants qui les ont créés en ateliers » (Calay et al., 2022).

Pour l'un de ses fondateurs, Bertrand de Jouvenel (1971), la prospective repose sur trois grands principes (cités par De Brabandère et Mikolajczak, 2008, p. 35) :

- *La liberté* : l'avenir n'est pas prédéterminé et plusieurs avenir sont possibles ;
- *Le pouvoir* : agir sur l'avenir soit en « se préparant à un changement anticipé (préactivité) plutôt que d'attendre que le changement réagisse, soit en agissant pour provoquer un changement souhaitable (proactivité) » ;
- *La volonté* : la réalisation d'un certain avenir souhaité.

C'est dans le principe de liberté que l'on note l'apport de la science-fiction. En effet, la prospective se retrouve limitée si elle se fait scientifiquement, de façon argumentée et raisonnée à travers l'analyse de données. Or la liberté d'imaginer est indispensable en prospective. La science-fiction, qui invente, partage et représente des mondes, des sociétés et des êtres situés dans des espaces-temps fictifs (souvent futurs), impliquant des sciences, des technologies et des situations radicalement différentes, permet précisément de solliciter cette imagination dans la liberté de penser les futurs. Elle explore une vaste gamme de thèmes, allant des rapports sociaux à la technologie et à l'organisation du travail, jusqu'aux enjeux de contrôle, de post-colonialisme, de guerre, d'environnement, ... tant sur le plan technologique que social. De nombreux écrivains, tels qu'Edward Morgan Forster (qui imagine une société dans laquelle une machine dominerait les esprits), Jules Verne (qui pense des voyages dans l'espace), Herbert George Wells⁷ (qui prédit l'aspect destructif de l'arme nucléaire et ses conséquences), Neal Stephenson (qui, dans son roman *Snow Crash*, invente un métavers) et Isaac Asimov (qui développe les trois lois de la robotique abordées ci-dessous) ont par le passé interrogé les formes que pourrait prendre le futur. La plupart des auteurs de science-fiction imaginent donc des mondes futurs, sans qu'il y ait toutefois consciemment un dessein prospectif.

L'apport de la science-fiction à la prospective se conçoit d'autant plus en examinant certaines œuvres de science-fiction, et la façon dont elles peuvent influencer sur nos réflexions. La section qui suit illustre la manière dont ce genre littéraire ouvre notre imaginaire et réfléchit les futurs du monde. Avant d'explorer ces quelques exemples, un avertissement est de rigueur :

⁷ Ce serait Wells qui aurait, le premier, mentionné le terme de *foresight* lors d'un enregistrement de la BBC en 1932, souhaitant l'établissement de départements et de professeurs de « *Foresight, devoted to the anticipation of technology-driven social change* » (Kuosa, 2012).

il ne s'agit pas ici de proposer une analyse ou une étude critique des œuvres. Nous serons donc nécessairement sélectifs dans les ouvrages abordés, sans que cela ne soit le reflet d'un quelconque jugement sur ces œuvres – ou celles qui ne seraient pas citées.

Encourageant à la prudence et à une considération attentive de notre monde, Liu Cixin imagine dans *L'ère de la Supernova* (2023) un monde dans lequel les sociétés actuelles se retrouvent du jour au lendemain entre les mains des enfants. De cet univers à la fois déroutant et glaçant se dégagent deux questionnements majeurs : les évolutions technologiques et sociétales actuelles sont-elles bénéfiques au monde futur ? Ne manquons-nous pas (en tant qu'adultes peut-être) d'imagination pour créer un monde différent, et bienveillant ? Et finalement, interroge Liu Cixin, quel monde laissons-nous à nos enfants ? Cette œuvre, écrite par un auteur majeur de la scène littéraire contemporaine, invite *in fine* à réfléchir différemment notre monde, à davantage d'introspection dans la réflexion prospective : dans les stratégies politiques, technologiques, économiques, militaires et sociales actuelles, vers quel scénario dirigeons-nous le monde ?

Un autre enseignement que la discipline de la prospective peut tirer du domaine de la science-fiction se trouve dans sa dimension historique. Parmi les sous-genres de la science-fiction, l'uchronie invite ainsi à la réflexion contrefactuelle, en imaginant des issues différentes à des situations historiques réelles. L'œuvre de Philip K. Dick, *Le Maître du Haut Château* (2013), est emblématique de ce sous-genre : Dick y propose une relecture de l'issue de la Seconde guerre mondiale, dans laquelle l'Allemagne nazie, le Japon impérial et l'Italie fasciste ont triomphé et envahissent les États-Unis en se répartissant le territoire (les Allemands à l'Est et les Japonais à l'Ouest). Une autre réalité y est explorée, une réalité alternative issue de la Seconde guerre mondiale. La richesse de cette œuvre ne peut qu'inviter à la prudence lors de réflexions prospectivistes. En effet, l'exercice intellectuel du raisonnement contrefactuel est bien trop souvent dénigré, présenté comme inutile. Pourtant, il permet de dépasser notre propension au *wishful thinking*, à penser que « tout ira bien », qui peut être un des écueils de la prospective. À défaut d'une vraie réflexion prospectiviste, en effet, nous pouvons être tentés d'adopter une logique plus prévisionnelle, c'est-à-dire une réflexion orientant les décisions présentes en espérant qu'elles mènent à un futur désiré et précis. Pourtant, la réflexion initiale s'ouvrant à l'ensemble des futurs possibles ne peut être étroite.

Comme Bertrand de Jouvenel l'indique, au contraire, elle doit être ancrée dans la liberté de l'imagination. En nous bridant dans la réflexion des scénarios futurs qui iraient à l'encontre de nos intérêts et de nos souhaits, nous nous empêchons d'imaginer des scénarios qui, par exemple, pourraient bénéficier à nos adversaires. Pourtant, la réflexion stratégique n'est-elle pas par essence une réflexion née d'une dialectique des volontés ? Dès lors, prendre l'autre en ligne de compte doit nécessairement faire partie de la réflexion. C'est là toute la richesse de l'uchronie : elle place dans une position inconfortable, puisque nous apprenons depuis le plus jeune âge que l'Histoire raconte les faits objectifs qui ont mené là où nous sommes. Dès lors, en relisant et en modifiant cette Histoire, les auteurs d'uchronie nous forcent à réfléchir sur ces faits et les liens de causalité entre Histoire et présent, pour penser autrement les futurs.

Au-delà de l'ouverture de l'imaginaire à des futurs alternatifs, la science-fiction influence également les choix technologiques et/ou normatifs que nous posons sur les développements d'aujourd'hui. Ces œuvres ont en commun leur capacité à nous projeter dans un monde qui semble fictif car futuriste, pour parler de notre présent. De manière métaphorique, ces auteurs « tirent le fil » des développements actuels pour en faire ressortir des conséquences logiques (mais non-exclusives ni irrémédiables) : qu'advient-il si l'IA est développée de sorte à être tout à fait indépendante de son créateur ? Quel rapport construisons-nous et entretenons-nous avec la technologie et les mondes virtuels qui s'ouvrent grâce à elle ? Comment anticiper les conséquences de l'érosion progressive de la frontière entre humanité et technologie ? Sans doute l'un des auteurs les plus éminents et influents de la science-fiction, Isaac Asimov, l'auteur de *Fondations* et du *Cycle des Robots*, réfléchit dès 1942 aux développements de l'intelligence artificielle dans le domaine de la robotique en formulant les trois lois de la robotique⁸, déjà évoquées ci-dessus, qui accompagnent aujourd'hui toute la discussion sur l'IA et ses aspects éthiques.

⁸ Citées pour la première fois dans *Cycle fermé*, en 1942 :

- 1) Un robot ne peut porter atteinte à un être humain ni, restant passif, permettre qu'un être humain soit exposé au danger ;
- 2) Un robot doit obéir aux ordres que lui donne un être humain, sauf si de tels ordres entrent en conflit avec la première loi ;
- 3) Un robot doit protéger son existence tant que cette protection n'entre pas en conflit avec la première ou la deuxième loi.

Asimov propose par ce biais la place qu'il estime être celle de la technologie : des machines au service des Humains. La capacité de la science-fiction à anticiper les développements futurs est également flagrante à la lecture de *Neuromancer* de William Gibson (1984). C'est à ce roman que nous devons les termes de « cyberspace » et de « matrix ». Mais au-delà d'une addition lexicale, Gibson capture l'interaction entre humains et technologie (Arulmurugan et Ali Jinnah, 2021) et montre les conséquences que peut avoir une (trop grande) dépendance à la technologie. De manière similaire, *Snow Crash*, de Neal Stephenson (1992) dépeint un futur dystopique dans lequel les individus s'évadent dans le métavers pour échapper au monde physique dans lequel l'économie mondiale s'est effondrée et les gouvernements ont perdu leur pouvoir au profit de méga-corporations. L'influence sur le développement de la technologie de la réalité virtuelle, notamment de Meta par Mark Zuckerberg, fondateur et PDG de Facebook, ne peut pas passer inaperçue (et ce, jusque dans le nom de la compagnie qui devient Meta en 2021). Cette influence peut dépasser la simple inspiration et constituer le socle de la définition même de politiques économiques ou de défense. L'œuvre de science-fiction sert alors de fondement au développement d'une technologie, l'auteur de l'œuvre devenant le créateur originel de l'idée soutenant la technologie. Les ingénieurs d'Apple ont ainsi été inspirés par le film *Minority Report* (2002) pour la conception des iPhones (2007)⁹.

Si la science-fiction est très largement dystopique, c'est parce que la littérature de l'imaginaire permet d'exprimer et de transposer les angoisses et craintes que provoque le présent dans un univers fictif, bien que plausible. Les autrices et auteurs utilisent ce puissant vecteur pour alerter sur les évolutions du présent et leurs conséquences. Leur construction de mondes futurs, et bien souvent incertains, nous place face à l'interaction des développements technologiques, présents et futurs, et de notre réalité socio-politique. C'est dans cette lignée que *Silo*, l'œuvre littéraire de Hugh Howey (2011 pour le premier tome) se situe. Dans un monde futur post-apocalyptique, l'humanité survit dans un silo, un environnement souterrain autosuffisant. Au fur et à mesure de l'histoire, nous apprenons la raison d'existence du silo et la vérité

⁹ Lire à ce sujet, John Perich, *Minority Report and Prescient Technology: Do popular visions of the future predict future technologies, or inspire them?*, *Overthinking it*, 17 août 2012.

sur l'extérieur. À travers cet ouvrage transparait un encouragement à réfléchir aux notions de contrôle et de liberté, au lien entre unité et autorité, à la manière dont l'utopie nationaliste peut interagir avec la technologie. Des thèmes contemporains, et qui se doivent d'être centraux dans toute réflexion de prospective.

Pourtant, la science-fiction n'est pas dystopique¹⁰ par nature, et c'est peut-être là l'un des enseignements fondamentaux qu'apporte cette littérature dans son lien avec la prospective. L'exercice de prospective stratégique peut mener à des scénarios que nous pourrions qualifier de pessimistes, presque dystopiques, dans leur nature. La méthode prospectiviste des scénarios appelle souvent à établir, après élaborations, au moins un scénario souhaité, le scénario à atteindre si les conditions le permettent. En ce sens, les écrits contemporains de Becky Chambers proposent des récits empreints d'humanisme et de lien social, dans lesquels la technologie et ses dérives ne mènent pas le narratif, où le cynisme et les divisions ne l'emportent pas sur la bienveillance et les bonnes intentions. Les critiques pourraient trop rapidement laisser de côté ce type de récits, jugés trop idéalistes. Après tout, puisque « qui veut la paix, prépare la guerre », mieux vaut envisager et se préparer au pire pour le voir arriver et tenter de l'éviter. Pourtant, le fondement même de la prospective stratégique est bien la volonté d'influer sur les futurs, de naviguer au-delà de l'incertitude pour choisir une direction à prendre sur le temps long (faire changer le cours des choses, ou conserver ce qui convient au commanditaire de l'exercice). La littérature dite « hopepunk » n'est donc pas à négliger, en ce qu'elle replace l'optimisme au centre de la réflexion et nous rappelle, *in fine*, que le futur que nous construisons à grand renfort de technologie et d'avancées scientifiques peut aussi nous être favorable. C'est en ce sens que le *design fiction* a fait son apparition dans les entreprises depuis une quinzaine d'années. Cette nouvelle pratique est une « méthode de créativité utilisant la science-fiction pour créer des technologies utopiques, ou prototypes diégétiques, utiles aux organisations pour innover » (Michaud, 2021). Le courant

¹⁰ Il existe d'ailleurs une différence entre science-fiction et dystopie : la seconde n'est pas un sous-genre de la première, mais bien un genre à part entière, qui se recoupe avec la science-fiction dans certaines œuvres. Voir à ce titre Patrícia Vieira, « Utopia », in Peter Marks, Jennifer A. Wagner-Lawlor, Fátima Vieira (eds.), *The Palgrave Handbook of Utopian and Dystopian Literatures*, Palgrave Macmillan, Cham, 2022 : 25-38.

cyberpunk a ainsi de l'influence au sein des firmes technologiques « pour réaliser les technologies utopiques présentes dans les romans » (Michaud, 2021). Le *design fiction* permet aux organisations d'imaginer « leur propre futur et de se projeter vertueusement dans un environnement qu'elles souhaiteront modifier de façon à réaliser leurs objectifs » (Michaud, 2021). Dans cette inspiration, la science-fiction a donc vocation à être intégrée dans la réflexion sur des technologies vertueuses au service de l'humain.

Dans *The Wave in the Mind*, Ursula K. Le Guin avertit : « Fantasy and science fiction in their very conception offer alternatives to the reader's present, actual world. [...] Having come to fear even the imagination of true change, many adults refuse all imaginative literature, priding themselves on seeing nothing beyond what they already know, or think they know ». Elle ajoute que « The exercise of imagination is dangerous to those who profit from the way things are because it has the power to show that the way things are is not permanent, not universal, not necessary » (2004, pp. 196-197). En ouvrant les portes de leur imaginaire, les auteurs nous invitent à la pensée créatrice et à la réflexion hors des sentiers battus, bouleversant les paradigmes établis. Parmi les genres littéraires, nous l'avons dit, la science-fiction est très probablement le genre le plus porteur en termes de prospective, de réflexion sur le(s) monde(s) futur(s) et de création de scénarios. En effet, en partant des avancées et innovations scientifiques d'aujourd'hui, la science-fiction entraîne ses lectrices et lecteurs dans un monde qui, bien qu'imaginaire, comporte souvent les codes et références de notre présent. Les mondes alternatifs explorés dans la science-fiction abordent des thématiques d'avancées technologiques, de changements (voire bouleversements) sociétaux, et les conséquences possibles des décisions prises aujourd'hui. Ce faisant, ce genre littéraire inspire la réflexion sur d'hypothétiques scénarios et les enrichit en apportant à leur construction une qualité narrative telle que décrite en partie ici. Tour à tour avertissement et scénario visionnaire, la science-fiction offre un aperçu des potentielles conséquences, volontaires ou non, des innovations technologiques et sociales. Elle permet de repousser les frontières et limites de ce que les chercheurs et chercheuses de la prospective évalueraient comme « impossible », en interrogeant à la fois nos paradigmes et nos frontières éthiques. La science-fiction encourage à voir sur le long terme et à envisager le changement à un niveau macro, tout en ancrant les récits dans la réalité quotidienne des personnages. C'est en donnant une dimension humaine

à leurs œuvres que les auteurs et autrices parviennent à transmettre leur imagination et à la rendre plus tangible pour leurs publics.

En partant des découvertes et avancées scientifiques contemporaines à leur création, les œuvres de science-fiction discutent les conséquences et possibles dérives de la science et de la technologie, et explorent *in fine* non seulement notre rapport à la technologie, mais également notre humanité. Le vecteur que ces œuvres représentent permet de penser et repenser nos paradigmes sociétaux dans leurs globalités. La science-fiction nous encourage à questionner le présent, les impacts des développements scientifiques et technologiques, les notions de vivre ensemble. Ce genre littéraire puise ses racines dans les domaines et secteurs qui composent notre société. C'est principalement grâce à cette richesse qu'il ouvre et inspire la vision de multiples futurs. Prenant ses racines dans l'imagination et la créativité, la science-fiction apporte à la fois une profondeur intellectuelle et une richesse narrative aux réflexions prospectivistes et à leur communication. De nombreux ouvrages de science-fiction sont empreints d'une réflexion sur la psychologie humaine et sociale. Ils se font souvent le reflet d'une angoisse politique, économique et sociale sur notre évolution, et en ce sens ouvrent les portes d'un imaginaire dont les racines à la fois politiques et technologiques puisent dans notre quotidien.

Il apparaît à travers ce relevé du genre que la littérature offre un réservoir fictionnel mobilisable comme une ressource intellectuelle riche. Si l'imagination sociologique ou politique parvient à s'en nourrir, elle peut ouvrir la voie à une compréhension plus exhaustive de notre réalité contemporaine à travers le déploiement de scénarios prospectifs.

Ainsi, les parties prenantes des techniques de prospective disposent à travers le travail imaginatif propre à la science-fiction de codes, références et enseignements précieux dans la conception de futurs alternatifs vastes et originaux, dépassant les cadres établis et anticipant pleinement des ruptures potentielles. La science-fiction, en tant que laboratoire d'idées, offre un terrain fertile pour explorer ces futurs possibles et enrichir les scénarios prospectifs, et permet la diffusion de ces recherches.

Notons toutefois que cette mobilisation de l'imaginaire dans les lieux de prospective s'accompagne d'une rigueur méthodologique ; il ne s'agit pas uniquement de s'appuyer sur un travail d'imagination, mais de s'attacher à le structurer par des méthodes éprouvées – telles que la construction de scénarios de la Red Team présentée dans ce chapitre.

Ainsi, l'imaginaire, issu notamment de la science-fiction, gagne à être utilisé comme un outil au service de la réflexion stratégique, permettant d'élargir le champ des possibles et de mieux préparer les décisions présentes.

En intégrant l'imaginaire dans la prospective, les actants reconnaissent la complexité du monde contemporain et la nécessité de penser au-delà des évidences. Cette approche ouvre la voie à une prospective plus créative, plus inclusive et adaptée aux défis qui nous attendent.

Ceci revient à renouer avec l'une des ambitions fondamentales de la prospective telle que pensée par Gaston Berger et Bertrand de Jouvenel : « explorer pour choisir », en déployant la liberté intellectuelle nécessaire à la construction d'avenirs souhaitables.

Bibliographie

- Arulmurugan, S. et Abdul Mohammed Ali, Jinnah. « The Cyberpunk Elements in William Gibson's Neuromancer », *Journal of Language and Linguistic Studies*, 17(3), 2021 : 2558-2565.
- Andersson, Jenny. « Planning the American Future: Daniel Bell, Future Research, and the Commission on the Year 2000 ». *Journal of the History of Ideas*, 82(4), 2021 : 661-682.
- Andersson, Jenny et Prat, Pauline. « Gouverner le “long terme”. La prospective et la production bureaucratique des futurs en France ». *Gouvernement & action publique*, 3(3), 2015 : 9-29.
- Aubron, Noémie. « Q017 | La fiction prospective pourrait-elle devenir un outil clé en stratégie ? ». *Atelier des Futurs* [En ligne], mis en ligne le 4 novembre 2020. URL : <https://atelierdesfuturs.org/q017-la-fiction-prospective-pourrait-elle-devenir-un-outil-cle-en-strategie/>, consulté le 19 juillet 2025.
- Cabanes, Benjamin, Orso, Roger et Doganova, Liliana. « Comment les démarches de prospective permettent-elles de penser le futur ? ». *Polytechnique Insight*, 2023.
- Calay, Vincent, Claisse, Frédéric, Guyot, Jean-Luc et Ritondo, Rafaël. « La prospective est-elle de la science-fiction ? », in *Le FAQ de la prospective*, Namur, 2022.
- Castoriadis, Cornelius. *L'institution imaginaire de la société*. Paris : Éditions du Seuil, 1975.
- Chiva, Emmanuel. « Prospective stratégique : “Avec les auteurs de SF, nous ajoutons un mode de pensée différent” ». *Le Point*, 14 juillet 2021.

- Colas, Jean-Baptiste. « Savoir penser ces guerres qui nous attendent : imaginer le pire et agir pour le meilleur ». *Servir*, 525(1), 2024.
- Coates, Joseph, Durance, Philippe et Godet, Michel. « Strategic Foresight Issue ». *Technological Forecasting and Social Change*, 77(9), 2010 : 1423-1429.
- Corazza, Giovanni Emanuele. « Chapter 10: Creativity and Futures Studies », in *Handbook of Futures Studies*. Cheltenham, UK : Edward Elgar Publishing, 2024.
- de Blic, Damien. « L'imagination au pouvoir : Six points saillants ». *Revue Projet*, 386(1), 2022.
- de Brabandère, Luc et Mikolajczak, Anne. « Il sera une fois ... la prospective stratégique ». *L'Expansion Management Review*, 128(1), 2008 : 32-43.
- de Jouvenel, Bertrand. « L'art de la conjoncture ». *Revue Tiers Monde*, 47, 1971 : 677-681.
- Denis-Rémis, Cédric. « Produire de la science-fiction pour préparer les conflits à venir : Le projet Red Team ». *Revue française de gestion*, 304(3), 2022.
- Dick, K. Philippe. *Le maître du haut château*. Paris : Éditions J'ai lu, 2013.
- Futuribles. *Réflexions pour 1985*. Commissariat général du Plan, 1964. 158 p. [En ligne] URL : <https://www.futuribles.com/reflexions-pour-1985-2/>, consulté le 19 juillet 2025.
- Futuribles. « Histoire – Futuribles » [En ligne]. URL : <https://www.futuribles.com/qui-sommes-nous/presentation-generale/histoire/>, consulté en septembre 2024.
- Futuribles. « Qui est la Red Team Défense ? » [En ligne], mis en ligne le 21 avril 2021. URL : <https://www.futuribles.com/e6-les-news-du-futur-qui-est-la-red-team-defense/>, consulté le 19 juillet 2025.
- Gibson, William. *Neuromancien*. Paris : Éditions J'ai Lu, 2001.
- Godet, Michel. *Manuel de prospective stratégique : Tome 2 – L'Art et la méthode*. Paris : Dunod, 2007.
- Gosselin, Derrick-Philippe et Tindemans, Bruno. *Thinking Futures: Strategy at the Edge of Complexity and Uncertainty*. Leuven : Lannoo Campus, 2016.
- Grzesiak, Laurie. *Black Trends. Un monde en rupture*. Analyse de livre, *Futuribles*, 2024.
- Henrotin, Joseph. « La résilience au défi de la surprise stratégique ». *Stratégique*, 106(2), 2014 : 125-146.
- Howey, Hugh. *Silo*. Arles : Éditions Actes Sud, 2023.

- King, Desmond et Le Galès, Patrick. *Reconfiguring European States in Crisis*. Londres : Oxford University Press, 2017.
- Kuosa, Tuomo. *The Evolution of Strategic Foresight*. Londres : Routledge, 2012.
- le Guin, Ursula. *The Wave in the Mind: Talks and Essays on the Writer, the Reader, and the Imagination*. Boston : Shambhala Publications, Inc., 2004 : 196-197.
- Lesourne, Jacques, Stoffaës, Christian, Geus, Arie de, Godet, Michel, Saab, Assaad-Émile et Schwartz, Peter. *La prospective stratégique d'entreprise : concepts et études de cas*. Paris : InterÉditions, 1996.
- Lindgren, Mats et Bandhold, Hans. *Scenario Planning: The Link Between Future and Strategy*. Londres : Palgrave MacMillan, 2009.
- Liptak, Andrew. « The U.S. Military Is Turning to Science Fiction to Shape the Future of War: How the military is growing a cottage industry of sci-fi writer consultants to help it predict the nature of tomorrow's conflicts », *OneZero, Medium*, 2020.
- Liu, Cixin. *L'Ère de la supernova*. Arles : Actes Sud, 2024.
- McKiernan, Peter. « Scenario planning », in Stewart Clegg & James Bailey (dir.), *International Encyclopedia of Organization Studies*. Londres : Sage, 2008.
- Michaud, Thomas. « La science-fiction institutionnelle, un imaginaire au service du management de l'innovation ». *Interfaces numériques*, 3, 2021.
- Michaud, Thomas. « Chapitre V. La science-fiction institutionnelle militaire ». In *La science-fiction institutionnelle*. Paris : L'Harmattan, 2023.
- Mills, C.W. *The Sociological Imagination*. Oxford : Oxford University Press, 1959.
- Peco Yeste, Miguel. *How to Do Strategic Foresight*. NATO Defense College, 2024.
- Poli, Roberto. « The many aspects of anticipation ». *Foresight*, 12(3), 2010 : 7-17.
- Rumpala, Yannick. *Science-fiction et politiques de l'imaginaire*. Paris : Presses de Sciences Po, 2024.
- Stephenson, Neal. *Snow Crash*. New York : Bantam Books, 2011.
- Verne, Jules. *De la Terre à la Lune*. Paris : Hetzel, 1865.
- Wells, H.G. *The World Set Free*. Londres : Macmillan, 1914.

Puisse le sort nous être favorable ?

Apports et limites du concept de « crise de l'imaginaire » en relations internationales

Flora Delgrange & Vincent Gabriel

Introduction

En 2024, l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), publie un exercice de prospective climatique résolument optimiste, identifiant quatre voies permettant d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 (ADEME, 2024). La démarche, assez inédite, s'inscrit dans la continuité des travaux de Jules Colé¹, lequel plaide régulièrement pour une mobilisation *positive* des imaginaires afin de « *changer nos relations au monde vivant et aller vers un monde soutenable et harmonieux* » (Colé, 2022 et 2024).

Souvent considérée comme catégorie de la science-fiction, la dystopie se conçoit en opposition à l'utopie, terme renvoyant à une société idéale telle que rêvée au début du XVI^e siècle par Thomas More. La dystopie est donc un récit contant un futur pessimiste car mettant le plus souvent en scène des sociétés totalitaires ou postapocalyptiques ; marquées par une utilisation nocive, voire un asservissement, à la technologie ; un épuisement des ressources ou une dégradation extrême de l'environnement. En accentuant les tendances ou les dérives qu'elle cherche à dénoncer, la dystopie incite également à la remise en question de la société dont elle émane (Hamiche, 2021 ; Jingand, 2024 ; IMDB, s.d. ; *Miami Dade College*, s.d. ; Gendler, 2016 ; Leconte et Passard, 2021).

Souhaitant rompre avec cette vision dystopique dominante, Colé et l'ADEME encouragent plutôt à envisager les futurs potentiels de l'humanité sous un angle optimiste, mais réaliste. À la lecture de ces documents, nous nous sommes interrogés sur les apports et les limites éventuels de ce raisonnement conceptuel pour la discipline des relations internationales.

¹ Chargé de mission et consultant pour l'ADEME (2022-2024), il est l'auteur de plusieurs rapports sur la mobilisation de l'imaginaire dans les domaines de la transition écologique et de la lutte contre le changement climatique.

Celle-ci s'intéresse en effet de plus en plus à l'étude des représentations, de la culture populaire et des imaginaires (Desplanque, 2022 ; Thevenin, 2022 ; Hauptman et Steinmüller, 2018 ; Grayson, Davies, Philpott, 2009 ; MacLeod, 2016) – mouvement dans lequel le présent ouvrage s'inscrit par ailleurs.

Les objectifs de la présente contribution sont donc triples. Il s'agira d'abord de présenter ce que Colé et l'ADEME appellent « imaginaire » et pourquoi celui-ci leur paraît en crise (I). Par la suite, la réflexion abordera les causes mais aussi les conséquences de cette « crise de l'imaginaire » (II). Enfin, il s'agira de questionner l'existence de celle-ci. Pour ce faire, nous approfondirons la réflexion initiée par Colé (2022, p. 25) sur l'importance des œuvres dystopiques dans le monde du cinéma en proposant une analyse systématique des productions cinématographiques les plus populaires aux États-Unis ces dernières années (2014-2024) (III).

En effet, étant à la fois le produit et le reflet d'un contexte social, politique, économique et culturel, l'œuvre cinématographique se révèle être un vecteur particulièrement intéressant pour tout qui s'interroge sur un imaginaire collectif (Kracauer, 2004). Le cinéma restant une industrie, les grandes productions visant la rentabilité doivent ainsi saisir et répondre aux attentes de la multitude d'individus formant leur potentiel public (Munier, 2015). Mais les relations entre un film, son contexte et ses spectateurs ne sont pas unidirectionnelles, l'œuvre pouvant elle-même à son tour façonner ou modifier les représentations de son public (Hjort et Mackenzie, 2000 ; Weldes, 1999 ; Kiersey et Neumann, 2015 ; Cohen et Ramel, 2016). La discipline des relations internationales a ainsi, elle aussi, fait du produit culturel qu'est le film un objet d'étude. À ce sujet, Simon Desplanque distingue trois angles de recherche, voyant respectivement le film comme instrument de soft power, outil pédagogique, et sujet d'études critiques (lire Desplanque, 2022, p. 33-40), la présente contribution s'inscrivant dans le troisième courant.

Le choix des productions *populaires aux États-Unis* se justifie quant à lui par l'hégémonie culturelle dont profite le pays depuis la fin de la Seconde guerre mondiale (Jackson Lears, 1985 ; Rehman, 2004 ; Byungju et Namkung, 2008). Pour la période étudiée, Hollywood produit en effet la presque totalité des films les plus populaires dans le monde et jouit ainsi d'une

audience mondiale², contrairement par exemple à des productions venant de République Populaire de Chine. En effet, si certaines œuvres issues de celle-ci figurent parmi les plus grands succès en termes d'entrées, elles le doivent avant tout au marché intérieur, leurs performances à l'international restant limitées³. De plus, le cinéma états-unien « *est l'un des principaux vecteurs de diffusion de la culture nationale, urbi et orbi* », « *l'un des médias les plus appropriés pour cerner la teneur de l'imaginaire national américain* » (Desplanque, 2022, p. 21 et 49 ; lire aussi De Zoysa et Newman, 2002), et demeure largement influent en Europe.

I) Crise de l'imaginaire et culture populaire

Jules Colé définit l'imaginaire comme « *l'ensemble des images et des représentations associées à des significations, des sensations et des émotions qui façonnent la vision du monde* » d'un individu ou d'un groupe (Colé 2024, p. 8). Il constitue la source de l'imagination, processus cognitif produisant un « imaginé » pouvant lui-même se définir comme la représentation et l'interprétation subjective d'une ou plusieurs réalités du monde (passées, présentes et futures), qui influence à son tour l'imagination. L'imaginaire et les imaginés ne sont pas hermétiques au contexte dans lequel ils s'inscrivent, mais en subissent l'influence et l'enrichissent simultanément. Formés et uniformisés par le truchement de récits, croyances, valeurs ou encore normes (sociales, éducatives et morales), ils participent à la construction de représentations à travers lesquelles la réalité est analysée et peut prendre sens.

² Ainsi, pour l'année 2014, sept des films les plus populaires aux États-Unis l'étaient également dans le reste du monde. Les trois autres se hissent respectivement à la 11^e (Big Hero 6), 13^e (American Sniper) et 17^e place (The Lego Movie). Cette observation s'applique à l'ensemble de la période étudiée : ainsi, seuls deux films classés parmi les plus populaires aux États-Unis en 2024 ne se retrouvaient pas dans le top 10 des entrées dans le monde : *Beetlejuice Beetlejuice* (13^e place) et *Twisters* (19^e place). Ces informations sont fournies par la base de données de l'IMdB, *Box Office Mojo*, disponible en ligne : <https://www.boxofficemojo.com/>.

³ C'est ainsi le cas de *Full River Red* (2023), *The Wandering Earth 2* (2023), *The Battle at Water Gate Bridge* (2022), *The Battle at Lake Changjin* (2021), *Hi, Mom* (2021), *Detective Chinatown 3* (2021), *My People, My Homeland* (2020), *Jiang Ziya* (2020), *A Little Red Flower* (2020), *The Eight Hundred* (2020), *Wolf Warrior 2* (2017).

Cette acception renvoie d'après nous directement aux travaux développés par Emile Durkheim au sujet des représentations collectives, eux-mêmes déclinés par la suite par Maurice Halbwachs au sujet de la mémoire collective (Halbwachs, 1980) ou explorés par la psychologie à travers les représentations sociales (Licata et al., 2007 ; Audigier, 1988). S'inscrivant dans une approche constructiviste, tous voient dans cet ensemble de représentations qui structurent notre cognition autant de filtres à travers lesquels est perçue la réalité, les défis qu'elle pose ... et la manière dont on peut (ou non) les surmonter.

Or, la mise en récit est un attribut central des communautés humaines. En effet, « *la fonction narrative est consubstantielle à l'espèce humaine et lui permet d'organiser son rapport à la nature, à la mort, à la transmission de savoir, au genre, aux objets ... Ce sont ces récits qui vont déterminer les actions ou les mises en mouvement des peuples qui les partagent* » (Colé, 2024, p. 9). Nourrissant les imaginaires d'un groupe ou d'un individu, les narratifs dominants en influencent donc les représentations, croyances, valeurs et normes, et conditionnent les ressentis, désirs, pratiques et actions pouvant émerger en réaction à une situation ou un défi.

À cet égard, la culture populaire joue un rôle décisif. En proposant des narratifs largement consommés puisque populaires, elle contribuerait ainsi à une uniformisation des imaginaires circulant dans une société. C'est par exemple le cas de la science-fiction, sur laquelle la présente contribution se penchera. Si ses descriptions et son histoire diffèrent selon les auteurs (Rieder, 2013 ; Hauptman et Steinmüller, 2018 ; Langlet, 2022 ; Roberts, 2006), nous nous référerons ici à la définition proposée par Pawel Frelik, pour qui il s'agit d'un « *narrative format, initially literary and later cinematic and televisual, that uses predominantly adventure-driven formulas to talk about the future* » (Frelik, 2023). La science-fiction engloberait donc un ensemble de productions culturelles envisageant plus ou moins directement le futur de l'humanité, que celui-ci soit probable ou diamétralement disruptif.

Mais tous les futurs envisagés ne sont pas enviables. En effet, Colé et l'ADEME considèrent que nos sociétés (post)modernes seraient caractérisées par une crise de l'imaginaire⁴, qui se manifesterait par la pauvreté des futurs

⁴ Une inquiétude déjà théorisée, mais dans un registre divers toutefois, par Jean-Jacques Wunenberg (Wunenberg, 1979).

envisagés. Ceux-ci seraient par ailleurs largement et systématiquement dystopiques, ce qui soulèverait des enjeux importants.

II) Causes et conséquences de la crise de l'imaginaire

Tout d'abord, le manque d'espace accordé à la créativité et à la spontanéité dans le système scolaire favoriserait la standardisation et l'uniformisation de la pensée – et par conséquent des imaginaires – notamment à travers l'instauration de normes éducatives et sociales (Colé, 2022, p. 27). Jules Colé va jusqu'à fustiger une pensée « occidentale », basée sur un rationalisme axiologique et qui imposerait une lecture manichéenne de la réalité, déterminant les futurs « possibles » et disqualifiant les alternatives improbables ou disruptives (Colé 2024, p. 7 ; Colé, 2022, p. 20 et 37).

Ensuite, la sollicitation continue de l'attention au cœur des technologies de l'Industrie 4.0 induit non seulement des risques d'isolement et d'anxiété, mais s'avère également un frein potentiel à l'imagination de nouveaux scénarios. Ainsi, si récits et représentations furent de tout temps l'objet d'une transmission par divers vecteurs, du langage à la peinture ou la photographie, les nouveaux médiums culturels se caractériseraient par un « matraquage », une uniformisation et une commercialisation de l'attention qui entraveraient les capacités individuelles et collectives d'imagination (Colé, 2022, p. 28 ; Colé 2024, p. 9). En effet, ils valoriseraient les imaginations « contemplatives et guidées », en opposition aux imaginations « exploratoires et agentives ». L'imagination est qualifiée de « guidée » *« lorsque les amorces sont riches et que le sujet réactive un univers préconstruit (regarder un film, jouer à un jeu vidéo, écouter un podcast, etc.) »* (Colé, 2024, p. 10). *A contrario*, l'imagination « exploratoire » serait davantage spontanée, voire générative, favorisant la mobilisation de composantes originales : il s'agit ici par exemple d'inventer une histoire ou une recette de cuisine. Le statut du sujet est également important : s'il est passif, *« c'est-à-dire lorsqu'il perçoit des scènes à travers les yeux d'autrui sans pouvoir intervenir (lire un roman, regarder une vidéo) »*, on parle d'une imagination « contemplative ». On parlera d'« agentif » lorsque le sujet est actif, *« qu'il peut prendre des décisions et mener des actions (agir en rêve, jouer à un jeu) »* (Ibid.). Ainsi, le premier groupe d'imaginaires nous cantonnerait dans un rôle de spectateur consommant

des produits culturels façonnés par une minorité de créateurs, mais s'adressant à des audiences mondiales.

À cet égard, la domination des États-Unis dans la production culturelle ne saurait être négligée. En effet, les imaginaires produits par Hollywood orientent et limitent donc les représentations perçues comme crédibles ou probables dans le monde. Mais proposant avant tout des produits jugés « vendables » à un large public, cette hégémonie culturelle est une cause tout autant qu'une conséquence de la « crise de l'imaginaire », l'industrie s'adaptant aux attentes des spectateurs ... qui découlent elles-mêmes des films précédemment visionnés (Agramunt, 2009, pp. 15-16).

Cette promotion d'une imagination contemplative et guidée et cette hégémonie culturelle états-unienne concourraient donc à la formation d'une crise de l'imaginaire, aux importantes répercussions. En effet, les futurs probables étant le plus souvent dystopiques, cette situation favoriserait l'émergence d'un sentiment d'abattement et affaiblirait toute capacité – voire volonté – de mobilisation (Colé, 2024).

De plus, la biologie a déjà démontré les effets inhibants du stress, de l'anxiété et de l'angoisse. Ces émotions sécrètent en effet du cortisol, l'« hormone du stress » qui, présent en trop grande quantité, attaque l'hippocampe de notre cortex. Or l'hippocampe joue un rôle déterminant, notamment dans les capacités humaines de mémorisation, d'imagination et d'anticipation (Griffiths, Parish, Roux et al., 2019 ; Agramunt, 2009). S'ouvre ainsi un cercle vicieux : les émotions et informations anxiogènes entravant nos facultés idéationnelles, elles érodent ce faisant la production de représentations motivantes ou optimistes, elles-mêmes remparts contre le cortisol, ce qui peut constituer une cause supplémentaire à la « crise de l'imaginaire ».

Ces deux éléments sont également cruciaux d'un point de vue stratégique. En effet, en restreignant les capacités de projection et d'imagination humaines à un avenir dépourvu d'espoir et si digitalisé qu'il ne laisse que peu de place à la créativité individuelle, « *le risque majeur serait de rester piégé dans ce monde numérique qui détourne notre attention uniquement vers le présent, et de perdre l'intérêt pour le futur en délaissant les visions d'avenirs emplies d'espérance* » (Colé, 2022, p. 28). En donnant l'impression que tout est joué – et perdu – d'avance, ces imaginaires instigueraient un sentiment d'anxiété, favorisant ainsi l'inaction. Comment, en effet, envisager et initier un changement vertueux si notre seule boussole est un futur inéluctablement catastrophique (lire par exemple

Piccard, 2022⁵) ? Cette interrogation revêt une dimension éthique, politique, sociale, mais nous considérons qu'elle a également des implications majeures pour la discipline des relations internationales (RI), à trois égards : théorique (la faiblesse du libéralisme utopique) ; méthodologique (en particulier à travers le *foresight*) ; et cognitif (comme démontré par la neurologie au sujet du *future thinking*).

Ainsi, les écrits en RI restent pour beaucoup dominés par une conception hobbesienne, aussi appelée « réaliste », de la réalité internationale (Brincat et Airstrope, 2022). Celle-ci repose sur une vision pessimiste, voire dystopique des rapports interétatiques, érigée comme certitude et rejetant les alternatives théoriques telles que le constructivisme ou le libéralisme wilsonien⁶. Aussi pourrait-on postuler l'existence d'une crise de l'imaginaire *au sein même* de la discipline, devenue peu capable d'envisager son objet d'étude sous un postulat différent, voire utopique. Il ne s'agit pas ici de sombrer dans un excès de naïveté, mais de rappeler le potentiel idéationnel des postulats scientifiques. Dit autrement, tenter une lecture utopique⁷ des relations internationales permet de s'affranchir ou, du moins, de tester les limites de concepts restant aussi influents que l'anarchie, le dilemme de sécurité ou l'équilibre des puissances (Gabay, 2020 ; Brincat, 2009 ; Brown, 2002 ; Buzan et Acharya, 2021). Cette réflexion sur l'absence de réflexion utopique peut être prolongée au sujet de la prospective stratégique ou « *strategic foresight* » en anglais⁸.

La prospective est une démarche rigoureuse, systémique et multidisciplinaire, visant à produire de la connaissance et à orienter la décision politique en identifiant des futurs possibles (alternatifs) ou normatifs, qu'ils soient

⁵ Piccard y dénonce d'une part l'inaction instiguée, et justifiée, par le sentiment d'anxiété et d'impuissance ressenti face aux bouleversements climatiques. D'autre part, il remet en question la fatalité d'un futur tragique qui semble imposée par cette éco-anxiété, ainsi que le peu de narratifs alternatifs, positifs et orientés vers l'action proposés à la population, en particulier aux jeunes générations.

⁶ Lire par exemple la charge portée par Edward Hallett Carr contre l'idéalisme wilsonien dans *The Twenty Years' Crisis*, dès 1939 (Carr, 1946), bien qu'il ne faille pas le caricaturer en « anti-utopiste » pour autant : lire Howe, 1994.

⁷ Ce qui peut également recouvrir des réalités différentes selon les traditions, lire Callahan, 2004.

⁸ À noter qu'il existe des nuances entre la prospective à la française et le « *foresight* ». Voir notamment Petit Jean, 2016.

désirables ou non⁹. Cette exploration se fait le plus souvent par le truchement de scénarios, voire de narration (Godet, 2007a et b ; Lum, 2016 ; Calay et al., 2022a, b et c ; Peperhove, Steinmüller et Dienel, 2018 ; Petit Jean, 2016). En somme, il ne s'agit pas ici de prédire l'avenir, mais plutôt de s'y préparer de manière proactive, en envisageant les multiples visages qu'il pourrait arborer – et ce, en étant le plus disruptif possible (Peperhove, 2018a et b ; Steinmüller, 2018 ; Hauptman et Steinmüller, 2018).

Le foresight stratégique revient donc à se poser la question « que se passerait-il si ... ? »¹⁰, afin d'entrer dans une approche de plus long terme. L'imagination devient ici un outil d'exploration des possibles, une force heuristique et d'inventivité théorique, mais aussi pratique (voir Peperhove, Steinmüller et Dienel, 2018). Pour cette raison, le concours des écrivains, et en particulier de science-fiction¹¹, est souvent recherché (voir Chapitre 7 : Hockers, Vandamme et Struye).

Dès lors, la crise de l'imaginaire affaiblirait nécessairement la démarche en limitant les hypothèses et en négligeant le champ des imaginés désirables. Or, le *foresight* vise dans les domaines de la stratégie, de la sécurité, de la défense ou encore de la gestion de crises, surtout à identifier et éventuellement prévenir des menaces et risques potentiels. En ce sens, l'approche partage naturellement la conception pessimiste de l'environnement international précédemment développée. Pourtant, les scénarios utopiques ou mettant en scène des futurs désirables sont tout aussi importants que les plus pessimistes. Ils permettent en effet de déterminer les valeurs que l'analyste souhaite défendre, de fixer un objectif à atteindre, mais aussi d'orienter l'action tout en identifiant les menaces ou fragilités de cette réalité espérée (Lum, 2016 ; Steinmüller, 2018 ; Moraglio, Dienel et Kellermann, 2018 ; Gerhold et Steinmüller, 2018 ; Calay et al., 2022a et 2024). Il s'agit également d'une

⁹ Pour les différents types de démarche prospective, à savoir exploratoire et normative, voir Calay et al., 2022b.

¹⁰ À ce titre, l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne (EUISS) a publié une série de Chaillot Papers, les « What If... ». Chaque numéro est dédié à une thématique spécifique et explore plusieurs développements aux potentiels impacts stratégiques, en particulier en termes de politique étrangère et de sécurité, sur la base d'une approche prospective.

¹¹ Sur les liens et différences entre science-fiction et prospective, voir notamment Hauptman et Steinmüller, 2018 ou encore Calay et al., 2022e.

excellente façon de « désapprendre », c'est-à-dire d'interroger et de remettre en question nos préconceptions et représentations du futur, voire éventuellement de les dépasser (Burt et Nair, 2020 ; Calay et al., 2022d).

Mais des contre-récits positifs et pragmatiques émergent en plus grand nombre depuis quelques années, issus justement de la prospective (Calay et al., 2024). Par exemple, les travaux du Centre Commun de Recherche¹² de la Commission européenne portent notamment sur l'élaboration de scénarios potentiels pour les années à venir. Ces scénarios sont construits sur des visions du futur qui prennent en compte à la fois des éléments d'adversité, voire dystopiques, et des éléments positifs, voire utopiques, *via* plusieurs dimensions géopolitiques ou liées aux relations internationales¹³.

Enfin, les utopies sont également essentielles pour toute réflexion de long terme sur le futur de l'humanité. Car l'être humain est en effet capable de « voyager dans le temps », c'est-à-dire de se projeter dans le passé ... comme dans le futur (Eustache, Viard et Desgranges, 2016 ; Agramunt, 2009 ; Suddendorf et Corballis, 1997). Cette dernière faculté, qualifiée d'*episodic future thinking* par la neurologie, réfère à « *the capacity to imagine or simulate experiences that might occur in one's personal future* » (Schacter et al., 2017, p. 41). De plus, cette projection dans le futur apparaît étroitement liée à la capacité de se remémorer le passé (Eustache, Viard et Desgranges, 2016 ; Liu, 2005 ; Klein, 2013 ; Schacter, Addis et Buckner, 2007 ; Schacter et al., 2015). Or, l'humain a tendance à retenir prioritairement les souvenirs négatifs (Liu et al., 2005 et 2009) ainsi qu'à se sentir plutôt optimiste vis-à-vis de son propre futur, tout en étant plutôt pessimiste au sujet de l'avenir de son pays (Shrikanth, Szpunar et Szpunar, 2018). D'un point de vue neurologique, il apparaît donc crucial de nourrir les imaginaires de futurs potentiels optimistes pour pallier cette tendance au pessimisme mémoriel et sociétal.

De plus, et tout comme pour le *foresight*, n'entretenir qu'une vision pessimiste du futur s'avère contreproductif puisqu'il s'agit bien souvent plus d'un frein que d'un tremplin à la mobilisation collective (Calay et al., 2022a). *A contrario*, l'utopie est souvent présentée comme fondement de l'écologie

¹² En anglais, il s'agit du Joint Research Center (JRC) : https://joint-research-centre.ec.europa.eu/index_en.

¹³ Voir notamment le Rapport de Prospective Stratégique 2023 publié par la Commission européenne (Matti, Jensen, Bontoux, Goran, Pistocchi et Salvi, 2023).

politique (Pierron, 2018), la capacité – ou la volonté – de se projeter dans un futur désirable étant un facteur important dans la protection de l'environnement (lire par exemple le roman *Ecotopie* de Callenbach, 1975). Enfin, la capacité de se projeter dans un futur qui vaille la peine de se mobiliser pour lui est également importante pour prendre en compte les « absents », ces générations passées ou futures envers qui notre époque entretient une certaine responsabilité, que ce soit dans la conclusion d'accords de paix, les négociations climatiques ou la réflexion sur l'avenir de la démocratie (lire Donati, Rosoux et Fabri, 2023).

Les conséquences de la « crise de l'imaginaire » dans le domaine des relations internationales s'avèrent donc plus profondes que ce que l'on pourrait spontanément envisager. Approfondissons empiriquement ce postulat en analysant les productions cinématographiques les plus populaires aux États-Unis de ces dix dernières années.

III) Un futur en panne ?

Concrètement, nous avons analysé, pour chaque année, les dix films ayant enregistré le plus d'entrées aux États-Unis¹⁴, constituant ainsi un corpus de 100 films (cf. Annexe) ayant tous par ailleurs trouvé leur public dans le restant du monde. Ce choix d'aborder les dix films les plus populaires (en nombre d'entrées) permet de ne pas biaiser l'analyse. Par exemple, sélectionner les dix films de *science-fiction* ou *dystopiques* les plus populaires aurait selon nous renforcé l'hypothèse d'une existence de la crise de l'imaginaire, sans pour autant réellement la questionner.

L'analyse du corpus s'est faite en deux temps. Afin de déterminer si les films les plus populaires de ces dernières années peuvent être considérés comme des symptômes de cette crise de l'imaginaire, nous avons commencé par déterminer la proportion de ces œuvres abordant de près ou de loin la question du *futur* de l'humanité. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur les informations reprises sur le site internet de l'*International Movie Database* (IMDb), plateforme collaborative de référence sur les productions culturelles audiovisuelles.

¹⁴ D'après les données de l'International Movie Database (IMDb).

Après visionnage de ceux-ci et en nous basant sur les critères précédemment mentionnés, nous avons catégorisé les films présentant des éléments, fussent-ils esquissés, de dystopie. Relèvent ainsi de cette catégorie les œuvres mettant en scène un avenir de l'humanité sous un angle pessimiste. Partant, nous ne nous baserons pas uniquement sur les films considérés comme intégralement dystopiques, tels que les deux derniers volets de la série des *Hunger Games* (Lawrence, 2014 et 2015), mais aussi sur les œuvres qui, par certains aspects, font présager un futur inquiétant, tels que *Tenet* (Nolan, 2020) et sa menace d'une troisième guerre mondiale, ou encore *Avengers: Infinity Wars* et *Endgame* (Russo et Russo, 2018 et 2019) introduisant la thématique du malthusianisme *via* le titan Thanos.

Quelle quantification de la crise de l'imaginaire ?

Le premier élément ressortant de l'analyse des données indique un goût populaire et industriel pour les œuvres de science-fiction. En effet, 60 films sur les 100 analysés ici sont catégorisés par l'IMDb comme étant des œuvres de science-fiction¹⁵, du moins en partie (cf. Annexe). En effet, une même œuvre peut appartenir à plusieurs genres : c'est ainsi le cas de *Black Widow* (Shortland, 2021), tout à la fois un film d'espionnage, d'action, d'aventure et de science-fiction¹⁶. Parmi ces 60 films, 34 présentent les aventures de superhéros ou de leurs ennemis. Dans ce sous-ensemble, le *Marvel Cinematic Universe* occupe une place centrale avec 27 films, soit près de la moitié des films de science-fiction et près d'un tiers des films les plus populaires de ces dix dernières années.

Parmi ces 60 films de science-fiction, près de la moitié (28) nous paraît présenter des éléments ou des univers pouvant être catégorisés comme dystopiques. Cette première analyse quantitative permet donc tout à la fois de confirmer et de nuancer les écrits soulignant la popularité des œuvres dystopiques. Il est en effet souvent écrit (lire par exemple Leconte et Passard, 2021 ; Bazin, 2019 ; Baccolini et Moylan, 2013 ; Blais et al., 2019 mais aussi Colé, 2022) que notre siècle serait caractérisé par un attrait pour la dystopie, en

¹⁵ Sont ainsi désignées les œuvres mettant en scène des « imaginative and futuristic concepts that are often rooted in scientific principles, technology, and possibilities ». <https://www.imdb.com/fr/interest/in0000162/> (consulté le 7 mai 2025).

¹⁶ <https://www.imdb.com/fr/title/tt3480822/>.

particulier chez les adolescents (Scholes et Ostenson, 2013 ; Hintz et Ostry, 2001 ; Hamiche, 2021). Il est vrai que celle-ci est présentée comme un genre populaire – et donc lucratif – depuis le XIX^e siècle au moins (lire Claeys, 2016 ; Blais et al., 2019). À notre époque, cet attrait pour les imaginaires catastrophiques ou totalitaires s'expliquerait notamment par le marasme économique et le malaise social généré par la crise de 2008 ; la crainte du terrorisme et les mesures sécuritaires prises en réaction aux différents attentats perpétrés en Europe et aux États-Unis ; les progrès effrénés de la technologie, qu'elle soit de surveillance, robotique ou liée à l'intelligence artificielle ; la présidence Trump et l'ère de la post-vérité ; et la catastrophe environnementale, « *avec le sentiment que l'humanité n'a plus la maîtrise de son destin. Et puis il y a la Corée du Nord ...* » (Bourcier et Claeys, 2017).

Pour autant, si cet attrait ressort bien de cette première analyse, il convient de ne pas l'exagérer. En effet, l'écrasante majorité des productions hollywoodiennes ici analysées ne visent pas à faire réfléchir leur public sur la société dans laquelle il évolue, mais à faire du profit. Ce faisant, elles réduisent les éléments de contexte, en ce compris des caractéristiques de la dystopie telles que la politique, l'économie, l'idéologie ou le progrès scientifique, à la portion congrue (King, 2002). Répétons ainsi que si ces films *contiennent* souvent des éléments dystopiques, cela n'en fait pour autant pas des productions *intégralement* dystopiques. En réalité, seuls trois films de notre corpus sont considérés par l'IMDb comme étant des œuvres dystopiques « à part entière » : les deux derniers volets de la série *Hunger Games* ... et *The Lego Movie*.

Des briques et des hommes : les dystopies intégrales

Les films *Hunger Games* mettent en scène l'histoire de Katniss Everdeen, une jeune fille vivant sous le régime totalitaire de Panem, pays fictif d'Amérique du Nord. Chaque année y sont organisés des « Hunger Games », une compétition télévisée dans laquelle 24 citoyens tirés au sort s'affrontent à mort. Le but de ce sinistre programme est de punir les Districts pour leur révolte passée contre le pouvoir du Capitole, la capitale. La saga débute avec la participation de Katniss à la 74^e édition de ces jeux. L'héroïne parvient non seulement à les emporter, mais devient également un symbole populaire de résistance face à ce régime liberticide et criminel. Dans les deux derniers films (Lawrence, 2014 et 2015), Katniss rejoint une résistance désormais frontale au régime du Président Snow.

Dans cette saga, et plus particulièrement à travers les deux derniers films, plusieurs thématiques dystopiques sont abordées. Ainsi, s'inscrivant dans un monde post-apocalyptique où les inégalités, la pauvreté et la violence sont exacerbées, les films *Hunger Games* mettent en lumière une société profondément dysfonctionnelle et malsaine, où seuls le paraître, le spectaculaire et le divertissement trouvent grâce auprès de l'élite de Panem. Pire, les tueries des *Hunger Games* sont présentées comme n'étant qu'un simple jeu, une sorte d'expiation justifiée et ludique. Tous les moyens technologiques sont mis au service de la répression étatique. Désinformation, médiatisation extrême et corruption sont choses communes au Capitole, mais font également partie des dessous stratégiques et politiques inhérents à la compétition dans l'arène, puis de la rébellion contre le régime. Le dernier film montre ainsi à quel point la victoire peut être amère, ainsi que la difficulté de proposer une alternative politique viable à un régime totalitaire.

Troisième et dernier film intégralement dystopique de notre corpus, *The Lego Movie* (Lord et Miller, 2014) raconte lui l'aventure d'Emmet Brickowski, ouvrier de chantier vivant à Bricksburg, un univers idéal ... en apparence. Car c'est bien une société orwellienne que contrôle Lord Business, dictateur totalitaire contrôlant sa population par le spectacle de masse, la ségrégation communautaire, la violence policière, le contrôle des manuels scolaires, la routine matinale des citoyens ... et même leurs goûts musicaux. Film s'adressant avant tout à un jeune public, *The Lego Movie* a toutefois fait l'objet de nombreuses publications tout à fait sérieuses, certaines soulignant même les vertus pédagogiques de l'œuvre, présentée comme illustration paroxystique et accessible du totalitarisme (Robinson, 2018 ; Zick Varul, 2019 ; Hanlon, 2015). Notons toutefois que le film se termine sur une note optimiste, le protagoniste étant parvenu à enrayer la machine infernale du gouvernement, conclusion plus lumineuse que le final aigre-doux des aventures de Katniss.

Ces trois œuvres s'inscrivent donc dans la droite lignée des œuvres dystopiques. Proposant un univers inquiétant et injuste, elles mettent toutefois en lumière l'importance décisive de l'agentivité des citoyens, des « gens simples » qui, lorsqu'ils se hissent contre le régime, peuvent parfois l'emporter ... mais pas toujours sans dommage pour eux, leurs proches ou leur société. Les 25 autres films du corpus partagent tous cette importance de l'agentivité humaine, bien que le dénouement de l'intrigue et le destin des protagonistes n'y soient pas nécessairement tragiques. Par ailleurs, les films de superhéros

sont surreprésentés dans ce sous-ensemble, en constituant près de la moitié (11 sur 25).

Les films de super-héros

Dans un entretien pour le journal *Le Monde*, Gregory Claes traçait en 2017 un parallèle entre la dystopie et le film de superhéros¹⁷, indiquant que dans les deux cas, « *le thème central – des adolescents aliénés se rebellent contre un État puissant ou despotique avant de prouver leur héroïsme – est naturellement approprié aux ados* » (Bourcier et Clayes, 2017). Cette popularité auprès du jeune public rend ces films potentiellement très lucratifs et pourrait donc expliquer leur prolifération (Maruo-Schröder, 2018 ; Scholes et Ostenson, 2013 ; Hintz et Ostry, 2003, lire également Dipaolo, 2011). Parmi cette tendance, la série des films *Avengers* du Marvel Cinematic Universe s'est avérée particulièrement lucrative, représentée dans notre corpus par trois films : *Age of Ultron* (Whedon, 2014), *Infinity War* et *Endgame* (Russo et Russo, 2018 et 2019).

À bien des égards, *Age of Ultron* est un film de science-fiction dystopique classique : les héros doivent faire face à une intelligence artificielle à la puissance surhumaine, Ultron. Pensé par Tony Stark comme une technologie permettant d'assurer la paix dans le monde, l'androïde échappe à tout contrôle et ne laisse derrière lui que mort et destruction, allant jusqu'à chercher à provoquer une apocalypse nucléaire dans le but paradoxal de sauver la Terre en la libérant de l'humanité. Celle-ci est ainsi vue dans son ensemble comme une menace pour la planète : si Ultron est finalement vaincue et sa thèse nuancée par le personnage de Vision, c'est au prix de l'annihilation de la ville de Novi Grad, dont les habitants deviennent les « victimes collatérales » d'un combat sur lequel ils n'ont aucune prise.

Les deux autres films *Avengers*, *Infinity Wars* et *Endgame* s'inscrivent dans un registre différent, mais dont l'intrigue repose elle aussi sur un poncif du genre dystopique. Le récit met ainsi en scène l'attaque d'un danger venu de l'espace, Thanos, l'antagoniste principal de l'univers développé depuis le premier film de la saga. De plus, les motivations de ce Titan destructeur sont empreintes de malthusianisme : témoin de la destruction de sa planète natale, Thanos est convaincu que la seule voie de survie pour l'humanité est ... la mort de la moitié

¹⁷ Illustrée par exemple par des productions telles que *V for Vendetta* (McTeigue, 2006) ; *Watchmen* (Snyder, 2009) ; ou encore *Dredd* (Travis, 2012).

des êtres humains. Cette représentation cinématographique de l'angoisse d'une surpopulation condamnant l'humanité à un affrontement global pour sa propre survie n'est en réalité guère neuve (Maersk Kraghsbjerg, 2021 ; Hilton, 2018 ; Zacharias, 2018). Elle se retrouve ainsi dans d'autres œuvres parues ces dernières années, telles que chez Ron Howard (*Inferno*, 2016), Matthew Vaughn (*Kingsman: The Secret Service*, 2014), Alexander Payne (*Downsizing*, 2017) ou encore dans les séries *The 100* (2014-2020) ou *The Expanse* (2015-2022).

Bien que le diptyque reste avant tout un divertissement fort en explosion, actions et (tentatives d') humour, l'arrière-plan n'en dépeint donc pas moins un futur inquiétant : *Infinity War* se clôture ainsi sur la mort de la moitié de la population humaine, en ce compris une partie importante des superhéros. De plus, bien que les méthodes de Thanos soient réprouvées par les protagonistes, certains soulignent néanmoins au début d'*Endgame* que la nature est désormais plus belle, comme libérée d'une humanité qui l'épuisait. Enfin, si les héros parviennent finalement à l'emporter sur Thanos, c'est grâce à un voyage dans le temps ... sans apporter de réponses à l'éventuelle crise de surpopulation sur laquelle reposait pourtant en partie l'intrigue.

La dystopie se retrouve également dans une autre saga cinématographique mettant en scène des superhéros. *X-Men: Days of Future Past* (2014) se déroule dans un futur proche et inquiétant, dans lequel des mutants possédant des pouvoirs surhumains, les X-Men, sont traqués et tués par les Sentinelles, des formes humanoïdes conçues comme des armes de défense ciblant spécifiquement les mutants. Dans ce monde, les humains sont réduits à leurs plus bas instincts, asservissant les mutants afin de se prémunir de leur domination, perçue comme inévitable à long terme – et *in fine* synonyme d'extinction de l'humanité. Le film souligne également les dérives de la technologie, mise au service d'un pouvoir totalitaire, voire génocidaire ... à nouveau dans le but paradoxal de sauver l'humanité par l'extermination. Or, ici encore, la seule façon de mettre un terme à cette dystopie est de retourner dans le passé afin de l'empêcher de commencer : il n'y a aucune possibilité de l'arrêter, on ne peut que l'empêcher de s'installer.

Si analyser l'ensemble des œuvres de superhéros présentes dans notre corpus dépasserait de loin la portée de cette contribution, soulignons toutefois les principales thématiques, typiques de la science-fiction dystopique, qu'elles mettent en scène. On citera ainsi la suspicion envers un gouvernement mondial ainsi que la question du contrôle des superpouvoirs des

protagonistes¹⁸ ; les dérives des technologies de surveillance¹⁹ ; le transhumanisme²⁰ ; la représentation d'univers dystopiques²¹ ; ou la crainte d'une invasion de puissances venues de l'espace²².

Pour autant, ces films de super-héros sont avant tout des superproductions de divertissement, dont la dystopie n'est pas une caractéristique essentielle, mais un prétexte à l'action. De plus, ces films de superhéros ne sont pas tous pessimistes, au contraire, comme en témoigne le Wakanda, développé dans les deux films *Black Panther* (Coogler, 2018 et 2022). État fictif d'Afrique subsaharienne à la technologie futuriste, il s'est tenu à l'écart des affaires du monde jusqu'à l'intrigue du premier film. Il est souvent considéré comme illustration idéal-typique de l'afrofuturisme, proposant une représentation positive et enthousiasmante de cette région du continent, et plus généralement de l'Afrique au cinéma (lire par exemple Adeniyi, 2022 ; Ye, 2025 ; Olandesca, 2024 ; Bachir Diagne, 2018 ; Juompan-Yakam, 2018). Au sujet du deuxième volet, Tiffany Thames Coppeland explique ainsi que « *The 'Wakanda forever' greeting has become symbolic of human beings' desire to live in a society where every person matters, where gender and racial oppression and stereotypes are nonexistent, and where differences among others are welcomed, recognized, and celebrated—if all of this is possible in an Afrofuturistic society, then perhaps one day it can actualize in the real world too* » (Thames Coppeland, 2024, p. 165). Indiquons toutefois que certains se montrent plus nuancés et invitent à relativiser, voire remettent en question cette lecture utopique de l'univers de *Black Panther* (lire par exemple Naepels, 2018 ; Ye, 2025 ; Saunders, 2024).

Dans un autre registre, *Black Panther: Wakanda Forever* fut davantage encore salué pour sa représentation d'héroïnes de genre féminin, encore souvent caricaturées dans les films de superhéros (Saunders, 2024 ; Broda et Allen, 2023). Le film est en effet l'une des productions hollywoodiennes de

¹⁸ Dans *Captain America: Civil War* (Russo et Russo, 2016) et *Batman v Superman: Dawn of Justice* (Snyder, 2016).

¹⁹ Le projet Insight dans *Captain America: The Winter Soldier* (Russo et Russo, 2014).

²⁰ Une classique dans le genre, dont le personnage d'*Iron man* est probablement l'exemple le plus évident.

²¹ La planète Sakaar et le personnage du Grand maître dans *Thor: Ragnarok* (Waititi, 2017), la « Contre-Terre » du Maître de l'évolution dans *The guardians of the galaxy*, vol. 3 (Gunn, 2023) ; la scène d'ouverture dans *X-Men: Days of Future Past* (Singer, 2014).

²² Incarnée par Darkseid dans *Justice League* (Snyder, 2017).

ces dernières années passant avec succès le test de Bechdel²³, une dynamique en partie initiée par *Wonder Woman* (Jenkins, 2017)²⁴, bien que les aventures de la guerrière amazone ne s'affranchissent pas complètement des stéréotypes de genre (Green, 2023 ; Killian, 2019 ; Freeman, 2018 ; Abel, s.d.). En revanche, l'île natale de l'héroïne, Themyscira, est parfois présentée comme utopie féministe (Miczo, 2017 ; Davis, 2017). Les films de superhéros ne sont donc pas tous caricaturaux ou dystopiques, certains proposant même des imaginaires positifs et enthousiasmants.

Dinosaures, robots géants, vaisseaux spatiaux ... et Minions

Les films restants de notre corpus présentent le plus souvent des caractéristiques assez paradigmatiques de la science-fiction dystopique. Par exemple, *Transformers: Age of Extinction* conte l'affrontement intergalactique d'espèces robotiques extraterrestres (Bay, 2014) ; les quatre films de l'univers *Star Wars* retracent, eux, la lutte contre un empire totalitaire, avec une technologie omniprésente (l'Empire ou le Premier Ordre) (Abrams, 2015 et 2019 ; Edwards, 2016 ; Johnson, 2017) ; *Tenet* traite d'une Troisième Guerre mondiale (Nolan, 2020) ; et la seconde trilogie *Jurassic Park* explore les conséquences de la science moderne et de la biotechnologie sur l'espèce humaine (Trevorrow, 2015 et 2022 ; Bayona, 2018). Dans le même registre d'une peur venue de la technologie, le thriller *The Invisible Man* (Whannell, 2020), basé sur le roman éponyme de H. G. Wells, est l'un des films avec les plus faibles budgets de notre corpus (7 millions de dollars). Le second volet de *A Quiet Place* (Krasinski, 2020) s'inscrit lui aussi dans le genre horrifique, mais dans un univers postapocalyptique cette fois.

Ces univers fictifs s'enracinant dans un monde ayant échappé vaille que vaille à sa propre destruction sont également représentés par deux superproductions : les seconds volets d'*Avatar* (Cameron, 2022) et de *Dune* (Villeneuve, 2024).

²³ Le test de Bechdel vise à quantifier la surreprésentation des personnages masculins, de leur point de vue et de leur importance dans la culture populaire. Pour réussir ce test, l'œuvre retenue doit comporter (1) au moins deux personnages féminins (2) ayant une conversation (3) qui ne porte pas sur un personnage masculin.

Pour l'évaluation de *Black Panther: Wakanda Forever* : https://bechdeltest.com/view/10609/black_panther:_wakanda_forever/ (consulté le 24 mars 2025).

²⁴ Il passe avec succès également le Bechdel test : https://bechdeltest.com/view/7241/wonder_woman/ (consulté le 24 mars 2025).

Tous deux font référence à un temps relativement éloigné du nôtre, postérieur à la destruction ou en tous cas l'épuisement des ressources de notre planète. Ces deux films, bien que profondément différents, partagent pour autant le même souci de représenter l'écosystème dans lequel le récit se déroule : l'eau pour le film de Cameron, les grandes étendues de sable et les montagnes chez Villeneuve. Ainsi, le roman *Dune* reflète par exemple les préoccupations de Frank Herbert d'une guerre nucléaire et restitue bien les inquiétudes environnementales et écologiques qui commencent à marquer son époque. L'univers qu'il imagine est également marqué par l'autoritarisme politique, le fanatisme religieux, le capitalisme et la surexploitation des ressources (Faha, 2024 ; Kennedy, 2021 ; Rumpala, 2016). Pour revenir au socle théorique qui nous occupe ici, l'univers porté à l'écran par les deux films de Denis Villeneuve témoigne donc tout à la fois des soucis de l'époque et d'une vision de la façon dont l'humanité y survivra ... c'est-à-dire à un coût colossal pour elle ainsi que sa planète natale.

Enfin, le dernier film présentant une situation dystopique n'est autre que le second volet des aventures des *Minions* (Balda, 2022), ces espiègles petits bonshommes jaunes. L'œuvre retrace en effet l'enfance du jeune Gru et en particulier les aventures de ces séides, les Minions. Ceux-ci partent en effet libérer leur maître capturé par Will Karnage, un voleur recherché par la police. Mais Gru et son géôlier se lieront finalement d'amitié, le dernier finissant par libérer son prisonnier. Le film se termine par la mort simulée de Karnage, lui permettant ainsi d'échapper aux poursuites policières. Du moins, telle est la fin projetée dans l'ensemble des cinémas du monde ... sauf en République Populaire de Chine. En effet, une fin alternative, uniquement destinée au marché chinois – et aux censeurs qui en contrôlent l'accès – voit Karnage se faire arrêter et jeter en prison par la police. Guère donc de triomphe ici, c'est bien l'État et la police qui remportent la victoire, au détriment d'ailleurs de la cohérence de l'univers développé dans les films (Horwitz, 2022).

Discussion conclusive

Cette contribution a donc permis de proposer une réflexion sur les apports et les limites du concept de crise de l'imaginaire pour la discipline des relations internationales. Partis de la définition et des arguments développés par Jules Colé et l'ADEME sur l'imaginaire et les raisons de penser qu'il est aujourd'hui

en crise, nous avons ensuite tenté d'en identifier les conséquences pour la discipline des relations internationales. Par après, nous avons proposé une première analyse empirique et systématique de la culture populaire contemporaine, dans le but d'évaluer la pertinence quantitative d'une telle réflexion. Pour ce faire, nous avons analysé les œuvres cinématographiques les plus populaires aux États-Unis sur la période 2014-2024, en nous attardant en particulier sur les œuvres abordant l'avenir (la science-fiction) avec un certain degré de pessimisme (de dystopie donc).

Ce faisant, nous avons d'abord pu constater la popularité de la science-fiction, 60 des cent films de notre corpus étant considérés comme appartenant à ce genre cinématographique par l'IMDb. Parmi eux, près de la moitié mettent en scène des éléments de dystopie. Celle-ci peut être présente de façon assez diffuse (la troisième trilogie *Star Wars*) ou bien être part intégrante de l'univers dans lequel l'action se déroule (les films *Hunger Games*, *The Lego Movie* ou *Dune*). De ces deux catégories, c'est clairement la première qui ressort de notre analyse quantitative. Ceci corrobore donc l'existence d'une crise de l'imaginaire ... mais avec d'importantes précautions. En effet, ces thématiques dystopiques ne sont bien souvent qu'un prétexte, un élément du décor dans lequel se déroule l'intrigue du film. Cette dynamique est particulièrement bien illustrée par les productions appartenant au *Marvel Cinematic Universe*.

Pour autant, il ne nous semble pas pertinent de considérer ces films aux accents dystopiques comme moins influents sur les imaginaires collectifs que les œuvres relevant pleinement du genre. En effet, l'on pourrait à l'inverse avancer que les premiers constituent de meilleurs vecteurs de diffusion des imaginaires pessimistes, en étant capables de mettre en avant des éléments dystopiques pouvant passer plus facilement inaperçus, voire être jugés plus crédibles par les spectateurs que les films appartenant à la seconde catégorie.

Pour le reste, ces superproductions présentent des caractéristiques archétypiques de la dystopie : des mondes inquiétants, voire postapocalyptiques et/ou despotiques (e.g. *Hunger Games*, *The Lego Movie*, *Tenet*) ; la corruption et l'exacerbation des inégalités et de la violence (e.g. *Hunger Games*, *The Lego Movie*) ; l'hypertechnologisation de la société (e.g. *The Lego Movie*, *Star Wars*, *X-Men Days of Future Past*, *Jurassic Park*) ; le transhumanisme (e.g. *Age of Ultron*) ; l'extinction de l'humanité ou d'une partie de celle-ci (e.g. *Avengers: Infinity War*, *Avengers: Endgame*) ; une attaque provenant de l'espace

(e.g. *Avengers: Infinity War*, *Transformers: Age of Extinction*), – ; ou encore des phénomènes climatiques aux impacts dévastateurs (e.g. *Dune*).

Précisément, cette thématique relative aux bouleversements climatiques, aux désastres environnementaux et à l'effondrement de la biodiversité apparaît selon nous surprenamment sous-représentée. Si des films comme *Dune* ou *Avengers: Infinity War* et *Endgame* exploitent bien ces inquiétudes, le reste du corpus fait plutôt l'impasse sur ces considérations. En outre, ces trois films présentent tous la technologie comme seule solution, sans jamais s'atteler directement aux causes environnementales et sociales profondes, voire structurelles, à l'origine du malheur des protagonistes.

Notons néanmoins que dans l'ensemble des films du corpus, l'agentivité des héros qui dépassent le fatalisme est présentée comme un moyen de rompre avec les éléments dystopiques, voire de les guérir. La plupart de ces films contiennent ainsi des notes d'optimisme, laissant entendre au spectateur qu'il est bien possible d'aller de l'avant et de surmonter les défis qui se présentent à lui, à l'image des protagonistes du film qu'il vient de voir.

Dès lors, il serait précipité de décréter l'existence d'une crise de l'imaginaire telle que définie par les écrits de Colé, du moins sur la base de notre corpus. Notre analyse ne démontre en effet pas une surreprésentation des dystopies, mais souligne en revanche la sous-représentation, pour ne pas dire l'inexistence criante d'utopies. Plus largement, les futurs optimistes ne paraissent pris en compte que de façon anecdotique lors de la réalisation d'œuvres de science-fiction ... ou dans la discipline des relations internationales, à l'exception des recherches en *future thinking*.

À cet égard, la « crise de l'imaginaire » représente un concept enrichissant pour les RI, en ce sens qu'en prenant en compte les limites d'un raisonnement exclusivement fondé sur les risques, les menaces et les peurs, il permet d'en renforcer l'appareillage théorique et les réflexions analytiques. En effet, penser le futur sous un angle optimiste ne relève pas de la naïveté, mais est plutôt une condition importante à la mise en place d'un avenir meilleur. Reste à présent à espérer que la culture populaire s'empare de ces réflexions afin de proposer des narratifs optimistes, enthousiasmants et poussant à l'action afin de surmonter les grands défis de notre siècle.

Toutefois, il est nécessaire de préciser que, au vu de la limitation de notre corpus et de nos critères de sélection, certains films particulièrement intéressants pour notre sujet n'ont pas été pris en compte, tels qu'*Interstellar*

(Nolan, 2014), la saga *Le Labyrinthe* (Ball, 2014, 2015 et 2018) ou encore *Don't Look Up* (McKay, 2021). Il en va de même pour des romans de science-fiction tels que le *Cycle des robots*, le *Cycle de Fondation* et le *Cycle de l'Empire* d'Isaac Asimov ou *Le Ministère du Futur* (Kim Stanley Robinson, 2020) ainsi que de séries télévisées comme *The Handmaid's Tale* (Miller, 2017), *The Walking Dead* (Darabont, 2010-2022), *Le Problème à 3 corps* (Benioff, Weiss et Woo, 2024), ou encore *The Rain* (Mosholt, Jacobsen et Potalivo, 2018-2020). Ces productions, pilotées par des plateformes de streaming qui ne partagent pas leurs statistiques de visionnage, façonnent peut-être davantage aujourd'hui les imaginaires que le cinéma. Il conviendrait donc de prolonger l'analyse en élargissant et en diversifiant le corpus analysé. Car cette contribution se concevait tout à la fois comme une réflexion théorique, une exploration empirique, mais aussi un appel pour rappeler, dans la foulée de Salomé Saqué (Pouy et Saqué, 2025), que le bonheur, l'espoir ou l'optimisme ne sont pas seulement un état d'esprit, mais aussi de puissants leviers d'action collective... dont le présent semble avoir bien besoin.

Bibliographie

- Abel, Hope. « Feminism and the Female Superhero: Gender in *Wonder Woman*. » *Spotlight*, s.d. <https://www.spotlightjournal.org/issue-ii/feminism-and-the-female-superhero-gender-in-wonder-woman>.
- Abrams, J.J. *Star Wars: Episode VII—The Force Awakens*. 138 min. 2015.
- . *Star Wars: Episode IX—The Rise of Skywalker*. 141 min. 2019.
- ADEME. « Transition 2050. Choisir maintenant. Agir pour le climat. », Paris, 2024.
- Adeniyi, Emmaniyel. « Wakandan Utopia, Blackman's Techno-Scientific Imaginaries, and the Complexities of Pseudoscience in *Black Panther*. », *Anglo Saxonica*, 20, 2022. <https://revista-anglo-saxonica.org/articles/10.5334/as.68>.
- Agramunt, Seraina. « La remémoration du passé et l'imagination du futur chez les personnes présentant une prédisposition aux obsessions-compulsions. », *Mémoire de master*, Université de Genève, 2009.
- Audigier, François. « Représentations des élèves et didactiques de l'histoire, de la géographie et des sciences économiques et sociales. », *Revue française de pédagogie*, 85, 1988 : 11-19.

- Baccolini, Raffaella et Tom Moylan. « Dark Horizons: Science Fiction and the Dystopian Imagination. », New York : Routledge, 2013.
- Bachir Diagne, Souleymane. « “Black Panther”, un miroir pour les Africains. », *Jeune Afrique*, 28 mars 2018.
- Balda, Kyle. *Minions: The Rise of Gru*. 87 min. 2022.
- Bay, Michael. *Transformers: Age of Extinction*. 165 min. 2014.
- Bayona, J.A. *Jurassic World: Fallen Kingdom*. 128 min. 2018.
- Bazin, Laurent. « La dystopie. », Clermont-Ferrand : Presses Universitaires de Clermont-Ferrand, 2019.
- Beckman, Ludvig. « Democratic Legitimacy, Institutions for Future Generations and the Problem of Constitutional Power. » dans *Representing the Absent*, sous la dir. de Fabri, Rosoux, Donati, 393-412. Baden-Baden : Nomos Verlagsgesellschaft, 2023.
- Blais, Marc-Antoine, Lafleur, Maude, Lebel, Jean-François, Perron, Laurence. « Récits eschatologiques : un point final pour l’humanité ? », *Postures*, 30, 2019.
- Bourcier, Paul et Grégory Claeys. « Dystopies : “Il existe un sentiment de ruine inédit depuis 1930”. », *Le Monde*, 11 septembre 2017.
- Brincat, Shannon. « Reclaiming the Utopian Imaginary in IR Theory. », *Review of International Studies*, 35, no. 3, 2009 : 581-609.
- Brincat, Shannon et Tim Aistrope. « The Imagination and International Relations. », *International Studies Quarterly*, 66, no 3, 2022.
- Broda, Ann et Sean Allen. « *Wakanda Forever*—A Superhero and his Kingdom Continue to Disrupt Hollywood Tropes of Gender and Race: A Replication Study. », *Communication Research Replication*, 1, no 2, 2023 : 94-111.
- Brown, Chris. « The Construction of a ‘Realistic Utopia’: John Rawls and International Political Theory. », *Review of International Studies*, 28, 2002 : 5-21.
- Burt, George et Anup, Karath Nair. « Rigidities of Imagination in Scenario Planning: Strategic Foresight through ‘Unlearning’. », *Technological Forecasting and Social Change*, 153, 2020.
- Buzan, Barry et Amitav, Acharya. « Re-imagining International Relations: World Orders in the Thought and Practice of Indian, Chinese, and Islamic Civilizations. », Cambridge : Cambridge University Press, 2021.
- Byungju, Shin et Gon, Namkung. « Films and Cultural Hegemony: American Hegemony ‘Outside’ and ‘Inside’ the ‘007’ Movie Series. », *Asian Perspective*, 32, no 2, 2008 : 115-143.
- Cameron, James. *Avatar: The Way of Water*. 192 min. 2022.

- Calay, Vincent, Claisse, Frédéric, Guyot, Jean-Luc, Ritondo, Rafaël. – a « Qu'est-ce que la prospective ? », *IWEPS*, 2022.
- Calay, Vincent, Claisse, Frédéric, Guyot, Jean-Luc et Ritondo, Rafaël. – b « Y a-t-il différents types de démarche prospective ? », *IWEPS*, 2022.
- Calay, Vincent, Claisse, Frédéric, Guyot, Jean-Luc et Ritondo, Rafaël. – c « Qu'est-ce qu'un scénario en prospective ? », *IWEPS*, 2022.
- Calay, Vincent, Claisse, Frédéric, Guyot, Jean-Luc et Ritondo, Rafaël. – d « Faut-il toujours réaliser des scénarios en prospective ? », *IWEPS*, 2022.
- Calay, Vincent, Claisse, Frédéric, Guyot, Jean-Luc et Ritondo, Rafaël. – e « La prospective est-elle de la science-fiction ? », *IWEPS*, 2022. https://www.iweps.be/faq_prospective/la-prospective-est-elle-de-la-science-fiction/.
- Calay, Vincent, Claisse, Frédéric, Guyot, Jean-Luc et Ritondo, Rafaël. « Utopies, dystopies, uchronies ... Des imaginaires pour la prospective ? », *IWEPS*, 2024.
- Callahan, William A. « Remembering the Future—Utopia, Empire, and Harmony in 21st-Century International Theory. », *European Journal of International Relations*, 10, no. 4, 2004 : 569-601.
- Callenbach, Ernest. « Écotopie : Reportage et notes personnelles de William Weston. », Paris : Stock, 1978.
- Carr, E.H. « The Twenty Years' Crisis: 1919-1939: An Introduction to the Study of International Relations », Londres : MacMillan, 1946.
- « Characteristics of a Dystopian Society. », Miami Dade College, s.d. <https://libraryguides.mdc.edu/c.php?g=957851&p=6914808>.
- Claeys, Gregory. « Dystopia: A Natural History. », *Oxford : Oxford University Press*, 2016.
- Cohen, Corentin et Frédéric Ramel. « Prendre les images au sérieux. » dans *Méthodes de recherche en relations internationales*, sous la dir. par Philippe Devin, 71-92. Paris : Presses de Sciences Po, 2016.
- Colé, Jules. « Comment faire évoluer nos imaginaires pour changer nos relations au monde vivant et aller vers un monde soutenable et harmonieux ? », *ADEME*, 2022.
- . « Mobiliser la société à travers le prisme de l'imaginaire. », *ADEME*, 2024.
- Commission européenne. « The Joint Research Centre: EU Science Hub, » s.d. https://joint-research-centre.ec.europa.eu/index_en.
- Coogler, Ryan. *Black Panther*. 134 min. 2018.
- . *Black Panther: Wakanda Forever*. 161 min. 2022.

- Davis, Allison. « The First 20 Minutes of *Wonder Woman* Are the Best Part of the Movie. » *The Cut*, 5 juin 2017.
- Desplanque, Simon. « Analyse de l'imaginaire national américain au travers des portraits cinématographiques et télévisuels des présidents Truman à Bush Sr. », Bruxelles : Peter Lang, 2022.
- de Zoysa, Richard et Otto Newman. « Globalization, Soft Power and the Challenge of Hollywood. » *Contemporary Politics*, 8, no. 3, 2002 : 185-202.
- Dipaolo, Marc. « War, Politics and Superheroes: Ethics and Propaganda in Comics and Films. » Londres : McFarland, 2011.
- Edwards, Gareth. *Rogue One: A Star Wars Story*. 133 min. 2016.
- Eustache, Francis, Armelie, Viard et Béatrice, Desgranges. « The MNESIS model: Memory systems and processes, identity and future thinking. » *Neuropsychologia*, 87, 2016 : 96-109.
- Faha, Bronwen Neil. « Deserts & Oceans in Environmental Disaster Fiction. », *Australian Academy of the Humanities*, avril 2024.
- Freeman, Katherine. « The Feminist Superheroine: A Critical Evaluation of Patty Jenkins' *Wonder Woman*. », *Mémoire de recherche en Digital Media*, Sam Houston State University, 2018.
- Frelik, Pawel. « What Is Science Fiction? Oregon State University Guide to Literary Terms. », 31 juillet 2023.
- Gabay, Clive. « Ever Failed. No Matter. Try Again. Fail Again. Fail Better: IR Theory, Utopia, and a Failure to (Re)Imagine Failure. », *International Theory*, 14, 2020 : 285-310.
- Gendler, Alex. « Comment identifier une dystopie. » *TED-Ed*, 15 novembre 2016.
- Gerhold, Lars et Karlheinz Steinmüller. « Security 2025: Scenarios as an Instrument for Dialogue. » dans *Envisioning Uncertain Futures. Scenarios as a Tool in Security, Privacy and Mobility Research*, sous la dir. de Peperhove, Steinmüller et Dienel, 69-82. Wiesbaden : Springer VS, 2018.
- Godet, Michel. « Manuel de prospective stratégique, t. 1 : Une indiscipline intellectuelle. » Paris : Dunod, 2007a.
- . « Manuel de prospective stratégique, t. 2 : L'art et la méthode. » Paris : Dunod, 2007b.
- Grayson, Kyle, Matt Davies et Simon Philpott. « Pop Goes IR? Researching the Popular Culture—World Politics Continuum. » *Politics*, 29, no. 3, 2009 : 155-163.
- Green, Madison. « Brr! It's Cold in the Fridge: The Treatment of Women in the Marvel Cinematic Universe. » *Honors Programs Thesis*, Rollins College, 2023.

- Griffiths, Benjamin, George Parish, Frederic Roux et al. « Directional Coupling of Slow and Fast Hippocampal Gamma with Neocortical Alpha/Beta Oscillations in Human Episodic Memory. » *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 116, no. 43, 2019 : 21834-21842.
- Gunn, James. *The Guardians of the Galaxy*, Vol. 3. 150 min. 2023.
- Halbwachs, Maurice. « The Collective Memory. » New York : Harper & Row, 1980.
- Hamiche, Sandra. « Vers une réception politique des dystopies destinées aux jeunes : le cas des séries de films Hunger Games, Divergente et Le Labyrinthe. » *Quaderni*, 102, 2021 : 87-104.
- Hanlon, John. « Why *The LEGO Movie* Is the New *Nineteen Eighty-Four*. » *The Week*, 9 janvier 2015.
- Hauptman, Aharon et Karlheinz Steinmüller. « Surprising Scenarios. Imagination as a Dimension of Foresight. » dans *Envisioning Uncertain Futures. Scenarios as a Tool in Security, Privacy and Mobility Research*, sous la dir. de Peperhove, Steinmüller et Dienel, 49-68. Wiesbaden : Springer VS, 2018.
- Heo, Kyungmoo et Seo, Yongseok. « Anticipatory Governance for Newcomers: Lessons Learned from the UK, the Netherlands, Finland, and Korea. » *European Journal of Futures Research*, 9, 2021.
- Hilton, Nick. « From *Infinity War* to *Okja*: Why Overpopulation Is Cinema's Crisis du Jour. » *The Guardian*, 15 mai 2018.
- Hintz, Carrie et Elaine Ostry. « Utopian and Dystopian Writing for Children and Young Adults. » New York : Routledge, 2003.
- Hjort, Mette et Scott Mackenzie, « Cinema & Nation. » Abingdon-on-Thames : Routledge, 2000.
- Hope, Abel. « Unity through Humanity: Stylistic Comparisons of Ridley Scott's Science Fiction Films. » *Spotlight*, 5 mars 2022.
- Horwitz, Josh. « Chinese Censors Change Ending of Latest 'Minions' Movie. » *Reuters*, 22 août 2022.
- Howe, Paul. « The Utopian Realism of E. H. Carr. » *Review of International Studies*, 20, 1994 : 277-297.
- IMDb. « Dystopian Sci-Fi. » https://www.imdb.com/interest/in0000160/?ref=tt_ov_in_4 (consulté le 26 mars 2025).
- Jackson Lears, T.J. « The Concept of Cultural Hegemony: Problems and Possibilities. » *The American Historical Review*, 90, no. 3, 1985 : 567-593.
- Jenkins, Patty. *Wonder Woman*. 141 min. 2017.
- Jingand, Alexia. « Dystopie et personnages féminins. » *ScriptUM*, 6, 2024.
- Johnson, Rian. *Star Wars: Episode VIII—The Last Jedi*. 152 min. 2017.

- Juompan-Yakam, Clarisse. « “Black Panther” : du succès imprévisible à la fierté de l’Afrique. » *Jeune Afrique*, 28 mars.
- Kennedy, Kara. « Spice and Ecology in Herbert’s *Dune*: Altering the Mind and the Planet. » *Science Fiction Studies*, 48, no. 3, 2021 : 444-461.
- Kiersey, Nicholas et Iver B. Neumann. « Worlds of Our Making in Science Fiction and International Relations. » dans *Popular Culture and World Politics: Theories, Methods, Pedagogies*, sous la dir. de Caso et Hamilton, 74-82. Bristol : E-International Relations Publishing, 2015.
- Killian, Kyle. « How *Wonder Woman* Is, and Is Not, a Feminist Superheroine Movie. » *Journal of Feminist Family Therapy*, 31, 2019 : 59-61.
- King, Geoff. « New Hollywood Cinema: An Introduction. » New York : Columbia University Press, 2002.
- Klein, Stanley. « The Complex Act of Projecting Oneself into the Future. » *Wiley Interdisciplinary Reviews: Cognitive Science*, 4, 2013 : 63-79.
- Kracauer, Siegfried. « From Caligari to Hitler. A Psychological History of the German Film. » Princeton : Princeton University Press, 2004.
- Krasinski, John. *A Quiet Place Part II*. 97 min. 2020.
- Langlet, Irène. « Pour une French (Science Fiction) Theory. » *Res Futuræ*, 20, 2022.
- Lawrence, Francis. *The Hunger Games: Mockingjay—Part 1*. 123 min. 2014.
- . *The Hunger Games: Mockingjay—Part 2*. 137 min. 2015.
- Leconte, Cécile et Cédric Passard. « Retour vers le futur ? La dystopie aujourd’hui. » *Quaderni*, 102, 2021 : 13-24.
- Licata, Laurent, Olivier Klein et Raphaël Gély. « Mémoire des conflits, conflits de mémoires : Une approche psychosociale et philosophique du rôle de la mémoire collective dans les processus de réconciliation intergroupe. » *Social Science Information*, 46, no. 4, 2007 : 563-589.
- Liu, James H. « How the Past Weighs on the Present: Social Representations of History and Their Role in Identity Politics. » *British Journal of Social Psychology*, 44, 2005 : 537-556.
- Liu, James H., Denis Hilton, Li-Li Huang et al. « Social Representations of Events and People in World History across Twelve Cultures. » *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 36, 2005 : 171-191.
- Liu, James H., Dario Paez, Patrycja Slawuta et al. « Representing World History in the 21st Century: The Impact of 9/11, the Iraq War, and the Nation-State on Dynamics of Collective Remembering. » *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 40, 2009 : 667-692.
- Lord, Phil et Christopher Miller. *The LEGO Movie*. 101 min. 2014.

- Lum, Richard. « 4 Steps to the Future: A Quick and Clean Guide to Creating Foresight. » s.l. : Futurescribe, 2016.
- MacLeod, Alex. « La culture populaire visuelle : un espace à explorer pour les études critiques de sécurité. » *Cultures & Conflicts*, 102, 2016 : 17-32.
- Maersk Kragbjerg, Trine. « The Malthusian Alternative and Overpopulation in *Avengers: Infinity War* and *Avengers: Endgame*. » *Leviathan: Interdisciplinary Journal in English*, 7, 2021 : 21-31.
- Maruo-Schröder, Nicole. « 'Justice Has a Bad Side': Figurations of Law and Justice in 21st-Century Superhero Movies. » *European Journal of American Studies*, 13, no. 4, 2018.
- Matti, Cristian, Kathrine Jensen, Laurent Bontoux et al. « Towards a Fair and Sustainable Europe 2050: Social and Economic Choices in Sustainability Transitions. » Luxembourg : Publications Office of the European Union, 2023.
- McTeigue, James. *V for Vendetta*. 133 min. 2006.
- Miczo, Nathan. « Wonder Woman: The Journey of a Female Superhero. » *The Popular Culture Studies Journal*, 5, n^{os} 1-2, 2017 : 117-123.
- Moraglio, Massimo, Hans-Liudger Dienel et Robin Kellermann. « Didactical Functions of Dark and Bright Scenarios: Examples from the European Transport Industry. » Dans *Envisioning Uncertain Futures. Scenarios as a Tool in Security, Privacy and Mobility Research*, sous la dir. de Peperhove, Steinmüller et Dienel, 83-105. Wiesbaden : Springer VS, 2018.
- Munier, Frédéric. « Hollywood, fabrique du soft power. » *Conflicts*, no 6, 2015 : 28-29.
- Naepels, Michel. « La noire réalité derrière *Black Panther*. » *Le Monde*, 5 avril 2018.
- Nolan, Christopher. *Tenet*. 150 min. 2020.
- Olandesca, Ikera. « Utopia & Dystopia in Postcolonial Constructions of Place. » *Articulâtes*, 29, 2024 : 40-49.
- Peperhove, Roman. « Introduction. » Dans *Envisioning Uncertain Futures. Scenarios as a Tool in Security, Privacy and Mobility Research*, sous la dir. de Peperhove, Steinmüller et Dienel, 15-22. Wiesbaden : Springer VS, 2018.
- . « Conclusion. » Dans *Envisioning Uncertain Futures. Scenarios as a Tool in Security, Privacy and Mobility Research*, sous la dir. de Peperhove, Steinmüller et Dienel, 257-262. Wiesbaden : Springer VS, 2018.
- Petit Jean, Maxime. « La prospective en Région wallonne. » *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n^o 23 2016 : 5-64.

- Piccard, Bertrand. « La pathologie, c'est l'inaction, pas "l'éco-anxiété". » *Le Soir*, 18 novembre 2022.
- Pierron, Jean-Philippe. « Imagination et décision. L'anticipation entre la prospective et la perspective. » *Revue française d'éthique appliquée*, 2, 2016 : 99-108.
- . « "Penser comme un fleuve". Le rôle de l'imagination dans l'agir environnemental : prévision, prospective, rêverie. » *Géocarrefour*, 98, no 1, 2018.
- Pouy, Grégory et Salomé Saqué. « Résister face à la montée des extrêmes avec Salomé Saqué. » *Vlan !*, no 341, 2025.
- Rehman, Scheherazade. S. « American Hegemony: If Not Us, Then Who? » *Connecticut Journal of International Law*, 19, no 2, 2004 : 407-422.
- Rieder, John. « De l'avantage (ou non) de définir la science-fiction : des genres, science-fiction et histoire. » *Res Futurae*, no 3, 2013.
- Roberts, Adam. « Science Fiction. », 2^e éd. New York : Routledge, 2006.
- Robinson, Heath. « *The LEGO Movie* [3D computer-animated adventure comedy], D. Lin, R. Lee (Producers), P. Lord, C. Miller (Directors). Warner Bros, USA (2014). » *The Journal of Social Studies Research*, 42, no 4, 2018 : 397-401.
- Rumpala, Yannick. « Science-fiction, spéculations écologiques et éthique du futur. » *Revue française d'éthique appliquée*, 2, 2016 : 74-89.
- Russo, Anthony et Joe, Russo. *Avengers: Endgame*. 181 min. 2019.
- . *Captain America: The Winter Soldier*. 136 min. 2014.
- . *Captain America: Civil War*. 147 min. 2016.
- . *Avengers: Infinity War*. 149 min. 2018.
- Saunders, Robert. « Black + Brown ≠ Green: The Absent Presence of the Anthropocene in *Wakanda Forever*. » *Political Geography*, 111, 2024.
- Schacter, Daniel L., Donna, Rose Addis et Randy L., Buckner. « Remembering the Past to Imagine the Future: The Prospective Brain. » *Nature Reviews Neuroscience*, 8, 2007 : 657-661.
- Schacter, Daniel L. et al. « Episodic Future Thinking and Episodic Counterfactual Thinking: Intersections between Memory and Decisions. » *Neurobiology of Learning and Memory*, 117, 2015 : 14-21.
- Scholes, Justin et Jon, Ostenson. « Understanding the Appeal of Dystopian Young Adult Fiction. » *The ALAN Review*, 40, no 2, 2013.
- Schuessler, Rudolf et Fritz, Gillerke. « Voice and No Votes for Future Citizens. » Dans *Representing the Absent*, sous la dir. de Fabri, Rosoux et Donati, 375-392. Baden-Baden : Nomos Verlagsgesellschaft, 2023.
- Scott, Ridley. *The Martian*. 141 min. 2015.

- Sculos, Bryant William. « *The Martian*: A NASA-tionalist Utopia. » *Class, Race and Corporate Power*, 3, no 2, 2015.
- Shrikanth, Sushmita, Piotr M., Szpunar et Karl K., Szpunar. « Staying Positive in a Dystopian Future: A Novel Dissociation between Personal and Collective Cognition. » *Journal of Experimental Psychology: General*, 147, no 8, 2018 : 1200-1210.
- Singer, Bryan. *X-Men: Days of Future Past*. 132 min. 2014.
- Snyder, Zack. *Watchmen*. 163 min. 2009.
- . *Batman v Superman: Dawn of Justice*. 152 min. 2016.
- . *Justice League*. 120 min. 2017.
- Steinmüller, Karlheinz. « Narrative Scenarios as an Analytical Instrument. » Dans *Envisioning Uncertain Futures. Scenarios as a Tool in Security, Privacy and Mobility Research*, sous la dir. de Peperhove, Steinmüller et Dienel, 23-36. Wiesbaden : Springer VS, 2018.
- Suddendorf, Thomas et Michael C., Corballis. « Mental Time Travel and the Evolution of the Human Mind. » *Genetic, Social, and General Psychology Monographs*, 123, 1997 : 133-167.
- Thames Copeland, Tiffany. « 'Dig He Freeze?': Afrofuturism, Africana Womanism, and *Black Panther*'s Portrayal of the Women of Wakanda. » *African Identities*, 22, 2024 : 147-165.
- Thevenin, Benjamin. « Making Media Matter. Critical Literacy, Popular Culture, and Creative Production. » New York : Taylor & Francis, 2022.
- Travis, Pete. *Dredd*. 95 min. 2012.
- Trevorrow, Colin. *Jurassic World Dominion*. 147 min. 2022.
- . *Jurassic World*. 124 min. 2015.
- Villeneuve, Denis. *Dune: Part Two*. 166 min. 2024.
- Waititi, Taika. *Thor: Ragnarok*. 130 min. 2017.
- Weldes, Jutta. « Going Cultural: *Star Trek*, State Action, and Popular Culture. » *Millennium—Journal of International Studies*, 28, no 1, 1999 : 117-134.
- Whannell, Leigh. *The Invisible Man*. 124 min. 2020.
- Whedon, Joss. *Avengers: Age of Ultron*. 141 min. 2015.
- Wunenberg, Jean-Jacques. « L'utopie ou la crise de l'imaginaire. » Paris : Jean-Pierre Delarge, 1979.
- Ye, Wanhua. « Afrofuturism, Black Literature, and the Liberatory Vision of *Black Panther*. » *Open Journal of Social Sciences*, 13, 2025 : 318-329.
- Zacarias, Michelle. « The Ecological Fascism of Thanos in Marvel's *Infinity War*. » *People's World*, 3 mai 2018.
- Zick Varul, Matthias. « The Cultural Tragedy of Production and the Expropriation of the Brickolariat: *The Lego Movie* as Consumer-Capitalist Myth. » *European Journal of Cultural Studies*, 21, no 6, 2018 : 724-743.

Des démons en Amérique : une brève histoire des boucs émissaires de l'imaginaire complotiste américain

Simon Desplanque

Les événements du 6 janvier 2021 ont montré que les théories du complot, loin de ne se cantonner qu'aux tréfonds du web, pouvaient avoir un impact politique concret et dévastateur. Il serait pourtant faux de croire que le conspirationnisme « made in USA » est né avec Trump ou que l'influence de ces discours sur la vie politique américaine¹ est inédite sur le plan historique. Le but de cette contribution est de proposer une brève histoire des théories du complot qui ont traversé les États-Unis, en s'intéressant spécifiquement aux boucs émissaires qu'elles ont façonnés.

L'exercice est périlleux tant la matière est dense. Disons-le d'emblée, il est illusoire de vouloir épuiser pareil sujet en un seul chapitre. En outre, l'approche chronologique amène une forme de séquençage qui, bien qu'élégant sur le plan pédagogique, risque de faire oublier que ces récits sont vivants, connaissent des amendements plus ou moins substantiels, sombrent parfois dans l'oubli avant d'être subitement réactivés.

Pour ardue qu'elle soit, l'entreprise n'en reste pas moins utile. Non seulement ces récits « disent » quelque chose des mutations qu'a connues la société américaine depuis le début du XVII^e siècle mais ils ont eu – et continuent d'avoir – une influence globale. En effet, alors que les États-Unis affirmaient leur leadership politique et culturel, les récits produits en leur sein ont essaimé et influencé les théories du complot du reste du monde. Si nous assistons bel et bien à une mondialisation de ces théories (Cosentino, 2020), leurs racines restent pour partie américaines, tant par les thèmes qu'elles abordent que par les canaux qui contribuent à les répandre. Enfin, cette approche historique est la plus appropriée pour tenter ce que nous esquisserons en fin de chapitre, à savoir une montée en généralité visant à mettre en avant les éventuelles spécificités du complotisme à l'américaine.

¹ Sauf mention contraire, l'adjectif américain est ici synonyme d'étatsunien.

Conspirationnisme, imaginaires et sociétés

Le complotisme désigne la propension à voir derrière chaque évènement la manifestation d'une volonté occulte et malveillante. Cette attitude se manifeste par l'adhésion à une ou plusieurs théories du complot, à savoir une « explication naïve concurrente aux versions officielles, impliquant souvent l'intervention d'un groupe agissant dans l'ombre. » (Licata et Klein, 2000) Les protagonistes de ces récits sont à la fois omnipotents et démoniaques, animés d'une soif inextinguible de pouvoir. Leur influence est telle qu'ils sont en mesure d'agir en secret et de couvrir leurs traces (Keeley, 1999). C'est la raison pour laquelle la structure de ces récits repose sur la mise en relation d'évènements *a priori* non-liés entre eux mais qui tous serviraient les intérêts des conspirateurs².

En quoi ces théories sont-elles un objet d'étude pertinent pour le politiste et pourquoi peuvent-elles être rattachées à la notion d'imaginaire ? La notion de mythe permet de répondre à cette double interrogation. Celui-ci peut en effet se définir comme un récit tenu pour vrai par la communauté qui le partage et qui remplit au sein de celle-ci diverses fonctions, au premier rang desquelles une fonction explicative (Girardet, 1986, Flood). L'un des propres du mythe est également de charrier un ensemble de représentations partagées alimentant un imaginaire commun. C'est pour cette raison que Raoul Girardet identifie le complot comme l'un des grands mythes politiques contemporains, dont la fonction principale serait de donner du sens aux malheurs que subit une communauté en désignant une « unique causalité, à la fois élémentaire et toute-puissante » (Girardet, 1986, pp. 54-55). Retracer l'évolution de ces discours, c'est donc proposer une histoire « par les marges » d'une société donnée, en revenant sur les crises qui l'ont émaillée et sur les démons que ses membres ont créés pour extérioriser leurs angoisses.

Une soupe primordiale aux relents européens

Si les pèlerins du début du XVII^e siècle se sont pensés comme les pionniers d'un monde nouveau, ils n'en demeuraient pas moins des Européens, imprégnés des références culturelles du Vieux Continent. Parmi celles-ci figurait un

² Le sociologue Gérard Bronner parle ainsi de millefeuilles argumentatifs.

récit dont la portée mortifère n'était déjà plus à démontrer, celui du meurtre rituel, selon lequel les Juifs utiliseraient le sang d'enfants chrétiens lors de la confection du pain azyme³. Bien que les israélites étaient quasi absents des premières colonies, l'importance de ce récit ne peut être négligée. De par sa forte portée symbolique, il fournit une grammaire et un folklore à la base de nombreux récits complotistes, dont certains, nous le verrons, ont toujours cours aujourd'hui.

Les légendaires procès en sorcellerie de Salem témoignent de la prégnance de ce legs européen Outre-Atlantique, quand bien même le recours à la figure de la sorcière fut loin d'y être aussi systématique qu'en Europe⁴. Entre 1692 et 1693, vingt habitants des environs de cette petite bourgade de la colonie de la Baie du Massachussets furent ainsi condamnés à mort. Les raisons derrière cette panique sont multiples : psychologiques, politiques, médicales ou encore socio-économiques. En effet, le relatif décollage économique que connaissait alors Salem Town alimenta le ressentiment des habitants, moins nantis, de Salem Village. De même, les mauvaises récoltes accentuèrent le sentiment de vulnérabilité des villageois, renforçant du même coup leurs craintes d'un complot démoniaque (Baker, 2014). Les attaques répétées des Amérindiens, parfois soutenues par les colons français, renforcèrent également un sentiment de persécution propice à la paranoïa. Cette crainte de la destruction par un ennemi extérieur peut également être interprétée comme le « côté obscur » d'un exceptionnalisme américain en plein essor (Olmsted, 2019, p. 286). Dans une société persuadée d'être unique car investie d'une mission divine, toute opposition est interprétée comme la manifestation de forces démoniaques.

Cette peur est cruciale pour comprendre la dynamique à l'origine de la déclaration d'indépendance du 4 juillet 1776. Au milieu de la décennie 1760, suite à l'effort consenti par la Couronne britannique durant la Guerre de Sept Ans, une série de taxes furent votées pour renflouer les caisses : le *Sugar Act* de 1764 et le *Stamp Act* de 1765. Ces mesures provoquèrent le courroux des

³ Si ces accusations sont loin d'être neuves, la première utilisation attestée de ce récit par un religieux chrétien pour attaquer les Juifs remonte au XII^e siècle. Il s'agit de l'affaire « Guillaume de Norwich », du nom de cet enfant supposément enlevé et sacrifié par les membres de la communauté juive lors de la Pâque 1137 ou 1144. Sa mort a entraîné un véritable pogrom dans cette petite ville d'East Anglia.

⁴ Rappelons que sur le Vieux Continent, cette figure s'est progressivement substituée, à la charnière des XIV^e et XV^e siècles, à celle du Juif comme bouc émissaire (Boudet, 1996).

colons, qui virent en celles-ci l'amorce d'un véritable complot visant à les assujettir⁵. Cet épisode donne également à voir une composante qui allait devenir structurante dans les récits complotistes des futurs États-Unis : la méfiance à l'égard d'un pouvoir central trop fort, qui serait par essence liberticide.

Illuminati, francs-maçons, catholiques et (anti-)esclavagistes : les démons d'une république chancelante

Quelques mois à peine après que la jeune république américaine se mua en État fédéral⁶, la Révolution française éclatait. Bien que fille des Lumières comme sa grande sœur américaine, celle-ci était toutefois bien plus radicale. La Révolution de 1776 n'avait que peu altéré la structure socio-économique des Treize Colonies. Là où ces dernières restaient essentiellement dominées par les planteurs du Sud et les commerçants/proto-industriels du Nord, en France, les événements de 1789 renversèrent radicalement l'ordre social. C'est dans ce contexte qu'un premier clivage apparut, entre fédéralistes et républicains-démocrates. Là où les premiers rejetaient les idéaux de la Révolution française et appelaient à la constitution d'un État central fort, les seconds se montraient nettement plus sensibles aux principes républicains et aux idéaux égalitaristes.

C'est de ce terreau qu'émergea l'une des figures majeures du bestiaire conspirationniste : celles des Illuminati. Fondée en 1776 en Bavière par Adam Weishaupt, défenseur radical des idéaux des Lumières, cette société secrète aux rites inspirés de la franc-maçonnerie avait pour but de concurrencer l'ordre jésuite en créant une sorte d'« élite progressiste » (François, 2015) dans les régions catholiques de l'actuelle Allemagne. Lorsque les autorités eurent vent de son entreprise, l'organisation fut dissoute en 1785. Le souvenir de ce groupuscule fut toutefois réactivé une dizaine d'années plus tard, sous la plume de l'Abbé Barruel, dont les écrits allaient durablement influencer la pensée contre-révolutionnaire de l'époque.

⁵ Cette interprétation se retrouve d'ailleurs *in textu* dans le texte de la déclaration d'indépendance (Goldberg, 2003, p. 2).

⁶ La Constitution fut adoptée le 17 septembre 1787 mais n'entra en vigueur que le 4 mars 1789.

Ce prêtre jésuite est à l'origine de « la thèse selon laquelle la Révolution française [serait] le résultat d'un complot maçonnique » ourdi par les Illuminati dont l'objectif serait « la destruction de la civilisation chrétienne » (Taguieff, 2010, p. 278). Ses écrits inspirèrent d'autres auteurs – anglophones cette fois – et leurs travaux ne tardèrent pas à arriver aux États-Unis. C'est ainsi qu'en 1798 et 1799, le théologien et géographe Jedidiah Morse prononça une série de sermons accusant les anti-fédéralistes d'être à la solde des Illuminati (Goldberg, 2003, p. 3). Ces textes sont à replacer dans un contexte politique particulièrement délétère : celui des tensions croissantes entre fédéralistes et républicains-démocrates, qui culminèrent lors de campagne présidentielle de 1800. À cette occasion, les diatribes de Morse vinrent alimenter les rumeurs à l'encontre de Thomas Jefferson, le candidat républicain-démocrate.

Un évènement permet de mieux saisir la nature du clivage entre ces deux camps : la révolte du whiskey (1791-1794). Alors que le pays devenait effectivement une fédération, le coût de la guerre d'indépendance continuait de peser sur les finances publiques. Hamilton, secrétaire au Trésor, décida donc d'instaurer une taxe sur les spiritueux. La mesure frappant plus durement les petits distillateurs, la thèse d'un complot visant à favoriser les marchands de la côte Est au détriment des agriculteurs de la *Frontier* commença à émerger. Plusieurs d'entre eux, les *whiskey boys*, se rebellèrent et prirent les armes contre les agents chargés de récolter ce nouvel impôt. Cet épisode est emblématique de la rivalité « Jefferson – Hamilton ». Là où le premier faisait l'éloge des vertus de la vie agricole et avait pour héros le petit propriétaire terrien, le second, fédéraliste, estimait que l'avenir du pays nécessitait le développement du commerce et d'une proto-industrie.

La progressive disparition du camp fédéraliste ne fit cependant pas disparaître les francs-maçons du bestiaire complotiste américain. En 1826, ceux-ci furent au cœur d'une véritable panique née de la disparition de William Morgan, un ancien maçon qui avait menacé de révéler les secrets de la fraternité. Les intentions prêtées à l'organisation avaient toutefois évolué. Certes, ils étaient toujours accusés de conspirer contre la chrétienté. Néanmoins, sur le plan politique, leurs opposants ne les accusaient plus d'excès de républicanisme mais plutôt de corruption et de collusion avec les puissants (Giry, 2013). Cette méfiance s'explique non seulement par les rites et les codes volontairement cryptiques du mouvement mais aussi par le poids avéré (Kutolowski, 1982) des maçons dans les lieux de pouvoir. Leur message de tolérance religieuse

passait en outre mal dans le contexte de ferveur religieuse renouvelée⁷ que connaissaient alors les États-Unis. En 1828, le mouvement donna d'ailleurs naissance au parti antimaçonnique, premier troisième parti de la scène politique américaine. Son éphémère électorat (il disparaît *de facto* en 1838) allait grossir les rangs du parti whig qui, après une lente recomposition du système partisan, devint le principal rival du parti démocrate⁸.

Un nouveau mouvement ne tarda toutefois pas à remplacer cet éphémère parti comme troisième force politique du pays, là aussi à la faveur de théories complotistes. À la charnière des décennies 1840-1850, l'arrivée massive d'immigrants irlandais et allemands amena certains protestants à dénoncer un complot papiste. Le catholicisme, de par sa structuration hiérarchique, sa vocation universaliste et l'implantation de sa « direction » à l'étranger, était non seulement perçu comme une menace pour les « libertés américaines » – en particulier pour la liberté de culte – mais aussi pour la séparation de l'église et de l'État (Goldberg, 2003, p. 4). C'est dans ce contexte que naquirent les *Know Nothing*, société secrète nativiste anticatholique et anti-immigré. Celle-ci sortit de l'ombre en 1852, lorsque ses membres fondèrent l'*American Party*, dont l'existence fut brève puisque celui-ci disparut à l'approche de la Guerre de Sécession et qu'une partie de ses membres avait déjà rejoint les rangs du jeune parti républicain.

C'est dans ce contexte de marche à la guerre que naquirent les dernières théories du complot de l'Amérique *antebellum*. Alors que la question de l'esclavage faisait voler en éclat le système de partis, les esclavagistes les plus radicaux se mirent à dénoncer un supposé complot nordiste visant à déstabiliser l'équilibre racial du Sud. En octobre 1859, ceux-ci se virent conforter dans leurs vues quand John Brown mena son raid sur Harper's Ferry⁹. À l'inverse, les défenseurs de l'Union s'inquiétaient de la mainmise croissante des esclavagistes sur les rouages du pouvoir fédéral et plusieurs s'alarmaient d'un complot sudiste visant à légaliser l'esclavage sur l'ensemble du territoire

⁷ Une période connue sous le nom de Second Great Awakening.

⁸ Pour davantage d'informations sur la rivalité entre whigs et démocrates, voyez notamment *What Hath God Wrought: The Transformation of America, 1815-1848*.

⁹ Le but de ce dévot abolitionniste était d'attaquer le dépôt d'armes de cette ville de l'actuelle Virginie Occidentale afin de déclencher une révolte d'esclaves dans l'ensemble des états esclavagistes. Si l'assaut se solda par un échec cuisant, il fut à l'origine du raidissement des élites du Sud et, partant, du déclenchement de la guerre.

national¹⁰. Là aussi, ceux-ci se trouvèrent renforcés dans leurs craintes par des événements bien réels : la publication du manifeste d'Ostende en 1854¹¹ ou encore l'arrêt Dred Scott de 1857¹².

Du *Gilded Age* au début du XX^e siècle : lutte des classes et xénophobie

La fin de la Guerre de Sécession marqua l'avènement des complots à dimension économique, conséquence de l'expansion d'un capitalisme à la fois sauvage et triomphant (Kaspi, 2014, p. 210 et suivantes). L'une des conséquences de ce conflit fut en effet l'accélération de l'industrialisation des États-Unis, une dynamique qui bénéficia surtout aux industriels du Nord au détriment des anciens planteurs du Sud mais aussi, progressivement, des fermiers du Midwest. Ce sont ces derniers qui, à la fin du XIX^e siècle, allaient être au cœur d'une nouvelle mutation du système partisan. L'industrialisation avait certes rendu possible l'augmentation de la production agricole mais avait aussi, par ricochet, fait drastiquement baisser les revenus des agriculteurs. Parallèlement, la volonté des industriels de bénéficier d'une monnaie forte afin de juguler l'inflation les conduisit à soutenir l'étalon-or ainsi qu'une politique déflationniste¹³. Cette dernière était largement défavorable aux fermiers qui, ayant souvent contracté de lourdes dettes pour acquérir de nouvelles terres et du matériel de pointe, avaient de plus en plus de difficultés à les honorer.

Pour défendre leurs intérêts, les agriculteurs se coalisèrent en organisations locales qui, en 1892, donnèrent naissance au Parti Populiste. Si ce dernier s'effondra après l'élection de 1896, son impact fut considérable, plusieurs de ses

¹⁰ Pour un aperçu détaillé de la marche à la guerre de Sécession et du contexte qui a vu naître ces récits, l'ouvrage *Battle Cry of Freedom* de James MacPherson reste une synthèse pertinente.

¹¹ Ce document révélait les manigances de représentants sudistes cherchant à faire main basse sur Cuba, un projet qui servait largement les intérêts esclavagistes.

¹² Dans ce volumineux arrêt, la Cour Suprême estimait notamment que le Congrès ne pouvait pas bannir l'esclavage d'un territoire, comme il l'avait fait lors de l'adoption du compromis du Missouri de 1820 (lequel avait permis d'apaiser le débat sur l'esclavage durant trois décennies).

¹³ Durant la guerre, le gouvernement fédéral avait émis de larges quantités d'argent (les *greenbacks*) qui entretenaient une spirale inflationniste, un problème accentué par l'absence de banque centrale.

propositions de réformes étant adoptées dans les décennies suivantes¹⁴. Toutefois, aussi fondés qu'aient pu être les griefs des populistes, ces derniers mobilisèrent également un argumentaire conspirationniste, dénonçant un supposé complot des industriels et des banquiers. Parfois, ces accusations visaient explicitement les immigrants, dépeints comme une main d'œuvre bon marché au service du capital. La figure du banquier juif s'ajouta en outre au bestiaire des ennemis de l'Amérique, alors que l'immigration juive depuis l'Europe de l'Est s'intensifiait.

Les populistes ne furent toutefois pas les seuls à verser dans le conspirationnisme. Du côté des élites politico-économiques, les troubles fomentés par les anarchistes et autres militants de gauche radicale alimentèrent la peur d'un complot visant à renverser le système politique. Ces discours anxiogènes étaient souvent teintés de xénophobie, l'Amérique d'alors faisant face à un afflux de migrants originaires du sud et de l'est de l'Europe. Les binationaux, connus sous le nom de *Hyphenated Americans*, virent ainsi leur allégeance questionnée et firent l'objet d'attaques systématiques que reprirent parfois les présidents Théodore Roosevelt et Woodrow Wilson à la charnière des XIX^e et XX^e siècles. Les médias eux-mêmes versèrent dans la propagation de récits mâtinés de conspirationnisme. La période marqua en effet l'avènement du *Yellow Journalism*, dont Kaspi résume la philosophie en ces termes : « moins d'opinions et plus de reportages, moins de nuances et plus de lecteurs, moins de scrupules et plus de bluff. » (Kaspi, 2016, p. 246) Parmi les figures emblématiques de cette mouvance figurent Joseph Pulitzer et William R. Hearst, dont les articles outranciers nourrirent la fièvre nationaliste de 1898, qui accompagna l'éclatement de la guerre hispano-américaine.

L'essor des complots « économiques » ne signifie pas pour autant que l'Amérique était en paix avec les démons qui l'avaient jadis tourmentée. Les révoltes indiennes de la fin du XIX^e siècle continuaient de réactiver les angoisses teintées de racisme des colons de l'Ouest (Goldberg, 2003, p. 6), similaires, dans leur grammaire, à celles qui tourmentaient déjà les habitants de Salem. Dans le Sud, la défaite des armées confédérées et la libération de plus de quatre millions d'esclaves avaient donné une nouvelle tournure aux peurs racistes d'avant-guerre. Désormais, les élites locales accusaient non seulement le Nord de vouloir donner le pouvoir aux Noirs mais aussi de

¹⁴ Telles que l'élection des sénateurs au suffrage direct ou encore la mise en place d'un impôt progressif sur le revenu.

forcer le métissage. Cette angoisse culmina lors de la Reconstruction dite radicale, période au cours de laquelle le Congrès adopta une série de réformes volontaristes visant à assurer l'émancipation effective des esclaves affranchis. C'est dans ce contexte de renversement de l'ordre social que naquit le premier avatar du Ku Klux Klan. De concert avec une noria de groupuscules suprémacistes, celui-ci multiplia les actions violentes contre les Noirs et les autorités fédérales au point que l'intervention de l'armée fut nécessaire pour (tenter de) mettre fin à ses agissements (Ameur, 2016).

De la Grande Guerre aux années chaudes de la Guerre froide : entre retour du même et rejet d'un gouvernement en expansion

L'entrée des États-Unis dans la Première Guerre mondiale marqua l'arrivée d'un nouveau monstre dans le bestiaire complotiste : le gouvernement fédéral lui-même. Cette mutation s'explique aisément. Entre 1914 et 1918, celui-ci vit son budget multiplié par 13 et ses compétences sensiblement élargies. Le gouvernement fédéral devenait désormais un acteur incontournable du quotidien des Américains, pour le meilleur mais aussi pour le pire. Car, et c'est là la raison de la méfiance grandissante d'une partie de la population à son endroit, « les efforts du gouvernement pour espionner et harceler les dissidents [durant le conflit] ont convaincu de nombreux Américains que le gouvernement était contre eux. » (Olmsted, 2009, p. 9)

Là encore, les *Hyphenated Americans* furent au cœur de cette surveillance accrue. La méfiance à leur rencontre ne cessa d'ailleurs pas avec les hostilités, certains d'entre eux – essentiellement les immigrés d'origine italienne – faisant les frais de la première *Red Scare*, qui culmina avec les *Palmer raids* de 1919-1920. Menées par le Département de la Justice d'Alexander Palmer, ces tentatives d'arrestations et d'expulsions de militants d'extrême gauche témoignent de la paranoïa qui s'était emparée du gouvernement. Si le risque d'attentat était bien réel¹⁵, la menace fut toutefois largement amplifiée par certains officiels qui, à leur tour, versèrent dans le complotisme.

¹⁵ Exemple tragique parmi d'autres : le 1^{er} septembre 1920, une bombe explosa à Wall Street et fit 38 morts et plus de 140 blessés.

L'entrée en guerre des États-Unis allait elle-même faire l'objet de relectures aux relents populistes, alors que le pays s'enfonçait dans la Grande Dépression. En 1917 déjà, certains pacifistes s'opposèrent à la politique de Wilson au motif que celle-ci servirait surtout les intérêts des milieux d'affaires¹⁶. La création de la Commission Nye en 1934 reflète la prégnance de ce discours dans l'opinion publique d'alors. Ses membres avaient en effet pour mission d'enquêter sur les activités et le rôle des industriels de l'armement durant la guerre. Si la Commission ne trouva rien d'anormal, elle mit cependant en avant l'opacité du processus décisionnel en matière de politique étrangère, nourrissant un peu plus encore la méfiance à l'égard de Washington (Olmsted, 2009, pp. 42-43).

Les travaux de cette commission s'inscrivent également dans le courant isolationniste qui, au début des années 1930, séduisait de larges pans de l'opinion publique américaine. À l'extrême-droite, cette rhétorique se mâtina bientôt d'antisémitisme. Les tenants d'un complot ourdi par une internationale de banquiers juifs pour ruiner l'Amérique purent notamment s'inspirer des écrits d'Henry Ford. Au début des années 1920, le magnat de l'automobile avait usé de son influence – en particulier de son journal, le *Dearborn Inquirer* – pour diffuser les thèses antisémites les plus radicales. Il ne fut toutefois pas le seul « influenceur complotiste » de son temps. L'essor de la radio avait permis au Père Charles Coughlin de diffuser une rhétorique similaire. Ancien partisan de Franklin D. Roosevelt (FDR) et de son *New Deal*, ce catholique zélé en était progressivement venu à tenir les Juifs pour responsables de la crise de 1929. Déçu de la politique rooseveltienne, il se mua en un fervent avocat d'un fascisme à l'américaine.

Pearl Harbor acheva de convaincre une immense majorité d'Américains de renoncer à l'isolationnisme. Cependant, les opposants les plus acharnés à l'entrée en guerre ne cessèrent pas leurs critiques. Rapidement, la thèse d'un complot impliquant l'administration Roosevelt – voire le président

¹⁶ De fait, en raison, notamment, du blocus imposé sur l'Allemagne par la marine britannique, les liens entre les banques américaines et les puissances de l'Entente étant nettement plus développés qu'avec les puissances de la triple Alliance. Une défaite de la France et du Royaume-Uni aurait donc eu de lourdes conséquences financières pour leurs créiteurs. Pour autant, la seule dimension financière n'explique nullement l'entrée en guerre des États-Unis en 1917. Pour une analyse des motivations de l'entrée en guerre des États-Unis, voyez notamment Hannigan (2016).

lui-même – vit le jour. Plus de 80 ans après les faits, celle-ci demeure populaire des deux côtés du spectre politique. Indépendamment des motivations prêtées à FDR, ces théories le dépeignent comme un va-t-en-guerre déterminé à provoquer le Japon pour avoir « sa » guerre. Cette lecture néglige non seulement la menace que faisait peser Tokyo en Asie mais aussi le temps que mirent les États-Unis à saisir l'ampleur de la menace. Comme le rappelle Nicolas Bernard, « l'Empire du Soleil levant envahit la Mandchourie en 1931, s'attaque à la Chine en 1937, mais ce n'est qu'en juillet 1939 que Roosevelt [dénonce] le traité de commerce signé avec Tokyo en 1911. » En outre, « l'embargo pétrolier [de] juillet 1941 [...] ne fait que répondre à l'occupation de l'Indochine [...], véritable pistolet braqué aussi bien vers le cœur de la Chine nationaliste que vers les possessions européennes et américaines en Asie du Sud-Est. » (Bernard, 2021) Ces discours, bien que dénués de fondements historiques, sont néanmoins révélateurs d'une crainte toujours vive aux États-Unis : celle de voir un gouvernement fédéral dévoyé entrer dans un conflit qui ne servirait pas les intérêts de la nation.

La fin du second conflit mondial marqua la fin du mariage de raison entre l'URSS de Staline et les démocraties occidentales. Une nouvelle *Red Scare* ne tarda pas à éclater, cette fois sur fond d'expansion du communisme en Europe et de soupçons – avérés – d'infiltration d'espions soviétiques dans l'appareil d'État américain (Coppolani, 2013, p. 174). Celle-ci donna lieu à une série de procès et d'auditions menés tambour battant par le *House of Unamerican Activities Committee* (HUAC). Cet épisode paranoïaque culmina le 9 février 1950, lorsque le sénateur Joseph McCarthy affirma publiquement qu'il avait en sa possession une liste de communistes infiltrés au sein du Département d'État. Si la chute du turbulent sénateur en 1954 marqua la fin symbolique de cette chasse aux sorcières, la « peur du rouge » n'en demeurerait pas moins vivace. C'est ainsi que fut créée, en 1958, la John Birch Society, une organisation viscéralement anticommuniste qui, aujourd'hui encore, sert d'officine aux idées les plus à droite du spectre politique américain.

Une guerre, trois martyrs et un complot

La paranoïa des débuts de la Guerre froide n'avait cependant pas entamé la confiance que la majorité des citoyens américains continuait d'avoir en leur gouvernement. Les choses changèrent radicalement durant les années 1960.

L'assassinat de John F. Kennedy fut le premier évènement à l'origine de cette méfiance devenue systémique. Abattu au faite de sa gloire, JFK allait accéder au rang de martyr alors que le pays semblait dans une crise sociétale que l'engagement au Vietnam contribua à exacerber. Cette guerre allait non seulement questionner la suprématie militaire des États-Unis mais aussi leur supposée supériorité morale. Alors que le pays s'enorgueillissait d'avoir défait le nazisme et de tenir tête au communisme, le soutien au régime corrompu et tyrannique de Saïgon apparaissait comme une contradiction flagrante de ses idéaux.

La guerre allait également souffler sur les braises d'un dossier que l'on croyait en passe d'être résolu : le conflit racial. Dans la foulée de l'assassinat de Kennedy, Lyndon Johnson était parvenu à mettre fin à la ségrégation et aux discriminations en matière de vote. Pourtant, les inégalités subsistaient. L'assassinat de Martin Luther King le 4 avril 1968 mit le feu aux poudres et fit basculer certains dans le camp du fatalisme et de la radicalisation. La mort de Bobby Kennedy, survenue deux mois plus tard, marqua, elle, la disparition de la dernière icône du progressisme réformiste des années 1960. Le choc fut d'autant plus rude que le meurtre survint durant le très médiatique procès intenté par Jim Garrison dans le cadre de l'assassinat de JFK. Le sulfureux *District Attorney* de la Nouvelle-Orléans avait en effet acquis la conviction que le président avait été tué par la CIA et il joua un rôle majeur dans la propagation des premières théories « alternatives ».

C'est dans ce contexte que Richard Nixon arriva à la Maison blanche. Élu sur la double promesse d'une paix dans l'honneur au Vietnam et d'une réconciliation de l'Amérique avec elle-même, il allait toutefois se retrouver au cœur du scandale politique le plus célèbre de l'histoire récente. L'affaire du Watergate démarra le 17 juin 1972, lorsque des barbouzes mandatés par des proches de Nixon furent arrêtés alors qu'ils posaient des micros dans le QG du parti démocrate. Quand il eut vent de l'affaire, le président décida de couvrir ses adjoints, quitte à faire obstruction à la justice. Des mois durant, les citoyens américains découvrirent, par les journaux et la télévision, l'ampleur des manigances de l'exécutif. L'image de la présidence en sortit irrémédiablement écornée, renforçant au passage l'impression d'un pays à la dérive depuis la mort de JFK.

Les théories les plus folles émergèrent pour donner du sens à la séquence que venait de traverser le pays. Celles-ci furent pour partie alimentées par

une figure d'un genre nouveau, celle du « citoyen enquêteur », dont l'un des exemples les plus connus est Mae Brussell (Greenberg 2003, p. 110). En août 1972, alors qu'aucun enquêteur n'osait encore évoquer l'implication du président dans l'affaire du Watergate, elle publia sa théorie dans *The Realist*, un journal de gauche radicale. Sa thèse : les Kennedy auraient été assassinés sur ordre d'un gouvernement clandestin composé de militaires et d'industriels afin de porter Nixon au pouvoir. Pour rocambolesque qu'il soit, ce récit illustre l'émergence d'un nouveau monstre : le complexe militaro-industriel. Dans le contexte de la Guerre du Vietnam, cette expression forgée 10 ans plus tôt par Eisenhower en est venue à incarner une crainte : celle de voir la politique américaine inféodée aux intérêts d'une industrie de défense devenue, avec l'engagement international actif des États-Unis, un acteur politico-économique incontournable.

Il serait pourtant simpliste de tenir Lee Harvey Oswald ou même Richard Nixon pour seuls responsables de cette perte de confiance. Les graines de la défiance avaient été semées par l'exécutif bien avant la mort de JFK. Comme le souligne Weiner, l'éclatement de l'affaire Powers¹⁷ avait, « pour la première fois dans l'histoire des États-Unis, [fait comprendre à] des millions de citoyens que [le] président pouvait leur mentir au nom de la sécurité nationale. » (Weiner, 2011, p. 241) Les aveux de Kennedy au lendemain du fiasco de la Baie des Cochons participent eux aussi de cette dynamique. Pis, les enquêtes diligentées par le législatif dans le sillage du Watergate allaient mettre à jour d'authentiques complots pilotés par les services de renseignement depuis les années 1950, parfois même contre des citoyens américains. Alors que les révélations s'enchaînaient, des théories qui auraient jadis été qualifiées de farfelues gagnèrent soudain en crédibilité.

De Reagan au 11/09 : entre paniques morales et méfiance accrue contre le gouvernement

Ces événements, auxquels vinrent s'ajouter les crises pétrolières de 1973 et 1979, plongèrent l'Amérique dans une torpeur dont Ronald Reagan entendait la tirer. Sa gestion attentiste des affaires de la nation se retourna toutefois

¹⁷ Le 1^{er} mai 1960, un avion-espion U-2 effectuait un vol de reconnaissance au-dessus de l'URSS. L'appareil fut abattu et son pilote, Gary Powers, capturé vivant.

contre lui lors de l'éclatement du scandale Iran-Contra. En novembre 1986, il fut révélé que l'exécutif, dans l'espoir de libérer des otages retenus au Liban, avait vendu des armes à un Iran désormais islamique et avait, avec l'argent des ventes, financé une guérilla anti-communiste au Nicaragua malgré l'opposition du Congrès. Si les responsables furent identifiés, une inquiétude traversa les rangs de l'extrême-gauche et de l'extrême-droite : celle de l'émergence d'un « État dans l'État » servant ses propres intérêts (Olmsted, 2019, p. 294).

Ces craintes ne furent toutefois pas les seules à traverser l'Amérique de Reagan. La révolution conservatrice qu'il avait initiée comportait un fort versant moral, qui fit mouche auprès d'un électorat évangéliste de plus en plus important. En effet, la hausse de la criminalité, la recomposition des structures familiales classiques et le retour des tensions entre les deux blocs avaient nourri chez certains une angoisse diffuse aux relents apocalyptiques. Ces mutations furent autant de catalyseurs à l'origine de la panique satanique des années 1980-1990. Alors que les pensées *New Age* ou occultes gagnaient en visibilité, des rumeurs de sacrifices humains et de vols d'enfants se répandirent un peu partout aux États-Unis. Souvent fausses, celles-ci n'en détruisirent pas moins des vies, comme dans le cas des West Memphis Three. Ce virage moral d'une partie de la droite républicaine joua d'ailleurs un rôle central dans la diabolisation des Clinton qui, en 1993, s'apprêtaient à mettre fin à 12 ans de présidence républicaine.

L'effondrement du bloc soviétique n'apaisa aucune angoisse. En l'absence d'ennemi externe, la méfiance vis-à-vis du gouvernement alla croissant (Olmsted, 2019, p. 295). Au près de l'extrême-droite, le drame de Waco¹⁸ ne fit que renforcer l'image d'un pouvoir tyrannique s'attaquant aux libertés fondamentales de ses citoyens, en particulier celle consacrée par le deuxième amendement. D'aucuns se préparèrent ainsi à la lutte armée. Ce fut notamment le cas de Timothy McVeigh, le cerveau de l'attentat d'Oklahoma City de 1995. Cette méfiance dépasse toutefois le cadre de la seule extrême-droite. Elle transparait notamment d'une des séries télévisées phares de cette décennie, *X-Files*, véritable instantané des théories du complot de l'époque. Alors que

¹⁸ En 1993, au Texas, les autorités fédérales soupçonnèrent la secte des Branch Davidians de stocker illégalement des armes et des explosifs. Alors qu'elles s'apprêtaient à inspecter les lieux, des coups de feu retentirent. S'ensuivit un siège de 51 jours qui, suite à l'intervention des forces de l'ordre, se solda par un bain de sang.

celles-ci étaient jadis confinées à des milieux confidentiels, la série allait leur donner une visibilité inédite. En particulier, elle participa à la popularisation du complot ufologique, à savoir la thèse selon laquelle les États-Unis dissimuleraient non seulement l'existence des extraterrestres mais seraient de mèche avec eux. Ce récit s'inscrit dans la longue histoire de l'ufologie américaine, elle aussi riche en théories du complot, et dont le témoignage de Kenneth Arnold (1947) est considéré comme l'acte de naissance¹⁹.

Du 11 septembre à l'ère Trump : le complotisme à l'ère numérique

Les théories du complot qui ont essaimé au lendemain du 11 septembre 2001 n'auraient pas connu un tel essor sans ce climat de suspicion généralisée. Comme l'écrit Barkun, si la mort de JFK et les attentats du World Trade Center ont généré un choc comparable dans la société américaine, « [le premier] a créé une sous-culture conspirationniste [...], tandis que le [second] s'est produit dans un contexte où le conspirationnisme était en plein essor. » (Barkun, 2003, p. 168) Ainsi, quelle que soit leur thèse, ces théories estiment que la version officielle est fausse et que l'administration Bush Jr est impliquée, à tout le moins indirectement, dans l'attaque. Les coupables supposés n'ont guère changé. Les Juifs, les Illuminati, les lobbies économiques ou encore la CIA sont autant de coupables pointés du doigt par les conspirationnistes. Toutefois, ceux-ci sont désormais dépeints comme œuvrant, indépendamment ou de concert, en faveur d'un « Nouvel ordre mondial » (NOM) dont l'objectif ultime serait l'asservissement des gouvernements, des économies et, en fin de compte, des nations. En ce sens, ce récit fait écho aux préoccupations nées du triomphe de la mondialisation libérale et des contraintes qu'elle fait peser sur les États et leurs populations, en particulier sur les plus précaires.

La singularité de cette période réside surtout dans le domaine technologique. Internet – d'abord les forums puis les réseaux sociaux – a en effet

¹⁹ Face au début de panique qui s'empara d'une partie de la population à la fin des années 1940, le gouvernement (essentiellement l'US Air Force) lança une série d'enquêtes avant de conclure, en 1969, qu'il n'y avait rien sortant de l'ordinaire. Le fait que les autorités cessèrent ensuite toute communication sur le sujet allait cependant nourrir la méfiance d'une Amérique toujours sous le choc du Watergate.

bouleversé les modes de création et de diffusion des théories du complot. Désormais, dès qu'un événement survient, un contre-récit apparaît instantanément en ligne. Les décennies 2000-2010 se caractérisent ainsi par une sorte de bruit de fond antisystème permanent, alimenté par des légions de « citoyens enquêteurs » et autres entrepreneurs du complot à la Alex Jones. Cette déconstruction systématique de tout argument vu comme officiel – parfois sans l'ombre d'un début de preuve (Muirhead, Rosenblum, 2019) – est emblématique de l'ère de la « post-vérité ». Critiqué pour son flou sémantique, ce terme n'en a pas moins été désigné mot de l'année en 2016 dans un contexte d'emballement populiste dont Donald Trump fut le fer de lance. Usant à dessein d'informations biaisées voire fausses pour mobiliser son électorat, affichant son mépris pour les médias traditionnels, la science et *l'establishment*, le 45^e président des États-Unis est à l'origine d'un chamboulement du paysage politique américain dont il est difficile d'entrevoir l'issue.

Signe de l'ampleur de la rupture, son élection est à l'origine de QAnon, la dernière grande évolution du complotisme *made in USA*. Celle-ci a pour origine les *drops* (comprenez les publications en ligne) de Q, « un indicateur supposément infiltré au sein de la Maison-Blanche » (Bozalka, 2023, p. 72). Postées entre 2017 et 2021 sur divers forums en ligne, celles-ci prétendent dévoiler les agissements de la Cabale, une nébuleuse regroupant des élites du parti démocrate, des pontes des médias et des stars d'Hollywood. Pour ses adeptes, les Anons, « cette guerre ne prendrait fin qu'avec “la Tempête” – des arrestations massives menées par le biais d'actes d'accusation secrets qui ne pourraient être descellés que par Donald Trump, [que les Anons considèrent comme le leader de la résistance]. Des tribunaux [...] militaires s'assureraient de la culpabilité des accusés et les condamneraient [ensuite] à la peine de mort. » (Rothschild, 2022, p. 187) Bien que né aux États-Unis, ce récit a bénéficié de la pandémie de Covid-19 pour élargir son audience aux quatre coins du globe. L'une des raisons de ce succès réside dans sa grammaire. QAnon réunit en effet en un tout plus ou moins cohérent des complots solidement ancrés dans l'imaginaire conspirationniste, de la mort de Kennedy au complot ufologique en passant par le NOM. Dans sa composante plus ésotérique, elle n'est qu'une énième déclinaison des accusations de meurtres rituels, les membres de la Cabale étant régulièrement accusés de sacrifier des enfants afin d'atteindre l'immortalité.

De par sa grammaire eschatologique et sa faculté à réarticuler des théories du complot déjà existantes, QAnon a ravivé les angoisses formulées par Barkun au début des années 2000. Alors que la théorie du NOM gagnait en popularité, ce dernier s'inquiétait d'un double phénomène : l'essor des discours millénaristes dans le contexte de l'immédiat après 11 septembre et la « mainstreamisation » de récits marginaux, malgré leur discréditation par les instances dites « officielles ». Pour ces raisons, Barkun s'inquiétait déjà de voir une majorité de citoyens habiter un « univers mental différent » (2003, p. 188), une crainte plus que jamais d'actualité aujourd'hui, à l'heure de l'éclatement du paysage médiatique et de la montée en puissance des réseaux sociaux. Dans ce contexte, il s'inquiétait de voir un jour apparaître un récit qui, en agrégeant l'ensemble des théories du complot existantes, servirait d'étendard à un mouvement socio-politique plus large, susceptible de renverser les règles du jeu démocratique.

Alors que Donald Trump est entré pour une seconde fois à la Maison blanche, la question de savoir si QAnon est susceptible d'accompagner pareil mouvement est d'une actualité plus que brûlante. Le silence de Q depuis le début de l'année 2021 ne signifie nullement que le récit qu'il a engendré ait lui aussi disparu. Au contraire, plusieurs éléments suggèrent que celui-ci est en passe de s'institutionnaliser. En 2020 déjà, certaines enquêtes indiquaient qu'un tiers des électeurs républicains estimaient que cette théorie était « en grande partie vraie » (Ming, 2020). Certes, ces chiffres sont contestables sur le plan méthodologique. Il n'est toutefois pas exagéré de dire que, même si le récit n'est pas intégralement partagé par les électeurs républicains, sa grammaire de base – défiance à l'égard des institutions et diabolisation des démocrates – est de plus en plus ancrée de ce côté du spectre politique. Le « folklore » de QAnon, avec son lot d'assertions délirantes et autres divagations *New Age*, est en fait l'arbre qui cache la forêt. Car ce récit a accompagné la refonte du parti républicain suite à sa défaite de novembre 2020. Non seulement certains de ses élus – certes marginaux – s'en réclament ouvertement mais son ADN anti-establishment est surtout au cœur du *Project 2025*²⁰, un document souvent présenté comme la possible feuille de route de la nouvelle

²⁰ Il s'agit notamment de l'analyse du journaliste Anthony Mansuy (Society), spécialiste du conspirationnisme qui a notamment rencontré le directeur du Project 2025 lors d'une de ses enquêtes.

administration Trump. Dans ces circonstances, il convient de continuer à sonder les tréfonds du web afin de déceler les prochaines mutations de ce récit désormais structurant.

✱

Ce bref tour d'horizon historique permet également de répondre à une question ancienne mais d'une actualité toujours renouvelée : celle des spécificités des théories du complot américaines. Plusieurs éléments de réponse émergent de cette courte synthèse. Le premier est qu'elles sont étroitement liées, comme le souligne Olmsted, au sentiment d'exceptionnalisme, ce qui explique à la fois leurs relents religieux mais aussi la virulence de certains épisodes de psychose collective. La méfiance à l'égard du gouvernement est elle aussi caractéristique de ces discours. Si les récits ciblant l'exécutif sont évidemment présents ailleurs dans le monde, ils revêtent une connotation particulière aux USA, où cette défiance fut à l'origine même des velléités d'indépendance des Treize Colonies. Lorsque le pouvoir du gouvernement fédéral s'est finalement vu renforcer, cette dynamique s'est opérée dans un contexte de guerres, chaudes puis froides, qui a rapidement conduit à des excès de la part de l'exécutif lui-même. Cette montée en puissance est en effet indissociable du rôle que le pays a été progressivement amené à jouer sur la scène internationale dans le courant du XX^e siècle, et qui a conduit au renforcement politique d'un autre acteur central dans le paysage conspirationniste américain : l'armée. Repoussoir pour une partie de la gauche des années 1960-1970, elle est aujourd'hui vue comme une alliée par les Anons. Enfin, la centralité des États-Unis sur la scène internationale a pour corollaire des théories du complot aux relents isolationnistes. Ces dernières risquent de connaître des mutations majeures dans les années à venir, alors que cette rhétorique fait son retour en force sur la scène politique américaine.

Bibliographie

- Ameur, Farid. « Le Ku Klux Klan », Paris : Hachette, 2016.
 Baker, Emerson W. « A Storm of Witchcraft: The Salem Trials and the American Experience. », Oxford : Oxford University Press, 2014.

- Barkun, Michael. « A Culture of Conspiracy: Apocalyptic Visions in Contemporary America. », Berkeley : University of California Press, 2003.
- Bernard, Nicolas. « Pearl Harbor, 80 ans de théories du complot », *Conspiracy Watch*, 2021. <https://www.conspiracywatch.info/pearl-harbor-80-ans-de-theories-du-complot.html>
- Boudet, Jean-Patrice. « La genèse médiévale de la chasse aux sorcières : jalons en vue d'une relecture ». Dans *Le mal et le diable : leurs figures à la fin du Moyen Âge*. Sous la dir. de Nathalie Nabert, 35-52. Paris : Beauchesne, 1996.
- Bozalka, Dusan. « Récits stratégiques complotistes : visions alternatives de l'ordre international ? », *Revue Défense Nationale*, 2023/7 N° 862, 2023 : 71-76.
- Coppolani, Antoine. « Richard Nixon », Paris : Fayard, 2013.
- Cosentino, Gabriele. « From Pizzagate to the Great Replacement: The Globalization of Conspiracy Theories ». Dans *Social Media and the Post-Truth World Order*. Sous la dir. de Gabriele Cosentino, 59-86. Londres : Palgrave Macmillan, 2020.
- Flood, Christopher. « Political Myth: A Theoretical Introduction », Abingdon-on-Thames : Routledge, 2013.
- François, Stéphane. « Un mythe contemporain : les Illuminati », *Fragments sur les temps présents*, 2015. <https://tempsresents.com/2015/09/25/mythe-illuminati-stephane-francois/>
- Girardet, Raoul. « Mythes et mythologies politiques », Paris : Éditions du Seuil, 1986.
- Giry, Julien. « Les partis antimaçonnique et populiste. Une approche démocratique du phénomène populiste aux États-Unis au XIX^e siècle », *Politeia*, 24, 2013.
- Goldberg, Robert A. « Conspiracy Theories in America: A Historical Overview ». Dans *Conspiracy Theories in American History: An Encyclopedia. Volume 1 A-M*. Sous la dir. de Peter Knight, 1-13. Santa Barbara : ABC-CLIO, 2003.
- Greenberg, David. « Nixon's Shadow. The History of an Image », New York : W. W. Norton & Company, 2003.
- Hannigan, Robert. « The Great War and American Foreign Policy, 1914-1924 », Philadelphie : University of Pennsylvania Press, 2016.
- Kaspi, André. « Les Américains. 1. Naissance et essor des États-Unis 1607-1945 », *nouvelle édition augmentée*, Paris : Éditions du Seuil, 2014.

- Keeley, Brian. « Of Conspiracy Theories », *Journal of Philosophy*, 96(3), 1999 : 109-126.
- Kutolowski, Kathleen S. « Freemasonry and Community in the Early Republic: The Case for Antimasonic Anxieties », *American Quarterly*, 34(5), 1982 : 543-561.
- Licata, Laurent et Klein, Olivier. « Situation de crise, explications profanes et citoyenneté : l'affaire Dutroux », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 47, 2000 : 155-174.
- Ming, Wu. « Le monde de QAnon. Seconde partie ». *Le Grand Continent*, 2020.
- Muirhead, Russell et Rosenblum, Nancy. « A Lot of People Are Saying: The New Conspiracism and the Assault on Democracy », Princeton : Princeton University Press, 2019.
- Olmsted, Kathryn. « Real Enemies: Conspiracy Theories and American Democracy, World War I to 9/11 », Oxford : Oxford University Press, 2009.
- Olmsted, Kathryn. « Conspiracy Theories in US History ». Dans *Conspiracy Theories and the People Who Believe Them*. Sous la dir. de Joseph E. Uscinski, 285-297. Oxford : Oxford University Press, 2019.
- Rothschild, Mike. « QAnon et le futur de la politique américaine ». *Hérodote*, 2022 : 184-185 : 185-200.
- Taguieff, Pierre-André. « La pensée conspirationniste, origines et nouveaux champs ». Dans *Les rhétoriques de la conspiration*. Sous la dir. d'Emmanuelle Danblon et Loïc Nicolas, 277-319. Paris : CNRS Éditions, 2010.
- Weiner, Tim. « Des cendres en héritage. L'histoire de la CIA », coll. Tempus, Paris : Éditions Perrin, 2011.

Des monstres et des hommes. La politique américaine vue par Stephen King

Vincent Gabriel

« *You see, politics always change. Stories never do* » (It, p. 135)

Il y a cinquante ans, Tabitha Spruce-King trouve, alors qu'elle nettoie la petite caravane dans laquelle elle vit aux côtés de son mari et de leurs deux enfants, plusieurs feuilles de papier chiffonnées au fond d'une corbeille. Y reconnaissant l'écriture de son époux, elle les défroisse et en parcourt le contenu. Ces pages racontent l'histoire d'une jeune fille harcelée qui se découvre dotée de pouvoirs télékinétiques dans la foulée de ses premières menstruations. Convaincue, Tabitha presse alors son mari, qui alterne un poste d'enseignant avec un travail dans une blanchisserie pour subvenir aux besoins de la famille, de poursuivre ce récit (King, 2000). Quelques mois plus tard, les boules de papier sont devenues un roman, *Carrie*, qui pose le premier jalon d'une carrière qui s'avèrera prolifique.

Avec plus de 60 romans, 200 nouvelles, plusieurs essais, une centaine d'adaptations cinématographiques ou télévisuelles pour un total de 400 millions de livres vendus (Sanderson, 2022), Stephen King est assurément un des grands noms de la littérature américaine¹ contemporaine, certains allant jusqu'à voir en lui « *one of the most famous and well read authors of all time* » (Wood, 2011, p. 1). Au fil de ses pages, l'auteur « *has supplied America with a national portrait. It is not always a flattering one, suitable for framing in the National Gallery or the White House, as it reveals our historical and cultural foibles and scars* » (Magistrale, 2010, p. IX).

Mais quel portrait cet « *America's Storyteller* » (*Ibid.*) fait-il de la « sphère politique »² américaine ? Disons-le d'emblée, la politique n'est que rarement

¹ Dans cette contribution, l'adjectif « américain » est synonyme d'« états-unien ».

² Par cette expression, nous nous référons aux trois définitions du terme politique, renvoyant respectivement à « l'ensemble des acteurs et des institutions composant la cité » (*polity*), à « la lutte entre des acteurs individuels ou collectifs pour la détention du pouvoir politique » (*politics*) et à « l'ensemble d'actions (et d'inactions) motivées, sur la base d'un jugement rationnel » et affectant la cité (*policy*) (Hassenteufel, 2011, p. 7).

au cœur des œuvres de King. La plupart mettent en effet en scène des « personnes ordinaires » ayant à gérer des situations extraordinaires, le plus souvent surnaturelles ou tragiques. Pour autant, rares sont ses romans faisant l'économie d'une référence à un politicien, un événement, un débat de société.

La présente contribution entend précisément s'interroger sur la représentation de la « sphère politique » dans l'œuvre du romancier. Pour ce faire, elle repose sur une méthodologie inductive, basée sur la (re)lecture de l'ensemble de ses romans³ dans le but d'identifier, recenser puis catégoriser l'ensemble des références explicites au politique. La démarche est à cet égard plutôt novatrice : si Stephen King a déjà fait l'objet de plusieurs études scientifiques, celles-ci concernent généralement les interprétations cinématographiques de son œuvre, ou bien s'ancrent plutôt dans le champ des études littéraires. C'est ainsi le cas de l'ouvrage le plus proche de notre réflexion, *Stephen King and American Politics* (Blouin, 2021), dans lequel l'auteur adopte une démarche interprétative critique, ne tentant pas de décrire les représentations du politique chez King, mais analysant plutôt ses œuvres à l'aune de plusieurs concepts, tels que le consumérisme américain ou la pensée néolibérale.

Cette contribution se veut moins théorique et plus proche des textes de l'auteur, entendant plutôt *décrire* les représentations du politique dans l'œuvre de King et, ensuite seulement, en proposer une analyse. Pour ce faire, nous commencerons par nous interroger sur la place qu'y occupent les débats sociétaux américains (1). Nous observerons alors les représentations du politique et du politicien (2), pour par après étudier la place des anciens Présidents dans l'œuvre de King (3). Nous nous demanderons ensuite si l'œuvre témoigne d'un biais partisan (4) avant de nous questionner sur les représentations du gouvernement et du peuple qu'elle charrie (5).

I. Les débats de société chez Stephen King

L'œuvre de Stephen King est une littérature accessible, parfois qualifiée péjorativement de « populaire », étiquette dont il se revendique toutefois. Parlant

³ A l'exception des romans du *Cycle de la Tour Sombre* ainsi que de *Never Flinch*, publié au début de l'année 2025. N'ont donc également pas été analysés les romans écrits avec d'autres auteurs, les recueils de nouvelles et les scénarios pour le cinéma ou la télévision.

de ses histoires, il écrit : « *Most of them have been plain fiction for plain folks, the literary equivalent of a Big Mac and a large fries from McDonald's* » (*Different seasons*, 1982, p. 493). Dans l'introduction de l'un de ses recueils, il précise que d'après lui, « *la qualité de l'intrigue [a] priorité sur tous les autres talents de l'écrivain* » (*Danse Macabre*, 1981, p. 23). Être écrivain reviendrait ainsi avant tout à raconter une bonne histoire, sans considération stylistique, intellectuelle ou politique.

Pour autant, il serait erroné de prétendre que l'œuvre du romancier gravite déconnectée des débats qui agitent la société américaine depuis cinquante ans. En effet, l'une des caractéristiques de l'œuvre de King est son souci d'inscrire ses intrigues dans un cadre crédible, peuplé de personnages complexes et réalistes. Aussi, bien que les questions de société ne soient que rarement au centre de ses romans, elles servent bien souvent à construire la personnalité des personnages et à les ancrer dans un univers proche du nôtre. De la précarité menstruelle (*Carrie*, 1974) au scepticisme vaccinal aux États-Unis (*Holly*, 2023), lire King, c'est aussi faire l'histoire des grands sujets qui agitent la société américaine. Sans prétendre à l'exhaustivité, on citera la peine de mort et le racisme (*The Green Mile*, 1996) ; le populisme (*The Dead Zone*, 1979) ; les violences domestiques (*Rose Madder*, 1995) ; l'homophobie⁴ (*It*, 1986 ; *Elevation*, 2018) ; la libre circulation des armes à feu (*Rage*, 1977 ; *Guns*, 2013) ; le consumérisme (*Needful Things*, 1991) ; ainsi que des thèmes plus transversaux tels que la fragilité de l'enfance, le fanatisme religieux⁵ ou la lutte contre l'addiction (dès *The Shining*, 1977).

Cette tendance est encore plus marquée depuis l'arrivée de Donald J. Trump à la Maison Blanche. Désormais en effet, ces questions sont abordées plus directement encore. Par exemple, *Later* (2021) traite en partie de la polarisation politique aux États-Unis. Le jeune Jamie Conklin assiste ainsi aux nombreux débats entre sa mère et la meilleure amie de celle-ci, Liz Dutton :

Liz loved this Congress guy, John Boehner. My mother called him John Boner, which is what some kids of my acquaintance called a stiffy (...) Mom thought Nancy Pelosi (...) was a brave woman working in "a boys' club." Liz thought she was your basic liberal dingle-berry. The biggest fight they ever had about politics was when Liz said she didn't completely believe Obama had been born in America. Mom called her stupid and racist (p. 61-62).

⁴ Sur les questions de genre, certains ont une interprétation plus critique que l'auteur de ces lignes. Voir Blouin et Magistrale, 2021, p. 110-132 ou Keesey, 1992, p. 187-201.

⁵ Voir Strengell, 2005, p. 9 ; Watkins, 2015, p. 32.

C'est également le cas du mouvement *Black Lives Matter* – autre sujet sur lequel se disputent les deux amies – qui se retrouve dans la scène d'ouverture de *The Outsider* (2018). Dans celle-ci, deux jeunes Afro-américains fuient en entendant le son des sirènes de la police : « *The rule was simple: when Five-O⁶ shows up, it's time to go. Black lives matter, their parents had instructed them, but not always to Five-O* » (p. 8).

Le débat autour de l'avortement est également régulièrement abordé. C'est par exemple le cas des autocollants « NOTRE CORPS, NOTRE CHOIX » et « FAITES CONFIANCE AUX FEMMES » qui ornent l'arrière de la voiture de Phyllis dans *Billy Summers* (2021). Dans le même roman, le narrateur se rend d'ailleurs dans une pharmacie pour acheter une pilule abortive à une jeune femme victime de viol, sujet extrêmement polarisant outre-Atlantique (Naves, 2023 ; Harris, 2024). King fait également des passions autour de l'IVG l'un des ressorts narratifs d'*Insomnia* (1994), dans lequel Susan Day est victime d'un déchainement de violence en punition de son soutien réitéré au droit à l'avortement : « *even out here the abortion issue exercised its singular ability to engage, inflame, and divide. "She picked a bad town to come to, and the hell of it is, I doubt she knows it"* » (p. 253-254) estime Bill McGovern.

Cette violence de la société américaine est d'ailleurs l'un des fils conducteurs de l'œuvre de King. Au début de sa carrière déjà, il expliquait que pour lui : « *La vraie question de la violence en Amérique, par rapport à la violence en Angleterre ou en Ecosse (...), c'est qu'il y a une corrélation dans les différentes disponibilités (...) des armes à feu. Mais il y a aussi toute une culture de la violence dans ce pays. Et je serais la dernière personne à nier que j'en fais partie* » (Dupuy, 2020). Il prend même la plume pour consacrer un bref essai au sujet, *Guns* (2013), dans lequel il plaide pour une limitation du port d'armes et vilipende cette culture de la violence dans laquelle baignerait la société américaine. Cette thématique se retrouve par exemple dans ses romans traitant du harcèlement (*Carrie*, 1974), des fusillades scolaires (*Rage*, 1977), du désespoir (*Roadwork*, 1981), des abus sexuels (*Gerald's Game*, 1992) ou du fanatisme (*Misery*, 1987). Il y consacre également une partie de la postface de *11/22/63* (2011), dans lequel il explique que le jour de la visite de Kennedy, Dallas était

⁶ Expression renvoyant à la police, en référence à la série télévisée *Hawai Five-O*.

a hateful place. Confederate flags flew rightside up; American flags flew upside down. (...) It's better today, but one still sees signs on Main Street saying HANDGUNS NOT ALLOWED IN THE BAR. This is an afterword, not an editorial, but I hold strong opinions on this subject, particularly given the current political climate of my country. If you want to know what political extremism can lead to, look at the Zapruder film. Take particular note of frame 313, where Kennedy's head explodes (p. 739).

La polarisation de la société américaine et les grands débats qui l'agitent sont donc régulièrement mentionnés dans l'œuvre de King. Mais précisons l'analyse : comment celui-ci représente-t-il la figure du politicien dans son œuvre ?

II. La figure du politicien chez King

Une constante peut être dégagée d'emblée : dans l'œuvre de King, le terme « politicien » est systématiquement perçu comme renvoyant à la politique « politicienne ». L'assimilation au politique est ainsi le plus souvent péjorative : lorsqu'ils jouent un double jeu, les protagonistes arborent des « sourires de politiciens » (*Insomnia*, p. 592 ; *Elevation*, p. 51) ; lorsqu'ils refusent de dire des vérités dérangeantes, ils « pensent comme un politicien » (*The Colorado Kid*, 2005, p. 36). Dans *Revival* (2014), le père Jacobs s'avance vers le narrateur et lui serra la main « *like a politician hoping for a vote* » (p. 203). Dans un registre similaire, Larry Underwood est choqué de constater que son ami Harold Laudner, qu'il ne reconnaît plus, « *talks like a politician—smooth and quick and glib* » (*The Stand*, 1994, p. 843). Dans le même roman, Stu Redman se rappelle que sa mère lui disait parfois « *If you can't afford a movie, go to the zoo. If you can't afford the zoo, go see a politician* » (p. 840). Dans *Finders Keepers* (2015), Andy discute avec un de ses compagnons de cellule et exprime lui aussi son dégoût des élus : « *"Politicians." Andy sniffed, as at a bad smell. (...) "They change out of expediency, not idealism. Ordinary people don't even do that. They can't. (...) Look at what happened to the Vietnam War protestors. Most of them are now living middle-class lives. Fat, happy, and voting Republican. Those who refused to knuckle under are in jail"* » (p. 192). Margaret White indique, elle, que « *all politicians were crooks and sinners and would eventually give the country over to the Godless Reds who would put all the believers of Jesus—even the Catholics—up against the wall* » (*Carrie*, 1974, p. 23).

A contrario, le Père Callahan, figure de probité et de courage dans *Salem's Lot* (1975), décide de défendre ses convictions et sa foi, celles-ci étant « *unhindered*

by the politics that rode the back of every social issue like a deformed Siamese twin » (p. 207). Dans *The Tommyknockers* (1987), Ruth s'engage en politique, bien qu'elle en récusé le terme : « *Ruth began her career of town service—not that she ever thought of it as a “career,” and certainly she never thought of it in the context of “politics.” Not town politics, but town service. That was a small but crucial difference. She was not as calmly happy about her work as she seemed to the people she was working for* » (p. 267).

Certes, il est dans la nature même de la fiction de prêter des propos aux personnages qui ne reflètent pas nécessairement la pensée de l'auteur. Néanmoins, cette conception négative du politique transparaît dans l'ensemble des romans abondant de près ou de loin la sphère politique. Et elle est encore plus flagrante dans les œuvres qui mettent directement en scène des politiciens, qui sont alors dépeints comme des profiteurs, des menteurs ou des manipulateurs ... voire tout cela en même temps.

Ainsi, lorsqu'un élu de Statler vient rendre visite aux policiers de *From a Buick 8* (2002), il ne le fait qu'histoire de se montrer et obtenir l'annulation de l'amende routière reçue par sa femme (p. 165). Dans *Firestarter* (1980), un sénateur fait passer les intérêts de sa famille avant ceux du pays en encourageant « la Boîte » à confier la rénovation de ses bureaux à son beau-frère ... pour des résultats catastrophiques (p. 331-332). Dans *The Green Mile*, gardes comme détenus détestent Percy Wetmore, mais le savent intouchable du fait des « connexions politiques » dont il ne cesse de se targuer (p. 27, 50, 93, 98, 191).

Pour affiner ce portrait, centrons-nous sur deux⁷ des seuls politiciens de carrière qui sont également des personnages principaux dans les romans de Stephen King : Danforth Keeton, issu de *Needful Things* (1991) et Jim Rennie de *Under the Dome* (2009).

Needful Things met en scène la descente aux enfers de la petite ville de Castle Rock des suites de l'installation du mystérieux Leland Gaunt. Danforth Keeton, le maire de cette ville, trempe alors déjà dans des affaires de détournement de fonds et de corruption. Lorsqu'il n'insulte pas son épouse ou ne part pas dans une diatribe complotiste, il est mis en scène crachant sa détestation sur ses administrés, notamment au sujet d'une femme qui le dégoûte car il voit en elle « *a closet Communist, a lesbo, or both* » (p. 259).

⁷ Le cas de Greg Stillson sera abordé ci-après.

Sa première apparition le décrit garant son énorme voiture sur une place de parking réservée aux personnes handicapées. En conséquence, il écope d'une amende, ce qui le met hors de lui. Il exige alors du shérif Pangborn d'annuler cette sanction, le menaçant sinon de procéder à des coupes budgétaires. S'en suit la scène suivante :

Keeton smiled a little. "You've been in town long enough to know how things work, Alan. One hand washes the other." (...)

[Le Shérif répond] *"Yes," he said. "One hand washes the other. But only for so long." (...)* *It means that there's a place, even in small towns, where politics have to end. The selectmen may control the purse strings, but the voters elect me. And what they elect me to do is to protect them, and to preserve and uphold the law. I took the oath, and I try to hold to it. (...) Because politics only stretches so far with me* (p. 99-100).

Cet extrait met en lumière la vision cynique que les deux protagonistes ont de la politique : celle-ci ne serait qu'une série de tractations, de petits arrangements avec la loi, bien loin de toute préoccupation pour le bien commun. On retrouve ici la représentation du politicien comme figure repoussoir, poussée à son paroxysme dans *Under the Dome* à travers le personnage de James « Big Jim » Rennie.

Le roman commence par l'apparition soudaine d'un dôme à la provenance inconnue et indestructible atour de la petite ville de Chester's Mill. Celle-ci se retrouve alors brutalement isolée du reste du pays, ce qui suscite chaos, panique et violences. Pour restaurer l'ordre, le Président décide de faire de Dale « Barbie » Barbara, ancien lieutenant de l'armée américaine, le représentant officiel du gouvernement sur place.

Mais c'est sans compter Big Jim Rennie. Figure antagoniste principale du roman, cet ancien vendeur de voitures est également le deuxième conseiller municipal (*second selectman*) de la ville. Alors que le Dôme s'abat sur Chester's Mill, il est accessoirement à la tête d'un vaste réseau de fabrication et de trafic de drogue, situé à l'arrière de l'Église de la ville. Pour Rennie,

The Dome offered challenges to which he felt certain he could rise (with God's help, of course). The first order of business was to consolidate his hold on the town. For that he needed more than a scapegoat; he needed a bogeyman. The obvious choice was Barbara, the man the Democrat Party's Commie-in-Chief [Obama, probablement] had tapped to replace James Rennie (p. 426-427).

L'objectif de Rennie n'est donc nullement de veiller à la paix et à la sécurité de ses administrés, mais de faire de Chester's Mill son fief personnel :

The truth was, he liked the Dome. Not for the long term, of course, but until the propane out there at the radio station was redistributed? Until the lab was dismantled and the supply barn that had housed it had been burned to the ground (another crime to be laid at the door of Dale Barbara's co-conspirators)? Until Barbara could be tried and executed by police firing squad? Until any blame for how things were done during the crisis could be spread around to as many people as possible, and the credit accrued to just one, namely himself? Until then, the Dome was just fine (p. 678-679).

King fait donc du politicien l'archétype d'une sphère politique corrompue, égoïste, manipulatrice. Julia Shumway la rédactrice du journal local, voit en Rennie « *the worst kind of politician—selfish, too egocentric to realize he's way out of his league, and a coward underneath that bluff can do exterior of his. When things get bad enough, he'll send this town to the devil if he thinks he can save himself by doing so. A cowardly leader is the most dangerous of men* » (p. 372-373). Elle et Barbie sont pourtant parmi les seuls habitants de Chester's Mill à percevoir le jeu de Rennie, les autres voyant en lui un sauveur providentiel. Rapidement, en effet, Rennie s'entoure d'une milice obéissante dans le but de « *beef up security and watch for the liars trying to undermine our efforts to keep order* » (p. 677). Prenant la parole devant la population de Chester's Mill, il s'écrie un peu plus tard : « *'They'll try to discredit me. The lies they'll tell have no bottom.'* A growl of displeasure greets this. 'Will you listen to the lies? Will you let them discredit me? Will you allow this town to go without a strong leader in its time of greatest need?' The answer, of course, is a resounding NO! » (p. 849).

Dans son projet autoritaire, Rennie peut compter sur le soutien du *first selectman* Andy Sanders, un homme si dévasté par le décès de sa fille et de sa femme qu'il tombe dans l'addiction à la méthamphétamine produite par Rennie. Impressionné et rassuré par sa maîtrise de la situation de Rennie, Sanders suit aveuglément la politique de celui qui n'en reste pas moins son second. Stephen King expliquera l'inspiration derrière ce funeste binôme⁸ :

⁸ Pour une analyse du roman à l'aune des événements du 11 septembre, lire Watkins, 2015.

I was angry about incompetency. Obviously I'm on the left of center. I didn't believe there was justification for going into the war in Iraq. And it just seemed at the time, that in the wake of 9/11, the Bush Administration was like this angry kid walking down the street who couldn't find whoever sucker punched him, and so turned around and punched the first likely suspect. Sometimes the sublimely wrong people can be in power at a time when you really need the right people. I put a lot of that into the book. But when I started I said, "I want to use the Bush-Cheney dynamic for the people who are the leaders of this town." As a result, you have Big Jim Rennie, the villain of the piece. I got to like the other guy, Andy Sanders. He wasn't actively evil, he was just incompetent—which is how I always felt about George W. Bush (Cruz, 2009).

S'observe ainsi, une fois de plus, l'influence des débats qui agitent la société américaine sur l'œuvre de King. Mais, quelle est la place que celle-ci fait aux « vrais » présidents des États-Unis ?

III. De Greg Stillson à Donald Trump : figures des Présidents dans l'œuvre de Stephen King

Les romans de Stephen King ne mettent généralement pas en scène un « vrai » président des États-Unis. C'est toutefois le cas de John Fitzgerald Kennedy, figure essentielle bien que secondaire du roman *11/22/63*. Celui-ci met en scène les voyages dans le temps qu'entreprend Jacob Epping précisément dans le but de sauver la vie du 35^e Président des États-Unis. Le livre est en effet construit autour de la représentation – largement relayée par la culture populaire⁹ – que Kennedy aurait évité au pays de s'embourber au Vietnam. Comme l'explique Al au début du roman :

Kennedy was a cold warrior, no doubt about it, but Johnson took it to the next level. He had the same my-balls-are-bigger-than-yours complex that [George W. Bush] (...). Kennedy might have changed his mind. Johnson and Nixon were incapable of that. Thanks to them, we lost almost sixty thousand American soldiers in Nam. The Vietnamese, North and South, lost millions. Is the butcher's bill that high if Kennedy doesn't die in Dallas? (p. 63-64).

⁹ Voir Oliver Stone, *JFK*, 1991, 206 min. Plus généralement, lire Frame, 2016 ; Frick, 2008 ou Desplanque, 2023.

Pour le reste, les autres romans de King ne se construisent pas autour de la figure d'un président, bien que ceux-ci reviennent souvent par le truchement de discussions ou de descriptions. C'est par exemple le cas de Bill Clinton dans *Insomnia* : alors que pour Ralph Roberts, le 42^e Président effectue « *a pretty good job* », il est néanmoins contraint d'écouter les vitupérations de Don Veazie, qui tient à expliquer pourquoi « *Bill Clinton was doing such a horrible job as President, and why it would have been better for the good old U.S. of A. if the American people had elected that fiscal genius Ross Perot (...) "Something else, too! (...) That uppity wife of his! Woman's a lesbian! I can always tell! You know how? I look at their shoes! Shoes is like a secret code with em! They always wear those ones with the square toes and—"* » (p. 232).

Ronald Reagan est lui décrit par Rose O'Hara comme ayant « *an actor's unlikely black hair and an actor's charming, untrustworthy smile* » (*Doctor Sleep*, 2013, p. 26) ou par Lucy Swann comme étant « *a little too stupid to get old* » (*The Stand*, p. 773). De telles références peuvent également concerner George W. Bush (*The Colorado Kid*, p. 81 ; *Lisey's Story*, 2006, p. 393), notamment lorsque Deke McCaskel estime qu'il ne fait pas confiance au 43^e Président du fait « *of the fucked-up way he'd been elected—couldn't anybody down there fucking count?* » (*Dreamcatcher*, 2001, p. 511-512). Mais outre ces références, deux présidents occupent une place à part dans l'œuvre de King : Nixon et Trump, très probablement pour des raisons personnelles.

Bien qu'aujourd'hui résolument démocrate (King, s.d.) le premier candidat pour lequel vota Stephen King était Richard Nixon : « *My wife will tell you that I voted for Richard Nixon in 1968 in the first election I could vote in, because Richard Nixon said he planned to get us out of Vietnam. Tabby will say, 'And Steve believed him!' Well, I did!* » (Allan, 2015). Nous reviendrons sur l'importance centrale du dossier vietnamien chez King dans la discussion conclusive.

Il apparaît toutefois que l'écrivain n'a guère apprécié la politique du 37^e Président. En effet, il s'agit d'une figure souvent citée et critiquée par les personnages de l'auteur. C'est notamment le cas de Jack Torrance (*Shining*, p. 12), des parents d'Arnie dans *Christine* (1983, p. 23, 95), de Johnny Smith à de très nombreuses reprises dans *The Dead Zone* ou de Rose dans *Doctor Sleep*, qui le surnomme le « *Prince of the Rubes* » (p. 141). Apprenant que son amie Beverly Marsh va quitter son mari violent, Kay McCall s'exclame même qu'il s'agit de la « *best fucking news since Nixon resigned!* » (*It*, p. 388-389).

Les personnages de King assimilent souvent Nixon à la figure de l'escroc ou du politicien retors : « *Nixon was a crook, he knew he was a crook, and he said he wasn't a crook* » (Cujo, 1981, p. 158). Henry Petrie explique dans *Salem's Lot* (1975) avoir voté pour le Californien « *not because he believed Nixon was honest—he had told his wife many times that he considered Richard Nixon to be an unimaginative little crook with all the finesse of a shoplifter in Woolworth's—but because the opposition was a crack-brained sky pilot who would bring down economic ruin on the country* » (p. 446). Dans *The Stand*, Lucy explique que Nixon « *thrived on power the way that a vampire bat thrives on blood* » (p. 773).

En réalité, cette tendance à la dépréciation du Californien n'est pas une singularité de l'œuvre de Stephen King, mais témoigne au contraire d'une « obsession » dans la culture populaire américaine déjà investiguée par la littérature (Frick, 2008 ; Desplanque, 2023). Pour autant, ce rejet caractérisé pour Richard Nixon est sans commune mesure avec l'hostilité ouverte que les personnages de King nourrissent à l'égard de Donald Trump.

La première apparition du Newyorkais sous la plume de King se fait dans *Bag of Bones* (1998), lorsque Marie explique à une amie : « *I'm a lucky girl, don't you think? First I marry the son of an extremely rich man, and after he dies, I fall under the protective wing of another rich guy. Next I'll probably move in with Donald Trump* » (p. 200). On le retrouve ensuite dans *End of Watch* (2016) lorsqu'une infirmière observe le terroriste Braddy Hartsfield maintenu dans un coma artificiel et estime qu'« *He's living like Donald Trump (...) he sits with his meals brought to him by his own personal staff, his clothes laundered, his face shaved. He gets a massage three times a week. He visits the spa four times a week, and spends time in the hot tub* » (p. 57).

À partir de là, la figure de Trump sera régulièrement invoquée dans les romans de Stephen King, celui-ci ne cachant pas sa détestation du 45^e et 47^e président : il lui adresse en effet un nombre incalculable de messages peu commodes sur Twitter/X. Il qualifie ainsi par exemple le Newyorkais de « *a vile, racist, and incompetent bag of guts and waters. How happy I would be to tell him "YOU'RE FIRED" next November* »¹⁰ et décrivait l'élection de Biden comme « *one of the best days of my life* »¹¹. Le lendemain, il s'adressait à Trump

¹⁰ <https://x.com/StephenKing/status/1152380414620778497>.

¹¹ <https://x.com/StephenKing/status/1325120024286257159>.

en ces termes : « *You lost, you miserable self-entitled infantile fucker. Concede and get the hell out* »¹².

En septembre 2016 déjà, il indiquait qu'une présidence Trump « *scares me more than anything else (...) Donald Trump is actually Cthulhu*¹³. *The absurd hairdo isn't absurd at all. It hides the tentacles. (...) Trump makes me wince not as a Democrat, which I am, but as a writer and reader. Listening to his speeches is like listening to a piano fall down stairs. (...) I think that Trump has a real shot* » (Food, 2016). Il explique également voir dans la personne de Donald Trump l'incarnation de Greg Stillson, personnage central dans *The Dead Zone*, sur lequel il convient de s'attarder un instant.

Stillson¹⁴ est un homme politique singulier. Populiste et drôle, outrancier et charismatique, il se présente souvent en meeting affublé d'un casque de construction vissé de travers sur la tête. Johnny Smith, le protagoniste principal du roman, le découvre par la rediffusion télévisée de l'un de ses meetings (p. 306-308) :

"What are we gonna do in Washington? (...) I'll tell you up front! First board: THROW THE BUMS OUT!" A tremendous roar of approval ripped out of the crowd. (...) "You wanna know why I'm wearin this helmet, friends n neighbors? I'll tell you why. I'm wearin it because when you send me up to Washington, I'm gonna go through em like you-know-what through a canebrake! Gonna go through em just like this!" And before Johnny's wondering eyes. Stillson put his head down and began to charge up and down the podium stage like a bull, uttering a high, yipping Rebel yell as he did so. (...) "Second board!" Stillson yelled into the mike. "We're gonna throw out anyone in the government, from the highest to the lowest, who is spending time in bed with some gal who ain't his wife! If they wanna sleep around, they ain't gonna do it on the public tit!"

(...) "Third board!" Stillson roared. "We're gonna send all the pollution right into outer space! Gonna put it in Hefty bags! (...) We're gonna have clean air and we're gonna have clean water and we're gonna have it in SIX MONTHS!" The crowd was in paroxysms of joy. Johnny saw many people in the crowd who were almost killing themselves laughing. (...) "Fourth board! We're gonna have all the gas and oil we need! We're gonna stop playing games with these Ayrahs and get down to brass tacks! (...) "Last board," Stillson said, and approached the metal cart. He threw back the binged lid and a cloud of steam puffed out. "HOT DOGS!!" He began to grab double handfuls of hot dogs from the cart,

¹² <https://x.com/StephenKing/status/1325452188303433728>.

¹³ Du nom de l'incarnation du mal absolu dans l'œuvre de H.P. Lovecraft.

¹⁴ Nom qui pourrait venir de la fusion entre les mots *Still* et *Nixon* ...

which Johnny now recognized as a portable steam table. He threw them into the crowd and went back for more. Hot dogs flew everywhere. "Hot dogs for every man, woman, and child in America! And when you put Greg Stillson in the House of Representatives, you gonna say HOT DOG! SOMEONE GIVES A RIP AT LAST!"

De plus en plus, Johnny s'inquiète de ce candidat qui défie toutes les normes. Pourtant, « his colorful, controversial personality seemed to stir only amused admiration from the national press, and he seemed to make no one—except maybe Johnny Smith—nervous » (p. 344). Ainsi, Stillson aurait « captured the hearts—if not the minds—of New Hampshire's third-district voters ». Un tenancier de diner explique à Johnny que « Greg's an exception to the rule. He's a square shooter. If you told me five years ago I'd be sayin somethin like that, I woulda laughed in your face. You'd be more likely to find me readin poetry than seein any good in a politician, I woulda said. But, goddammit, he's a man » (p. 384). S'inquiétant auprès d'un de ses amis que les États-Unis n'élisent un jour un tel personnage, Johnny se voit répondre (p. 309) :

Whether it's a joke or not is a matter of personal interpretation. (...) I'm a Republican myself, born and bred, but I must admit I get a kick out of that guy Stillson. (...) The man is a clown. (...) He's a clown, so what? Maybe people need a little comic relief from time to time. We're running out of oil, the inflation is slowly but surely getting out of control, the average guy's tax load has never been heavier, and we're apparently getting ready to elect a fuzzy-minded Georgia cracker president of the United States. So people want a giggle or two. Even more, they want to thumb their noses at a political establishment that doesn't seem able to solve anything. Stillson's harmless. (...) They'll turn him out in '78 and put in someone who understands the lesson. (...) Don't fuck the people over for too long.

Or, le Stillson présenté hors de ses meetings n'a rien de drôle. Lors de sa première apparition, il tue un chien à coups de pied : « *No one gets in my way. You hear? No one* » (p. 16) lui crache-t-il. Plus tard, il explique sa stratégie politique : « *I'll call myself a Bull Moose or something ... and everyone will think I'm kidding around ... and in the end, the good people of the Third District are going to laugh me all the way to Washington* » (p. 212). Au sujet des positions portées par son parti, *America Now*, le narrateur nous explique qu'elles n'ont rien de neuf : « *All of it was an old song, but Greg's America Now party had set it to a pleasing new tune* » (p. 372).

Les parallèles avec le phénomène Trump sont frappants ... et King ne manque pas de les souligner lui-même. À plusieurs reprises (Gettell, 2017 ; Marchese, 2020), il expliquera voir dans le Newyorkais une incarnation

grandeur nature de son personnage, expliquant : « *I was sort of convinced that it was possible that a politician would arise who was so outside the mainstream and so willing to say anything that he would capture the imagination's of the American people* »¹⁵.

Nul étonnement donc de constater que la majorité des protagonistes de King ne cachent pas leur détestation du 45^e Président. À cet égard, *Billy Summers* (2021) est probablement le roman témoignant le plus de cette tendance, le nom du Président apparaissant à onze reprises sur l'ensemble de l'ouvrage, pour une moyenne d'une ou deux références présidentielles dans les autres œuvres de l'auteur¹⁶. Billy, un vétéran des opérations *Vigilant Resolve* et *Phantom Fury*, nous y confie par exemple son hésitation à se rendre à une fête chez ses voisins. Il s'attend, en effet, à « *an afterdinner conversation over cans of suds having to do with commie college kids this and dirty immigrants that. He is stunned to discover that Paul and Denise Ragland voted for Hillary Clinton and can't stand Trump, who they call 'President Crybaby'* » (p. 64). Il y explique également que « *in a world where a conman can get elected president anything is possible* » (p. 194). Il y étrille plus loin une dame qui s'adresse à lui – alors grîmé en travailleur mexicain – avec « *her assumption of superiority—her very Trumpian prejudice* » (p. 366). On apprend d'ailleurs vers la fin du roman que l'antagoniste principal est Klerke, le propriétaire de la *World Wide Entertainment*, un réseau de plusieurs chaînes câblées, dont « *that news station that loves Trump. There's this bunch of rabid commentators* » (p. 388). L'assimilation à Rupert Murdoch est à peine voilée.

Le Newyorkais est ainsi explicitement mentionné dans presque toutes les œuvres de l'auteur depuis 2016. C'est par exemple le cas dans *Elevation*, lorsque Scott Carey s'étonne de l'hostilité que rencontre un couple de lesbiennes à ouvrir un restaurant. Un de ses amis lui répond :

You know what Castle County's like, Scott, you've lived here for what, twenty-ve years? (...) [S]olid Republican. Conservative Republican. The county went for Trump three-to-one in '16 and they think our stonebrain governor walks on water. If those women had kept it on the down-low they would have been ne, but they didn't. Now there are people who think they're trying to make some kind of statement. Myself, I think they were either ignorant about the political climate here or plain stupid (p. 29).

¹⁵ https://www.youtube.com/watch?v=UXfkIsKGwBU&ab_channel=NowThisImpact.

¹⁶ À l'exception de Richard Nixon, cité une dizaine de fois dans *The Dead Zone*.

On le retrouve à travers des passages similaires dans *The Outsider* (p. 500 et 632), *Fairy Tale* (2022, p. 91-92) ou encore dans *The Institute* (2019) lorsque Tim Jamieson discute avec Madame Kellerman, une généreuse bibliothécaire engagée dans une association visant à faciliter l'accès à la lecture aux États-Unis. Celle-ci est désormais sans argent « *Trump and his cronies took it all back. They understand culture no more than a donkey understands algebra* » (p. 12). Plus prosaïquement, Annie Ledoux estime à la fin du même roman que Trump est « *un gros con* [sic] » (p. 739). Cette hostilité ouverte à deux présidents républicains et le fait que l'auteur soit lui-même démocrate nous invite à une question : l'œuvre de Stephen King est-elle partisane ?

IV. Un penchant partisan ?

Les passages dans lesquels les personnages de King discutent ou décrivent leurs opinions au sujet des deux principaux partis politiques aux États-Unis sont peu nombreux, mais témoignent tout de même d'une tendance : les électeurs républicains sont bien plus souvent étrillés que les démocrates. C'est par exemple le cas dans *Duma Key* (2008), roman dans lequel le narrateur en vient presque aux poings avec son beau-père vivant dans « *one of those gated communities where (...) Children and vegetarians are not allowed. Residents must vote Republican and own small dogs with rhinestone collars, stupid eyes, and names that end in i* » parce que celui-ci « *referred to the Democrats as "the Commiecrats"* » (p. 69). Autre exemple dans *From a Buick 8*, lorsque Sandy Dearborn explique qu'il « *stepped over to the shed and assumed the position, that feet-apart, sidewalk superintendent stance that makes everyone feel like a Republican somehow, ready to heap contempt on welfare slackers at home and flagburning foreigners abroad* » (p. 296).

Mais cette tendance n'est toutefois pas une généralité : dans *Under the Dome*, l'appartenance de Julia au Grand Old Party ne l'empêche pas de critiquer Big Jim Rennie et de soutenir inébranlablement Barbie. Celui-ci ne manque toutefois pas de lui indiquer à plusieurs reprises que « *Every time I listen to you, you sound less Republican* » (p. 165, 373, 1067). Même constat avec Mère Abigail, la figure incarnant le Bien dans *The Stand*, également une électrice républicaine (p. 640).

Les convictions démocrates sont généralement décrites sous un angle plus positif, bien que ce ne soit pas systématique. *Dolores Clairborne* (1992), par

exemple, met en scène une mère usée par la vie mais qui prendra tous les risques pour protéger ses enfants. Elle doit notamment supporter un mari détestable, qui ne cesse de raconter ses « *bullshit politics—how Kennedy was lettin the Jews n Catholics run everythin, how it was the Commies tryin to get the niggers into the schools n lunchrooms down south, and pretty soon the country would be ruined* » (p. 74). Elle exprime en revanche son immense fierté devant la réussite professionnelle de son fils aîné, devenu récemment le porte-parole de la majorité au Sénat du Maine, « *even if he is a goddam Democrat* » (p. 53). Même cas de figure avec George Thomas Rackley, personnalité agressive et peu sympathique bien que fervent démocrate apparaissant dans *Blaze* (2007). Celui-ci soliloque souvent sur « *the Republicans and how they fucked the poor. (Why? I'll tell you why. For the same reason a dog licks his balls—because they can)* » (p. 46). Dernier exemple avec Sonny Jackett, qui s'inquiète que les démocrates ne proposent un candidat noir à l'élection présidentielle : « *I got nothing against niggers, you understand, but the idea of a jig in the White Housethe White House!—gives me the shivers* » (*Needful Things*, p. 414-415).

Il ne paraît donc pas pertinent de parler d'un penchant partisan dans les romans de Stephen King : bien que les convictions portées par les démocrates apparaissent plutôt sous un jour favorable, l'appartenance à un parti ou la manifestation ouverte d'opinions politiques sont généralement attribuées à des personnages peu sympathiques et donc connotées péjorativement. Affinons à présent notre étude du traitement de la sphère politique chez King en étudiant le rôle et la représentation du gouvernement et du peuple dans son œuvre.

V. Une œuvre populiste ?

Comme les axes précédents le laissaient présager, les personnages de King ne sont guère tendres envers leurs élus à Washington. La capitale est en effet décrite comme « *the biggest legal snake-pit on earth* » (*The Dark Half*, 1989, p. 107) et une session du Congrès n'équivaudrait qu'à « *another year of legislation, rumor, and innuendo was beginning, marked with the usual freak-show atmosphere engendered by national television, planned information leaks, and overmastering clouds of bourbon fumes* » (*Firestarter*, p. 359). Ce constat est d'ailleurs également dressé au sujet de la politique municipale. Ainsi, dans *The Institute*, le narrateur soupçonne les conseillers municipaux de la ville

proche de l'institution d'accepter des pots-de-vin « *to make sure the Institute didn't attract attention from the wrong people. Was that paranoid thinking? Maybe. And maybe not* » (p. 290).

Cette conception du conseil municipal comme un espace véreux voire inutile se retrouve également à plusieurs reprises dans *It* (p. 657, 477, 454), *Fairy Tale* (p. 16-17) ou *The Eyes of the Dragon* (1984). C'est également, là aussi, le cas dans *The Dark Half* au sujet d'un carrefour particulièrement dangereux :

It was far too busy, as always; for years there had been fender-benders at this intersection (...). A spate of letters, most of them written by worried parents, demanding that the town put in a stop-light at the intersection, followed each accident, and a statement from the Veazie selectmen saying a stop-light was "under consideration" would follow that ... and then the issue would simply go to sleep until the next fender-bender (p. 328).

Si les trois quarts des romans ne mettent pas en scène le gouvernement, les intrigues de la quinzaine d'œuvres restante accordent, elles, une place centrale au pouvoir exécutif. Celui-ci peut même devenir le responsable du malheur des protagonistes.

C'est par exemple directement le cas dans *Firestarter*, roman dans lequel la jeune Charlie McGee fait l'objet d'expériences scientifiques de « la Boîte », une instance gouvernementale mystérieuse mais qui « *like the FBI and CIA, had a long history of killing the money* » (p. 303). Un des responsables de cette agence explique le sens de leur mission : « *Imagine someone like McGee close to Castro, or the Ayatollah Khomeini. Imagine him getting close enough to that pinko Ted Kennedy to suggest in the low voice of utter conviction that suicide was the best answer. Imagine a man like that sicced on the leaders of the various communist guerrilla groups. It was a shame they had to lose him* » (p. 133).

Est donc représenté ici un gouvernement ne rechignant pas à torturer des enfants au nom de la « raison d'État », thématique que l'on retrouve directement dans *The Institute*. L'intrigue y repose sur d'étranges installations – les Instituts – dans lesquelles des enfants dotés de talents psychiques sont torturés jusqu'à devenir des « *psychic drones* » (p. 231) capables de diriger leurs capacités contre des personnalités dangereuses, partout dans le monde. S'il n'est jamais clairement expliqué si c'est la Maison Blanche ou un quelconque gouvernement mondial qui tire les ficelles de ces Instituts, les antagonistes justifient cette politique par une formule simple : « *killing a few kids to keep the whole human race from killing itself* » (p. 520).

Dans *The Long Walk* (1979), le gouvernement est incarné par « the Major », l'incarnation paroxysmique de l'autoritarisme. En effet, « le Commandant » contraint chaque année cent jeunes hommes à marcher jusqu'à la mort, le dernier survivant étant déclaré vainqueur – sans que l'on ne sache de quoi au juste. Ray Garraty, un de ces marcheurs forcés, explique toutefois que « *You couldn't help admiring the Major* », et ce alors même que son père, lui-même une victime du régime, « *had been fond of calling the Major the rarest and most dangerous monster any nation can produce, a society-supported sociopath* » (p. 19). Dans un autre registre, c'est également le « gouvernement » – fédéral ou celui de l'État – qui est responsable de l'extension de l'autoroute derrière les malheurs de Barton Dawes dans *Roadwork*.

Mais la responsabilité du gouvernement dans le malheur des personnages peut également être involontaire ou indirecte. C'est le cas dans *Cell* (2006), où les protagonistes soupçonnent que la transformation de leurs concitoyens en zombies serait causée par une mauvaise manipulation de la FEMA¹⁷ (p. 349). De même, l'épidémie au cœur des événements de *The Stand* trouve son origine dans un laboratoire de l'armée américaine. Ces deux romans, tout comme d'autres tels que *Under the Dome*, soulignent l'incapacité, voire l'inefficacité, du gouvernement à reprendre le contrôle sur les événements.

Il arrive également que le gouvernement intervienne *après* l'intrigue principale, pour dissimuler ou étouffer les événements du roman. C'est ainsi le cas de la *White Commission* dans *Carrie* (p. 169), du Président dans *Dreamcatcher* (p. 298-299) ou bien dans *Desperation* (1996), lorsque Steve explique que « *The evidence suggests that something pretty outrageous happened in Roswell. The government covered it up, whatever it was. The same way they'll cover this up* » (p. 532).

À tout le moins réservée donc vis-à-vis du concept de gouvernement, l'œuvre de Stephen King peut-elle pour autant être considérée comme populiste, terme désignant « *un style de communication politique construit sur une opposition fondamentale entre, d'un côté, le peuple et, de l'autre, les élites* » (Biard, Bottin et Debras, 2021, p. 137) ?

Cela ne nous apparaît pas être le cas. En effet, si plusieurs romans de King véhiculent des réserves vis-à-vis des élites, c'est également le cas au sujet du « peuple ». Nous avons déjà traité du suivisme de la population

¹⁷ Federal Emergency Management Agency, qui veille à l'arrivée des secours en situation d'urgence.

de Chester's Mill dans *Under the Dome*, mais les citoyens américains sont également considérés comme des témoins passifs, pour ne pas dire complices, du malheur des jeunes marcheurs de *The Long Walk*. En réalité, cette vision négative des masses, de la collectivité, se retrouve dans de nombreux romans de King et ce dès *Carrie*. Citons par exemple *Needful Things*, *The Tommyknockers*, *Cell*, mais aussi *Salem's Lot*, dans lequel l'un des personnages se demande : « *The people elected me. But who elected the people?* » (p. 398). On retrouve également cette représentation de la foule, cette majorité silencieuse et inactive, dans *It* à travers un échange entre Egbert Thoroughgood et Mike Hanlon. Le premier y explique en effet au second que les adultes de Derry ont toujours préféré s'enfermer dans une confortable indifférence plutôt que de questionner le mal qui gangrène leur ville : « *We knew. But it didn't seem to matter. It was like politics, in a way. (...) Like town business. Best let people who understand politics take care of that and people who understand town business take care of that. Such things be best done if working men don't mix in* » (p. 876-877).

Cette thématique est explorée plus largement dans *The Stand*, roman prenant place alors qu'un virus particulièrement mortel s'échappe d'un laboratoire de l'armée américaine et tue en quelques semaines la presque totalité de la population humaine, les quelques survivants étant éparpillés de part et d'autre du pays. Rapidement, ces rescapés se réorganiseront autour de deux pôles : l'un, rassemblé autour de Mère Abigail dans la *Boulder Free Zone*, repose sur les prémisses d'une démocratie ; l'autre, centré sur Randall Flagg, incarnation du mal, prend forme à Las Vegas. Deux formes de gouvernement sont donc opposées : la démocratie, qui attise tensions personnelles, rivalités politiques et intrigues, et le régime totalitaire broyant les individus de Flagg.

Une fois rassemblés autour de Mère Abigail, les protagonistes doivent bien rapidement œuvrer à l'organisation de leur communauté, veiller à son bon fonctionnement et en faire vivre la démocratie. En somme, faire de la politique. Une étiquette qui ne leur plaît guère (p. 866-867), tout comme Ruth dans *The Tommyknockers*. Mais ils n'ont guère le choix : Glen Bateman explique ainsi (p. 793-794) :

"We're a bunch of survivors with no government at all. (...) Government is an idea, Stu. That's really all it is, once you strip away the bureaucracy and the bullshit. I'll go further. It's an inculcation, nothing but a memory path worn through the brain."

(...) Most of these people still believe in government by representation—the Republic what they think of as ‘democracy.’ (...) If someone stood up at the August eighteenth meeting and proposed that Mother Abigail be put in absolute charge, with you and me and that fellow Andros as her advisers, those people would pass the item by acclamation, blissfully unaware that they had just voted the first operating American dictatorship into power since Huey Long.”

“Oh, I can’t believe that. There are college graduates here, lawyers, political activists—”

“Maybe they used to be. Now they’re just a bunch of tired, scared people who don’t know what’s going to happen to them. Some might squawk, but they’d shut up when you told them that Mother Abigail and her advisers were going to get the power back on in sixty days. No, Stu, it’s very important that the first thing we do is ratify the spirit of the old society.”

Ressort ainsi la conception de la population comme une masse facilement manipulable, docile, qui suivrait le mouvement si tant est qu’un chef décidé et sûr de lui se dégagerait. Ce sentiment traverse l’ensemble du roman, qu’il concerne les personnes ayant décidé de suivre Flagg ou bien les citoyens de Boulder, au sujet desquels Larry se dit « *This crowd would applaud Nixon’s resignation speech and ask him to encore on the piano* » (p. 922).

Ni le gouvernement ni la foule ne trouvent donc grâce aux yeux de Stephen King, qui se montre en revanche résolument optimiste au sujet du potentiel des individus. Récapitulons et tentons d’expliquer les différents constats relevés dans les pages précédentes.

‘Born in the USA’: discussion conclusive

Cette contribution entendait étudier les représentations de la sphère politique dans les romans de Stephen King. Avant tout, rappelons que malgré les nombreux passages susmentionnés, la politique n’occupe que rarement une place importante dans les romans de l’auteur. Sur les milliers de pages de son œuvre, les références explicites à la politique demeurent rares et les extraits précédemment cités ne peuvent donc être considérés comme représentatifs de l’ensemble des facettes de l’œuvre de l’artiste. De plus, les citations sur lesquelles se base ce travail sont le plus souvent issues de descriptions ou de discussions *racontées par les personnages*, qu’ils soient protagonistes principaux ou antagonistes. Leurs propos ne sauraient et ne devraient dès lors être considérés comme reflétant ceux de l’auteur, d’autant plus qu’ils ne restituent bien souvent pas l’intrigue ou l’univers du roman dont ils sont tirés.

Pour autant, et sans inférer des positions de King, celui-ci a tout de même écrit et conservé l'ensemble des passages cités ici. Ils lui paraissaient donc à tout le moins importants dans la création de l'univers de ses romans ou pour la personnalité de ses personnages. Surtout, plusieurs caractéristiques transversales ressortent de l'œuvre, avec une cohérence frappante depuis 50 ans.

L'œuvre de King intègre régulièrement les grands débats de la société américaine contemporaine, qu'il ne cesse d'explorer et de représenter tout au long de ses romans. Bien que ses personnages ne détaillent que rarement leurs opinions politiques, il se dégage de l'ensemble de l'œuvre une réserve, voire un rejet envers la sphère politique, vue dans son ensemble péjorativement. Les élus sont généralement critiqués et les anciens Présidents font l'objet d'un jugement manichéen, voire franchement hostile pour Nixon et Trump.

Pour autant, on ne saurait véritablement situer l'œuvre de Stephen King sur un spectre politique. Certes, King se déclare ouvertement démocrate et finance les campagnes des candidats progressistes dans son Maine natal. Il écharpe régulièrement les élus républicains sur ses réseaux sociaux – au premier rang desquels, Donald Trump – et fait d'ailleurs l'objet d'une campagne de censure de la part de Ron DeSantis (Dunn, 2024). Pour autant, l'œuvre ne présente pas d'aspect partisan explicite et présente même un rejet de l'État, du gouvernement et du collectif qui le rapprochent de la philosophie politique du GOP.

En réalité, cet élément s'explique probablement en large partie par la biographie de Stephen King. Venu d'un milieu modeste, il se politise sur le campus de l'Université du Maine, alors agité comme l'ensemble du pays par les mouvements d'opposition à la guerre du Vietnam. Chez les quelques auteurs ayant étudié l'œuvre de King, il s'agit là de la clé de lecture privilégiée pour comprendre son œuvre : « *The crisis in Vietnam would prove to be King's crucible, the event that most dramatically transformed him into the contemporary chronicler of America's nightmare* » (Blouin et Magistrale, 2021, p. 89). Il raconte d'ailleurs dans *The Dead Zone* comment « *The whole country had gone through a spasm of shudders (...). The marches, the cops in their crash helmets and gas masks, the mounting attacks on the press by Agnew, the Kent State shootings, the summer of violence as blacks and radical groups took to the streets* » (p. 28). Dans le même roman, Johny Smith explique d'ailleurs que « *Vietnam and the fight over ROTC and Kent State have activated more students than ever before* » (p. 31).

Cette influence décisive de la mémoire de la guerre du Vietnam sur King se retrouve explicitement dans l'ensemble du recueil *Hearts in Atlantis* (1999) – dont la quatrième nouvelle se nomme « Why We're in Vietnam ». Mais elle irrigue en réalité l'entièreté de son œuvre, non pas tant pour son aspect militaire que pour le lien qu'elle brisa entre les citoyens américains et leur gouvernement (Hagopian, 2009 ; Nye, 1997 ; Turner, 1996). La chute de Saïgon, le scandale du Watergate et l'affaire des Pentagon Papers rouvrent en effet les plaies de l'assassinat du président Kennedy et fragilisent la confiance du citoyen américain envers ses institutions (McGrain, 2017). Voici probablement l'origine de l'hostilité vis-à-vis de la notion de gouvernement et de Richard Nixon qui caractérise l'œuvre de King.

Enfin, l'œuvre de Stephen King met systématiquement en scène des individus d'origine modeste, qui font tous montre d'un « *blue-collar common sense* » (Blouin, 2021, p. 9). Ayant à faire face à des événements extraordinaires, ses protagonistes principaux parviendront à se débrouiller par eux-mêmes, parfois aidés par d'autres personnalités fortes et indépendantes, tout en rompant avec le panurgisme de la foule. Les romans de King ne sont en ce sens pas pessimistes : l'individu a la capacité de changer le cours des choses ... ou du moins, d'essayer. Mais pour ce faire, le personnage doit rester éloigné du collectif, car il pourrait le corrompre. Il explique ainsi dans une interview : « *Most people will give you the shirt off their back (...) people, as individuals, are good. I think sometimes, when they become a political group, that can be a problem* » (Osman, 2022). Pour paraphraser Rousseau, l'individu est naturellement bon, c'est le collectif qui le corrompt. Le romancier est à cet égard tout à fait révélateur d'une idéologie profondément américaine : l'individualisme (Magistrale, 2010 ; lire par exemple Bazzi, Fizbein et Gebresilas, 2020 ; Fischer, 2008 ; Grabb, Baer et Curtis, 1999).

Forts de ces éléments, il nous paraît donc pouvoir indiquer que Stephen King est un écrivain « typiquement » américain, tant pour le décor de ses intrigues – elles se déroulent toutes aux États-Unis – que par les sujets qu'il explore ainsi que par le rejet des institutions et la valorisation de l'individualisme que portent ses romans. C'est probablement cet aspect qui explique le succès de ses œuvres outre-Atlantique : un récent sondage de Yougov indiquait ainsi qu'un Américain sur deux avait déjà lu un livre de King et que seuls 21% de ses concitoyens avaient une opinion défavorable de lui (Orth, 2022).

Trempan sa plume dans l'encre de la culture américaine, celui qui se voulait avant tout l'auteur de « bonnes histoires » a-t-il finalement produit une œuvre

politique ? Posé autrement, la fiction peut-elle n'être qu'un divertissement, ou bien porte-t-elle nécessairement une dimension politique ? Le débat n'est guère neuf et il n'appartient pas à la présente contribution de le résoudre. Laissons plutôt le dernier mot à Bill Denbrough qui, alors un enfant, débat précisément de cette question avec son professeur :

"I don't understand this at all. I don't understand any of this. Why does a story have to be socio-anything? Politics ... culture ... history ... aren't those natural ingredients in any story, if it's told well? I mean (...) can't you guys just let a story be a story?"

(...) *"Do you believe William Faulkner was just telling stories? Do you believe Shakespeare was just interested in making a book?"* [lui demande son professeur]

"I think that's pretty close to the truth (...) If fiction and politics ever really do become interchangeable, I'm going to kill myself, because I won't know what else to do. You see, politics always change. Stories never do" (It, p. 133-135).

Bibliographie¹⁸

- Allan, Angela S. « The Blue-Collar King: An Interview with Stephen King » dans *Los Angeles Review of Books*, 25 octobre 2015.
- Bazzi, Samuel, Fizbein, Martin et Gebresilasse, Mesay. « Frontier Culture: the Roots and Persistence of 'Rugged Individualism' in the United States » dans *Econometrica*, vol. 88, n° 6, 2020 : 2329-2368.
- Biard, Benjamin, Bottin, Jehan et Debras, François. « Les partis populistes en quête de légitimité : Analyse des discours du Parti du Travail de Belgique et du Parti Populaire », dans *Les transformations de la légitimité démocratique*, sous la dir. de Ludivine Damay et Vincent Jacquet, Louvain-la-Neuve : L'Harmattan, 2021 : 137-166.
- Cruz, Gilbert. « Stephen King on His 10 Longest Novels. Under the Dome » dans *Time*, 6 novembre 2009.
- Desplanque, Simon. « Making of a Nation. Analyse de l'imaginaire national américain au travers des portraits cinématographiques et télévisuels des présidents Truman à Bush Sr », Bruxelles : Peter Lang, 2023.

¹⁸ Les références indiquées d'un * ont été rééditées en *ebook* par Scribner (New York) en 2016. C'est cette réédition qui fut utilisée dans le cadre de cette recherche. Les dates indiquées ne sont donc pas les dates d'édition mais de première publication du roman.

- Fischer, Claude. « Paradoxes of American Individualism » dans *Sociological Forum*, vol. 23, n° 2, 2008, pp. 363-372.
- Food, Alison. « 'He has a real shot': Stephen King talks about his horror of a Trump presidency » dans *The Guardian*, 26 septembre 2016.
- Frick, Daniel. « Reinventing Richard Nixon. A Cultural History of an American Obsession », Lawrence : Kansas University Press, 2023.
- Gettell, Olivier. « Stephen King compares Trump to two villains from his books » dans *Entertainment Weekly*, 3 avril 2017.
- Grabb, Edward, Baer, Douglas et Curtis, James. « The Origins of American Individualism: Reconsidering the Historical Evidence » dans *The Canadian Journal of Sociology*, vol. 24, n° 4, 1999 : 511-533.
- Gregory Frame. « The Myth of John F. Kennedy in Film and Television » dans *Film & History*, vol. 46, n° 2, hiver 2016 : 21-34.
- Hagopian, Patrick. « The Vietnam War in American Memory. Veterans, Memorials, and the Politics of Healing », Amherst : University of Massachusetts Press, 2017.
- Harris, Bracey. « In courtroom and capitol, battles heat up over 'abortion pill reversal' » dans *NBC News*, 20 juillet 2024.
- Hassenteufel, Patrick. « Sociologie politique : l'action publique », Paris : Armand Collin, 2011.
- Hoppenstand Gary et Browne, Ray B. « The Gothic World of Stephen King: Landscape of Nightmares », Bowling Green, B.G. : State University Popular Press, 1987.
- Keesey, Douglas, « 'The Face of Mr. Flip': Homophobia in the Horror of Stephen King » dans Magistrale, éd., *The Dark Descent: Essays Defining Stephen King's Horroscape*, New York : Greenwood Press, 1992 : 187-201
- King, Stephen. *Carrie*. *, 1974.
- King, Stephen. *Salem's Lot*. *, 1975.
- King, Stephen. *Rage*. *, 1977.
- King, Stephen. *The Shining*. *, 1977.
- King, Stephen. *The Dead Zone*. *, 1979.
- King, Stephen. *The Long Walk*. *, 1979.
- King, Stephen. *Firestarter*, Signet Book, New York, 1980.
- King, Stephen. *Cujo*., 1981.
- King, Stephen. *Danse macabre*, Paris : Le Livre de Poche, 1981.
- King, Stephen. *Roadwork*. *, 1981.
- King, Stephen. *Different seasons*. *, 1982.
- King, Stephen. *The Running Man*. *, 1982.

- King, Stephen. *Christine*. *, 1983.
- King, Stephen. *Cycle of the Werewolf*. *, 1983.
- King, Stephen. *Pet Sematary*. *, 1983.
- King, Stephen. *The Eyes of the Dragon*. *, 1984.
- King, Stephen. *Thinner*. *, 1984.
- King, Stephen. *It*. *, 1986 [2017 pour l'édition consultée].
- King, Stephen. *Misery*. *, 1987.
- King, Stephen. *The Tommyknockers*. *, 1987.
- King, Stephen. *The Dark Half*. *, 1989.
- King, Stephen. *The Stand. Complete and Uncut edition*, New York : Anchor Books, 1990 [2012 pour l'édition consultée].
- King, Stephen. *Needful Things*. *, 1991.
- King, Stephen. *Dolores Claiborne*. *, 1992.
- King, Stephen. *Gerald's Game*. *, 1992.
- King, Stephen. *Insomnia*. *, 1994.
- King, Stephen. *Rose Madder*. *, 1995.
- King, Stephen. *Desperation*. *, 1996.
- King, Stephen. *The Green Mile*. *, 1996.
- King, Stephen. *The Regulators*. *, 1996.
- King, Stephen. *Bag of Bones*. *, 1998.
- King, Stephen. *Hearts in Atlantis*. *, 1999.
- King, Stephen. *The Girl Who Loved Tom Gordon*. *, 1999.
- King, Stephen. *On Writing: A Memoir of the Craft*, New York : Scribner, 2000.
- King, Stephen. *Dreamcatcher*. *, 2001.
- King, Stephen. *From a Buick 8*. *, 2002.
- King, Stephen. *The Colorado Kid*. *, 2005.
- King, Stephen. *Cell*. *, 2006.
- King, Stephen. *Lisey's Story*. *, 2006.
- King, Stephen. *Blaze*. *, 2007.
- King, Stephen. *Duma Key*. *, 2008.
- King, Stephen. *Under the Dome*. *, 2009.
- King, Stephen. *11/22/63*. *, 2011.
- King, Stephen. *Doctor Sleep*. *, 2013.
- King, Stephen. *Joyland*, Hard Case Crime, New York., 2013.
- King, Stephen. *Mr. Mercedes*. *, 2014.
- King, Stephen. *Revival*. *, 2014.
- King, Stephen. *Finders Keepers*. *, 2015.

- King, Stephen. *End of Watch*. *, 2016.
- King, Stephen. *Elevation*, Scribner, New York, 2018.
- King, Stephen. *The Outsider*, Scribner, New York, 2018.
- King, Stephen. *The Institute*, Scribner, New York, 2019.
- King, Stephen. *Billy Summers*, Scribner, New York, 2021.
- King, Stephen. *Later*, Hard Case Crime, New York, 2021.
- King, Stephen. *Fairy Tale*, Scribner, New York, 2022.
- King, Stephen. *Holly*, Scribner, New York, 2023.
- King, Stephen. s.d., « Frequently Asked Questions ». <https://stephenking.com/faq/>
- Magistrale, Tony. « Stephen King. America's Storyteller », Santa Barbara : Praeger, 2010.
- Marchese, David. « Stephen King Has an Idea for the Story Joe Biden Could Be Telling » dans *The New York Times*, 2 mai 2020.
- McGrath, Michael. « Beyond Distrust. When the Public Loses Faith in American Institutions » dans *National Civic Review*, vol. 106, n° 2, 2017 : 46-51.
- Naves, Marie-Cécile. « Sur la pilule abortive aux États-Unis », *analyse de l'IRIS*, 2023. <https://www.iris-france.org/175055-sur-la-pilule-abortive-aux-etats-unis/>.
- Nye, Joseph. « In Government We Don't Trust » dans *Foreign Policy*, n° 108, 1997 : 99-111.
- Oliver, Stone. *JFK*, 1991, 206 min.
- Orth, Taylor. « Which Stephen King books have Americans read, and which are their favorites » dans *Yougov US*, 2022. <https://today.yougov.com/entertainment/articles/44150-which-stephen-king-books-have-americans-read-poll>.
- Osman, Richard. « Stephen King interviewed by Richard Osman: good, evil and Donald Trump », 2022. <https://www.thetimes.com/world/us-world/article/stephen-king-interviewed-by-richard-osman-good-evil-and-donald-trump-rnppmpq95>
- Sanderson, Sertan. « Bestselling author Stephen King turns 75 » dans *Deutsche Welle*, 21 septembre 2022. <https://www.dw.com/en/bestselling-author-stephen-king-turns-75/a-40621337>.
- Strengell, Heidi. « Dissecting Stephen King. From the Gothic to Literary Naturalism », Madison : University of Wisconsin Press, 2005.
- Turner, Fred, « Echoes of Combat: The Vietnam War in American Memory ». New York : Anchor, 1996.

- Watkins, Tamara. « 'Never Give a Good Politician Time to Pray'. Stephen King's Treatment of Political Power and Community Involvement in *Under the Dome* », sous la dir. Petrovic, éd., *Representing 9/11: trauma, ideology, and nationalism in literature, film and television*, Maryland : Rowman & Littlefield, 2015 : 29-40.
- Wood, Rocky. « A Literary Stephen King Companion ». Jefferson : McFarland, 2011.

Les diplomates-écrivains

Raoul Delcorde

Les diplomates aiment écrire. Écrire fait partie de leur métier et est l'un de leurs grands plaisirs. Dès le XVI^e siècle, les ambassadeurs adressaient régulièrement des dépêches à leurs souverains, rendant compte des activités des souverains auprès desquels ils étaient accrédités, de l'évolution des alliances, de l'état des forces militaires.

Les négociateurs qui préparaient les grands traités rapportaient par écrit de l'évolution des travaux. Leur correspondance était lue par le roi lui-même lorsque leur importance mais aussi leur qualité littéraire justifiaient ce privilège. Ils se font accompagner de secrétaires d'ambassade, le terme même indiquant que ce sont des rédacteurs au service de l'ambassadeur. Ainsi, le cardinal Jean du Bellay, ambassadeur de François 1^{er} auprès des papes Clément VI puis Paul III, se fait accompagner de son neveu Joachim (le célèbre poète) et de François Rabelais. Négociateur, au fond, n'est-ce pas (souvent) trouver le mot juste ? Un grand écrivain du XX^e siècle, Malaparte, écrit dans son célèbre roman *Kaputt* : « les guerres, en un certain sens, ce sont des erreurs de syntaxe ». Le talent du diplomate suppose le don de la plume, le sens des nuances, l'art de convaincre, qui en font un bon écrivain.

Appelons diplomate-écrivain un homme ou une femme qui mène une carrière d'écrivain en plus de celle de diplomate. On peut en distinguer trois sous-catégories :

- Les diplomates qui écrivent et publient des œuvres littéraires ;
- Ceux qui, parmi eux, s'inspirent dans leurs œuvres des pays dans lesquels ils sont envoyés ;
- Ceux qui écrivent sur l'action diplomatique elle-même, de sorte que l'éthos de l'écrivain et celui du diplomate fusionnent.

Précisons d'emblée qu'écrire permet au diplomate de prolonger son métier et d'élargir son public en faisant part de son expérience, de sa réflexion, parfois en se mettant en scène, parfois en suggérant des parallèles historiques. Ces œuvres sont le plus souvent des mémoires, des (auto)biographies, des essais à caractère historique ou politique, des récits de voyages. En lien avec

la thématique générale de l'ouvrage, on relèvera que le diplomate-écrivain parcourt le grand livre du monde pour en tirer la substance de ses œuvres. L'imaginaire littéraire des diplomates se nourrit de la quintessence du pays où ils vivront un temps. L'imagination se mêle au goût de l'écriture pour « désamorcer le réel au moment où il va vous tomber dessus » pour citer Romain Gary. La diplomatie s'intéresse fondamentalement aux trahisons implicites dans la représentation. Un diplomate, en tant que représentant d'un État souverain, fait abstraction de ses opinions personnelles au nom des intérêts nationaux. Par le biais de dépêches et de rapports, il échange des informations. Ou il parle, et pendant qu'il parle, il temporise. Paradoxalement, ses communications doivent être cristallines, quoi qu'il dise ou écrive, même lorsqu'il joue la montre. Ses rapports écrits doivent représenter fidèlement ses intentions dans une prose claire et sans ambiguïté. Dans ses rapports, le diplomate décrit l'atmosphère, la situation, le conflit et sa résolution, tout comme le fait un romancier.

Comme les romanciers, les diplomates doivent faire preuve d'une intelligence créative, non seulement pour trouver des solutions à des problèmes insolubles, mais aussi pour les mettre en œuvre.

Toutefois, c'est à la catégorie des diplomates ayant produit une œuvre littéraire substantielle que nous nous intéresserons ici. Ce sont eux qui véritablement peuvent faire preuve d'imagination au-delà de leur autre métier. Sont-ils d'ailleurs d'abord diplomates ou d'abord écrivains ? L'imagination viendra parfois de la fonction qu'ils occupent pour mieux s'en extraire. Enfin, par le biais littéraire, ils peuvent donner leur point de vue et ne pas être seulement le porte-voix de leur gouvernement. Ou tout simplement s'évader dans une autre forme littéraire que celles des ambassades. Et comme il faut faire des choix, nous avons choisi Claudel, Saint-John Perse, Paul Morand, Romain Gary et Pierre-Jean Remy.

Paul Claudel

« Ma fonction était de voir l'univers » écrit joliment le diplomate-écrivain. Il accomplira une carrière de 42 ans dans la diplomatie, dont une bonne part en Asie.

La Chine des livres que Paul Claudel découvre dans toute la richesse et l'antiquité de sa culture est en effet aussi la Chine vivante qu'il habite, la Chine

quotidienne qu'il parcourt sans cesse, en fonction des missions, et des postes qui lui sont confiés, Shanghai, Fou-tchéou, Hankéou, et même Hong Kong : c'est d'abord la Chine du Sud qui le reçoit, puis celle du Nord, à Pékin et Tien Tsin à partir de 1906. Ce qui fait que, pendant les quinze premières années de sa carrière, de l'âge de vingt-sept ans jusqu'au début de la quarantaine, il passa la plus grande partie de sa vie sur le sol chinois.

Connaissance de l'Est, qui réunit différentes proses descriptives rédigées entre juillet 1895 et avril 1905 peut apparaître comme un journal de voyage en Chine et au Japon, où Claudel prend un mois de congé au printemps 1898. Le séjour en Extrême-Orient est ainsi l'occasion d'une sorte d'apprentissage de l'observation du monde, qui donne à la poésie claudélienne une inflexion majeure et fonde sa vision poétique de l'univers, unifiée dans les accords de l'harmonie. Bien qu'appartenant à un autre ordre, l'observation du monde et la sensibilité à l'« accord » caractérisent aussi la mission du diplomate : si Paul Claudel fait preuve en Chine d'une remarquable fécondité littéraire, ce n'est pas au détriment de son activité professionnelle. C'est donc la période où il écrit quelques livres majeurs : *Connaissance de l'Est* est un recueil de poèmes en prose rédigés entre 1895 et 1905. L'auteur fait « connaissance » avec l'Est où il se trouve, et décrit la culture chinoise pour se l'approprier : jardins, théâtre, idéogrammes, arbres, animaux, paysages ... Chaque être ou spectacle contemplé est déchiffré comme un signe par le voyageur ébloui qui relie son existence à celle du monde. Par le mouvement, de la marche à pied ou de l'embarcation fluviale, l'action est toute entière contemplation. Ainsi, chaque élément signifie au-delà de son caractère anecdotique pour faire de *Connaissance de l'Est* une œuvre charnière dans la poésie du XX^e siècle, un passage entre le vers absolu de Mallarmé et la modernité fulgurante de Michaux.

Ambassadeur au Japon de 1921 à 1927, il sera témoin du très important tremblement de terre à Tokyo en 1923. Comme tout bon diplomate, il fait rapport à sa capitale. Mais c'est aussi l'écrivain qui est inspiré. Il publiera en 1924 le récit de ces heures dramatiques dans l'ouvrage « À travers les villes en flammes » (que l'on retrouve dans le recueil « L'Oiseau noir dans le Soleil levant »). C'est un récit d'une douzaine de pages avec des dessins à l'encre de Chine. Il y écrit, par exemple : « Dès notre arrivée à Tokyo, accueilli par ces frissons de la terre, ces grondements sous nos pieds, ces conflagrations incessantes, nous avons compris de quel cyclope à demi endormi sous les feuillages et les fleurs nous étions les hôtes ». Le génie poétique transparaît

à l'occasion d'un évènement dont l'auteur a fait, par ailleurs, rapport à ses autorités. Ainsi écrit-il : « ma vieille ambassade se débattait au milieu de ses étais comme un bateau amarré ».

Inutile de dire que le poète ambassadeur, « the poet-envoy » comme on dit alors, ne passe pas inaperçu. Sa curiosité insatiable envers la culture japonaise ne laisse pas indifférents ses interlocuteurs, qui y voient un profond témoignage de respect pour leur civilisation et l'assurance que ses œuvres vont contribuer à mieux la faire connaître. N'envoie-t-il pas au musée Guimet tout un ensemble de peintures japonaises qui y seront exposées ? Cette sympathie est nourrie par les créations de Claudel inspirées par le Japon. *La Femme et son ombre*, sorte de mimodrame inclassable est joué au théâtre impérial à Tokyo ; Claudel est avec W.B. Yeats le seul grand poète étranger à s'être aventuré dans ce qui est une sorte de spectacle à mi-chemin entre le nô et le kabuki. Quant à *Cent phrases pour éventail*, c'est un exercice de poèmes plus concentrés encore que le haïku et dont il dit que « c'est ce qui contient un souffle, une haleine sonore ». Ces travaux le rapprochent du Japon de façon singulière d'autant qu'il y associe des artistes japonais comme Ikuma Arishima, ce dernier traçant les idéogrammes pour *Cent phrases pour éventail*.

L'incessante pérégrination du diplomate poète l'a ouvert à des successions de continents dont son imagination a fait un formidable métissage. D'une certaine manière, il a « mondialisé » le théâtre. *Le Soulier de satin* s'approprie la planète entière, de Mogador au Japon, utilise les trucs de scène chinois, les artifices du kabuki et du nô, associe musique et texte avec l'impression de désordre heureux et tragique qui marque le destin.

La correspondance diplomatique de Claudel a un souffle, une acuité de description, une intuition qui sont des clins d'œil permanents à l'ordre poétique. « *Le Japon est le pays des fantômes. Une brume perpétuelle y règne, mais c'est une brume lumineuse, et j'aurais presque envie de dire numineuse* », écrivait Paul Claudel. Quoi d'étonnant, alors, à ce que l'écrivain, fort croyant, ambassadeur de France au Japon de 1921 à 1927, ait été saisi par le nô japonais, théâtre du dialogue entre l'esprit d'un mort et un vivant, alors qu'il ressentait devant les paysages de l'Archipel la présence du surnaturel, du sacré, du divin (le *numen*) ?

Il a pu trouver aussi des sources d'inspiration en Amérique du Nord (il fut ambassadeur à Washington) mais c'est vraiment l'Asie qui eut la plus grande influence sur son œuvre littéraire et c'est donc l'Asie qui est une des principales clefs du monde claudélien. Si le Quai d'Orsay n'avait pas eu la bonne idée

de l'envoyer de longues années dans des postes asiatiques, son œuvre aurait sans doute été fort différente, voire moins puissante.

Alexis Leger/Saint-John Perse

Alexis Leger est né à Pointe-à-Pitre dans une famille aux racines françaises et créoles. Il entre dans la carrière diplomatique en 1914. Il mène une brillante carrière jusqu'au sommet de la hiérarchie du Quai d'Orsay (Secrétaire général de 1933 à 1940). Mais il choisit l'étonnant pseudonyme¹ de Saint-John Perse pour son œuvre littéraire, qu'il souhaite dissocier de sa carrière de haut fonctionnaire. Et cependant, à l'instar de Claudel, il a beaucoup navigué sur la « vaste chaussée océane » et les cinq années passées en Chine (1916-1921) comme jeune troisième secrétaire d'ambassade, auront été décisives dans sa vocation poétique. Il arrive donc à Pékin en 1916, comme secrétaire de la légation de France. Il va visiter la Corée, la Mandchourie, et la Mongolie, effectuera un voyage à travers le désert de Gobi afin d'y retrouver la tombe de Gengis Khan (sans succès, cette tombe n'ayant finalement été identifiée qu'en 2015 à la frontière sibéro-mongole). Alexis Leger est moins un diplomate-explorateur qu'un diplomate érudit, épris de culture asiatique. Il fréquente sinologues et tibétisants en Chine, lit aussi bien l'Avesta que les poèmes védiques et les textes sacrés de l'ancienne Egypte. Homme d'une immense culture, au langage précieux, qui se rattache à cette catégorie de diplomates de la Renaissance (*homo universalis*). Décrit par son ami d'enfance, le poète Francis Jammes, comme un « précieux mandarin fait de laque », il publie en 1924 sa première grande œuvre poétique, *Anabase*. Inspiré par l'œuvre magistrale de Xénophon, Saint-John Perse (qui utilise pour la première fois ce nom de plume) y déploie une sorte d'inventaire du monde et de ses richesses. Xénophon s'était inspiré d'un épisode de l'histoire grecque narrant la lente remontée vers la mer d'un corps expéditionnaire (Les Dix-Mille), isolé dans

¹ On a beaucoup glosé sur le pseudonyme d'Alexis Léger. Il n'a pas vraiment donné d'indications à ce sujet. Peut-être Perse se réfère au poète latin du même nom, qu'il aimait lire dans le texte. Ou bien est-ce une référence aux Perses dans *L'Anabase* de Xénophon. *Anabase* étant la première œuvre poétique pour laquelle St-John Perse utilisa son pseudonyme. Quant à St-John, c'est peut-être une référence à l'île de St-Jean (St-John), une île de l'archipel des îles Vierges, dans les Antilles, que l'auteur connut à l'époque où il vivait à la Guadeloupe.

le désert de Perse. Saint-John Perse puise dans ses souvenirs d'Asie pour décrire de somptueux paysages. Il a raconté qu'il écrivit cette œuvre dans un petit temple taoïste désaffecté, à une journée de cheval de Pékin. Peut-être s'y rendait-il sur son cheval mongol, appelé Allan. Ainsi les collines étagées au-dessus de la plaine de Chine, tableau d'immensité aux couleurs d'or pâle, lui inspirent ce passage : « Nous n'habiterons pas toujours ces terres jaunes, notre délice ... l'Été plus vaste que l'Empire suspend aux tables de l'espace plusieurs étages de climats. La terre vaste sur son aire roule à pleins bords sa braise pâle sous les cendres – couleur de soufre, de miel, couleurs de choses immortelles, toute la terre aux herbes s'allumant aux pailles de l'autre hiver – et de l'éponge verte d'un seul arbre le ciel tire son suc violet » (*Anabase*, VII). C'est la seule œuvre qu'il écrivit alors qu'il était « en poste ». Dans ses *Lettres d'Asie*, il écrit : « On entendrait se consumer le temps, ce temps dont la dissipation en Chine semble plus lente qu'ailleurs (...) Au loin seulement le trait jaune pâle des premières pistes de chameliers vers le Nord-Ouest et vers l'Asie centrale ».

De retour au Quai d'Orsay, il bénéficie de la protection de Philippe Berthelot, qui est secrétaire général du ministère des Affaires étrangères de 1920 à 1933 (hormis une interruption en entre 1921 et 1925). Berthelot admire les écrivains-diplomates et aidera également Claudel, Giraudoux et Morand. Alexis Leger succède à Berthelot (à 46 ans !) et occupera la plus haute fonction au Quai d'Orsay, après celle de ministre, de 1934 à 1940. Il s'abstint de publier jusqu'à la brusque fin de sa carrière en 1940 et le début de son exil américain. Puis il reprit sa production littéraire, d'une grande densité poétique.

Toute l'œuvre de Saint-John Perse est traversée de souvenirs de ses voyages, dont celui en Asie.

Une ambition épique court tout au long de ces poèmes. L'œuvre de Saint-John Perse est comme une immense pyramide. À la base, toutes les visions du monde et les connaissances si nombreuses qu'il a acquises. Mais par la puissance intellectuelle, la symbolisation progressive, tout converge peu à peu en s'élevant vers un point unique et aboutissant à l'expérience singulière du poète.

On a dit de Saint-John Perse qu'il était une sorte de « Claudel laïc » et il est vrai que son style s'apparente au verset claudélien. Le vocabulaire savant peut déconcerter. Mais c'est aussi un poète inspiré par son expérience diplomatique en Asie, un poète du temps, un poète de la nature (le terme « écologie »

apparaît dans son recueil de poèmes *Oiseaux* écrit en ... 1962). Le souffle qui porte cette œuvre poétique magistrale vaudra à son auteur le prix Nobel de littérature en 1960. À ce propos, il convient de noter que Dag Hammarskjöld, secrétaire général de l'ONU de 1953 jusqu'à sa mort tragique en 1961, était membre de l'Académie suédoise et fêru de littérature française. Une réelle amitié le lia à Saint-John Perse et il œuvra beaucoup pour que le poète-diplomate français obtienne le prix Nobel.

Saint-John Perse aurait pu faire sienne la célèbre citation de Hölderlin : « c'est poétiquement que l'homme habite la terre ». Il s'agit, selon le diplomate-poète, d'avoir un regard poétique qui détermine le type de rapport qui lie l'être au monde. En termes heideggériens, partir de l'étant vers l'être. Mais on pourrait aussi rapprocher Saint-John Perse de Teilhard de Chardin : l'un et l'autre amoureux du cosmos, qui voient l'homme à la pointe de l'évolution. L'œuvre littéraire de Saint-John Perse a largement dépassé son travail diplomatique mais les fondements de cette œuvre sont nés au contact des grandes steppes d'Asie et des rivages de l'Atlantique.

Paul Morand

Morand entre dans la Carrière en 1913. En parallèle, il mène une carrière littéraire fertile puisque son œuvre compte une centaine de chroniques, nouvelles, romans mais aussi des essais sur un état des lieux de son temps. Curieux de tout, il va introduire le reportage en littérature et considérer ses propres romans comme des « feuilles de température » de l'époque dont il est le témoin. Durant cette première moitié du XX^e siècle, si l'on voulait courir le monde, il fallait être soit marin soit diplomate. Il se décrivait comme un « détrousseur de continents », poussé par l'incessant besoin d'être ailleurs. « Je n'aime pas les voyages, je n'aime que le mouvement », écrivait-il. Pas de postes lointains pour Morand : il débute sa carrière à Londres et ira plus tard à Rome et Madrid. En 1942, il se met au service du gouvernement de Laval et devient ouvertement collaborationniste. En 1943, il accepte une offre du gouvernement de Vichy, qui le nomme ambassadeur à Bucarest, puis à Berne. Il est révoqué à la Libération et passera une dizaine d'années en exil, avant de pouvoir revenir en France.

Morand confie, dans une lettre, qu'il prenait la vie diplomatique « pour un passeport vers les amours et les mondanités ». Son *Journal d'un attaché*

d'ambassade, rédigé en 1917 mais publié après son départ du Quai d'Orsay, est tout à la fois une description amusée de la vie diplomatique et le témoignage d'un diplomate qui mena ses activités en dilettante. Pendant les Années Folles, Morand n'a pas cessé de sillonner la planète. Il s'est fait l'observateur acéré et ironique d'une époque et d'un art de vivre qui s'écroulent. Il a voulu montrer que le retour de la paix a sonné le glas du vieux monde.

Il s'impose en maître français de la nouvelle avec son recueil *Ouvert la nuit*. Céline dit qu'il fait jazzier la langue. Giraudoux est son mentor, Cocteau son ami, Proust s'entiche de lui (« j'aurais aimé vivre comme Morand » dira Proust, qui enviait cette vie en perpétuel mouvement, lui qui était claquemuré dans sa chambre). Il interrompt une carrière de diplomate, choisie par nécessité de gagner sa vie, dès que ses livres lui apportent l'argent et la gloire. Ellipses, images fortes, très visuelles, paradoxes, Paul Morand cultive le sens de la formule. Il laissera, outre romans et nouvelles, une brillante série de récits de voyages (*La route des Indes*) et de portraits de villes (New York, Londres, Bucarest, Majorque, etc.). Mais sa carrière d'écrivain a complètement éclipsé sa carrière de diplomate, qui fut courte. Ses deux postes d'ambassadeur ne durèrent que quelques semaines ... Et, malheureusement, il se fit connaître par des propos antisémites, homophobes, misogynes, qui entachèrent sa réputation. Et jamais il n'exprima de remords alors que certains de ses propos étaient de la même violence que les écrits antisémites de Céline. Il put quand même être élu à l'Académie française, à 80 ans, de Gaulle ayant finalement levé son veto.

Des auteurs récents (comme Philippe Sollers) l'ont considéré comme un des grands écrivains français du XX^e siècle, en ayant soin de séparer l'homme de l'œuvre.

Cet amateur de voitures de sport (Bugatti) avait traduit sa recherche incessante dans une formule : « l'échappement libre, c'est bien le mot, le mot de la fin ».

Romain Gary

C'est en 1945, à l'âge de 31 ans, que l'officier d'aviation Roman Kacew (il ne prendra le nom de plume de Romain Gary qu'en 1951) entre au Quai d'Orsay. Né en Lituanie, naturalisé français en 1935, il rejoint de Gaulle dès le début de la Seconde guerre mondiale. À la fin de la Guerre, il choisit la carrière diplomatique.

D'emblée il se fait remarquer par ses différents chefs de poste pour ses excellentes aptitudes rédactionnelles. Il va effectuer une carrière de 15 ans dans la diplomatie française, qui le conduira successivement à Sofia, Berne, New York ONU et comme consul général à Los Angeles. Il la quitte sans trop de regrets, tant il est absorbé par sa production littéraire. Il ressent aussi une forme d'animosité, voire de jalousie, de la part de sa hiérarchie au Quai d'Orsay et en conclut qu'il n'obtiendra jamais une grande ambassade.

Est-ce un choix par défaut ? Il écrit, avec une pointe d'auto-dérision : « Forcée à admettre que je ne manifestais aucune disposition spéciale, ni talent caché, ma mère finit par conclure, comme tant d'autres mères avant elle, qu'il ne restait plus qu'une solution, la diplomatie. » Comme Morand, Gary s'ennuie un peu dans ses affectations diplomatiques et préfère donc s'adonner à la littérature. Dans *La nuit sera calme* Gary décrit ses « longues heures d'ennui » à l'ambassade de France à Berne, là où précisément il rédige le premier manuscrit (de 1 200 pages) de son livre *Les couleurs du jour*. Mais à Los Angeles, où il est consul-général de 1956 à 1960, il ne s'ennuiera pas. Il croise des stars dans des soirées à Hollywood, connaît un peu Marilyn Monroe et beaucoup mieux Veronica Lake. Il rencontre et s'éprend de la jeune actrice Jean Seberg, qu'il épousera. Il écrit *Les racines du ciel*, qui obtient le prix Goncourt en 1956 et *La promesse de l'aube*, en 1960, qui est une autobiographie, centrée sur une relation maternelle. Mais ces deux ouvrages n'ont pas vraiment de lien avec ses activités diplomatiques en Californie.

Gary ne trouvera pas beaucoup d'inspiration pour ses œuvres dans les différents postes diplomatiques qu'il occupa sauf à la mission permanente de la France à l'ONU, à New York, de 1952 à 1954, où il est le porte-parole de la délégation française. Métier difficile que celui de porte-parole, qui oblige à une certaine forme de duplicité, et peut causer du stress quand il faut parfois défendre des positions contradictoires. Dans *La nuit sera calme*, il se fait plus clair encore : « Vivre sous une cloche de verre provoque parfois des fêlures psychologiques brutales. Pendant combien de temps peux-tu faire preuve continuellement de souplesse, d'adaptabilité et aussi d'acceptation, en ce qui concerne les consignes que tu reçois, les opinions que tu es obligé d'exprimer, les rapports que tu es obligé d'avoir avec des gens qui te font parfois horreur ... – et conserver en même temps un caractère intact, ton centre de gravité, des rapports solides avec toi-même, ne pas te laisser dépersonnaliser ? Je crois que le plus grand danger, au bout de vingt ans de métier,

c'est la dépersonnalisation. » Il a du mal à mettre sa grande éloquence au service des positions officielles de la France, qui sont à l'époque imprégnées de colonialisme (c'est le début de la guerre d'Algérie).

C'est donc le souvenir des deux années newyorkaises qui lui servent de source d'inspiration pour le roman *L'homme à la colombe*, publié en 1958, sous le pseudonyme de Fosco Sinibaldi. En voici un résumé. L'ONU est en émoi. Un fantôme portant une colombe hante les couloirs de l'ONU à New York. On découvre qu'il s'agit d'un jeune cow-boy du Texas, venu faire des études supérieures. Dévoué avec passion à l'idéal des Nations Unies, le jeune homme loge avec sa colombe dans un réduit secret du bâtiment, et observe cette conscience du monde. Il s'aperçoit vite que l'ONU est une machine qu'aucun moteur n'entraîne et, déçu, il conçoit un complot qui doit ridiculiser l'institution. Finalement démasqué comme imposteur, il connaîtra le destin tragique du héros extravagant d'un mythe des temps modernes.

Le texte est souvent sarcastique. En voici deux extraits :

Une organisation comme la nôtre qui, il faut bien le dire, n'a encore résolu aucun des grands problèmes en vue desquels elle a été créée, n'a qu'une excuse, et c'est l'efficacité.

Et oui, que veux-tu, c'est une chose qui arrive fréquemment aux Nations Unies. Les choses les plus concrètes deviennent ici des abstractions – le pain, la paix, la fraternité, les droits de la personne humaine – les choses les plus solides se volatilisent et deviennent des mots, de l'air, une tournure de style – on en parle, on en parle et à la fin, tout cela devient une abstraction, on peut passer la main à travers, il n'y a plus rien. C'est la méthode classique qu'emploie l'Organisation pour se débarrasser des problèmes, et voilà la méthode qu'elle a employée pour se débarrasser de Johnnie.

Gary a sans doute maugréé à plus d'une reprise au sujet des contraintes de la carrière diplomatique qui bridaient son amour de l'écriture. Il écrira dans *La nuit sera calme* : « je suis entré au Quai d'Orsay avec le sourire et j'en suis sorti en souriant ». Le sourire de celui qui peut enfin s'adonner à son occupation favorite, la littérature. Mais les quinze années passées dans la diplomatie auront marqué l'écrivain. Pour la spécialiste de l'œuvre de Gary qu'est Mireille Sacotte, « Le diplomate, retravaillé de livre en livre, est ainsi devenu pour lui, bien au-delà d'une série de portraits pittoresques ou du prétexte à une étude du milieu, la figure de plus en plus centrale et exemplaire qui lui a permis de construire ce mythe de l'homme, la figure de l'homme tragique. Un homme

moderne qui désormais ne croit plus non seulement à aucune transcendance, mais encore à aucun avènement de lendemains qui chantent ou même d'un monde meilleur » (Sacotte, 2002, pp. 30-31)

Qu'a-t-il retenu de la diplomatie ? Le nomadisme inhérent à la fonction, quelques rares et profondes amitiés. Mais il y a plus profond. Gary a toujours joué avec son identité (souvenons-nous d'Emile Ajar, étonnante mystification littéraire qui lui permet d'obtenir une seconde fois le prix Goncourt en le faisant attribuer à son petit cousin, qui dissimulera pour un temps le nom du véritable auteur de ce roman). De ce point de vue, le rôle du diplomate, avec sa part de composition et de secret, lui allait fort bien.

Reconnaissons, cependant, que Gary porte un constat sévère sur le métier de diplomate. Dans *La nuit sera calme* il s'en explique ainsi : « Pendant mes quinze années au Quai d'Orsay, je jouais comme les autres membres de l'équipe, je parlais le langage convenu, je m'habillais à Londres, je faisais distingué ». Ainsi, à la différence d'autres auteurs, Gary considère que la diplomatie a fait souffrir l'écrivain. Mais il aura quand même tiré de cette expérience diplomatique une substance utile à sa production littéraire.

Pierre-Jean Remy

De son vrai nom Jean-Pierre Angremy, est un diplomate (ancien élève de l'ENA) et auteur prolifique. On lui doit près de 70 ouvrages, qui sont des romans, des essais, des poèmes, des biographies. Son premier poste est celui de vice-consul (archiviste) à Hong Kong en 1963, en attendant la réouverture de l'ambassade de France à Pékin, en 1964, qu'il rejoignit comme deuxième secrétaire d'ambassade, durant deux ans. Il contracte d'emblée le virus de la Chine. C'est ainsi qu'il publie en 1971 *Le sac du palais d'été*, couronné par le prix Renaudot. Un livre qui eut un grand succès, et qui brasse une fresque de la Chine à l'époque de la révolution culturelle et de l'affrontement de deux mondes. Il écrira deux autres romans « chinois » : l'un en 1990, intitulé *Chine*, fait écho aux événements de Pékin du printemps 1989 – un pavé de 800 pages. L'autre, en 2004, *Chambre noire à Pékin*, évoque la Chine trente ans après la Révolution culturelle, une sombre méditation sur une Chine défigurée par la croissance forcenée.

Il sera conseiller culturel à Londres, consul-général à Florence, ambassadeur à l'UNESCO. Autant de postes qui lui permettent de combiner diplomatie et

culture. Il explique ainsi sa double vocation : « À vingt ans, j'imaginai que le calme feutré des chancelleries était destiné, par essence, au mûrissement des grandes œuvres littéraires ». Et, de fait, cette vocation littéraire l'amena jusqu'à l'Académie française (à l'âge de 51 ans).

Il est l'auteur de ce qu'on pourrait appeler un « roman diplomatique », sous le titre *Orient Express*, publié en 1980. Voici un ambassadeur à la retraite, Paul de Morlay, qu'une jeune journaliste vient interroger sur les événements historiques qu'il a traversés. Le vieil homme facétieux lui répond en lui faisant du charme, en évoquant les femmes qu'il a courtisées, et en lui détaillant six destinées de femmes, rencontrées entre 1912 et 1939. Elles sont les protagonistes de frémissantes histoires d'amour en même temps que les témoins de l'Histoire de la première moitié du XX^e siècle. Tout en baguenaudant, le héros du roman traverse l'Histoire du siècle et la géographie de l'Europe. Et il loue une diplomatie conçue d'abord comme un art de vivre. Derrière Paul de Morlay, on devine sans peine Paul Morand.

Sur le plan de la Carrière, Pierre-Jean Remy n'a pas obtenu les postes qu'il convoitait. Certes, il fut directeur des affaires culturelles, scientifiques et techniques au Quai d'Orsay. Mais il rate l'ambassade de Londres, celle où jadis officiait Chateaubriand, un de ses auteurs favoris. Et cet amoureux de Rome n'obtint pas l'ambassade près le Saint-Siège, sans doute parce qu'il avait rédigé (sous un pseudonyme, cependant) deux romans assez lestes, ce qui lui fit dire que le Vatican est un des rares endroits où la luxure reste un péché capital ...

Se considérant comme un polygraphe (« j'ai le stylo qui écrit tout seul ») il était diplomate *et* écrivain. Dès sa jeunesse, Pierre-Jean Remy a voulu être l'un *et* l'autre, et pas l'un *sans* l'autre, ni l'un *puis* l'autre. On a pu dire que l'histoire de ses livres fait écho à la géographie de ses voyages. Lorsqu'il décède en avril 2010, Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères à l'époque, lui rendit hommage en ces termes : « *Avec lui, s'en va une des figures les plus originales et les plus attachantes de la diplomatie et de la littérature françaises* ». Peut-être le dernier véritable diplomate-écrivain français.

En conclusion, on doit bien constater que rares furent les diplomates qui purent mener de front et avec un égal succès carrière diplomatique et carrière littéraire. Seul Claudel et, dans une certaine mesure, Pierre-Jean Rémy, y parviendront. Alexis Léger cessa quasiment de publier quand il rentra au Quai d'Orsay et ne reprit son œuvre littéraire (avec le succès que l'on sait)

qu'après avoir quitté le service diplomatique. Morand et Gary mettent leur carrière diplomatique entre parenthèses lorsqu'ils deviennent des écrivains célèbres. Pourtant, il y a indubitablement une forme d'hybridation entre les deux carrières, l'une nourrissant l'imaginaire voire l'imagination de l'autre. Ce qui explique que, sans avoir le succès de Chateaubriand ou de Claudel, un nombre non négligeable de diplomates français a contribué à enrichir ce que l'on appelle les Lettres françaises. Mais ce qui a changé, par rapport à l'époque de Claudel ou de Gary, c'est la possibilité de disposer de temps libre pour écrire. Morand était un dilettante, Gary s'ennuyait ferme dans plusieurs de ses postes diplomatiques. Aujourd'hui, le diplomate a moins le temps de mener une œuvre littéraire et ne prend pas le risque de quitter la Carrière pour mener celle d'écrivain. Dès lors, s'il écrit, sa production littéraire n'est pas abondante, et souvent discrète, à quelques exceptions près (Marc Bressant, Jean-François Parot, Renaud Lyautey).

Il n'en reste pas moins que la rédaction d'une note diplomatique et la création littéraire dénotent de réelles connivences entre les deux métiers. La recherche du mot juste, la précision du langage (dans une négociation multilatérale, par exemple) mais aussi la justesse d'un télégramme diplomatique rendant compte d'une audience, sont autant de traits communs au diplomate et à l'écrivain. Ils mettent en relation la langue et le réel. Mais l'écrivain a cette liberté que procure l'imagination créatrice là où le diplomate doit sans cesse revenir à la « rugueuse réalité ». Le Quai d'Orsay est un ministère lié à l'écriture et à la culture. Peut-on agir dans un pays sans comprendre son histoire, sa littérature, ses mœurs ? Que les diplomates s'intéressent aux civilisations et aux cultures, et donc à l'écriture, c'est naturel. Quelques-uns franchissent le pas de la publication et, dans certains cas, contribuent à porter la littérature à son firmament. Ceux-là ont voulu être diplomates pour devenir écrivains.

Bibliographie

- Claudé, Paul. « Connaissance de l'Est », Paris : Mercure de France, 1928.
 Claudé, Paul. « Cent phrases pour éventails », Paris : Gallimard, 1996.
 Claudé, Paul. « Le Soulier de satin », Paris : Gallimard, 1928.
 Gary, Romain. « La promesse de l'aube », Paris : Gallimard, 1960.
 Gary, Romain. « L'homme à la colombe », Paris : Gallimard, 1984 (publié sous le pseudonyme de Fosco Sinibaldi en 1958).

- Gary, Romain. « La nuit sera calme », Paris : Gallimard, 1974.
- Morand, Paul. « Ouvert la nuit », Paris : Gallimard, 1922.
- Morand, Paul. « Journal d'un attaché d'ambassade », Paris : Gallimard, 1963.
- Rémy, Pierre-Jean. « Le sac du Palais d'été », Paris : Gallimard, 1971.
- Rémy, Pierre-Jean. « Chine », Paris : Albin Michel, 1990.
- Rémy, Pierre-Jean. « Chambre noire à Pékin », Paris : Albin Michel, 2004.
- Rémy, Pierre-Jean. « Orient express », Paris : Albin Michel, 1979.
- Sacotte, Mireille (dir.), « Romain Gary, écrivain diplomate », Paris :
Publication de l'Association pour la diffusion de la pensée française,
2002.
- Saint-John, Perse, (Alexis Léger dit). « Œuvres complètes », coll. *La Pléiade*,
Paris : Gallimard, 1972.

1947-1953 : les officiels américains face aux OVNI (ou comment créer, sans le vouloir, un imaginaire complotiste)

Simon Desplanque

Le gouvernement des États-Unis vous ment. Depuis 1947, celui-ci détient non seulement la preuve que les extraterrestres visitent régulièrement la Terre mais il a également en sa possession certains de leurs vaisseaux ainsi que les dépouilles des visiteurs les plus infortunés. Grâce aux technologies récupérées au fil des crashes, l'armée américaine¹ a pu, *via* la rétroingénierie, développer des technologies de pointe en matière spatiale et aéronautique. Voici résumée, dans les grandes lignes, la thèse des tenants du complotisme ufologique, un adjectif dérivé de l'acronyme anglais UFO, pour *Unidentified Flying Object* – OVNI en français. Depuis plus de sept décennies, ce récit fait partie intégrante de notre paysage médiatique et culturel, au même titre que les fantômes, le voyage dans le temps et le monstre du Loch Ness. Toutefois, s'il a connu d'importantes mutations, l'idée que les autorités américaines cacheraient la vérité sur leur origine est présente depuis 1947, date à laquelle ces mystérieux phénomènes aériens ont fait l'objet d'une attention médiatique et officielle particulière (Hague, 2003, p. 700).

Le but de cette contribution est de montrer comment l'attitude des autorités américaines vis-à-vis du phénomène OVNI a pour partie contribué à l'émergence de ces récits. Notre thèse peut se résumer comme suit : à la fin des années 1940, alors que les observations surprenantes se multiplient, l'Air Force mène une enquête approfondie, examinant avec sérieux les témoignages et explorant toutes les hypothèses, y compris l'hypothèse extra-terrestre (HET), qu'elle finira toutefois par écarter. Plusieurs éléments vont cependant nourrir la suspicion et faire le lit du complotisme ufologique : le manque apparent d'intérêt public des autorités, une communication tardive sur leurs investigations, et surtout les efforts de minimisation et de

¹ Sauf mention contraire, le terme « américain » et ses dérivés est ici synonyme d'étatsunien.

disqualification du phénomène entrepris dès 1949. Cette stratégie ne relève pas tant d'une volonté de dissimulation que d'une crainte plus profonde des responsables américains : celle d'une panique collective. Ancrée dans l'imaginaire stratégique de l'époque, cette peur repose sur une conception scientifiquement éculée des foules : celle de masses par essence irrationnelles et dangereuses. Cet imaginaire, largement influencé par les travaux de Le Bon et Tarde, était particulièrement présent dans les cercles militaires et stratégiques américains, où il sous-tendait la doctrine de la frappe stratégique, théorisée notamment par Billy Mitchell, l'un des « pères fondateurs » de l'*Air Force* (Schmitt, 2021).

Le lecteur peut donc être rassuré. Pas question ici de petits gris, de *Men in Black*, d'enlèvements ou même de dissimulation de la vérité par de sombres instances gouvernementales. Toutefois, le fait que cette précision un brin ironique nous ait semblé nécessaire illustre à quel point, au fil du temps, le terme d'OVNI est devenu synonyme d'extraterrestres. Cette association est tellement ancrée dans l'imaginaire collectif que le terme de PAN (phénomène aérospatial non-identifié) lui est désormais préféré par les journalistes et les officiels souhaitant traiter d'un sujet pourtant bien réel, aux implications sécuritaires évidentes : celui de l'apparition, dans le ciel, de phénomènes dont l'origine et la nature semblent, de prime abord, inconnues.

Aux sources du mythe

À l'échelle des seuls États-Unis, ces observations sont pourtant loin d'être neuves. En 1896, la Californie avait déjà connu une vague d'observations d'objets étranges : les « dirigeables fantômes ». En 1897, ces apparitions furent d'ailleurs rapportées dans une vingtaine d'autres états, sans qu'aucune explication définitive ne fût jamais apportée. Durant la Seconde guerre mondiale, et plus particulièrement dans les dernières années du conflit, plusieurs aviateurs alliés déclarèrent avoir observé de mystérieux phénomènes lumineux près de leurs appareils : les *Foo Fighters*. Si l'hypothèse de l'arme secrète allemande ou japonaise a parfois été évoquée, elle ne permet pas d'expliquer l'ensemble des cas, les boules lumineuses semblant généralement inoffensives et n'apparaissant pas sur les radars. En 1946, le général James Doolittle, celui-là même qui avait mené le célèbre raid sur Tokyo en avril 1942, fut envoyé en Suède pour

investiguer un mystérieux phénomène : l'apparition de « fusées fantômes » dans les cieux du grand Nord (Graff, 2023).

Le témoignage de Kenneth Arnold du 24 juin 1947 est toutefois considéré, par la plupart des ufologues, comme l'acte de naissance de l'ufologie moderne. Alors qu'il survolait le Mont Rainier aux commandes de son petit CallAir A-2, cet entrepreneur de l'Idaho aperçut neuf objets étranges. Outre leur apparence peu conventionnelle – arrondis à l'avant, triangulaires à l'arrière –, ce qui frappa Arnold fut non seulement leur vitesse anormalement élevée (près de 1 000 mph, un chiffre inatteignable pour les appareils de l'époque) mais leur comportement de vol atypique : « comme une soucoupe que vous feriez ricocher sur l'eau » (Abrassart, 2016, p. 63). Une fois posé, il tenta vainement de contacter le FBI, discuta de son observation avec un inconnu et, le lendemain, fit part de son témoignage à la presse locale (Lagrange, 1990).

La manière dont les médias relayèrent cette histoire est emblématique des conséquences qu'une déformation involontaire de l'information peut avoir sur l'imaginaire collectif. Le journaliste qui récolta le témoignage d'Arnold opéra en effet un raccourci : les objets furent décrits comme des soucoupes, alors que ce terme avait été utilisé pour tenter de décrire leur déplacement. Le terme de « soucoupe volante » (*flying saucer*) était né et devint, pour un temps, l'expression consacrée pour décrire ces étranges apparitions aériennes. Ce fut le début d'une vague d'observations que la presse allait abondamment relayer et qui allait durer plusieurs mois². De mystérieux objets furent ainsi signalés aux quatre coins du pays et des histoires de crashes commencèrent

² Cet exemple de déformation est régulièrement repris par les détracteurs de l'HET, souvent qualifiés de « sceptiques » par les croyants. À leurs yeux, le modèle sociopsychologique offre un cadre suffisant pour expliquer le phénomène OVNI. Les observations s'expliqueraient non par la visite d'êtres venus d'ailleurs mais par une multitude de facteurs, à la croisée de l'astronomie (les méprises avec la Lune ou Vénus sont légion), de la psychologie ou encore de la sociologie (Abrassart, 2016). Dans ce contexte, les médias et la culture populaire jouent un rôle central, et ce à deux niveaux. Premièrement, ils attirent l'attention du public, qui regarde donc davantage vers le ciel, multipliant d'autant le risque d'observations étranges. Deuxièmement, les récits qu'ils véhiculent autour de ces événements créent des modèles, des archétypes, ... susceptibles de conditionner la manière dont les témoins interprètent un phénomène qu'ils ne peuvent immédiatement expliquer. Cette dynamique serait pour partie à l'origine des fameuses « vagues », au cours desquelles les témoins seraient persuadés d'avoir vu ces objets que tout le monde semble apercevoir.

même à faire leur apparition, dont une dans un petit patelin du nom de Roswell, non loin de la base militaire éponyme³.

Si bon nombre d'observations trouvèrent rapidement une explication rationnelle (confusion avec un astre ou autre corps céleste, observation de ballons et d'aéronefs ou encore canulars), certaines n'en étaient pas moins particulièrement troublantes. L'affaire Mantell est de celles-là. Le 7 janvier 1948, la base aérienne de Godman, dans le Kentucky, fut informée par la *Highway State Patrol* de la présence d'un étrange objet dans le ciel de l'État. Bientôt, celui-ci fut également repéré par le personnel de la tour de contrôle. Aux commandes de son F-51D *Mustang*, Thomas Mantell, pilote de la garde nationale, fut dépêché sur place avec trois de ses ailiers. Il décida de se lancer seul à la poursuite de l'objet et grimpa à des altitudes de plus en plus importantes, alors que son appareil ne disposait pas, pour ce vol, des réserves d'oxygène nécessaires. Les débris de son *Mustang* furent retrouvés en fin d'après-midi, le pilote ayant très probablement perdu connaissance. Face aux questions de la presse, l'*Air Force* fut sommée de trouver une réponse et indiqua qu'il s'agissait sûrement d'une méprise avec la planète Vénus, particulièrement visible à cette période de l'année. L'explication ne semble guère avoir convaincu certains militaires, à commencer, nous le verrons, par ceux chargés d'enquêter sur ce phénomène (Ruppelt, 1956).

Dès les débuts de cette vague, certains témoins, Kenneth Arnold en tête, se mirent à « reprocher publiquement à l'armée de fuir ses responsabilités en ne s'intéressant pas au problème. » (Lagrange, 1996, p. 14) Gare à l'anachronisme cependant. Malgré l'avalanche d'observations et les questionnements qu'elles suscitèrent, l'association OVNI-extraterrestres n'était pas encore à l'ordre du jour. Du côté d'Arnold, l'hypothèse privilégiée était celle de l'avion militaire secret soviétique ou américain⁴. Au niveau du grand public, l'HET

³ A l'époque, celle-ci abritait le 509^e *Bomber Group*, la seule unité de l'USAAF équipée de bombardiers B-29 *Superfortress* capables d'emporter une charge atomique. Si les autorités de la base jugulèrent rapidement l'emballement médiatique en indiquant qu'il ne s'agissait que du crash d'un ballon météo, l'incident allait être sensiblement monté en épingle près de trente ans plus tard au point de devenir un élément central du complot ufologique (Lagrange, 1996).

⁴ Ultérieurement, plusieurs hypothèses rationnelles ont été avancées pour expliquer l'observation d'Arnold, dont celle du vol de pélicans blancs, d'oies sauvages ou encore d'avions – des F4U *Corsair* en l'occurrence (Abrassart, 2016, p. 63).

ne constituait qu'une hypothèse parmi d'autres pour expliquer l'origine de ces apparitions. Au moment de cette première vague, une multitude de récits coexistaient dans les milieux confidentiels des férus de science-fiction (SF). La revue *Amazing Stories*, premier magazine américain entièrement dédié au genre, constituait à ce titre un réservoir important d'explications aux relents parfois ésotériques (manifestations d'êtres issus de continents disparus, d'entités intra-terrestres...). Surtout, les extraterrestres de la fin des années 1940 ressemblaient davantage à Buck Rogers⁵ qu'aux humanoïdes au teint blafard de *Rencontres du troisième type* ou de *X-Files* (Lagrange, 1996, p. 32).

Ce n'est qu'en 1950 que l'HET allait se retrouver irrémédiablement liée aux OVNI au-delà du – petit – milieu des amateurs de SF. Ce fut un ancien pilote du corps des *Marines* qui scella cette union : le major Donald Keyhoe. Reconverti dans le journalisme et la fiction suite à un accident de vol, il fut contacté en sa qualité d'expert aéronautique en mai 1949 par Kenneth Purdy, rédacteur en chef du magazine masculin *True*. Intrigué par les soucoupes volantes et par l'attitude des militaires sur le sujet, il lui demanda d'enquêter sur ce phénomène en faisant jouer ses contacts au sein de l'armée. Des mois durant, Keyhoe rencontra des témoins, essentiellement des pilotes⁶. Bien qu'initialement sceptique à l'égard de l'HET, il finit par acquérir la conviction que celle-ci était la plus à même d'expliquer les cas sur lesquels il avait enquêté et qu'il n'était toujours pas parvenu à résoudre (Graff, 2023, pp. 61-62). Il publia ses conclusions en janvier 1950 dans un article sobrement intitulé « *The Flying Saucers Are Real* ». Il y affirmait notamment que la Terre était visitée depuis près de 175 ans par des êtres venus d'une autre planète et que ceux-ci étaient à l'origine du pic d'observations enregistré depuis 1947 (Keyhoe, 1950). Ironie du sort, la méfiance de Keyhoe et Purdy plonge en partie ses racines dans un communiqué de presse de l'armée américaine elle-même, dans lequel celle-ci reconnaissait publiquement, et pour la première fois, l'existence d'une enquête officielle sur ce phénomène : le projet Sign

⁵ Sorte de ranger de l'espace dont la première apparition sur le petit écran remonte à 1939.

⁶ Ce prisme est emblématique d'une tendance plus large. Le phénomène ayant pris de l'ampleur suite au témoignage d'un pilote et ayant ensuite été étudié par la seule *Air Force*, les témoignages d'aviateurs furent rapidement considérés comme « plus sérieux », en ce compris par des « enquêteurs indépendants » de la trempe de Keyhoe, lui aussi ancien aviateur (Lagrange 1996 : 52).

(Lagrange, 1996, p. 38). Rétrospectivement, il nous semble que ce sont bien ces révélations qui allaient faire des OVNI un objet de théories du complot.

Les enquêtes officielles

L'Air Force prend les devants

Dès juillet 1947, « les agents du FBI [furent] sollicités par des témoins, des journalistes, etc. ou bien se sent[ir]ent interpellés par des cas [survenus] dans leur secteur. » (Lagrange, 1996) Face à l'afflux de témoignages, l'armée sollicita également l'appui des hommes de Hoover. Durant près de trois mois, ceux-ci eurent ainsi pour mission d'enquêter sur les centaines de rapports d'observation qui continuaient d'affluer. En ce début de Guerre froide, l'Amérique entraînait de plain-pied dans sa seconde *Redscare*. Aussi, la première question à laquelle les agents cherchaient à répondre pouvait se résumer comme suit : ces histoires de soucoupes sont-elles propagées par des communistes désireux de semer la panique sur le sol américain ? Cette piste fut toutefois rapidement abandonnée et le Bureau revint vers l'armée pour s'assurer qu'il ne s'agissait pas d'un de leur prototype. La coopération tourna cependant rapidement court : début septembre, le chef de l'antenne du FBI à San Francisco mit la main sur un mémo interne au Pentagone dans lequel il apparaissait clairement que, dans cette affaire, l'armée envisageait le rôle du Bureau comme celui d'un simple *junior partner*. Fin septembre, un J. Edgar Hoover passablement furieux informa l'armée que ses hommes cesseraient d'enquêter sur ces témoignages ; une décision dont les antennes locales du FBI furent formellement notifiées le 6 octobre (Graff, 2023, pp. 23-25).

Ce fut donc l'*United States Army Air Force* (USAAF, devenue *United States Air Force* – USAF – en septembre 1947) qui, durant près de vingt ans, allait mener les principales enquêtes sur le phénomène OVNI. Il faut dire que l'armée de l'air avait des raisons plus que légitimes de s'inquiéter. Bon nombre de témoignages émanaient en effet d'individus travaillant sur ses bases, quand il ne s'agissait pas directement de pilotes. Trois rapports avaient ainsi été envoyés depuis la seule base d'essai de *Muroc Field* (aujourd'hui Edwards), où étaient testés les premiers jets de l'armée américaine. Au Nouveau-Mexique, des scientifiques en charge de la conception des ballons top secret signalèrent eux aussi un objet étrange (Swords, 2000, p. 89). Étant donné le contexte géopolitique délétère de l'époque, et compte tenu des caractéristiques de l'engin

aperçu – notamment – par Arnold, l'une des premières hypothèses envisagées par les militaires fut celle de la récupération, par les Soviétiques, des plans d'ailes volantes allemandes élaborés durant la guerre par les frères Horten.

Dans ce contexte particulièrement anxiogène, le Lieutenant-colonel Garrett de l'*Army Air Force Intelligence Collections Division* fut chargé de rédiger – avec l'appui du FBI donc – un premier rapport sur ce phénomène. Celui-ci « fut validé par [son] supérieur puis transmis aux autres hauts responsables militaires afin d'enquêter sur l'origine de ces mystérieuses soucoupes. » (Wojciechowski, 2020). L'un d'eux allait jouer un rôle majeur dans la suite des événements : Nathan F. Twining, commandant de l'*Air Materiel Command*⁷. Celui-ci remit ses conclusions dans un mémorandum daté du 23 septembre 1947 et qui, depuis, est devenu l'une des pierres angulaires de la geste ufo-logique. L'une des raisons tient à sa formulation. D'emblée, il est en effet précisé que le « phénomène est réel et non pas une vision ou une fiction ». L'auteur ajoute que certaines observations suggèrent qu'il puisse s'agir d'objets physiques dont « les caractéristiques [...] rapportées, telles que des taux de montée extrêmes [ou] une manœuvrabilité exceptionnelle (notamment en roulis) [...] laissent penser [qu'ils] sont contrôlés soit manuellement, soit automatiquement, soit à distance. » Le rapport évoque ensuite l'hypothèse d'un projet militaire secret soviétique voire américain afin de conclure sur une recommandation : l'état-major devrait lancer une étude détaillée de ces phénomènes (Twining, 1947).

De Sign à Grudge, l'HET en débat

C'est ainsi qu'en décembre 1947, le Pentagone décida de lancer le projet Sign, la première étude officielle et systématique du phénomène OVNI. Ses travaux, qui devaient avoir lieu sur la base de Wright-Patterson (siège du quartier général de l'*Air Materiel Command*), débutèrent le 22 janvier 1948 sous la supervision du capitaine Robert Sneider. Rapidement, ses enquêteurs se retrouvèrent confrontés à une série d'observations particulièrement spectaculaires, qui, selon Edward J. Ruppelt (responsable des « investigations OVNI » de l'*Air Force* entre 1951 et 1953 et auteur d'un compte-rendu de celles-ci), auraient poussé certains membres du projet à envisager avec sérieux l'HET. Outre l'affaire

⁷ Division de l'USAAF puis de l'USAF responsable de la recherche, du développement, de l'acquisition, de la logistique et de l'entretien du matériel aéronautique.

Mantell survenue, comme indiqué précédemment, quelques semaines à peine avant le début des travaux de Sign, un deuxième incident sema le trouble au sein de l'équipe. Le 24 juillet 1948, Clarence Chiles et John Whitted, pilotes de ligne expérimentés, aperçurent « quelque chose » dans le ciel nocturne de l'Alabama depuis le cockpit de leur DC-3. L'objet fut décrit comme « une sorte de grand fuselage volant en forme de cigare, dépourvu d'ailes, doté de deux rangées de fenêtres et d'un réacteur. » (Swords, 2000, p. 92).

L'incident aurait à ce point perturbé les enquêteurs de Sign qu'il aurait mené à la rédaction d'un document devenu depuis un véritable graal pour les ufologues s'intéressant à cette période : l'*Estimate of the Situation*. Dans ce document, qui aurait été rédigé par Sneider lui-même, les enquêteurs auraient conclu à l'origine extraterrestre des phénomènes les plus inexplicables auxquels ils avaient été confrontés depuis les débuts de leurs recherches. Le document remonta les échelons de la hiérarchie et atterrit dans les mains d'Hoyt Vandenberg, alors chef d'état-major de l'USAF. Ce dernier aurait rejeté le rapport pour manque de preuve et aurait ordonné la destruction de chacun des exemplaires, raison pour laquelle il est aujourd'hui introuvable. Le lecteur attentif aura noté que ce récit est entièrement écrit au conditionnel. En effet, cette histoire repose sur les seuls dires de Ruppelt (1956) et est donc, en l'état, impossible à prouver.

Il n'en demeure pas moins qu'à l'été 1948, une lutte interne éclata au sein de l'USAF. Celle-ci opposa les tenants de l'HET, les « soucoupistes », à ceux pour qui le phénomène n'existait tout simplement pas ou qui n'y voyaient « que » la manifestation de prototypes soviétiques utilisés à des fins de dés-stabilisation psychologique (Swords, 2000, pp. 94-96). La principale crainte des « anti-soucoupistes » pouvait se résumer comme suit : si ces objets étaient réels, ils devaient être, sur le plan technologique, largement supérieurs à ce dont les États-Unis disposaient alors. Le but des survols effectués en totale impunité aux quatre coins du pays aurait alors été, selon les partisans de cette hypothèse, de saper la confiance de la population en son armée, et plus spécifiquement la confiance que celle-ci pouvait avoir en l'arme nucléaire comme facteur de suprématie technologique (United States Air Force Directorate of Intelligence, 1948, p. 5)⁸. Le danger posé par les observations d'OVNI était

⁸ Rappelons qu'en 1948, les États-Unis demeurent les seuls détenteurs de l'arme nucléaire.

donc d'ordre psychologique. Partant, les « anti-soucoupistes » proposèrent une nouvelle approche en termes de relations publiques : « [tant] que le public les considérait comme des méprises ou des hallucinations de déséquilibrés, ils n'auraient aucun pouvoir. » (Swords, 2000, p. 96) En d'autres termes, pour les tenants de cette ligne, l'armée avait tout intérêt à faire profil bas sur le sujet, voire à le décrédibiliser complètement, en espérant qu'aucun de ces engins ne soit effectivement récupéré et ne vienne attester de la réalité du phénomène.

Sur le plan institutionnel, cette victoire se traduisit par la clôture du projet Sign et son remplacement par le projet Grudge (rancune en anglais, un nom qui, selon Ruppelt (1956), ne fut pas choisi par hasard). Le changement de ton entre ces deux enquêtes est frappant. Le rapport final de Sign, rédigé en février 1949, montre clairement que l'*Air Force* avait envisagé l'HET, sans que celle-ci ne soit toutefois jugée concluante. Surtout, il ne niait en rien la réalité du phénomène et précisait qu'en l'état, aucune réponse définitive ne pouvait être apportée sur l'origine exacte du phénomène (Headquarters Air Materiel Command (1), 1949). Pourtant, à peine six mois plus tard, les auteurs de l'unique rapport du projet Grudge estimaient que « les signalements d'objets volants non identifiés [étaient] le résultat de mauvaises interprétations d'objets conventionnels, de légères formes d'hystérie collective, de canulars ou encore le fait de personnes souffrant de troubles psychopathologiques. » (Headquarters Air Materiel Command (2), 1949, vi) Ses auteurs suggéraient en outre que certains cas inexplicables pouvaient être expliqués par la publicité faite à certains rapports antérieurs – une hypothèse depuis régulièrement mobilisée par les partisans du modèle socio-psychologique⁹.

Pour mettre en place cette stratégie, l'USAF décida également d'une ligne de conduite face aux médias : nier l'existence du phénomène et répéter que celui-ci ne posait en aucun cas de menace à la sécurité nationale (Moore, 1950). Du point de vue des opposants à l'HET, cette politique semblait d'autant plus nécessaire que l'intérêt médiatique pour les soucoupes ne faiblissait pas. En outre, comme évoqué *supra*, la première communication de l'USAF sur le sujet avait été assez peu lisible, au point d'inciter certains à suspecter que

⁹ Voir la note 2 *supra*.

l'armée dissimulait forcément la vérité¹⁰. Durant plus de deux ans, le projet Grudge entra ainsi dans un état de quasi-mort cérébrale, actant la volonté de l'armée d'en finir avec les soucoupes. Petit bémol toutefois : les soucoupes étaient loin d'en avoir fini avec elle ...

Un vertige puis le silence : heurs et malheurs du projet Blue Book

À nouveau, ce fut une observation étrange qui allait dicter le tempo politico-administratif : l'incident de Fort Monmouth, dans le New Jersey. Le matin du 10 septembre 1951, lors d'un exercice radar, un technicien détecta une cible inconnue volant à basse altitude, à une vitesse anormalement élevée compte tenu des performances des aéronefs de l'époque. Un quart d'heure plus tard, l'équipage d'un T-33 aperçut un objet argenté volant sous leur appareil. Il en estima la taille entre 40 et 50 pieds de diamètre et la vitesse à plus de 700 mph (Thompson, 2019). Il fut demandé aux responsables de Grudge d'analyser le dossier. Déconcerté par le manque d'explication de la part des militaires théoriquement chargés d'étudier le phénomène, Charles Cabell, directeur du renseignement de l'USAF, ordonna une reprise en main du dossier¹¹. Cette reprise fut d'autant plus aisée que les « anti-soucoupistes » les plus farouches avaient progressivement quitté leurs fonctions et que des individus plus ouverts firent leur entrée au sein de l'*Air Force*.

Le capitaine Edward J. Ruppelt était de ceux-là. Connu pour ses aptitudes organisationnelles, ce vétéran de la Seconde guerre mondiale avait commencé à s'intéresser aux OVNI dès son arrivée à Wright-Patterson en 1951, où il s'était lié d'amitié avec Jerry Cummings, alors en charge de ce qui restait du projet Grudge. Fin octobre, suite aux remous provoqués par l'incident de Fort Monmouth, Grudge fut réactivé et Ruppelt fut placé à sa tête (Graff, 2023, pp. 69-70). Le projet prit le nom de Blue Book en mars 1952, alors que l'*Air Force* était confrontée à une nouvelle vague d'observations. Les premiers mois du projet marquèrent une véritable rupture dans le traitement

¹⁰ Ce cafouillage tient pour partie au fait que ce sont des anciens de Sign qui rédigèrent le communiqué de presse par le biais duquel l'USAAF tenait à rassurer les médias. L'auteur n'est pas parvenu à cerner les rouages de cette décision au demeurant surprenante (Swords 2000, pp. 97-98).

¹¹ Il s'agit d'un changement significatif car Cabell lui-même avait, dans un premier temps, minimisé la question OVNI et soutenu, *de facto*, la position des « anti-soucoupistes ».

des témoignages. Ruppelt semblait en effet déterminé à faire la lumière sur ces observations, sans écarter aucune hypothèse. Ce fut lui qui, entre autres choses, généralisa l'emploi du terme UFO et ordonna la mise en place d'un questionnaire standardisé pour les témoins, afin que les enquêteurs de Blue Book puissent effectuer des analyses à grande échelle. Il était également prévu de réunir une douzaine d'experts des plus prestigieuses universités américaines afin d'aider Hynek, professeur d'astrophysique à l'Ohio State University et caution scientifique de l'*Air Force* depuis Sign, à investiguer les cas les plus étranges. L'armée semblait désormais prête à affronter l'inconnu (Swords, 2000, p. 106).

Ce changement de cap ne dura toutefois qu'un temps. Là encore, ce sont les « soucoupes » qui furent à l'origine d'un nouveau retournement de situation politico-administratif. Cette affaire, connue sous le nom de carrousel de Washington, débuta dans la soirée du 19 juillet 1952. Au-dessus de la capitale fédérale, des dizaines de témoins aperçurent d'étranges lueurs, notamment au-dessus de la zone interdite entourant la Maison blanche et le Capitole. Des échos radars furent également observés et des appareils de l'*Air Force* furent envoyés à leur rencontre (Graff, 2023, pp. 79-82). Une semaine plus tard, des incidents similaires se reproduisirent, là encore sans qu'aucune réponse définitive ne puisse être apportée. Ces témoignages furent à ce point spectaculaires que pour rassurer l'opinion publique, l'USAF organisa dès le 29 juillet une conférence de presse au cours de laquelle elle présenta son explication : celle d'hallucinations visuelles induites par des inversions de températures. Si la majeure partie du public sembla se satisfaire de ces explications, tout le monde n'était cependant pas convaincu. C'est ainsi que naquirent les deux premiers groupes de recherche citoyens consacrés aux OVNI : le CSI (*Civilian Saucer Investigation Group*) et l'APRO (*Aerial Phenomena Research Organisation*) (Hague, 2003, p. 701).

Ce qui inquiétait surtout les autorités, c'est que « les mécanismes de réponse de l'armée de l'air [accusèrent] un retard de trois à quatre heures [en raison des] signalements d'OVNI. » Aussi, « après les événements de Washington, le président Truman demanda à la CIA d'examiner le problème OVNI, d'en évaluer la gravité et de déterminer les mesures à prendre. » (Swords, 2000, pp. 107-108). Cette séquence donna lieu à la création d'un panel d'experts connu sous le nom de « panel Robertson », dont les travaux, étalés sur quatre jours consécutifs, se déroulèrent en janvier 1953.

Ces recommandations allaient façonner la politique du Pentagone en matière d'OVNI pour les décennies à venir. Celle-ci peut se résumer ainsi : *per se*, ces « objets » ne sont pas une menace mais leur impact psychologique et social pose un réel risque pour la sécurité nationale car pouvant engendrer des « comportements hystériques de masse » (Haines, 1997, p. 71). Dès lors, pour les membres du panel Robertson, la priorité des autorités devait changer : il devenait impératif de contrôler la perception du public, notamment en réduisant son intérêt pour le sujet.

Les suites données à ce rapport ne tardèrent pas à se faire sentir sur Blue Book, qui vit sa voilure considérablement réduite. Ruppelt ne fut pas dupe et quitta le navire dès août 1953. Sur le plan épistémologique et méthodologique, la volonté à peine voilée des responsables du projet de disqualifier systématiquement chaque observation finit par peser sur Hynek (Swords, 2000, p. 116). Le coup de grâce fut porté par le rapport Condon, commandité en 1966 suite à une nouvelle vague d'observations. Publié en 1969, celui-ci remit en question l'intérêt scientifique même de l'étude du phénomène OVNI et aboutit à la fermeture définitive du Projet Blue Book. Bien que ses conclusions soient trop denses pour être résumées ici, ses auteurs reconnaissaient que certains cas analysés restaient inexpliqués. Cependant, ils soulignaient que ces phénomènes ne représentaient pas une menace pour la sécurité nationale et rejetaient explicitement l'HET (Hague, 2003, p. 702).

L'intérêt du Pentagone pour le phénomène ne disparut toutefois pas avec Blue Book, ne serait-ce que pour des raisons de sécurité nationale. Ainsi, les officiels de la CIA continuèrent de se pencher sur le sujet afin d'examiner « ce que les observations d'OVNI pourraient leur apprendre sur les progrès soviétiques en matière de fusées et de missiles. » (Haines, 1997, p. 78). Ces investigations, somme toute – très – modestes au regard du budget fédéral, se déroulèrent toutefois en toute discrétion. Ce n'est qu'en 2017 que ce travail de veille fut révélé au grand public, suite aux enquêtes menées par trois journalistes du *New York Times*. Ceux-ci mirent en lumière l'existence de l'*Advanced Aerospace Threat Identification Program* (AATIP), un programme du Pentagone actif entre 2007 et 2012, financé à hauteur de 22 millions de dollars sous l'impulsion du sénateur Harry Reid (Cooper et al., 2017). Ce programme visait à collecter et analyser des témoignages d'observations d'objets volants non identifiés, en particulier par des pilotes militaires.

Les origines du tabou

Comment expliquer l'attitude des autorités américaines ? Pourquoi celles-ci finirent-elles par désavouer publiquement le phénomène OVNI, après l'avoir pourtant étudié sérieusement, sans se fermer de portes ? Plusieurs hypothèses peuvent, à ce stade, être évoquées. La première est d'ordre épistémologique. Une fois les hypothèses du prototype « made in USA » ou de l'aéronef soviétique écartées, l'armée se retrouva face à l'inexpliqué. Or, pour incongru qu'il soit, le phénomène avait été initialement disqualifié par la communauté scientifique, qui ne le jugeait pas digne d'intérêt. Le cas de J. Allen Hynek est à cet égard emblématique. S'il est aujourd'hui surtout connu comme une figure centrale de l'ufologie, ce dernier était à l'origine extrêmement sceptique quant à la réalité des « soucoupes » (Graff, 2023, p. 43). Ce n'est que progressivement qu'il en vint à plaider pour une étude sérieuse et rigoureuse du phénomène – et à contester, au passage, le sérieux du travail mené dans le cadre de Blue Book (Graff, 2023, p. 93). La volonté de démystification affichée de l'*Air Force* a d'ailleurs pour partie contribué à jeter le discrédit sur ce sujet (Swords, 2000, p. 105). Alors que le grand public se passionnait pour ces questions et que l'HET se répandait, notamment dans le sillage des travaux de Keyhoe, le phénomène OVNI devint non seulement baroque mais aussi une voie de garage professionnelle. Nous aurions ici affaire aux conséquences d'une disqualification de certains objets de recherche, une dynamique que le sociologue Pierre Lagrange (2007) a largement étudiée dans le cadre du phénomène OVNI. Dans cette optique, l'armée aurait tout simplement refusé d'accorder du crédit à un phénomène jugé loufoque par la communauté scientifique car cela aurait pu nuire à son image. À nos yeux, cette piste permet surtout d'étudier l'attitude des autorités une fois que le mot « OVNI » est devenu synonyme d'extraterrestres¹². Car comment, en effet, expliquer que l'*Air Force* se soit sérieusement saisie du dossier entre 1947 et 1949, puis à nouveau en 1951 ? D'autres pistes doivent donc être explorées.

Passons donc à la deuxième hypothèse : celle de l'enjeu réputationnel. À la lecture des rapports officiels, il n'est pas exagéré de dire que la position

¹² Cette hypothèse nous semble d'ailleurs plus pertinente pour comprendre les réticences « post Blue Book » des autorités américaines : comment, en effet, justifier auprès du grand public une investigation sérieuse de ce phénomène après des décennies de silence voire de discrédit ?

« anti-soucoupiste » trahissait en réalité une double crainte dans le chef de l'armée, et en particulier de l'USAF : celle d'avoir à reconnaître publiquement non seulement son ignorance, mais surtout son incapacité à assurer le contrôle de l'espace aérien national. Cette nécessité de sauver la face et d'assurer au public que « tout est sous contrôle » semblait d'autant plus nécessaire que le monde entraînait dans les heures chaudes de la Guerre froide. Cette attitude peut d'ailleurs être mise en parallèle avec l'essor du *National Security State* aux États-Unis. Né au lendemain de la Seconde guerre mondiale, l'État de sécurité nationale peut être défini comme « une matrice de pouvoirs et de modes de gouvernement, construite sur l'impératif proclamé de maintenir l'État et la société mobilisés pour contrer [...] les menaces existentielles permanentes qui pèsent sur les valeurs et les intérêts fondamentaux des États-Unis. » (O'Meara et al., 2016, p. 10) Au nom de ces menaces, le militaire est ainsi amené à jouer un rôle central dans un nombre de plus en plus important de domaines du quotidien. Cette dynamique – qui n'est pas sans rappeler le concept de sécuritisation de l'École de Copenhague – pourrait expliquer d'une part la prise en charge du phénomène OVNI par le seul Pentagone mais aussi cette volonté d'en dire le moins possible à un public perçu comme pouvant rapidement céder à la panique.

À ce titre, la crainte des mouvements de panique qui hantait les anti-soucoupistes et les membres du panel Robertson nous pousse à examiner une troisième hypothèse : cette politique du silence trouve sa source dans l'imaginaire stratégique de certains des militaires en charge de ce dossier. Pour ce faire, un détour par l'une des théories à l'origine même de la création de forces aériennes indépendantes (Schmitt, 2021, p. 104) s'impose : celle de la frappe stratégique. À grands traits, celle-ci cherche à identifier comment une armée peut, en frappant certains objectifs dans la profondeur ou en brisant le moral d'une population donnée, obtenir un avantage décisif, voire forcer l'ennemi à capituler. La pensée des premiers théoriciens du bombardement stratégique, Billy Mitchell¹³ en tête, reposait sur une série d'hypothèses, dont celle de « la faiblesse du moral des populations civiles, qui seraient impressionnées par les bombardements. » (Schmitt, 2021, p. 112) Cette approche, imprégnée de la « science des foules » [de] la fin du XIX^e siècle, tend à faire

¹³ Pionnier de l'aviation militaire, il fut l'un des plus ardents défenseurs, aux États-Unis, de la création d'une armée de l'air autonome.

de la « foule » un être créé par un phénomène de « contagion » psychologique, qui conduit à la disparition de la personnalité des individus au profit d'une sorte de régression vers une personnalité inconsciente et collective » (Schmitt, 2021, p. 112).

Cette « science » ne souffrait pas seulement d'un manque de rigueur épistémologique – un « péché originel » somme toute commun à de nombreuses sciences humaines toujours enseignées aujourd'hui : elle charriait surtout, derrière son aura de scientificité, une vision politique conservatrice qui ne laissa pas insensibles certains théoriciens du fascisme. Toutefois, si ses constats furent progressivement battus en brèche au fil des décennies, au début des années 1940, l'imaginaire qu'elle charriait n'en demeurait pas moins omniprésent dans les cénacles officiels, où elle a notamment servi de fondation intellectuelle à la doctrine du bombardement stratégique tel qu'appliqué par États-Unis durant la Seconde guerre mondiale. Quand bien même les Américains se montraient plus dubitatifs que leurs homologues britanniques sur les effets psychologiques du bombardement stratégique, l'idée selon laquelle celui-ci pourrait infléchir l'attitude et le comportement des populations n'en demeurait pas moins débattue au sein de l'USAAF, à défaut d'être dominante (Biddle, 2002, pp. 239-240).

Dans ce contexte, le fait que l'USAF se soit vu confier le dossier OVNI est loin d'être anodin. Si les campagnes de bombardements sur l'Allemagne et sur le Japon avaient prouvé toute la faiblesse empirique de ces théories (Biddle, 2002) – à aucun moment les populations ciblées ne se sont retournées contre leurs dirigeants –, l'imaginaire qui avait mené à leur formulation n'en avait pas pour autant disparu. Ces présupposés sur la nature déraisonnable de la foule avaient encore pignon sur rue alors qu'éclatait la vague de 1947, et leur influence n'était d'ailleurs pas prête de disparaître. Comme le montre Tami Biddle (2002, p. 297), certaines recommandations stratégiques émises durant la guerre du Vietnam trouvent directement leur origine dans cette doctrine. Nous pourrions même arguer, dans le sillage d'Olivier Schmitt (2021), que cet imaginaire a, aujourd'hui encore, une certaine influence dans le monde militaire. Les écrits des « pères fondateurs » du bombardement stratégique (Mitchell mais aussi Douhet ou Trenchard) sont présentés comme des classiques, une étiquette qui leur permet encore souvent d'échapper à la critique universitaire.

Ce bref retour historico-institutionnel, à la croisée de la science politique, de l'histoire, de la sociologie mais aussi de *X-Files* et de *Mystères*, a donc permis de mettre en lumière « l'imaginaire derrière l'imaginaire ». Le folklore ufologique est en effet né des attermolements des officiels de la défense et du renseignement américain, qui redoutaient que leur population ne prenne peur s'ils venaient à reconnaître la réalité d'un phénomène dont ils n'étaient pas en mesure d'expliquer l'origine. Cette crainte des mouvements de masse reposait elle-même sur un imaginaire stratégique aux fondements scientifiques au mieux bancals, et qui venaient d'ailleurs d'être battus en brèche lors du dernier conflit mondial. Qu'à cela ne tienne. Peut-être parce que les vieilles habitudes mettent du temps à mourir, peut-être parce que leur élégante simplicité fascine, ces théories étaient toujours vivaces à la charnière des années 1940-1950, période à laquelle les autorités américaines posèrent les bases de leur « politique OVNI » pour les 70 ans à venir¹⁴.

À cet égard, il serait intéressant d'effectuer une analyse comparative. En effet, l'histoire « contemporaine » des OVNI est souvent très américano-centrée. Or, nous l'évoquions déjà dans notre bref rappel historique avec l'affaire des « fusées fantômes », ces phénomènes ont été observés ailleurs dans le monde. La France, le Brésil mais aussi la Belgique ont été confrontés à des observations déroutantes qui, dans certains cas, impliquaient elles aussi des militaires. La manière dont les autorités de ces pays ont géré ce dossier, notamment dans sa dimension « relation publique », diffère toutefois singulièrement de la réaction du Pentagone et de la CIA. Parmi les pistes d'investigation possible pour de futures recherches, il serait dès lors intéressant d'examiner dans quelle mesure cette politique du déni serait imputable à la culture stratégique américaine – un autre concept évoqué dans cet ouvrage. Car pour découvrir le fin mot sur les OVNI, il se pourrait bien finalement, que Fox Mulder ait eu raison avant tout le monde : la vérité est peut-être, effectivement, ailleurs.

¹⁴ Si le Pentagone semble aujourd'hui plus enclin à communiquer sur le sujet, avec la création, en 2022, d'une agence officielle dédiée (l'AARO, pour *All-domain Anomaly Resolution Office*), la transparence est encore loin d'être au rendez-vous.

Bibliographie

- Abrassart, Jean-Michel. « Le modèle sociopsychologique du phénomène OVNI. Un cadre conceptuel interprétatif en sciences humaines », Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires de Louvain, 2016.
- Biddle, Tami D. « Rhetoric and Reality in Air Warfare: The Evolution of British and American Ideas About Strategic Bombing, 1914-1945 », Princeton : Princeton University Press, 2002.
- Cooper, Helene, Blumenthal, Ralph et Kean, Leslie. « Glowing Aura and 'Black Money': The Pentagon's Mysterious U.F.O. Program », New York : Times, 2017. <https://www.nytimes.com/2017/12/16/us/politics/pentagon-program-ufo-harry-reid.html>
- Graff, Garrett M. « UFO. The Inside Story of the US Government's Search for Alien Life Here—and Out There. », New York : Avid Reader Press, 2023.
- Hague, Alexandra. « UFOs », Dans *Conspiracy Theories in American History. An Encyclopedia. Volume 2 N-Z*. Sous la dir. de Peter Knight, 699-705. Santa Barbara : ABC Clio., 2003.
- Haines, Gerald K. « The CIA's Role in the Study of UFOs », *Studies in Intelligence*, 40(1), 1997 : 67-84.
- Headquarters Air Materiel Command (1). « Unidentified Aerial Objects. Project Sign. », Wright-Patterson Airbase : Air Materiel Command, 1949.
- Headquarters Air Materiel Command (2). « Project Grudge. » Wright-Patterson Airbase : Air Materiel Command, 1949.
- Keyhoe, Donald. « The Flying Saucers are Real », *True*, 26(152), 1950 : 11-13 ; 83-87.
- Lagrange, Pierre. « L'affaire Kenneth Arnold », *Communication*, 52, 1990 : 283-309.
- Lagrange, Pierre. « La rumeur de Roswell », Paris : La Découverte, 1996.
- Lagrange, Pierre. « OVNIS : ce qu'ILS ne veulent pas que vous sachiez », Paris : Presses du Châtelet, 2007.
- Moore, S. « Releasing Results of Analysis and Evaluation of 'Unidentified Aerial Objects Reports' », Washington D.C. : Directorate of Intelligence (USAF), 1950.
- Ruppelt, Edward J. « The Report on Unidentified Flying Objects », New York : Double Day, 1956.
- Schmitt, Olivier. « Penser les effets : l'importance des sciences sociales pour la pensée stratégique aérienne », *Vortex*, 2, 2021 : 103-116.

- Swords, Michael D. « UFOs, the Military, and the Early Cold War Era ». Dans *UFOs and Abductions: Challenging the Borders of Knowledge*. Sous la dir. de David M. Jacobs, 82-121. Lawrence : University Press of Kansas, 2000.
- Thompson, Susan. « History Mystery from the Archives », *US Army*, 2019. https://www.army.mil/article/227612/history_mystery_from_the_archives#:~:text=On%20the%20morning%20of%20September,1%20radar%20set%20could%20plot.
- Twinnings, Nathan F. « AMC Opinion Concerning Flying Discs », Wright-Patterson Airbase : Air Materiel Command, 1947.
- United States Air Force Directorate of Intelligence. « Analysis of Flying Object Incidents in the US », *Air Force Intelligence Report n°100-203-70*, Washington D.C. : Directorate of Intelligence Headquarters, 1948.
- Wojciechowski, Eric. « General Nathan F. Twining and the Flying Disc Problem of 1947 », *Skeptical Inquirer*, 44(2), 2020.

Les injures et les excuses dans les relations internationales : Caractéristiques, fonctions, symboles et finalités

Archange Bissue Bi-Nze

Introduction

L'une des causes majeures du déclenchement de la guerre de Troie fut « l'enlèvement » d'Hélène, l'épouse du roi Ménélas par l'un des princes de Troie. Ménélas estima que l'acte posé par ces invités troyens était une offense grave, une injure, qui déclencha sa colère et le conduisit à demander le soutien du roi de Mycènes, son frère Agamemnon, afin d'unir leurs forces pour récupérer sa femme Hélène – la suite de l'histoire est connue. Un autre fait historique pouvant introduire ce chapitre, portant sur les injures et les excuses dans les relations internationales, concerne les actes de l'armée japonaise durant la guerre. En 1993, Yohei Kono, le Secrétaire du Cabinet japonais, présente publiquement des excuses à la Corée du Sud pour le comportement de l'armée japonaise durant la Seconde guerre mondiale (Chang, 2019). Ces deux exemples attestent, en partie, comme nous le verrons plus loin, que s'il y a des actes qui, à eux seuls, peuvent être à l'origine de la guerre ou de la paix entre les nations, ce sont les injures et les excuses. La vexation que crée l'injure induit une réponse, qui est souvent négative. En revanche, l'excuse permet un apaisement des tensions pour une meilleure coopération entre États. Les injures et les excuses sont stratégiques, et rarement involontaires. Ainsi, en dépassant leur sens commun, il faut interroger les pratiques des États et de leurs dirigeants pour détecter, dans la forme et l'informe, le discours et le geste.

Pour ce faire, nous convoquons la psychologie politique internationale (PPI), à la fois comme perspective théorique et comme méthode d'analyse (Jervis, 1976 ; Jervis, 1989). Ce choix s'explique par son caractère interdisciplinaire et sa dimension explicative, qui tient compte du contexte spécifique, des processus observables et de la temporalité. En privilégiant la compréhension et la description, la PPI ambitionne d'être « utile et réactive face à des problèmes sociaux concrets : terrorisme, gestion de crise, résolution des conflits, négociations internationales » (Meur et Legendre, 2013, pp. 950-951) mais aussi génocides, crimes d'États, traite négrière, colonisation, restitution des

biens culturels, ... Par son éclectisme épistémologique, nous remarquons que la PPI intègre, entre autres, la théorie des jeux, les théories de la décision, la fenêtre d'opportunité. Dans la perspective des injures et des excuses, nous verrons qu'il se dégage un cadre général d'imbrication de l'ensemble de ces aspects dans l'environnement d'émission et/ou de destination des injures et/ou des excuses. Ici, les théories de la reconnaissance ne sont pas à négliger. Pour suivre notre progression analytique, l'ordre argumentatif s'articule autour de deux principaux points : le premier sera consacré à un examen sur les injures et le second explorera les excuses.

Concernant les injures, les analystes se focalisent majoritairement sur le langage verbal. Au-delà d'une référence méprisante, dissimulée dans l'injure, cette dernière joue un rôle dans les rapports interétatiques (Faizullaev, 2017), car elle est utilisée stratégiquement par les acteurs pour atteindre leurs buts (Rousseau et Baele, 2021). Dans les relations entre la Corée du Nord et les États-Unis par exemple, les injures sont des marqueurs d'affirmation de puissance et ont un impact réciproque sur les perceptions communes. Pour surmonter cette inimitié, les Américains peuvent ainsi éviter de diaboliser les Nord-Coréens, en tenant compte de leurs aspirations profondes (Hagstöm et Lundström, 2019), de l'imaginaire étatique qui est le leur. Notons que l'injure peut déclencher une guerre (Woolf, 2016). En 1676, l'ultimatum de reddition (condescendante) de Mehmed IV, rejeté par les Cosaques zaporogues, l'accompagnant d'insultes entachant les titres honorifiques du sultan des Turcs ottomans, offusqua celui-ci, qui lança ses armées sur leurs territoires (l'Ukraine et le sud de la Russie de nos jours). Selon nous, les injures ne sont pas que verbales. Par exemple, le Japon estime que la présence de la Corée du Sud sur les îles Takeshima/Dokdo est une insulte, dans la mesure où le pays présente des preuves historiques attestant de la souveraineté japonaise sur Takeshima depuis le milieu du XVII^e siècle. Du côté sud-coréen, cette revendication japonaise est perçue comme une insulte, d'autant plus qu'elle est le symbole de la réticence japonaise à condamner son militarisme antérieur (Korostelina, 2014, pp. 94-118). De plus, en ne tenant pas compte de la dimension des injures, il serait difficile d'expliquer les principales caractéristiques justifiant l'intensité et la durée de nombreux conflits transfrontaliers (Wolf, 2011).

Depuis la fin de la Guerre froide, les excuses sont devenues « un nouvel instrument de la realpolitik » (Hazan, 2009, p. 81). Entre les États, les excuses

peuvent servir de mécanismes de réconciliation, en œuvrant à la résolution des conflits historiques, afin d'améliorer les relations diplomatiques (Daase et al., 2016). Mieux, les excuses internationales ont de puissants effets curatifs lorsqu'elles sont présentées, et des effets toxiques lorsqu'elles sont refusées (Lind, 2010). Si les excuses participent à la reconstruction d'une relation de confiance interétatique (Hartmann, 2012, p. 76), elles influencent les relations bilatérales entre États au passé commun tumultueux (Chang, 2019). Parce que les excuses réparent les relations endommagées, apaisent les tensions et contribuent à la réconciliation, elles ne se limitent pas à la parole et peuvent être présentées de façon diverse et sous des formes plurielles (Cohen, 2004). De ce fait, les excuses peuvent avoir quatre dimensions : matérielle ou pratique, normative, pragmatique et juridique (Özlük, 2015).

Ces deux notions au cœur de cette analyse, injures et excuses, se produisent dans un contexte et dans une temporalité donnée. Puisque le temps occupe une place centrale dans les relations internationales (Agathangelou et Killian, 2016), il peut être un objet et un instrument de la politique (Esposito et Becker, 2023, p. 3). Si « la politique étrangère de chaque État puise ses traits les plus saillants dans l'histoire » (Rosoux, 2001, p. 3), le temps a une influence sur la planification et les décisions dans ce domaine. À titre d'exemple, la politique étrangère de l'Allemagne est toujours jugée en fonction de son passé (Rosoux, 2001, p. 110). En Relations internationales (Hom, 2019), l'analyse des injures et des excuses peut se faire sous l'angle du temps fermé (centré sur les situations spécifiques dans un cadre temporel précis : analyse des événements ponctuels, modèles de prévision, focus sur des temporalités distinctes) ou du temps ouvert (approche dynamique et évolutive : examen des tendances à long terme, perspectives futures, interconnexions des situations). Nous préférons naviguer entre les deux dans la mesure où le passé, s'il est statique, le présent, lui, est mouvant et offre une observation comparative de moult transformations non-négligeables.

Dans cette perspective, les injures et les excuses posent un problème central : celui de leurs conceptions, de leurs perceptions et de leurs compréhensions par les acteurs de la scène mondiale. L'identification de ce problème nous amène à recourir à l'imaginaire, car celui-ci est un « incontournable de la représentation » (Grassi, 2005, p. 11). En questionnant l'imaginaire, le philosophe Jean-Jacques Wunenburger souligne que « la fonction symbolique de l'imaginaire est de donner un sens propre et [un sens] figuré qui modifient

ou enrichissent le réel perçu ou conçu » (2013). Sous cet angle, les injures et les excuses peuvent modifier ou enrichir la compréhension de certains faits dans les rapports interétatiques, particulièrement. Dès lors, ce chapitre entend déterminer l'usage de ces deux éléments en relations internationales, et plus particulièrement dans le domaine interétatique.

Les injures et les excuses étant multiples, nous formulons deux hypothèses. D'une part, les injures sont intentionnelles, provocatrices et majoritairement volontaires. Elles obéissent à une logique volontaire de vexation. D'autre part, les excuses sont un *mea culpa*, voire une auto-condamnation. Elles mettent en scène une théâtralisation politique fine, calculatrice et instrumentale, de la prise de conscience tardive des faits ayant pu être glorifiés par le passé (lointain et/ou immédiat). L'excuse peut advenir par le changement de contexte, de temporalité et de transformations des mentalités. L'acte d'excuse est souvent rationnel et se fonde officieusement sur une vision politique à long terme.

Ainsi, parce que les mots renferment une charge traduisant les idées, les imaginaires et les impressions du percevant face à la chose ou à l'être perçu (Butler, 2004), les injures s'ancrent dans l'univers de l'humiliation de l'injuré et de la destruction de son image. Or, les excuses sont un contrepoids efficace pour désamorcer les situations conflictuelles et bâtir ou rétablir une relation de confiance. Elles offrent une perspective nouvelle face aux impasses et aux faits complexes bloquant les rapports entre les acteurs de la scène internationale.

Les injures : une source de tensions plausibles et certaines

En portant l'attention sur les injures, nous invitons le lecteur ou la lectrice à découvrir les sens qui leur sont donnés, leurs particularités, attributs, représentations qui s'y cachent et leurs finalités.

L'injure : une approche éclectique

Dans son esquisse théorique de l'injure, Evelyn Languèche (2004) définit celle-ci comme suit : « un effet mal défini, mais ressenti comme ce qui blesse [...] les injures, pour désigner des actes (gestes, comportements, etc.) [...] appelés tantôt insultes, [...] invectives, [...] ou encore noms d'oiseaux, dont l'effet est alors ressenti comme ce qui choque ». En acceptant ce premier niveau de définition de l'injure (ou des injures) qui ne porte que sur le verbal

et le non-verbal, nous souhaitons aller plus loin en soulignant qu'en relations internationales, les injures peuvent aussi s'entendre comme toute habitude ou attitude qui est de nature à provoquer, à rabaisser, à résister, à violer les règles, à outrepasser la frontière de la bienséance, voire de la bonne entente entre acteurs de la scène mondiale. Dans la notion d'injure, nous incluons plusieurs verbes : outrager, blasphémer, insulter, mépriser, humilier ; en choisissant d'y ajouter les phénomènes suivants : violence symbolique ; violence psychologique, violation du territoire, espionnage étatique, piratage des réseaux de communications gouvernementaux d'un État par un autre État et bien d'autres.

Si l'injure fait partie de l'action verbale (Rosier, 2006, p. 87) dévalorisante (Moïse, 2008, p. 176), elle s'inscrit dans un champ vexatoire large qui se donne à voir à travers différentes situations (Hammer, 2009). « S'il est rare de revendiquer un droit à l'injure » (Oger, 2012, p. 1), on s'autorise à injurier volontairement dans le but d'offenser. Comme l'expliquent Monnet et Ves, « l'injure a un pouvoir. Celui de blesser et d'assigner une personne ou un groupe de personnes à une place dévalorisante » (2014, p. 17). L'injure est stratégique et tactique. Elle a un effet décrédibilisant et déstabilisant, en touchant à l'honneur et dépassant les limites imposées par la morale communautaire ou sociale (Bouchet, 2010), ou franchissant les limites des rapports bilatéraux ou multilatéraux. Dans les relations internationales, l'injure est perçue négativement, car elle a pour effet de fragiliser la position de l'injurié, et par extension, cherche à remettre en cause son capital symbolique (voir notion développée par Pierre Bourdieu).

Ajoutons que plus une personne occupe une position symbolique élevée, plus son offense devient grave (Robinet, 2012, p. 382). L'injure est « une arme à laquelle il faut se préparer à résister et à retourner contre l'injuriaire au risque de la subir » (Akueson Adolé, 2022, p. 157). C'est pourquoi les victimes demandent des excuses ou, elles-mêmes, elles agissent en retour de ce qui a été dit ou fait à leur encontre.

Les caractéristiques

Nous observons plusieurs paramètres identificatoires de l'injure, entre autres : le discours officiel à charge, les qualificatifs péjoratifs, l'attaque/l'agression armée, l'incivilité/l'incidence diplomatique, l'occidentalisation du monde, la stigmatisation étatique, la dénonciation calomnieuse. Les mots étant

considérés comme des pistolets chargés, le discours officiel à charge est le plus emblématique. On se souviendra du discours de Sékou Touré (25 août 1958) en défaveur de la Communauté (il déplut à de Gaulle), de celui de Patrice Lumumba (30 juin 1960) offensant la Belgique lors de la proclamation de l'indépendance ou du discours très médiatisé de Vladimir Poutine (24 février 2022) à l'entame de la guerre en Ukraine. Dans les deux premiers discours, l'injure est spécifique, c'est-à-dire ciblée (Larguèche, 2011, p. 363). Autrement dit, l'injurié est clairement identifié et l'adresse injurieuse l'est tout autant. Dans le dernier cas, l'injure est non spécifique, mieux, l'injurié est dissimulé dans les propos suivants du président russe (l'injuriaire) : « Quiconque tente d'interférer avec nous, et plus encore de créer des menaces pour notre pays et notre peuple, doit savoir que la réponse de la Russie sera immédiate et vous conduira à des conséquences telles que vous n'en avez jamais connu dans votre histoire ». L'attaque armée est une autre forme d'injure et les cas sont multiples : la violation du Traité germano-soviétique (1^{er} septembre 1939) par l'Allemagne ; le bombardement de Pearl Harbor (7 décembre 1941) par le Japon ; l'agression de l'Ukraine par la Russie (guerre en cours en 2025). Ces actions armées sont perçues et reçues négativement par l'injurié au regard des réactions qui s'ensuivent.

Une autre forme d'injure, c'est la stigmatisation étatique. C'est le propre des grandes puissances, à l'exemple des États-Unis, qui estiment que la Corée du Nord, l'Iran, l'Irak, la Syrie sont des États voyou/axe du mal. La même stigmatisation est faite à l'endroit de certains États, notamment la Chine, la Russie, la Biélorussie, la Turquie, ayant l'étiquette d'États illibéraux. Les qualificatifs péjoratifs n'y manquent pas. En mars 2021, Joe Biden qualifia Poutine de tueur. Cette injure a été reçue comme une attaque de la Russie par le président de la Chambre basse de l'Assemblée fédérale russe. Dans la gamme des injures, nous identifions aussi les incivilités (ex. : refus de saluer un homologue lors d'un Sommet de haut niveau) et les incidents diplomatiques – comme la fouille par les agents des douanes françaises de la ministre centrafricaine des Affaires étrangères (MAE), en transit à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, le 25 février 2022, sans tenir compte de son immunité diplomatique – sachant que « l'incident diplomatique peut faire naître de fortes tensions entre deux pays, voire conduire à une guerre » (Bély et Poumarède, 2010). L'occidentalisation du monde, sous le prisme de la promotion d'une liberté de genre, d'orientation sexuelle, etc. est accueillie négativement dans

le monde arabe et dans plusieurs pays africains. Pour ces derniers, c'est une injure de leur proposer une vision du monde qu'ils ne partagent pas. De fait, il ressort que les injures sont protéiformes, mais elles ont diverses fonctions qui renseignent sur les raisons qui les sous-tendent.

Les fonctions

L'injure n'est pas innocente et n'a pas une charge positive en son sein. Elle renferme plusieurs fonctions, à savoir : *la provocation, l'humiliation, le ressentiment, la supériorité, la mise en garde*. Nous le verrons en nous fondant sur les caractéristiques susmentionnées. En effet, en violant le droit international par leur offensive militaire, l'Allemagne, le Japon et la Russie provoquèrent volontairement la Pologne, les États-Unis et l'Ukraine. Cette provocation, perçue négativement, ne resta pas sans réponse dans des contextes sensibles, notamment l'entre-deux-guerres pour le premier, la Seconde guerre mondiale pour le deuxième et l'intégration potentielle à l'UE couplée des ambitions de l'OTAN sur son territoire pour le troisième. De plus, si le discours de V. Poutine est une mise en garde, celui de S. Touré est vécu par de Gaulle comme une humiliation, ainsi que le contrôle douanier de la MAE de la Centrafrique. Par contre, le discours de P. Lumumba traduit le ressentiment : « À vous tous [...] je vous demande de faire de ce 30 juin 1960 une date illustre que vous garderez [...] Car cette indépendance du Congo [...] c'est par la lutte qu'elle a été conquise [...] Ce que fut notre sort en 80 ans de régime colonialiste, nos blessures sont trop fraîches et trop douloureuses encore pour que nous puissions les chasser de notre mémoire. »

En outre, la stigmatisation de certains États, sans aucune inquiétude, démontre une supériorité. Si tous les États peuvent se prêter au jeu de la stigmatisation et des qualificatifs péjoratifs, seules les grandes puissances, en se positionnant en « maîtres du monde », estiment avoir le droit et le devoir de désigner des parias de la scène internationale. Précisons que dans une même caractéristique de l'injure, selon la position des acteurs, peuvent émerger des perceptions différentes : le ressentiment de P. Lumumba est perçu par l'autorité belge comme un affront, une humiliation ; l'agression de la Pologne par l'Allemagne et celle de l'Ukraine par la Russie montrent leur position dominante dans le rapport de force. Cette supériorité du point de vue de l'injuriaire est observable dans l'occidentalisation du monde par le conditionnement du soutien des bailleurs de fonds aux États en difficulté,

en contrepartie de l'acceptation des visions occidentales, comme le furent les conditionnalités démocratiques en Afrique, durant la troisième vague de démocratisation. Si les fonctions sont des justifications des injures, les symboles viennent les illustrer en les enracinant dans le processus de compréhension de chaque type d'injure.

Les symboles

Il est prétentieux de nier la charge symbolique que porte l'injure. Elle est aussi puissante qu'une « centrale électrique » par les conséquences qui en résultent. Ainsi, parmi les symboles des injures, nous citons : *la démonstration de la puissance, l'affirmation de la souveraineté, la lutte hégémonique, la lutte des valeurs*. Après avoir annexé la Crimée en 2014, la Russie procéda, en 2022, à une « opération spéciale », en posant un acte de guerre, qui n'est qu'une démonstration de sa puissance militaire. Cela ne fut possible que par l'intime conviction de sa force armée. Ce fut le cas de l'Allemagne en 1939, dont l'action déclencha la Seconde guerre mondiale. En réaction aux attentats du 11 septembre 2001, la guerre en Irak en 2003 rejoint ce symbole. Les États-Unis ont usé d'une stratégie de mensonge afin de démontrer leur puissance de feu. L'action internationale des États dits voyous n'est qu'une affirmation de leur souveraineté. Ils ne souhaitent pas être sous le diktat de certains acteurs internationaux et prônent une égalité souveraine dans les perceptions de ces derniers à leur égard, en refusant leur marginalisation et en revendiquant un traitement à la hauteur de leurs ambitions.

La lutte hégémonique entre les grandes puissances, fait en sorte qu'un qualificatif péjoratif qui, en politique interne, est de l'ordre de la coutume des espaces d'expression politique, est perçu différemment dans les rapports interétatiques. Autrement dit, l'imaginaire interne des États est différent de l'imaginaire international qui régule les relations interétatiques. L'assimilation de Poutine à un tueur est considérée comme une agression délibérée des États-Unis – *via* son Président – à la Russie. Dans ce sens, la banalisation de l'injure renverrait à accepter la grandeur et la puissance américaine par la Russie, alors que celle-ci la conteste. Sous un autre angle, le « containment » de l'occidentalisation du monde par les pays arabes, voire l'espace géographique à dominance arabe, renvoie à la lutte des valeurs qui montre, une fois de plus, une nette fragmentation de la société internationale. Dans un monde en mutation, les Arabes luttent pour préserver leurs valeurs issues des

coutumes et des traditions séculaires. Or, l'occidentalisation est l'action de promouvoir et de voir, à travers le monde, l'influence du modèle, des valeurs, des mentalités et des manières de vivre occidentales dans le monde arabe et ailleurs. De fait, ces symboles des injures soutiennent leur finalité, qui, elle, est la manière à laquelle l'injuré réagit face à l'injuriaire.

Les finalités

La réaction est la contrepartie de l'injure. Globalement, c'est l'action de l'injuré. On y distingue plusieurs types : *la résistance, la prudence, la dénonciation/la condamnation, le rejet, l'émergence/la consolidation des tensions diplomatiques ou la fragilisation des rapports interétatiques*. Depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, dans la plupart des cas où il y a une attitude injurieuse par un injuriaire connu ou méconnu, la réaction à court, moyen ou long terme est la résistance – parfois concomitamment à la dénonciation de la part de l'injuré et la condamnation de la part d'autres acteurs. Parce que l'attaque japonaise autorisée par l'empereur Hirohito eut pour but de détruire la flotte navale se trouvant à Pearl Harbor, les États-Unis, se sentant injuriés, décidaient d'entrer dans le second grand conflit mondial du XX^e siècle. Ne pas réagir pourrait être interprété comme un aveu d'impuissance, de faiblesse ou de peur. En outre, dans le cas de la guerre en Ukraine, nous avons remarqué que plusieurs États, face à la mise en garde russe (menace dissimulée), firent preuve de prudence dans leurs discours, leur soutien à l'Ukraine et leurs votes aux Nations unies – et dans ces organismes –, en votant contre une sanction ou en s'abstenant en guise de neutralité. Si les noms d'oiseaux et la stigmatisation méprisante des États-Unis sont source de consolidation des tensions diplomatiques avec plusieurs États dits voyous, ladite stigmatisation est à l'origine de l'émergence des tensions diplomatiques entre les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES : Burkina Faso, Mali, Niger) et la France. En réponse, la Corée du Nord continue d'avoir une attitude à contre-courant des positions américaines à propos de la détention du nucléaire et l'AES fustige la posture paternaliste française. À titre d'illustration, le 18 avril 2024, le Burkina Faso a procédé à l'expulsion de trois diplomates français pour cause d'activités subversives. Une injure pour Paris qui a dénoncé des accusations sans fondement. Elle fissure un peu plus les rapports entre les deux États.

Aussi, alors que le monde bipolaire entrait dans une nouvelle temporalité, celle de la coexistence pacifique, la crise des missiles de Cuba (14-27 octobre 1962),

fit émerger une tension diplomatico-militaire, fragilisant les relations tendues entre les deux grands, surtout que l'injurié (les États-Unis) était prêt à résister face à l'injuriaire (URSS) pour ne pas subir l'offense – laisser les missiles russes positionnés à quelques kilomètres des États-Unis. Derechef, le fait que plusieurs pays arabes refusent l'occidentalisation du monde se justifie, en ce sens qu'ils estiment que cela va modifier leurs perceptions culturelles et leurs mœurs sociales, au regard de la double action qu'elle induit : une acceptation par le haut (les élites et les institutions étatiques) et un nivellement par le bas (les enfants, les jeunes et les personnes lambdas). Le rejet de cette occidentalisation, à l'exemple du refus du mariage pour tous, est une préservation de certains aspects de leur milieu de vie, à l'observation de la décadence vertigineuse d'un monde occidental en perte de repères et aux repères sans cesse critiqués. Bref, chaque particularisme de l'injure renferme un rôle, un symbole et un objectif à atteindre. Ce constat est le même à l'examen des excuses dans les rapports interétatiques.

Les excuses : une source d'apaisement possible et avérée

Les excuses sont la résultante des injures. Autrement dit, elles sont consécutives à l'action de l'injuriaire. Les excuses peuvent aussi être considérées comme des imaginaires propres à chaque pays. Dans cette perspective, le fait qu'un État présente ses excuses à un autre s'inscrit dans l'imaginaire de l'État offensé, souhaitant une réparation quelle qu'elle soit. D'où les excuses qui participent à l'apaisement des rapports entre États. Il sied de mettre en exergue leurs caractéristiques, leurs fonctions, leurs symboles et leur finalité.

L'excuse : une archéologie du savoir

Dans notre approche, les excuses se présentent comme l'ensemble des éléments mobilisés et/ou utilisés, traduisant implicitement ou explicitement un *mea culpa* – les verbes repentir, pardonner, regretter, reconnaître sont fréquemment employés. Elles sont porteuses d'une volonté de changement, nonobstant parfois leur instrumentalisation. Jarvis et Thériault avancent que « dans certains contextes, les excuses peuvent être bienfaites d'un point de vue humain, tant pour la personne qui a subi le préjudice que pour la personne fautive elle-même, et qu'il faut trouver des moyens de les favoriser plutôt que

les empêcher » (2012, p. 557). Au quotidien, lorsqu'une personne « en blesse [injurie] une autre plus ou moins gratuitement [volontairement], que ce soit sous la forme d'une violence – émotionnelle ou physique, subtile ou brutale – alors des excuses, accompagnées, si nécessaires, de dédommagements, constituent une transaction puissante qui peut ramener une paix intérieure et avoir un effet curatif pour les parties concernées » (Steiner et Montadat, 2009, p. 28). Dans les relations internationales, les excuses concernent les moments cruciaux de l'histoire (Colonomos, 2009, p. 9). Depuis la fin de la Guerre froide, il y a une frénésie d'excuse (expression de Wole Soyinka). S'abstenir de présenter des excuses semble de plus en plus inexcusable (Sémelin, 2009, p. 2).

En effet, les excuses ne visent pas à condamner les actes, mais à une prise de conscience de la gravité de ses actes (Billier, 2009). Mieux, l'offensant doit comprendre qu'il a touché l'imaginaire de l'offensé. Bien que la réconciliation soit un idéal (Hartmann, 2012, p. 68), dans plusieurs cas de violences d'État, les excuses servent à la réconciliation. Mieux, elles sont une étape nécessaire des processus de paix (Colonomos, 2009, p. 9). Dans une perspective réaliste – sous l'angle du pardon – les excuses deviennent un instrument politique, et même diplomatique, que les États utilisent aussi bien à des fins de politique étrangère que de politique intérieure (Hazan, 2012, p. 82). C'est pourquoi, au-delà des appels au pardon (Rosoux, 2012), les demandes « n'attendent pas formellement le pardon, explicitement ou implicitement sollicité, mais plutôt l'apaisement du différend puisque demander pardon signifie reconnaître la faute commise et montrer ainsi qu'elle n'a pas été oubliée » (Hartmann, 2012, p. 76). Dans le même sens, le pardon se révèle indispensable dans la mesure où la capacité des auteurs de crimes d'État de demander pardon aux victimes a pour objectif de briser la dette du poids de la culpabilité, tout en n'oubliant pas les actes posés (Ricoeur, 1995, p. 82).

Toutefois, les excuses présentées par les gouvernements ou les officiels de haut rang « ne sont pas [souvent] prises au sérieux, car elles sont perçues comme manquant de sincérité, et ne comportent pas de réparations [dans la majorité des cas] » (Steiner et Montadat, 2009, p. 28). Par conséquent, et c'est l'un des paradoxes des excuses, afin d'atteindre le but visé, le repentir « doit apparaître comme un pardon pur, librement décidé, et donc ni forcé, ni motivé par des intérêts politiques ou matériels à court terme. Sa dimension stratégique, pourtant essentielle, ne doit pas apparaître au premier plan, car il serait sinon perçu comme intéressé et hypocrite, un exercice cynique

dénué de toute valeur morale. » (Hazan, 2012, p. 88). D'où la distinction entre les « excuses authentiques et efficaces » et les « excuses mitigées » (Jarvis et Thériault, 2012, p. 572). Les premières sont explicites, sans détour, les secondes sont implicites, voilées, parfois marqués d'un déni fait par l'injuriaire pour ne pas paraître faible, parce que celui qui demande pardon se met en position de faiblesse et prend le monde à témoin de son acte (Hazan, 2012, p. 82). Pour cerner à quoi renvoient les excuses, il faut questionner leurs caractéristiques.

Les aspects distinctifs

Les excuses se présentent sous des facettes plurielles, notamment : *le discours officiel, les articles de presse, le geste/la génuflexion, les restitutions*. Disons quelques mots à ce sujet. *Le discours officiel* (Sémelin, 2009, p. 5) – dans lesquels les éléments de langage sont soignés – est la caractéristique la plus connue des excuses et les exemples abondent. En août 1995, Tomiichi Murayama, le Premier ministre japonais, déclara que « le Japon a suivi une politique erronée qui a provoqué d'immenses souffrances et dommages, en particulier dans les pays d'Asie, à travers des actions coloniales et d'agression ». Nous sommes en présence d'excuses mitigées. Or, quelques années auparavant, devant la Diète, dans un discours de politique générale, l'ancien Premier ministre japonais (d'août 1993 à avril 1994), Morihiro Hosokawa, fut le seul à l'époque à présenter publiquement ses « profondes excuses » pour les « actes d'agression » du Japon. Ce changement de discours est fonction de maints aspects (temporalité, contexte, vision stratégique, agenda politique) dans la prise de décision des acteurs étatiques. Nous le constatons dans la politique belgo-congolaise : elle est flexible sous Louis Michel et elle durcit sous Karel De Gucht, le nouveau MAE à partir de juillet 2004 (Rosoux, 2009).

En 1997, Tony Blair demanda pardon pour la négligence de son pays face à la grande famine qui sévissait en Irlande. Le 30 août 2008, l'Italie, par le biais de Silvio Berlusconi, présenta ses excuses à la Libye pour les méfaits de la colonisation italienne. Il déclara : « Il est de mon devoir, en tant que chef du gouvernement, de vous exprimer, au nom du peuple italien, notre regret et nos excuses pour les blessures profondes que nous vous avons causées » (Ridet, 2008). En 2019, Frank-Walter Steinmeier, le président de l'Allemagne à cette période, demanda pardon au peuple polonais et aux victimes de l'agression nazie en disant : « Je m'incline devant les victimes de l'attaque de Wielun. Je m'incline devant les victimes polonaises de la tyrannie allemande.

Et je demande pardon [...] Ce sont les Allemands qui ont commis un crime contre l'humanité en Pologne. Quiconque prétend que c'est [...] un événement marginal dans l'histoire allemande, se juge lui-même » (La Nouvelle République, 2019).

Deux remarques doivent être faites. En premier lieu, dans chaque discours, il y a des mots qui renvoient aux excuses telles que nous les avons présentées. En second lieu, l'Allemagne, sachant qu'elle porte le fardeau du déclenchement de la Seconde guerre mondiale en attaquant la Pologne et son comportement durant celle-ci, garde ce remords dans la mémoire socio-politique, différemment du Japon et de la Belgique qui souhaite tourner la page. En outre, en 1970, le *geste* de Willy Brandt, son inclinaison devant le monument à la mémoire du Ghetto de Varsovie « signifie qu'il s'excuse au nom de la société allemande » (Hazan, 2012, p. 84). Tout comme le recueillement de Bill Clinton sur l'île de Gorée en 1998, suite à sa dénonciation du rôle qu'eut le continent américain et européen lors de la traite négrière, est un acte d'excuse. Ces genuflexions ne sont pas anodines, encore moins les lieux et les périodes au cours desquelles elles se produisirent. La *restitution* des biens culturels et autres reliques pillées (ex : durant la colonisation), dérobées, achetées illégalement ou confisquées, rentre dans le registre des excuses. Car les politiques de restitutions (Sémelin, 2009, p. 5) obéissent souvent à la saisie des fenêtres d'opportunité, en ce sens qu'elles s'inscrivent dans un environnement politique – interne et externe – qui semble favorable plus à l'État restituteur qu'à l'État récepteur. Néanmoins, les excuses présentent diverses fonctions.

Les rôles

Cinq fonctions peuvent être assignées aux excuses, à savoir : *la reconnaissance, la responsabilité, la recherche du pardon/le repentir, le regret/la culpabilité/le remords, la réparation/la compensation*. Le 27 novembre 2006, Blair a exprimé son regret – par l'expression « profonde tristesse » – pour le rôle qu'eut joué le Royaume-Uni dans le commerce triangulaire. Ce regret ressort dans le discours de Berlusconi, de Steinmeier et du discours du Premier ministre belge, Elio Di Rupo, tenu le 9 septembre 2012, au cours duquel il exprima « les regrets » et « la honte » pour la collaboration de son pays avec l'Allemagne nazie. En examinant l'entiereté des discours, il ressort de la culpabilité et du remords, « une tache morale imprescriptible » comme l'a souligné Di Rupo.

Entre regret sincère (excuse authentique) et regret superficiel (excuse mitigée), il n'est pas toujours facile de les distinguer dans les rapports interétatiques dans lesquels aucune action n'est désintéressée. Aussi, dans son discours, S. Berlusconi pris l'engagement de dédommager la Libye à cause des affres de la colonisation italienne. Il précise que : « l'accord portera sur un montant de 200 millions de dollars par an durant les 25 prochaines années [jusqu'en 2033] sous forme d'investissement dans les projets d'infrastructure en Libye ». La restitution de la dent, la « relique » de P. Lumumba (20 juin 2022) est l'un des aspects de la réparation, devant le choc moral qu'accompagne la réminiscence de son assassinat. Parce que les discours et la restitution dévoilent explicitement une réparation (Sémelin, 2009, p. 5), une compensation financière, nous sommes face à des excuses efficaces et non mitigées – celles qui se limitent à un acte verbal sans engagement réparateur, à l'exemple du discours de T. Murayama. À la lumière des faits, il est possible, dans une moindre mesure, de réparer les injustices historiques (Colonos, 2005, pp. 153-194).

La recherche du pardon et le repentir sont parfois concomitants, à l'observation de la demande de pardon de Johannes Rau (ancien président de l'Allemagne) en 1999 ou de la « gêne assortie de repentir » dans les discours de politique étrangère de la Belgique (Rosoux, 2009, p. 2). La culpabilité morale traduite en politique par une responsabilité morale est l'un des éléments de la demande de pardon. Signalons que le manque de repentir est une épine dans les relations qu'entretiennent plusieurs États, à l'exemple du Japon et de la Chine. La reconnaissance et la responsabilité sont deux autres fonctions des excuses. Elles sont tantôt jumelées dans certains cas, tantôt séparées dans d'autres situations : le 17 décembre 1999, à Berlin, Johannes Rau, initia la création d'une fondation pour l'indemnisation des victimes du nazisme, en soulignant dans son discours, la reconnaissance de la responsabilité commune et le devoir moral résultant des crimes commis ; le 7 avril 2000, à Kigali, Guy Verhofstadt a assumé « la responsabilité [...] des autorités politiques et militaires belges [lors du génocide] ». Si Di Rupo estime que la collaboration avec l'Allemagne de l'époque entraîne une « responsabilité ineffaçable » et que Berlusconi voit l'engagement de son pays comme « une reconnaissance concrète (bien concrète) et morale des dommages infligés à la Libye par l'Italie pendant la période coloniale », dans toutes ces illustrations, les acteurs endossent l'entière responsabilité, ils admettent les faits et expriment explicitement les torts causés. Ce sont là des excuses authentiques, sous l'angle de la reconnaissance et de la

responsabilité (Jarvis et Thériault, 2012, p. 572) – elles sont aussi identifiables en France par les lois dites mémorielles (Billier, 2009, p. 12). Qu'en est-il des symboles des excuses ? Que recherchent-elles ?

Les représentations

Les excuses ont une fonction proprement diplomatique (Colonomos, 2009, p. 3). Dans certaines occasions, la demande d'excuse est une conséquence démontrant la culpabilité et la responsabilité d'un État (Colonomos, 2009, p. 2). Autrement formulé, la demande de pardon entraîne son auteur sur le chemin de la responsabilité morale et, plus, sur celui de la responsabilité politique (Abel, 2012, p. 60). D'où ces symboles pluriels, notamment : *l'apaisement/l'entretien des relations diplomatiques, l'évitement/l'accentuation des tensions interétatiques, le besoin de clore un passé qui ne passe pas, la normalisation des rapports entre États*. En janvier 2021, si Emmanuel Macron refusa de reconnaître la responsabilité de la France dans la guerre d'Algérie, il reconnaît tout au moins, en mars de la même année, la responsabilité française dans le meurtre d'un avocat algérien, Ali Boumendjel, qui fut torturé et assassiné par l'armée française en 1957. L'attitude des autorités françaises se justifie par le fait qu'elles souhaitent fermer cette page de leur histoire, car si elle perdure, leur déresponsabilisation peut se transformer en responsabilité assumée et ouvrirait à des réparations.

La reconnaissance, en 2005, de la responsabilité de l'Allemagne suite au massacre des Hereros de Namibie en 1904, et celle de la France, en 1995, à propos de la rafle du Vélodrome d'Hiver, vise à enterrer ce passé qui ne passe pas afin de regarder vers l'avenir. À cet effet, les excuses, qu'elles soient sincères ou pas, cherchent à sortir les acteurs de l'engrenage historique dans lequel leurs rapports sont marqués. Les actes d'attrition et/ou de contrition cherchent parfois à éviter une tension diplomatico-militaire entre États. Lorsqu'ils ne sont pas clairs, ils accentuent ces tensions. Le 1^{er} janvier 2001, lors de l'incident de l'île d'Hainan (en mer de Chine méridionale), les États-Unis avaient exprimé des regrets face à la disparition du pilote chinois. Or, la Chine réclamait des excuses explicites. Les États-Unis n'ont mentionné aucun tort, signe de non-excuses (Jarvis et Thériault, 2012, p. 572), alors qu'ils violèrent l'espace aérien chinois au travers de l'avion espion Lockheed EP-3. Ce refus de s'excuser entraîna une crise entre les deux pays, la première crise internationale pour Georges W. Bush (Cornut, 2014, pp. 121-141).

L'excuse, en forçant un État à la justification, lequel prend le monde à témoin (Colonomos, 2009, p. 3), sert à l'apaisement, à l'entretien et à la normalisation des rapports interétatiques – dans certaines situations, ces trois fonctions sont symbiotiques. La génuflexion de Willy Brandt fut un élément important, permettant à la République fédérale d'Allemagne (RFA) de resserrer ses relations politico-économiques avec les pays d'Europe centrale et orientale (Hazan, 2012, p. 83). De même, la restitution de la dent de P. Lumumba, qui intervint quelques jours après le retour de voyage du roi belge en terre congolaise, tout en renforçant les relations entre la Belgique et le Congo-Kinshasa, fut un événement de récupérations politiques de part et d'autre. Dans la même perspective, l'engagement financier du gouvernement italien en Libye a mis fin à 40 ans de désaccords entre les deux États. Il est sans nul doute que les excuses, d'une part, peuvent mettre fin à un processus et annoncer l'ouverture d'une nouvelle page de l'histoire (Colonomos, 2009, p. 6) ; d'autre part, les excuses produisent la normalisation des relations entre États, en dégageant des retombées politiques (Hazan, 2012, p. 83). À l'instar des injures, les excuses ont aussi des finalités.

L'effet recherché

Quatre finalités peuvent être observées dans la présentation implicite/explicite des excuses : *la bienveillance, la considération, la résilience, la victoire*. Ces réactions sont majoritairement manifestées par l'injurié à l'égard de l'injuriaire. Si le président libyen, Mouammar Kadhafi, estima que l'action de Berlusconi atteste une « défaite du colonialisme », le regret et la reconnaissance de la responsabilité italienne, accompagnés d'un accord de dédommagement, sont perçus comme une victoire pour les autorités libyennes. Dans la même veine d'analyse, la restitution, par l'Italie, de la statue *Vénus de Cyrène* – découverte en Libye par les archéologues italiens en 1913 – à la Libye fut reçue en fanfare. Pour le MAE libyen à cette époque, Abdelrahman Chalgham : « c'est une victoire, mais la bataille ne fait que commencer pour récupérer notre identité répartie dans tous les musées du monde ». À cause de ce type d'interprétation, dans l'incident d'Hainan, les États-Unis se sont abstenus de s'excuser clairement, au risque de se rabaisser, de s'humilier vis-à-vis de la Chine, qui se verrait vainqueur, à l'heure où les États-Unis jouissaient du titre de superpuissance.

En déplaçant l'angle d'analyse, les excuses de l'Allemagne aux Hereros de Namibie tués en 1904, et celles présentées (en 1995) par la reine Élisabeth II

à la tribu Maori (en Nouvelle-Zélande) – pour la dévastation de ses terres au XIX^e siècle – sont une marque de considération pour l'injurié et une poursuite de la bienveillance de la part de l'injuriaire. Les excuses de l'Allemagne et de la Belgique au sujet de leur action contre les Juifs s'inscrivent dans cette logique. Dans plusieurs situations, la bienveillance, la victoire, la résilience et la considération sont imbriquées. La restitution de la relique de P. Lumumba par la Belgique, la création de la fondation « Mémoire, responsabilité, avenir » en Allemagne (Hecker, 2017), en sont des illustrations. Ceux qui militent (ONG, associations de victimes, etc.) pour une culpabilité/reconnaissance/responsabilité/réparation officielle des auteurs, perçoivent ces événements comme des victoires, d'autres y voient une marque de considération des revendications légitimes, d'autres encore lisent une résilience. La finalité diffère en fonction des aspects auxquels l'injurié et l'injuriaire tiennent compte.

Conclusion

Les injures et les excuses peuvent être à l'origine d'un changement – négatif ou positif – dans les relations internationales. Si un accord est conclu dans le déni d'une offense, il risque d'être fragile, car la partie offensée attendra de voir les quatre aspects des excuses susmentionnées.

En résumé, les injures et les excuses tiennent compte et varient en fonction du contexte et des enjeux et, pour le dire simplement, du temps politique favorable pour celui qui en fait usage. Par conséquent, cette réflexion est une invitation à l'analyse et à la compréhension de certains phénomènes des relations à l'aune de ces éléments. Injures et excuses permettent de labelliser certains faits observables sur la scène internationale, et l'analyse pourrait être étendue au-delà de l'aspect interétatique, en se penchant sur les organisations internationales ou régionales.

À partir de cette dénomination générale, le fait observé est perçu autrement, de même que les dynamiques sous-jacentes qui l'enlisent. Un cas peut devenir, au fil du temps et des situations, tantôt l'injurié, tantôt l'injuriaire, complexifiant la résolution du conflit. Réciproquement et inconsciemment, chacune des parties prenantes se sent injuriée et attend des excuses de la partie adverse. Ici, les imaginaires sont dichotomiques, en tension. Face à une situation de conflit, cette démarche d'ouverture ouvre la voie à un questionnement mutuel ou multilatéral, en se mettant à la place de l'autre, qu'il soit l'offensant

ou l'offensé. Cette posture oblige à s'immerger dans l'imaginaire de chaque acteur et à identifier les socles de référence qui le tiennent pour établir des propositions intégrant les aspects importants de chacun des imaginaires.

Bibliographie

- Abel, Olivier. « Pardon, histoire, oubli ». *Revue internationale et stratégique*, 88(4), 2012 : 59-66.
- Agathangelou, Anna et Killian, Kyle. *Time, temporality and violences in international relations*. Routledge, 2016.
- Akueson Adolé, Félicité. « Réflexion sur l'injure en politique ». *Akofena*, 8(1), 2022 : 147-158.
- Bély, Lucien et Poumarède, Géraud (dir.). *L'incident diplomatique (XVI^e-XVIII^e siècle)*. Paris : A. Pedone, 2010.
- Billier, Jean-Cassien. « Le paradoxe des excuses ». *Raison publique*, 10, 2009 : 1-15.
- Birnbaum, Enav. « Street Renaming as a Means of Symbolic Insult and a Diplomatic Slap in International Relations ». *Millennium*, 51(3), 2023 : 663-685.
- Bouchet, Thomas. *Noms d'oiseaux. L'insulte en politique de la Restauration à nos jours*. Paris : Stock, 2010.
- Bravo, Federico. *L'insulte*. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 2015.
- Butler, Judith. *Le pouvoir des mots : Politique du performatif*. Paris : Amsterdam, 2004.
- Chang, Jae. « Apology Politics: Japan and South Korea's Dispute Over Comfort Women ». *The Cornell Diplomat*, 2, 2019.
- Cohen, Raymond. « Apology and Reconciliation in International Relations ». In *From Conflict Resolution to Reconciliation*. Oxford University Press, 2004.
- Colonomos, Ariel. « Pour une civilité mondiale des excuses ». *Raison publique*, 10, 2009 : 1-11.
- Colonomos, Ariel. *La morale dans les relations internationales*. Paris : Odile Jacob, 2004.
- Cornut, Jérémie. *Les excuses dans la diplomatie américaine. Pour une approche pluraliste des relations internationales*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2014.
- Daase, Christopher et al. *Apology and Reconciliation in International Relation: The importance of being sorry*. Routledge, 2016.

- Esposito, Fernando et Becker, Tobias. « The time of politics, the politics of time, and politicized time: an introduction to chronopolitics ». *History and Theory*, 62(4), 2013 : 3-23.
- Faizullaev, Alisher. « Symbolic Insult in Diplomacy: A subtle Game of Diplomatic Slap ». *Diplomacy and Foreign Policy*, 4(2), 2017 : 1-116.
- Grassi, Valentina. *Introduction à la sociologie de l'imaginaire. Une compréhension à la vie quotidienne*. Toulouse, Ères, 2005 : 11-59.
- Hagstöm, Linus et Lundström, Magnus. « Overcoming US-North Korean Enmity: Lessons from an Eclectic IR Approach ». *The International Spectator*, 54(4), 2019 : 94-108.
- Hammer, Françoise. « Chapitre 9 Cherchez l'insulte ! Trouvez l'outrage ! Une approche du champ vexatoire ». In *Les insultes en français : de la recherche fondamentale à ses applications (linguistique, littérature, histoire, droit)*. Savoie : Université de Savoie, 2009 : 171-180.
- Hartmann, Florence. « Juger et pardonner des violences d'État : deux pratiques opposées ou complémentaires ? ». *Revue internationale et stratégique*, 88(4), 2012 : 67-80.
- Hazan, Pierre. « La realpolitik du pardon ». *Revue internationale et stratégique*, 88(4), 2012 : 81-90.
- Hecker, Joëlle. « Négocier la mise en récit du passé. L'histoire de la fondation allemande "Mémoire, responsabilité, avenir" au prisme des théories de la reconnaissance ». *Cahiers Mémoires et Politiques*, 4, 2017 : 45-64.
- Hom, Adrew R. « Time in International Relations Theory ». In *The Oxford Handbook of Time and Politics*. Oxford Academic, 2019.
- Jarvis, Dominique et Thériault, Michelle. « Les impacts psychologiques des excuses et leur protection en droit civil québécois ». *La revue du barreau canadien*, 91, 2012 : 555-581.
- Jervis, Robert. « Political Psychology. Some Challenges and Opportunities ». *Political Psychology*, 10(3), 1989 : 481-493.
- Jervis, Robert. *Perception and Misperception in International Politics*. Princeton University Press, 1976.
- Korostelina, Karina V. *Political Insults: How Offenses Escalate Conflict*. New York : Oxford Academic, 2014.
- La Nouvelle République. « Seconde guerre mondiale : l'Allemagne demande pardon à la Pologne ». [En ligne], mis en ligne le 2 septembre 2019. URL : <https://www.google.com/amp/s/m.lanouvellerepublique.fr/a-la-une%25252Fseconde-guerre-mondiale-l-allemande-demande-pardon-a-la-pologne>, consulté le 4 avril 2020.
- Largueche, Evelyne. « Et si l'injure ne se racontait pas ! », *L'Homme*, 198-199, 2011 : 355-366.

- Largueche, Evelyne. « L'injure comme objet anthropologique », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 103-104 | juin 2004, mis en ligne le 12 mai 2009. URL : <http://journals.openedition.org/remmm/1198>, consulté le 1^{er} mai 2021.
- Lind, Jennifer. *Sorry States: Apologies in International Politics*. Ithaca & London : Cornell University Press, 2010.
- Meur, Elisabeth et Legendre, Marjorie. « Chapitre 36. La psychologie politique internationale ». In *Traité de Relations internationale*. Paris : Presses de Sciences Po, 2013 : 933-987.
- Moïse, Claudine. « Formes et valeurs de l'injure dans les processus d'affirmation identitaire ». In *Insultes, injures et vanes en France et au Maghreb*. Paris : Kathala, 2008 : 175-196.
- Monnet, Vincent et Vos, Anton. « Le pouvoir de l'injure ». *Campus* [En ligne], 118, 2014 : 16-39.
- Oger, Claire. « La conflictualité en discours : le recours à l'injure dans les arènes publiques ». *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 8, 2012 : 1-16.
- Özlük, Erdem. « Uluslararası İlişkilerde Özür Dilemek: Özrün Kuramı », *Uluslararası İlişkiler*, 11(44), 2015 : 51-78.
- Ricoeur, Paul. « Le pardon peut-il guérir ? ». *Esprit*, 2010(3/4), 1995 : 77-82.
- Ridet, Philippe. « Les "excuses" de l'Italie à la Libye, son ancienne colonie ». *Le Monde* [En ligne], mis en ligne le 1^{er} septembre 2008. URL : https://www.lemonde.fr/europe/article/2008/09/01/les-excuses-de-l-italie-a-la-libye-son-ancienne-colonie_1090027_3214.html, consulté le 15 mai 2019.
- Rosier, Laurent. *Petit traité de l'insulte*. Loverval : labor, 2006.
- Rosoux, Valérie-Barbara. « La politique africaine de la Belgique : entre génuflexion et injonction ». *Raison publique*, 10, 2009, 1-14.
- Rosoux, Valérie-Barbara. « Rwanda : appels et résistances au pardon ». *Revue internationale et stratégique*, 88(4), 2012, 99-107.
- Rosoux, Valérie-Barbara. *Les usages de la mémoire dans les relations internationales. Le recours au passé dans la politique étrangère de la France à l'égard de l'Allemagne et de l'Algérie de 1962 à nos jours*. Bruxelles : Bruylant, 2001.
- Rousseau, Elise et Baele, Stephane J. « Filthy Lapdogs », « Jerks » and « Hitler »: Making Sense of Insults in International Relations. *International Studies Review*, 23(3), 2021 : 532-555.
- Sémelin, Jacques. « Les excuses d'État en politique étrangère après des crimes de masse ». *Raison publique*, 10, 2009 : 1-8.

- Steiner, Claude et Montadat, Olivier. « S'excuser : l'analyse d'une transaction fondamentale ». *Actualités en analyse transactionnelle*, 131(3), 2009 : 28-37.
- Wolf, Reinhard. « Respect and disrespect in international politics: the significance of status recognition ». *International Theory*, 3(1), 2011 : 105-142.
- Woolf, Christ. « A history of undiplomatic insults ». *The World/Global Politics [Online]*, mis en ligne le 6 septembre 2016. URL : A history of undiplomatic insults—The World from PRX, consulté le 19 mars 2019.
- Wunenburger, Jean-Jacques. *L'imaginaire*. Paris : Presses universitaires de France, 2013.

Annexe

Liste cinématographique - Flora Delgrange & Vincent Gabriel - Chapitre 8

Année	Titre	Classement IMDB	Dystopie ?
2014	American Sniper		
	The Hunger Games: Mockingjay—Part 1	SF-Dystopie	V
	Guardians of the Galaxy	SF	
	Captain America: The Winter Soldier	SF	V
	The Lego Movie	SF-Dystopie	V
	The Hobbit: The Battle of the Five Armies		
	Transformers: Age of Extinction	SF	V
	Maleficent		
	X-Men: Days of Future Past	SF	V
	Big Hero 6	SF	
2015	Star Wars: Episode VII—The Force Awakens	SF	V
	Jurassic World	SF	V
	Avengers: Age of Ultron	SF	V
	Inside Out		
	Furious 7		
	Minions	SF	
	The Hunger Games: Mockingjay—Part 2	SF-Dystopie	V
	The Martian	SF	
	Cinderella		
	Spectre		

(Suite)

(Suite)

Année	Titre	Classement IMDB	Dystopie ?
2016	Rogue One: A Star Wars Story	SF	V
	Finding Dory		
	Captain America: Civil War	SF	V
	The Secret Life of Pets		
	The Jungle Book		
	Deadpool	SF	
	Zootopia		
	Batman v Superman: Dawn of Justice	SF	V
	Suicide Squad	SF	
	Sing		
2018	Star Wars: Episode VIII—The Last Jedi	SF	V
	Beauty and the Beast		
	Wonder Woman	SF	
	Jumanji: Welcome to the Jungle		
	Guardians of the Galaxy Vol. 2	SF	
	Spider-Man: Homecoming	SF	
	It		
	Thor: Ragnarok	SF	V
	Despicable Me 3	SF	
	Justice League	SF	V
	Black Panther	SF	
	Avengers: Infinity War	SF	V
	Incredibles 2	SF	
	Jurassic World: Fallen Kingdom	SF	V
	Aquaman	SF	
	Deadpool 2	SF	
	The Grinch		
	Mission: Impossible—Fallout		
	Ant-Man and the Wasp	SF	
	Bohemian Rhapsody		

Année	Titre	Classement IMDB	Dystopie ?
2019	Avengers: Endgame	SF	V
	The Lion King		
	Star Wars: Episode IX—The Rise of Skywalker	SF	V
	Frozen II		
	Toy Story 4		
	Captain Marvel	SF	
	Spider-Man: Far from Home	SF	
	Aladdin		
	Joker		
	Jumanji: The Next Level		
2020	Bad Boys for Life		
	Sonic the Hedgehog	SF	
	Birds of Prey		
	Dolittle		
	The Invisible Man	SF	V
	The Call of the Wild		
	Onward		
	The Croods: A New Age		
	Tenet	SF	V
	Demon Slayer: Kimetsu no Yaiba— The Movie: Mugen Train		
2021	Spider-Man: No Way Home	SF	
	Shang-Chi and the Legend of the Ten Rings	SF	
	Venom: Let There Be Carnage	SF	
	Black Widow	SF	
	F9: The Fast Saga		
	Eternals	SF	
	Sing 2		
	No Time to Die		
	A Quiet Place Part II	SF	V
	Ghostbusters: Afterlife	SF	

(Suite)

(Suite)

Année	Titre	Classement IMDB	Dystopie ?
2022	Top Gun: Maverick		
	Avatar: The Way of Water	SF	V
	Black Panther: Wakanda Forever	SF	
	Doctor Strange in the Multiverse of Madness	SF	
	Jurassic World: Dominion	SF	V
	Minions: The Rise of Gru	SF	V
	The Batman		
	Thor: Love and Thunder	SF	
	Sonic the Hedgehog 2	SF	
	Puss in Boots: The Last Wish		
2023	Barbie		
	The Super Mario Bros. Movie		
	Spider-Man: Across the Spider-Verse	SF	V
	Guardians of the Galaxy Vol. 3	SF	V
	Oppenheimer		
	The Little Mermaid		
	Wonka		
	Ant-Man and the Wasp: Quantumania	SF	
	John Wick: Chapter 4		
2024	Sound of Freedom		
	Inside Out 2		
	Deadpool & Wolverine	SF	
	Wicked		
	Moana 2		
	Despicable Me 4	SF	
	Beetlejuice Beetlejuice		
	Dune: Part Two	SF	V
	Twisters		
	Mufasa: The Lion King		
	Sonic the Hedgehog 3	SF	

Note sur les contributeurs et contributrices

Archange Bissue Bi-Nze est docteur en sciences politiques et sociales de l'Université catholique de Louvain. Il est collaborateur scientifique à l'Institut des sciences politiques Louvain-Europe (ISPOLE) et chercheur associé au Centre d'études des crises et des conflits internationaux (CECRI).

Tanguy de Wilde est professeur de géopolitique et de relations internationales à l'UCLouvain et au Collège d'Europe de Bruges. Il est par ailleurs membre de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques.

Raoul Delcorde est un ancien ambassadeur de Belgique, docteur en science politique de l'UCLouvain où il est également professeur invité. Membre de l'Académie royale de Belgique, il est l'auteur d'une douzaine d'ouvrages en lien avec la diplomatie.

Flora Delgrange est gestionnaire de crise et de projets au sein du Centre de Coordination des Risques et de la Transmission d'Expertise (CORTEX), qui fait lui-même partie du Service Public de Wallonie (SPW). Cette publication s'inscrit en dehors de toute activité professionnelle.

Simon Desplanque est docteur en relations internationales de l'UCLouvain, où il est également professeur invité. Il est en outre chercheur associé au Centre des crises et des conflits internationaux (CECRI) dont il coanime le podcast de vulgarisation : *20 Minutes pour Comprendre*.

Vincent Gabriel est historien et assistant d'enseignement et de recherche au sein de l'École de Sciences Politiques et Sociales (PSAD). Membre du Centre des crises et des conflits internationaux (CECRI), il produit et coanime le podcast de vulgarisation : *20 Minutes pour Comprendre*.

Fanny Hockers est doctorante affiliée à l'Institut de Sciences Politiques Louvain-Europe (ISPOLE) et assistante en relations internationales à l'UCLouvain (PSAD). Ses recherches et enseignements portent sur la construction des narratifs relatifs aux futurs, la vulnérabilité et l'usage de la prospective dans la politique étrangère et les enjeux de sécurité-défense.

Michel Liégeois est professeur de relations internationales à l'UCLouvain. Il mène ses recherches au sein de l'Institut des Sciences Politiques Louvain-Europe (ISPOLE).

Marion Jacques est assistante d'enseignement et doctorante au sein de l'Institut de Sciences Politiques Louvain-Europe (ISPOLE), à l'UCLouvain. Elle est également affiliée au Centre d'étude des crises et conflits internationaux (CECRI) et membre de l'Observatoire de la politique étrangère et de défense de la Belgique (OBFDP). Ses recherches portent sur la perception de l'opinion publique belge par l'élite politique en matière de politique de défense.

Alexandre Piron est assistant d'enseignement et de recherche au sein de l'École de Sciences Politiques et Sociales (PSAD). Il est également affilié à l'Institut de Sciences Politiques Louvain-Europe (ISPOLE), à l'UCLouvain. Ses recherches portent sur l'Union européenne, sa politique d'aide humanitaire et ses partenariats avec les organisations internationales et non-gouvernementales.

Valérie Rosoux est directrice de recherches FNRS et professeure à l'UCLouvain. Elle est également Max Planck Law Fellow et membre de l'Académie royale de Belgique.

Tanguy Struye de Swielande est Professeur en relations internationales à l'UCLouvain et Senior Associate Fellow à l'Institut Egmont. Son expertise porte sur la géopolitique, la géoéconomie et les politiques étrangères et de

défense des grandes puissances, l'analyse des processus décisionnels en politique étrangère, la guerre cognitive et la prospective stratégique.

Dorothee Vandamme est docteure en science politique, orientation relations internationales et chercheure associée au CECRI. Son dernier livre est *Role Compatibility as Socialization: The Case of Pakistan*, publié chez Routledge en 2022.

Edouard Xia est chercheur affilié à l'Institut de Sciences Politiques Louvain-Europe (ISPOLE), à l'UCLouvain. Ses recherches portent sur la politique étrangère belge et la distribution de puissance dans le système international.

Géopolitique et résolution des conflits

Cette collection accueille des travaux dont l'objectif est d'analyser les changements géopolitiques ayant marqué la scène européenne et mondiale depuis 1989.

Au niveau européen, une attention particulière est consacrée aux conflits post-guerre froide ainsi qu'à la transformation des relations entre l'Union européenne et les grandes puissances.

Au niveau mondial, d'intenses bouleversements ont radicalement modifié les grilles de lecture des crises et des conflits, qu'il s'agisse de la prévention, de la gestion ou de la résolution de ceux-ci. Dans cette perspective, la collection est ouverte aux réflexions théoriques et aux études empiriques portant sur le déroulement et les implications internationales de conflits et processus de paix spécifiques.

La collection « Géopolitique et résolution des conflits » réunit dans son équipe éditoriale les membres du Centre d'études des crises et des conflits internationaux de l'UCLouvain (CECRI) et des Chaires Baillet Latour « Union européenne – Russie » et « Union européenne – Chine ».

Directeur de collection

Tanguy de WILDE d'ESTMAEL

Comité de lecture

Amine Ait-Chaalal, Raoul Delcorde, Vincent Legrand, Michel Liégeois, Françoise Massart, Valérie Rosoux, Laetitia Spetschinsky et Tanguy Struye de Swielande

Ouvrages parus

- N° 1 – Claude Roosens, Valérie Rosoux & Tanguy de Wilde d'Estmael (dir.), *La politique étrangère. Le modèle classique à l'épreuve*, 2004, 454 pages, ISBN 978-90-5201-231-5.
- N° 2 – Tanguy de Wilde d'Estmael & Laetitia Spetschinsky (dir.), *La politique étrangère de la Russie et l'Europe. Enjeux d'une proximité*, 2004, 263 pages, ISBN 978-90-5201-230-8.
- N° 3 – Jean-François Simonart, *Russie, États-Unis : partenaires de l'Allemagne. Les deux clés de la sécurité européenne*, 2005, 269 pages, ISBN 978-90-5201-257-5.
- N° 4 – Olivier Lanotte, *La France au Rwanda (1990-1994). Entre abstention impossible et engagement ambivalent*, 2007, 533 pages, ISBN 978-90-5201-344-2.
- N° 5 – Tanguy Struye de Swielande, *La politique étrangère de l'administration Bush. Analyse de la prise de décision*, 2007, 288 pages, ISBN 978-90-5201-070-0.
- N° 6 – Éric Remacle, Valérie Rosoux & Léon Saur (dir.), *L'Afrique des Grands Lacs. Des conflits à la paix ?* 2007, 289 pages, ISBN 978-90-5201-351-0.
- N° 7 – Vincent Legrand, *Prise de décision en politique étrangère et géopolitique. Le triangle « Jordanie-Palestine-Israël » et la décision jordanienne de désengagement de Cisjordanie (1988)*, 2009, 410 pages, ISBN 978-90-5201-532-3.
- N° 8 – Grégory Piet, Sophie Wintgens & David Stans, *La guerre à Gaza, de l'analyse du discours médiatique à l'analyse politologique. L'État et les relations internationales en question*, 2010, 222 pages, ISBN 978-90-5201-662-7.
- N° 9 – Gaëlle Pellon & Michel Liégeois (dir.), *Les organisations régionales européennes et la gestion des conflits. Vers une régionalisation de la sécurité?* 2010, 353 pages, ISBN 978-90-5201-663-4.
- N° 10 – Nissé Nzereka Mughendi, *Les déterminants de la paix et de la guerre au Congo-Zaïre*, 2011, 391 pages, ISBN 978-90-5201-696-2.
- N° 11 – Elisabeth Meur, *Liban-Syrie : inextricables destins ? Étude de la relation libano-syrienne de 1998 à 2006*, 2011, 229 pages, ISBN 978-90-5201-754-9.

- N° 12 – Laetitia Spetschinsky, *Russie-UE. La naissance d'un partenariat stratégique. La transformation de la politique étrangère russe (1991-2000)*, 2011, 317 pages, ISBN 978-90-5201-788-4.
- N° 13 – Céline Bayou & Matthieu Chillaud (dir.), *Les États baltes en transition. Le retour à l'Europe*, 2012, 264 pages, ISBN 978-90-5201-868-3.
- N° 14 – Tanguy de Wilde d'Estmael & Tanguy Struye de Swielande (dir.), *La Chine sur la scène internationale. Vers une puissance responsable?* 2012, 512 pages, ISBN 978-2-87574-003-8.
- N° 15 – Olha Ostriitchouk, *Les Ukrainiens face à leur passé. Vers une meilleure compréhension du clivage Est/Ouest*, 2013, 392 pages, ISBN 978-2-87574-035-9.
- N° 16 – Philippe Perchoc, *États baltes et le système européen (1985-2004). Être Européens et le devenir*, 2014, 288 pages, ISBN 978-2-87574-132-5.
- N° 17 – Tanguy Struye de Swielande, *Duel entre l'Aigle et le Dragon pour le leadership mondial*, 2015, 276 pages, ISBN 978-2-87574-302-2.
- N° 18 – Mathias Delori, *La réconciliation franco-allemande par la jeunesse. La généalogie, l'évènement, l'histoire (1871-2015)*, 2016, 280 p., ISBN 978-2-87574-323-7.
- N° 19 – Olha Ostriitchouk (dir.), *Mémoires de conflits, mémoires en conflits. Affrontements identitaires, tensions politiques et luttes symboliques autour du passé*, 2016, 285 p., ISBN 978-2-8076-0045-4.
- N° 20 – Delphine Deschaux-Dutard & Sabine Lavorel (dir.), *Puissances émergentes et sécurité internationale : une nouvelle donne ? Une perspective pluridisciplinaire sur la puissance et l'émergence sur la scène internationale*, 2016, 312 p., ISBN 978-2-8076-0102-4.
- N° 21 – Sophie Wintgens & Audrey Weerts (dir.), *L'État dans tous ses états*, 2017, ISBN 978-2-8076-0366-0.
- N° 22 – Elena Aoun (ed.), *The United Nations Interim Force in Lebanon: Multiple Perspectives on a Multinational Peace Operation*, 2018, ISBN 978-2-8076-0249-6.
- N° 23 – Pierre Vercauteren & Elena Aoun (eds.), *The State between Interdependence and Power in Contemporary World*, 2018, ISBN 978-2-8076-0257-1.
- N° 24 – Anna Mkhoyan, *L'Arménie entre la Russie et l'Occident. Quelle évolution dans un environnement complexe ?* 2020, ISBN 978-2-8076-1161-0.

- N° 25 – Emmanuelle Hébert, *Passé(s) recomposé(s). Les commissions d'historiens dans les processus de rapprochement (Pologne-Allemagne, Pologne-Russie)*, 2020, ISBN 978-2-8076-1505-2.
- N° 26 – Tanguy Struye de Swielande, Valérie Rosoux & Tanguy de Wilde d'Estmael (dir.), *La politique étrangère. À l'épreuve de la fragmentation*, 2021, ISBN 978-2-8076-1776-6.
- N° 27 – Jacques Dupouey, *Justice, ne passe pas ton chemin. L'expérimentation de la justice transitionnelle en Asie du Sud-Est*, 2022, ISBN 978-2-8076-1995-1.
- N° 28 – Simon Desplanque, *Making of a Nation, Analyse de l'imaginaire national américain au travers des portraits cinématographiques et télévisuels des présidents Truman à Bush Sr*, 2022, ISBN 978-2-87574-673-3.
- N° 29 – Boualem Fardjaoui, *Cadre théorique des études des médias : les médias du monde arabe comme outil géopolitique*, 2025, ISBN 978-3-0343-5414-1.
- N° 30 – Fanny Hockers, Alexandre Piron et Tanguy de Wilde d'Estmael (dir.), *L'imagination en Relations Internationales*, 2026, ISBN 978-3-0343-6262-7.